


BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
6
4 B
43

# REMARQUES NOUVELLES SUR LA LANGUE FRANCOISE.

P. Bouhours. S. I.





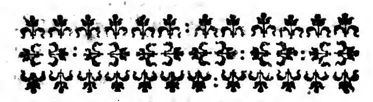
 Sur l'Imprimé. 

A PARIS,

Chez SEBASTIEN MABRE-CRAMOISY, Imprimeur du Roy, ruë S. Jacques, aux Cicognes.

M. DC. LXXV.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.



A MONSIEUR

# PATRU

DE L'ACADEMIE FRANÇOISE.



ONSIEUR,

*Je n'ose donner mes Remarques au public, ni esperer qu'elles en soient bien reçûës, sans les faire paroistre sous vôtre nom. Tous les livres qui regardent la Langue Françoise vous doivent hommage en quelque façon; & il ne faut pas un moindre credit que le vostre, pour les autoriser dans le monde.*

*Il y a long-temps qu'on vous consulte sur le langage; & M. de Vaugelas,*

*qui étoit luy-même un si grand Maître, avoüe franchement qu'il vous doit ses principales lumiéres. Il vous nomme un des plus grands ornemens du Barreau aussi-bien que de l'Académie; & quoyque la jeunesse ne soit pas trop un âge à oracle, il vous compte entre les oracles de la Langue, lors que vous n'estiez encore que dans la fleur de vos années.*

*Aprés cela je ne m'étonne pas,* MONSIEUR, *que les Auteurs les plus polis de nostre siécle jugent leurs ouvrages indignes du jour, jusqu'à ce que vous les ayez veûs. Ie ne m'étonne pas même que ces Esprits rares qui se font admirer de toute la France, estiment peu l'approbation publique, s'ils n'ont la vôtre auparavãt. Car enfin on peut dire sans vous flatter, que vous avez le sens le plus droit, & le goust le plus seûr qui fut jamais. Quand on est assez heureux pour vous plaire, on peut n'estre pas mal-content de soy, & on est presque asseûré de contenter toutes les personnes raisonnables.*

*Mais,* MONSIEUR, *ce que j'admire davantage en vous, ce n'est pas le bon grammairien, & l'excellent connoisseur; c'est le bon ami, & l'honneste homme. Ce cœur si bien fait & si généreux; cette humeur si agréable & si égale jusques dans la mauvaise fortune; ces principes de probité & d'honneur que vous avez receûs du ciel en naissant, me charment encore plus, que vôtre sçavoir & vôtre éloquence.*

*Ce sont toutes ces belles qualitez qui vous attirérent autrefois l'amitié du grand Pompone de Belliévre; & ce sont elles aussi qui vous ont gagné les bonnes-graces de son illustre successeur.*

*Au reste, je ne prétens pas,* MONSIEUR, *relever vôtre mérite par les choses que je dis de vous, & que je sens beaucoup mieux que je ne les dis. Toutes les personnes qui ont de la raison, & qui entendent nostre Langue, sçavent ce que vous valez. Vos ouvrages sont vos veritables éloges. Mais aprés nous avoir*

*donné des modeles que nous avons de la peine à imiter, il est juste que vous nous donniez des regles que nous puissions suivre. C'est ce que nous attendons avec impatience; & mes lumières ne sont, à l'égard des vostres, que ce qu'est, à l'égard du jour, cette clarté foible qui le précede, & qui l'annonce: car je ne publie ces Remarques que pour avertir le monde de celles que vous préparez; ou si j'ay quelque autre veüë, c'est de vous témoigner publiquement qu'on ne peut pas vous estimer, ni vous aimer plus que je fais.*

*Ie suis,*

*MONSIEUR,*

Vostre tres-humble, & tres-obeïssant serviteur B. I.

# AVERTISSEMENT.

JE n'entreprens pas de faire une Préface dans les formes. Quand je voudrois en prendre la peine, mon travail seroit assez inutile aprés la belle Préface de M. de Vaugelas. Comme elle donne les veritables idées que nous devons avoir de nostre Langue, & qu'elle n'omet rien de ce qui se peut dire sur l'usage, elle peut servir pour ces nouvelles Remarques, en ce qui regarde les principes généraux. C'est donc assez que je rende compte au public de mon dessein & de ma methode; ou, pour parler plus clairement, de la maniére que j'ay suivie dans l'éxecution de mon dessein.

Je ne pensois pas à faire un Livre, quand je commençay à faire des Remarques sur la Langue. Comme

donner des regles pour le langage, cela n'appartiendroit pas à un homme comme moy, qui n'a nul caractere, ni nulle autorité dans le monde. Si je semble quelquefois décider, ce n'est pas de mon chef que je décide; ce n'est qu'aprés avoir observé l'usage, & avoir consulté les personnes les plus habiles dans la Langue; ce n'est que sur le témoignage des bons Auteurs que je prononce. Mais comme je puis n'avoir pas bien observé l'usage, ou avoir mal entendu les réponses des Oracles, & les passages des Auteurs, je ne me fie pas trop moy-même à mes décisions; & on ne sçauroit me faire plus de plaisir que de me redresser, quand je m'égare. Je ne manqueray pas de me rétracter dés que je sçauray en quoy je me suis mépris.

On jugera aisément par toutes mes citations que je ne suis pas d'humeur à vouloir estre crû sur ma parole, dans une matiére où la bonne foy seule ne donne pas de créance. Pour autoriser un mot, j'ay rapporté quelquefois des périodes tou-

tes entiéres, afin qu'on vît mieux l'usage du mot; car cela ne se voit point clairement, à moins qu'on ne sçache ce qui suit & ce qui précede, & comment le mot est enchassé dans le discours. Au reste, je ne prétens pas qu'il n'y ait de bons Auteurs que ceux qui sont citez dans ces Remarques; il y en a d'autres sans doute, & d'un grand mérite; mais ou je ne les ay pas leûs, car on ne peut pas tout lire; ou si je les ay leûs, je n'y ay pas trouvé des exemples propres à mon dessein. Les ouvrages même ausquels je me suis le plus attaché, ne m'ont pas toûjours fourni les exemples dont j'avois besoin, & c'est ce qui m'a obligé quelquesfois d'en faire.

Je ne loûë point expressément les Ecrivains, ou les autres personnes que je cite : car outre qu'ils sont fort au-dessus de mes loûanges, leur nom seul est un éloge; & il seroit aussi inutile de les loûër en les citant, que d'avertir lors qu'on cite Ciceron ou Virgile, que ce sont de bons Auteurs, & de beaux Esprits. S'il

m'échappe quelques traits de loüange à l'égard de quelques-uns, ce n'eſt qu'en paſſant, & parce que je ne puis me défendre de dire un mot en leur faveur, ſoit que mon ſujet m'y conduiſe directement, ſoit que la reconnoiſſance, ou quelque autre raiſon particuliére m'y engage. Mais ſi je ſuis contraint quelquefois de ne pas approuver ce que diſent des Auteurs celebres, ce n'eſt pas préciſément pour les reprendre, ni par un eſprit de critique que je le fais; ce n'eſt que pour rendre ſervice au public, & ſur tout aux Provinciaux, qui ſe perſuadent fauſſement qu'il ne peut y avoir rien de mauvais dans un bon livre. Car les plus excellens ouvrages ne ſont pas exempts de fautes: & comme on peut eſtre Saint, ſans eſtre confirmé en grace: on peut eſtre bon Auteur, quoy-qu'on peche quelque-fois, ou contre la grammaire, ou contre l'uſage.

Pour peu qu'on ſe donne la peine de lire ces nouvelles Remarques, on s'appercevra bien que je me ſuis attaché particuliérement à faire con-

noiſtre les ſignifications differentes d'un meſme mot, ou à diſtinguer certains mots qui paroiſſent ſynonymes, & qui ſe confondent d'ordinaire : mais auſſi pour peu qu'on ait d'ouverture & de capacité en ces ſortes de choſes, on pourra bien s'appercevoir que je n'ay pas quelquefois tout dit. Il eſt malaiſé de tout voir en meſme temps dans une matiére ſi étenduë, & qui n'a preſque point de bornes. Quelque ſoin qu'on prenne, & quelque recherche qu'on faſſe, on laiſſe toûjours quelque choſe, meſme quand on ne veut rien omettre; & ce n'eſt qu'aprés des réflexions infinies qu'on peut parvenir à épuiſer une Remarque. Cela fait que deux Ecrivans peuvent quelquefois traiter la même Remarque, ſans ſe rencontrer. Il arrive néanmoins ſouvent qu'ils ſe rencontrent, ſans s'eſtre communiqué leurs penſées, comme il paroiſt par quelques-unes des nouvelles Obſervations de M. Ménage, & de ces nouvelles Remarques, qui ont aſſez de rapport enſemble. Si la ſeconde

édition du livre de M. Ménage eût veû le jour avant le mien, j'aurois retranché ce que nous avons de semblable sur les mots de nombre, sur les noms de ville, de province, & de royaume; sur les verbes *supplier* & *commander*, &c. Mais comme l'impression de ces Remarques estoit déja fort avancée, quand la seconde édition des Observations a paru; je n'ay pas jugé à propos de perdre ce qui estoit imprimé : joint que nous n'allons pas toûjours par la même route, quoy que nous battions le même païs. M. Ménage fait bien d'autres découvertes que moy; & puis, si nous nous rencontrons en deux ou trois choses, nous nous écartons assez dans le reste.

Je n'ay observé aucun ordre en ces Remarques, à l'exemple de M. de Vaugelas; estant persuadé comme luy qu'il y a une certaine confusion qui a ses charmes aussi-bien que l'ordre; si néanmoins on doit appeller confusion, un agréable mélange de diverses choses, dont chacune subsiste separément. Cependant je dois

avertir qu'il y a des Remarques dont l'une suppose l'autre, & que pour entendre de certains endroits, il faut lire necessairement le livre de suite. Je ne dis rien des avantages qu'on peut tirer de ces Remarques. Ceux qui les liront avec soin, y apprendront peut-estre des secrets pour l'exactitude du stile, à quoy ils n'avoient pas encore pensé.

Quoy-que cét avertissement ne soit déja que trop-long, je ne puis me dispenser de répondre icy en peu de mots à quelques personnes qui n'approuvent pas une si grande exactitude dans le langage, & qui font dire là-dessus à M. de Malleville, *que l'éloquence n'est point vetilleuse*. A quoy bon, disent-ils, tous ces soins si scrupuleux pour l'arrangement des paroles? A quoy bon cette délicatesse, qui s'allarme d'un mot nouveau, & qui ne peut souffrir la rencontre de deux voyelles, ou la consonance de deux syllabes? C'est la marque d'un petit esprit, ajoûtent-ils, que de se tourmenter tant pour des bagatelles; c'est se réduire à ne plus

parler, ou à ne parler qu'avec contrainte : il faut quelque chose d'aisé, de libre, & mesme de négligé dans l'éloquence. Enfin, disent-ils, c'est cette justesse extréme, qui affoiblit les pensées, qui amortit le feu de l'imagination, & qui deséche le discours.

Je répons en premier lieu, que ceux qui condamnent l'exactitude, s'en forment un fantosme, qui ne ressemble point à l'exactitude dont nous parlons dans ces Remarques, & qui consiste précisément en ce que le discours n'ait rien qui choque. L'exactitude bien entenduë est dans les ouvrages d'esprit, comme dans les bastimens & dans les tableaux, je ne sçay quoy de propre & de régulier, qui s'accorde bien avec quelque chose de grand & d'auguste. Car je dis en second lieu que l'exactitude n'est point la marque de la petitesse du génie. A la verité on voit de grands hommes, qui ne sont point exacts, mais ce n'est pas par cét endroit-là qu'ils sont grands. Les plus sublimes esprits de l'an-

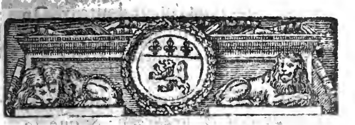
cienne

cienne Rome estoient exacts jusqu'aux minucies. Ils se tourmentoient quelquefois étrangement pour un mot, & nous en avons un exemple remarquable dans Aulugelle. Pompée devant consacrer un Temple à la Victoire, & voulant y mettre son nom & ses qualitez, fut fort en peine s'il mettroit *Consul tertiò*, ou *tertium*. Il consulta tous les sçavans de la ville, & ceux qui entendoient le mieux la Langue. Les uns estoient pour *tertiò*, & les autres pour *tertium*. Ciceron, qui fut consulté le dernier, & que Pompée pria de décider là-dessus, prit un temperament admirable, pour ne choquer personne, & pour ne hazarder rien. Il fut d'avis qu'on ne mit ni *tertiò*, ni *tertium* tout au long, mais seulement *tert.* & l'inscription fut faite de la sorte, CONSUL TERT. Si Pompée & Ciceron n'eussent aimé l'exactitude, ils n'y auroient pas regardé de si prés; mais ces grands hommes sçavoient bien qu'en matiére de langage, on ne sçauroit estre trop religieux, & qu'il n'y a que le

petit peuple qui se permette tous sans scrupule.

Au reste, c'est une erreur de croire qu'on veüille obliger ceux qui écrivent, à examiner tous les mots, & à compter toutes les syllabes en écrivant : on juge au contraire, qu'il ne faut presque point songer d'abord aux paroles, qu'il ne faut songer qu'aux choses sans lesquelles le discours est creux & vuide de sens. Ainsi quand on commence à composer, il faut jetter sur le papier tout ce qui vient en l'esprit ; il ne faut refuser rien de ce que l'imagination presente ; il faut s'abandonner à son feu, comme s'il n'y avoit ni grammaire, ni exactitude au monde. Il ne faut pas mesme dans la suite de la composition, s'attacher trop au langage ; c'est assez que nous exprimions nos pensées, sans nous mettre en peine si toutes nos expressions sont justes. Mais aprés que nous avons achevé nostre ouvrage, il faut le revoir, & le retoucher ; & c'est dans cette seconde composition qu'il faut songer aux paroles, & à cette

justesse de stile qui est tant recommandée dans ces Remarques. Mais pour donner à un ouvrage le tour & la forme qu'ont les ouvrages les plus justes, il faut avoir dans la teste l'idée de la perfection, & les regles qui y conduisent. Il faut néanmoins prendre garde d'oster rien de la substance, & de l'agrément du discours, à force de le limer, & de le polir. Car j'avoüe qu'il y a une exactitude outrée, qui rend les ouvrages secs, & si peu naturels, qu'ils ne sont point agréables avec tout ce qu'ils ont de correct & d'élegant ; semblables en cela à ces personnes propres & fort arrangées, qui ne plaisent point, parce qu'elles sont toûjours droites & contraintes. L'exactitude que je demande n'a rien de forcé ; & comme elle ne tend qu'à embellir le discours, elle s'accorde bien avec une certaine négligence, qui est peut-estre un des plus grands ornemens du stile.



# REMARQVES NOUVELLES SUR LA LANGUE FRANÇOISE.

## Il a extremement de l'eſprit.

## Il a extremement d'eſprit.

LA pluſpart du monde dit, *il a extrêmement de l'eſprit* ; & il ſemble que ce ſoit l'uſage. Cependant, pluſieurs perſonnes tres-polies diſent, *il a extrêmement d'eſprit* ; &

c'est ce qui rend l'usage douteux. On demande lequel il faut dire ; ou si on peut dire l'un & l'autre. Ceux qui sont pour *extrêmément d'esprit*, prétendent qu'*extrêmement* a un régime, comme *peu & beaucoup* ; & que de même qu'on dit, *il a peu d'esprit*, *il a beaucoup d'esprit* ; on doit dire, *il a extrêmement d'esprit*. Ils confirment leur opinion par ces exemples : *il y a cette année extrêmement de bled*, *extrêmement de vin*. Ceux qui sont pour *il a extrêmement d'esprit*, disent qu'*extrêmement* n'a point de régime, & que *de l'esprit* se rapporte à *il a*. Ils confirment leur sentiment par cét exemple, *il a bien de l'esprit*; & ils prétendent que l'adverbe mis entre le verbe & le substantif, n'empesche pas que le substantif ne soit regi du verbe.

Je trouve de si grands suffrages des deux costez, que je n'oserois condamner ni l'une ni l'autre de ces façons de parler. Le plus seûr seroit de dire, *il a de l'esprit extrêmement* ; mais il ne s'agit pas de cela, & c'est fuir la difficulté, que de prendre ce

détour. Pour répondre donc à la question, je pense aprés tout que l'un & l'autre est bien dit, *il a extrêmement de l'esprit, il a extrêmement d'esprit.* Il est certain qu'on doit dire, *extrêmement d'esprit*, quand on met une négation devant *extrêmement*; *elle n'a pas extrêmement d'esprit*: mais ce n'est pas à cause d'*extrêmement*, c'est à cause de la négation; car on dit sans *extrêmement*, *elle n'a pas d'esprit.* M. de Voiture dit dans une lettre à Mademoiselle Poulet, *c'est un jeune Gentilhomme fort blond & fort blanc, & qui a extrêmement de l'esprit.* Mais l'autorité de M. de Voiture ne décide pas tout-à-fait: quelque admirable qu'il soit en ce qui regarde la naïveté, l'enjoûment, la délicatesse, l'air du monde; il n'est pas infaillible en matiére de construction, & de pureté grammaticale. Ceux qui disent, *il a extrêmement d'esprit*, disent par la même raison, *il a extrêmement de cœur*; *il a extrêmement de mérite*; *elle a extremêment de voix*, en parlant d'une personne qui chante; *il y avoit ex-*

*trêmement de monde*, &c. Il faut raiſonner d'*infiniment* à proportion, comme d'*extrêmement* : *il a infiniment de l'eſprit* ; *il a infiniment d'eſprit.*

## • PERSONNE.

SElon M. de Vaugelas, *perſonne* eſt toûjours feminin, quand il ſignifie l'homme & la femme tout enſemble ; mais aprés qu'on l'a fait feminin, on ne laiſſe pas de luy donner quelquefois le genre maſculin, & meſme plus élegamment que le feminin. Il apporte pour preuve cét exemple de Malherbe : *J'ay eû cette conſolation en mes ennuïs, qu'une infinité de perſonnes qualifiées ont pris la peine de témoigner le déplaiſir qu'ils en ont eû* ; & il aioûte qu'*ils* eſt plus élegant que ne feroit *elles*, parce que l'on a égard à la choſe ſignifiée. Ce principe eſt beau, mais il me ſemble que M. de Vaugelas ne la pas aſſez éclairci. Car ſi la choſe ſignifiée doit ſervir de regle pour changer de genre aprés *perſonne*, il y a des rencontres, où *ils* feroit un ſolécisme. Par exemple, ſi

je parle des dames de la Cour, aprés avoir dit que ce sont des personnes tres-spirituelles, je ne diray pas, *ils jugent bien des ouvrages d'esprit*; il faut necessairement dire *elles*, par rapport aux dames de la Cour, qui sont la chose signifiée. Au contraire, si je parle des docteurs de Sorbonne, aprés avoir dit qu'il y a en Sorbonne des personnes tres-sçavantes, je diray, *ils ont une parfaite connoissance de la theologie*, & non pas *elles*, parce que les docteurs sont la chose signifiée.

Si je parle des hommes & des femmes qui sont dans une compagnie, aprés avoir dit qu'il y avoit dans cette compagnie diverses personnes de la Cour & de la ville, je diray, *ils parlérent des affaires de la guerre*, & non pas *elles*; car les hommes & les femmes sont la chose signifiée: & quand les deux genres se rencontrent, il faut que le plus noble l'emporte.

Je ne voy donc pas pourquoy M. de Vaugelas dit absolument qu'*ils* est plus élegant qu'*elles*; puisque

quand on met *ils* aprés *personnes*, on ne peut pas mettre *elles*, comme il paroist dans le dernier exemple, & dans celuy des docteurs de Sorbonne ; & que quand on met *elles*, on ne peut pas mettre *ils*, comme on voit dans l'exemple des dames de la Cour. Il falloit dire plûtost qu'aprés *personne*, on met le genre masculin ou feminin, selon que la chose signifiée le demande.

Il y a encore une reflexion à faire sur ce que je viens de dire ; c'est que quoy-que la chose signifiée soit un homme, on met le feminin aprés *personne*, quand le mot qui s'y rapporte, y est joint en quelque façon. Par exemple, on dit : *Il y a en Sorbonne des personnes tres-sçavantes, & tres-discrétes, ausquelles on peut se fier pour la conduite de ses mœurs.* Ce seroit mal dit *ausquels*, parce que le rélatif *ausquels* tient à *personnes* ; il n'en va pas de même d'*ils*, qui en est comme détaché.

*Personne* signifie quelquefois le corps ou la figure exterieure, & est different de *personne*, qui signifie

l'homme ou la femme. On dit en ce ſens : *ſa perſonne plaiſt extrêmement ; elle a mille agrémens en ſa perſonne ; il y a mille charmes répandus en toute ſa perſonne*. L'Italien ſe ſert de *perſona* en la meſme ſignification, comme ont remarqué les Académiciens de la Cruſca dans leur Dictionaire.

## ENCHANTÉ.

CE mot eſt depuis quelque temps fort en uſage dans le diſcours familier. On dit preſque de tout ce qui plaiſt, *ce a eſt enchanté ; c'eſt une choſe enchantée*. Un beau portrait eſt *un portrait enchanté* ; un habillement qui ſied bien, eſt *un habillement enchanté* une perſonne qui a bon air, & qui fait tout de bonne grace, a *des manières enchantées*. Le paſſif en toutes ces phraſes tient la place de l'actif, car, *ces choſes & ces manières enchantées*, ſignifient proprement *des choſes & des manières qui enchantent* ; ſi ce n'eſt qu'on ne parle de la ſorte, par rapport à ces palais enchantez, qui charment les yeux &

l'esprit. Ce sont de ces expressions qui ont leur temps, comme les modes; & qui ne plaisent que par la grace de la nouveauté: elles sont sujetes à durer peu; & il seroit ridicule de s'en servir, quand elles sont passées. Il faut mesme prendre garde à ne s'en point trop servir, quand elles sont le plus en vogue; de-peur de tomber dans l'affectation, & de parler un langage prétieux, qui n'étant point naturel, est insupportable à nostre langue.

## GRAND AIR, AIR GRAND.

Ce sont deux choses bien differentes, *avoir le grand air*, & *avoir l'air grand*. On dit d'un homme qui vit en grand Seigneur & à la maniére du grand monde, qu'*il a le grand air*. On dit d'un homme, dont la physionomie est noble, & la mine haute, qu'*il a l'air grand*.

Ce n'est pas la seule phrase, où la diverse situation de l'adjectif fait une signification differente. *Galant homme* & *homme galant* sont de cet-

te espece, comme remarque le Gentilhomme Bas-Breton dans les Doutes proposez à Messieurs de l'Academie Françoise. A quoy on peut ajoûter *sage femme* & *femme sage*. Car qui diroit, en parlant d'une femme prude & reguliere, *c'est une sage femme*, ne diroit pas ce qu'il voudroit dire, à moins d'ajoûter devant *sage* quelque chose qui oste l'équivoque, comme *tres-fort, plus*; *c'est une tres-sage femme*; *c'est une fort sage femme*; *c'est la plus sage femme que je connoisse.*

Aussi M. de la Chambre dit dans le Discours de l'amitié & de la haine qui se trouvent entre les animaux, en parlant de la femelle du Butor: *Il n'y a qu'elle qui ait soin de sa famille & de son ménage; & l'on pourroit dire que c'est la plus sage femme du plus heureux mari qui soit entre les animaux.*

## ALLER A LA CHINE, au Japon.

CEtte construction est contre la regle commune, qui veut qu'aux verbes de mouvement on mette *en*

devant les noms de province, ou de royaume, qui sont le terme du mouvement; & qu'on mette *à* devant les noms de villes, ou de petit lieu, comme parlent les grammairiens. On dit, selon la regle, *aller en France, en Angleterre, à Paris, à Londres.* On dit cependant, *aller à la Chine, au Japon*, & non pas, *en Chine, en Japon.*

Quoy-que l'usage soit le maistre; & qu'en matiére de Langue il n'y ait point de meilleure raison pourquoy on dit une chose, que l'usage: il n'y a point de mal quelquefois de voir si l'usage n'est point fondé sur une raison; car ce souverain maistre des Langues n'est pas toûjours si déraisonnable que l'on pense. En recherchant la raison de l'usage dont il s'agit dans cette Remarque, j'ay trouvé que quand les noms de païs gardent constamment l'article au genitif & l'ablatif, en sorte qu'ils ne puissent s'en passer, la particule *en* ne se met jamais devant. Les exemples le feront entendre. Nous disons toûjours *le Royaume de la Chine*,

*du Iapon*; *je reviens de la Chine*, *du Iapon*; & nous ne disons jamais, *le Royaume de Chine*, *de Iapon*, *je reviens de Chine*, *de Iapon*; comme nous disons, *le Royaume de France*, *d'Angleterre*; *je reviens de France*, *d'Angleterre*. *De la*, & *du* qui vaut autant que *de le*, sont attachez inseparablement à *Chine* & *Iapon*; & c'est pour cela que nous disons, *aller à la Chine*, *au Iapon*.

On dira peut-estre que j'explique une difficulté par une autre, & on demandera enfin pourquoy *Chine* & *Iapon* conservent toûjours leurs articles contre la regle commune, qui oste quelquefois l'article aux noms de province & de Royaume dans les cas obliques. Je répons que cette irrégularité a principalement lieu pour tout ce qu'on appelle le nouveau monde; que *Chine* & *Iapon* ont le mesme régime que les autres païs nouvellement découverts; & que nous disons, *aller à la Chine*, *au Iapon*; comme *aller aux Indes*, *au Mogol*, *aux Philippines*, *aux Moluques*, *au Tunquin*,

*au Perou, au Mexique, au Brasil, au Paraquay, à la Floride, à la Guadeloupe, à la Domingue, à la Virginie, à la Martinique, à la Cayenne, au Biledulgerid, à la Guynée, au Congo, au Mozambique*, &c. Car pour les païs que nous connoissons depuis long temps ; je n'en sache gueres qui ne suivent la regle générale ; excepté *le Peloponése, le Maine, le Perche ; aller au Peloponése, au Maine, au Perche.*

Il faut excepter *le Canada* des païs : nous disons, *aller en Canada* ; & apparemment nous traitons ce païs-là comme les provinces de la France, parce qu'il porte le nom de France, & que nous ne le regardons pas tout-à-fait comme le reste du nouveau monde. Aprés tout, il seroit difficile de donner une bonne raison de tout cela : aussi faut-il avoûër que le caprice de l'usage y a plus de part que la raison ; & il semble que cét usage bizarre prenne quelquefois plaisir à renverser toutes nos idées & tous nos raisonnemens. Outre ce que je viens de dire, je

pourrois en apporter une preuve qui revient à la Remarque dont il s'agit, & c'est que nous disons, *le Kaire*, *la Méque*, *le Mans*, quoy-que, selon la regle, les noms propres de ville n'ayent point d'article. En quoy la bizarrerie de l'usage me paroist assez plaisante, d'avoir esté choisir entre toutes les villes du Royaume, la capitale du Maine, pour la mettre en parallele avec les deux plus fameuses villes de l'Egypte & de l'Arabie. Car pour les villes qui ont des noms appellatifs, comme *la Fléche*, *la Charité*, *la Capelle*, &c. il ne faut pas s'étonner qu'elles ayent retenu l'article des substantifs d'où elles tirent leur nom. On voit par là, selon le principe que j'ay établi d'abord, pourquoy nous disons, *aller au Kaire*, *à la Méque*, *au Mans*, *à la Fléche*, *à la Charité*, &c.

## DESIREUX.

CE mot n'est point du bel usage, & il seroit difficile de traduire élegamment en François, le titre d'un Livre Italien intitulé, *il desi-*

*deroso.* Ceux qui parlent bien ne disent pas, *une personne desireuse de la gloire, desireuse de son salut.* On dit encore moins, *desireux de se sauver, desireux d'apprendre*, &c. Quoy-que M. de Balzac dise : *Ce qu'il fait n'est pas estre desireux d'instruire, & avoir envie de détromper les gens.* M. de Balzac est asseûrément un grand maistre, & nostre Langue luy doit beaucoup : mais il ne laisse pas de s'égarer quelquefois comme un autre ; & on peut aussi quelquefois se dispenser de le suivre.

## REPETITIONS NECESSAIRES.

Les Italiens prennent des libertez dans leur Langue, que nous ne prenons pas dans la nostre. Ils ne répetent pas toûjours les articles devant chaque nom, quand il y en a plusieurs qui se suivent : ils disent quelquefois, par exemple, *le torri, e case, e palazzi, e chiese* ; & nous disons toûjours, *les tours, les cabanes, les palais, & les eglises.* Ce seroit parler barbarement, que de dire, à

*Il Torto e'l Diritto del non si puo.*

l'Italienne, *les tours, les cabanes, & palais, & eglises.* Chaque mot demande essentiellement son article, quand on a mis un article au premier mot. Car si ce premier mot estoit sans article, les autres noms n'en auroient que faire; & l'on diroit bien, *le vent renversa tours, cabanes, palais, eglises.* Ainsi nous disons, *priéres, remontrances, commandemens, tout est inutile. Gloire, richesses, noblesse, puissance, ce ne sont que des noms imaginaires.*

Mais il ne faut pas seulement répeter les articles, il faut aussi répeter toûjours les verbes en de certaines rencontres. Un Auteur, qui a eû beaucoup de vogue en son temps, dit dans un de ses ouvrages: *I'ay esté nu, & vous m'avez habillé; malade, & vous m'avez visité, prisonnier, & vous estes venu pour me consoler.* Il falloit dire: *I'ay esté malade, & vous m'avez visité, j'ay esté prisonnier, & vous estes venu pour me consoler.* La répetition de *j'ay esté*, bien loin d'estre vitieuse, est élegante, & mesme necessaire pour soûtenir le discours.

Auſſi l'Auteur de la Vie de D. Barthelemy des Martyrs n'a pas manqué de dire : *Vous ſerez ſa bouche, & il parlera pour vous ; vous ſerez ſon œil, & il conduira par vous ; vous ſerez ſon bras, & il agira par vous.* Un Ecrivain moins exact auroit dit : *Vous ſerez ſa bouche, & il parlera par vous ; ſon œil, & il conduira par vous ; ſon bras, & il agira par vous.* Il y a néanmoins des endroits où la repetition ſeroit inutile ; & c'eſt quand le verbe qui eſt à la teſte de la période, ne rencontre point en ſon chemin d'autre verbe qui l'empeſche de ſe répandre ſur chaque partie du diſcours. Par exemple, M. Godeau dit au commencement de la Vie de Saint Paul : *Dans cét ouvrage on verra d'un coſté paroiſtre la puiſſance & la ſageſſe de Dieu, en l'établiſſement de la doctrine Evangélique ; & de l'autre, toutes les vertus d'un parfait Miniſtre de l'Evangile.* Aprés quoy il ajoûte : *La Synagogue y eſt démolie, l'Idolatrie renverſée, la Philoſophie confonduë, & la Croix triomphante. Y eſt* ſert à

*renverſée*, à *confonduë*, à *triomphante*, comme à *démolie* : & rien ne rendroit le diſcours plus languiſſant, que de mettre *y eſt* par tout ; en diſant, par exemple, *La Synagogue y eſt démolie, l'Idolatrie y eſt renverſée, la Philoſophie y eſt confonduë, & la Croix y eſt triomphante.*

Il y a des répetitions d'une autre nature, & qui ſont plus délicates, mais qui ne me ſemblent pas moins neceſſaires. M. d'Ablancourt dit dans le Songe de Lucien, en faiſant parler l'Eloquence aprés la Sculpture : *Quitteras tu tant d'honneur, de richeſſes, & de credit, pour ſuivre une pauvre inconnuë, qui eſt contrainte de travailler de ſes mains, & de ſonger plûtoſt à polir un marbre que ſoy-même ?* Il falloit répeter *polir*, en y ajoûtant *ſe*, & dire, *qui eſt contrainte de travailler de ſes mains, & de ſonger plûtoſt à polir un marbre qu'à ſe polir ſoy-meſme* : car quoy qu'on diſe, *polir un marbre*, on ne dit pas *polir ſoy-meſme*, mais *ſe polir ſoy-meſme.*

Il faut répeter *en* à chaque participe, quand il y a pluſieurs partici-

pes de ſuite ſans la conjonctive *&*, & qu'on a mis *en* au premier. Par exemple : *Leur ſubtil conducteur, qui en combatant, en dogmatiſant, en meſlant mille perſonnages divers, en faiſant le docteur & le prophete, auſſi-bien que le ſoldat & le capitaine, vit qu'il avoit tellement enchanté le monde*, &c. Qui diroit, *en combatant, dogmatiſant, meſlant mille perſonnages, faiſant le docteur & le prophete*, n'écriroit pas juſte. J'ay dit qu'il faut répeter *en*, quand on l'a mis au premier participe, & que les participes ne ſont point liez par la conjonctive *&*. Car ſi le premier participe eſtoit ſans la prépoſition *en*, il ne faudroit point la mettre aux autres : *Il alloit ſautant, chantant, riant*, &c. Ou ſi le premier participe avoit *en*, & qu'il fuſt joint au ſecond par *&*, il ne ſeroit pas neceſſaire de répeter *en* : *Il l'aborda en jurant & blaſphemant le nom de Dieu.*

Oraiſon funébre de la Reyne d'Angleterre.

Il y a bien d'autres répetitions neceſſaires, qui ne ſe preſentent pas maintenant ; mais celles que j'ay marquées, pourront ſervir à les connoiſtre.

On peut ajoûter à ces sortes de répetitions, celles qui se font en faveur de la netteté. Par exemple; *Il n'y a peut-estre point de Conseil dans l'Europe où le secret se garde mieux que dans le Conseil de la Republique de Venise.* Quand *Conseil* ne seroit pas répeté, & qu'il y auroit, *où le secret se garde mieux que dans celuy de la Republique de Venise*, le sens seroit peut-estre assez voir que *celuy* se rapporte à *Conseil*, & non pas à *secret*: mais ce n'est pas au sens à faire entendre les paroles, c'est aux paroles à faire entendre le sens; & *celuy* proche de *secret* donne lieu à une de ces équivoques, que nostre Langue n'aime point. La répetition de *Conseil* oste l'équivoque, & rend clair le discours qui estoit un peu obscur. Voicy un autre exemple, qui fera encore mieux comprendre combien la répetition sert à la netteté. Le Traducteur de Longin dit au sujet d'Hypéride : *Il a imité Démosthene en tout ce que Démosthene a de beau, excepté pourtant dans la composition & l'arrangement des*

*des paroles*. Il auroit pû dire, *il a imité Démosthene en tout ce qu'il a de beau*, & personne n'auroit crû que le dernier *il* se rapportast à Hyperide; mais l'amour de la netteté luy a fait répeter *Démosthene*, pour oster jusqu'au moindre doute qui pourroit venir là-dessus.

## GENTIL. GENTILLESSE.

Gentil estoit autrefois un mot élegant, & nos anciens Auteurs s'en servent beaucoup. Tout est *gentil* parmi eux : *le gentil rossignol, le gentil printemps, un gentil exercice, une gentille entreprise*. Mais maintenant on n'en use point dans les livres : on ne le dit que dans la conversation ; encore ne le dit-on pas trop serieusement. Une femme dira, en parlant d'elle, *je ne suis ni jeune, ni gentille*. On dit à demi en riant, *c'est un gentil esprit, c'est un gentil cavalier* ; *vous estes gentil*, pour dire, *vous estes plaisant*.

*Gentillesse* peut trouver sa place dans un discours. Un Ecrivain fort

estimé, dit, en parlant du Connestable de Bourbon : *La gentillesse de ses mœurs luy avoit aquis l'amitié des François.*

*Vous ne demandez pas*, dit l'Auteur du jeu de l'hombre, *des instructions nuës & seches, sans gentillesse, & sans ornement.* Il y en a qui disent *des gentillesses d'esprit.* M. de Voiture écrit à M. de Balsac : *Toutes ces gentillesses que j'admire en vôtre lettre, me sont des preuves de vostre bon esprit, plûtost que de vostre bonne volonté.* M. d'Ablancourt dit, en parlant de son Lucien : *Comme la plusspart des choses qui sont icy ne sont que des gentillesses & des railleries, qui sont diverses dans toutes les Langues, on n'en pouvoit faire de traduction réguliere.* Et M. le Chevalier de Méré dit dans ses Conversations : *Cette Reine d'Egypte rioit des bons mots & des gentillesses d'Antoine.*

On dit *gentillesses* dans le propre, pour de petites choses jolies : *Il a acheté mille gentillesses à la Foire.* Cela revient à ce que M. Patru appelle *des bagatelles de Nevers*, dans



le Plaidoyer pour Madame de Guenegaud : *Il y a deux guéridons de bois de noyer, & peut-estre pour cinquante francs de bagatelles de Nevers, ou de fausses porcelaines.*

## OUBLIER, S'OUBLIER.

PLusieurs disent, *je me suis oublié de faire cela ; je me suis oublié que j'estois engagé ; je me suis oublié de ce que je vous avois promis ; je ne m'oublieray pas de vous :* c'est tres-mal parler. Il faut dire, *j'ay oublié de faire cela ; j'ay oublié que j'estois engagé ; j'ay oublié ce que je vous avois promis ; je ne vous oublieray pas :* ceux qui sçavent bien la Langue parlent de la sorte.

*Les Athéniens*, dit M. Charpentier en la Vie de Socrate, *n'oublioient jamais dans leurs qualitez de mettre le nom de leur peuple.*

*En qualitez de bon François*, dit M. Tostar dans une Lettre qu'il écrit à M. le Comte de Servien, *je n'oublie jamais de prier le Ciel pour vous ; mais en qualité de philosophe, qui ne sçait pas estimer le bien ce qu'il vaut, j'oublie souvent de vous prier pour moy.*

M. Pelisson dit dans le Discours sur les Oeuvres de M. Sarasin, en parlant des Sçavans chagrins & misanthropes : *Ils oublient que Socrate, leur fondateur & leur pere, rioit & dansoit comme un autre homme, & n'estimoit rien indigne de luy que le vice.*

*Celuy qui sçait tout, & qui se souvient de tout, oublie, estant en colere, le legitime usage des metaphores*, dit M. de Balzac, en parlant des emportemens de Scaliger.

M. Patru a écrit dans son Plaidoyer pour Madame de Guenegaud : *Il faut enfin lever le voile, & faire voir à toute la France, à toute l'Eglise, l'emportement malheureux de quinze ou vingt Religieuses, qui ont ce semble, oublié tout ce qu'elles doivent & à leur sexe & à leur profession.*

Le fidelle Traducteur de Rodriguez, car il y en a un qu'on peut appeller le Traducteur infidelle, pour ne rien dire de pis; celuy, dis-je, qui a intitulé son ouvrage, La Pratique de la Perfection Chrêtienne, dit aussi :

*Les emplois qui regardent la conversion des ames, ne doivent pas nous faire oublier ce que nous devons à nostre propre salut.*

Les livres sont pleins de pareils exemples ; & je n'ay trouvé que deux bons Auteurs qui parlent d'une autre maniére.

*Le Seigneur a juré, & il ne peut s'oublier du serment qu'il a fait à nôtre pere Abraham, de donner ce puissant mediateur de nostre salut.*

*Quiconque s'oubliéra du respect qu'il doit à ceux dont il a receû la vie, jusqu'à les maltraiter de paroles, sera puni de Dieu.*

Histoire de l'Academie Françoise.

Mais rien ne confirme davantage la Remarque, que le témoignage de M. le Cardinal de Richelieu, qui dit un jour à M. de Vaugelas, dont il avoit rétabli la pension de deux mille livres: *Et bien, Monsieur, vous n'oublierez pas du moins dans le Dictionaire le mot de pension.* Comme M. de Vaugelas parloit toûjours bien, & que d'ailleurs il estoit heureux en reparties ; *Non Monsieur*, répondit-il, *& moins encore celuy de reconnoissance.*

*noiſſance.* L'un & l'autre n'avoit garde de dire, *vous ne vous oublierez pas du mot de penſion* ; *je m'oublieray encore moins de celuy de reconnoiſſance.*

*Oublier* ſe dit toûjours de cette ſorte, non ſeulement en proſe, mais auſſi en vers ; & nos bons Poëtes n'y manquent jamais.

*Il faut vous oublier, ou plûtoſt vous haïr.*

*N'alleguez point des droits que je veux oublier.*

*I'oubliay ma colére, & ne ſceu que pleurer.*

A la verité nous diſons, *ſe ſouvenir d'une perſonne, d'une choſe* ; & apparemment c'eſt ce qui fait dire à quelques-uns *s'oublier*, avec le même régime; mais en matiere de Langue, l'uſage doit l'emporter ſur l'analogie.

*S'oublier* ſe dit tout ſeul, & a une autre ſignification qu'*oublier*. On dit d'une perſonne qui a manqué à ſon devoir, *elle s'eſt oubliée en cette re contre* ; on dit à une perſonne qui perd le reſpect, & qui s'emporte, *vous vous oubliez* ; on dit d'un hom-

me de basse naissance élevé à une haute fortune, qui devient fier & orgueilleux, *il s'oublie*. Selon le Traducteur des Homélies de S. Chrysostome au peuple d'Antioche, *le méchant s'oublie dans la prosperité, & les disgraces les rendent encore plus méchant*. On dit encore d'un Auteur qui ne se soûtient pas par tout également, *il s'oublie quelquefois*. Et M. Despréaux parle ainsi de Xenophon & de Platon dans la Traduction de Longin : *Ces Heros de l'Antiquité sortis de l'école de Socrate, s'oublient quelquefois eux-mêmes, jusqu'à se laisser échaper dans leurs écrits des choses basses & puériles.*

## ALIE'NE.

ON dit *aliéner* & *aliéné*. *Cela luy aliéneroit les esprits de la province*, dit M. d'Ablancourt dans les Commentaires de Cesar. On peut dire, *les soldats furent aliénez du service par des discours seditieux*. Mais *aliéne* ne se dit point ; & ceux qui disent, *je n'en suis pas aliéne*, pour dire, *je ne suis pas éloigné de*

*cét avis, je ne m'oppose pas à cela,* parlent mal. *Aliéne* n'a aucun bon sens en nôtre langue. Les bons Ecrivains, je ne dis pas du dernier Regne, mais du Regne de Valois, n'ont point dit *aliéne.* Et si Joachim du Bellay l'a employé dans *l'Illustraction de la Langue Françoise,* en disant que *la vertu de l'Eloquence gist és mots propres, usitez, non aliénes du commun usage de parler*; Charles Fontaine n'a pas manqué de l'en reprendre dans son *Quintil*, qui est la Critique de *l'Illustration : Tu dis aliénes pour étranges, écorchant là & par tout ce pauvre Latin sans aucune pitié*, dit le Censeur. *Etranges* en cét endroit ne vaut gueres mieux maintenant, qu'*aliénes*; mais il valoit mieux alors. *Aliéne* n'a jamais rien valu nulle part; & c'est parler Latin en François, que de dire, *je n'en suis pas aliéne.* Aussi pour l'ordinaire ceux qui le disent, sçavent plus de Latin que de François.

## AFFECTIONNER.

IL faut prendre garde comment on se sert de ce mot. On dit fort

bien, *affectionner une affaire*, *c'est une affaire que j'affectionne*, pour dire, *à laquelle je m'interesse* ; *c'est une chose que je n'affectionne pas grandement*. Mais ce seroit mal parler, que de dire, *affectionner une personne*, sur tout quand elle est égale, ou qu'elle est au dessus de nous ; & le Surintendant Bullion ne parla pas juste, quand, ayant fait bastir une chapelle aux Cordeliers, il répondit aux Peres qui vinrent luy demander à quel Saint il vouloit qu'elle fût dédiée : *Helas, mes Peres, ils me sont tous indifferens ; je n'en affectionne aucun en particulier*. On pourroit dire peut-estre *affectionner*, d'un Prince à l'égard de son Sujet, & d'une personne de la premiére qualité a l'égard d'une personne de basse condition ; *le Roy affectionne un tel*.

Des personnes tres-polies disent, *affectionner*, en un autre sens ; elles disent, par exemple, *les faiseurs de comédies & de nouvelles historiques doivent affectionner les spectateurs & les lecteurs à leurs principaux personnages. Ie n'ay jamais veû une*

*nouvelle hiſtorique plus languiſſante & plus froide ; en la liſant , on ne prend parti pour perſonne ; l'Auteur n'affectionne à rien.*

On dit *s'affectionner à une choſe ; il s'affectionne à l'Eſtude ; il faut s'affectionner à ſon meſtier, pour y réüſſir.*

*Cét homme ſelon le cœur de Dieu, ne s'affectionne de la ſorte , qu'à ce qu'il reconnoiſſoit , par des lumiéres particuliéres du Ciel, eſtre fort à la gloire & à l'avantage de ſon Egliſe.*

L'Auteur des Réflexions ſur l'éloquence ſe ſert d'*affectionner* en un endroit où ce mot exprime bien. C'eſt en parlant des petits génies, *Leur defaut*, dit-il, *eſt un ſoin trop ſcrupuleux , & une diligence trop affectée à s'attacher plus qu'il ne faut à finir en particulier certains endroits de leurs diſcours auſquels ils s'affectionnent.*

Quoy, qu'on ne diſe pas *affectionner* d'égal à égal , ni encore moins d'un inferieur à l'égard de ſon ſuperieur , on ne laiſſe pas de dire *affectionné* en ces rencontres dans une ſignification paſſive. *Les Ecoſſois ſont*

*affectionnez à la France. Je n'ay jamais veû de serviteur plus affectionné à son maistre.* Mais dans les lettres, *affectionné serviteur* ne se dit qu'à l'égard des gens qui sont au dessous de la personne qui écrit ; & nous sçavons qu'un grand Ministre d'Espagne ayant reçeu une lettre d'un Prince de France, qui luy donnoit du *tres-affectionné*, ne pût s'empescher avec tout son phlegme de dechirer la lettre devant tout le monde, & de se plaindre hautement de l'incivilité du Prince. Le favori Espagnol fit voir par là qu'il entendoit le terme françois.

## TOUT.

T*Out* se prend quelquefois élegamment pour les personnes. Un de nos plus illustres Ecrivains dit dans ses Mémoires, en parlant des ezilez qui furent rappellez aprés la mort du Cardinal de Richelieu : *Presque tout ce qui avoit esté banni, revient.* M. Pelisson dit, au sujet de ce grand Ministere, dans l'Histoire de l'Academie Françoise: *Comme il estoit au lit, & que tout dormoit chez luy,*

Une autre personne, qui écrit si poliment, & qui a fait une si belle peinture de la fortune du Cardinal Mazarin, use de la même façon de parler dans la Conversation des souhaits. *Depuis les plus miserables esclaves, jusques aux plus grands Rois du monde, tout se plaint, tout murmure contre la fortune.*

L'Auteur de la Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg, se sert de ce terme, lors qu'il parle des Espagnols, qui ne pouvant plus soûtenir l'effort des François, se réfugiérent autour du Prince à la bataille de Rocroy : *Tout ce qui peut échaper de la fureur du Soldat, acourt en foule, pour luy demander la vie, & le regarde avec admiration.* Enfin l'Auteur de l'Arianisme dit aussi, en décrivant une Bataille : *Tout combatit, tout se mesla, tout fut confondu, sans qu'il y eust plus aucun ordre, ni distinction de corps.*

## DETAIL. DETAILS.

D*Etail* pour l'ordinaire n'a point de pluriel. On dit, *le détail*

*d'une affaire ; c'est un grand détail ; je n'entre point dans ce détail*. Il y a une occasion où *détail* se peut dire absolument ; & c'est quand il s'agit de plusieurs affaires. Quelqu'un me dit, par exemple, *avant que de vous dire le détail de l'affaire que je vous ay recommandée, il faut que je vous dise le détail d'une autre affaire*. Je luy réponds, *je n'ay que faire de tous ces détails*. Selon ce principe, on diroit bien peut-estre, *pour avoir une connoissance parfaite des Finances, il faut descendre dans mille détails*. Le plus seûr est de dire ; *dans le détail de mille choses*.

## ATTACHEMENT. ATTACHE.

Ces deux mots ne doivent pas estre toûjours confondus. On dit d'un Gentil-homme qui est au service d'un Prince, *son attachement est auprés d'un tel Prince ; l'attachement qu'il a auprés du Prince, est une veritable servitude*. On dit d'un homme amoureux ; *il a de l'attachement pour une telle personne ; il a un grand attachement pour elle*, ou sans

régime, *il a un attachement*; *il a un grand attachement*. De sorte qu'*attachement* avec *auprés* ne marque qu'un simple engagement au service de quelqu'un. *Attachement* avec *pour* marque une grande passion, ou un grand zele. Car on pourroit dire d'un courtisan fort affectionné à son Prince, *l'attachement qu'il a pour son Prince, luy fait negliger ses propres interests*. Et M. Fléchier dit dans l'Oraison funébre de M. la Duchesse de Montausier: *Il n'y eût jamais d'attachement plus fort que celuy qu'elle eût pour ce Prince*; c'est de M. le Dauphin dont il parle. *Attache* ne viendroit pas trop bien en tous ces endroits; & ce seroit assez mal dit, ce me semble, *son attache est auprés d'un tel Prince*; *il a de l'attache pour une telle personne*, &c. On dit bien, *joüer avec attache*; *c'est un homme qui joüe avec attache*, pour dire, *qui a de l'ardeur au jeu, & qui s'y applique beaucoup*. *Attachement* ne seroit pas si propre en ce lieu-là.

Il y a des endroits où *attachement*

& attache se disent presque indifferemment ; & nous en avons des exemples dans nos bons Auteurs.

Orais. fun. de la Reine d'Angleterre. *Que diray-je de son attachement immuable à la Religion de ses ancestres ?*

Homelies de S. Chrysostome sur S. Matthieu. *Supposons qu'un homme vive chrêtiennement avec sa femme & ses enfans; qu'il soit riche ; qu'il ait beaucoup d'amis & beaucoup de charges ; qu'il soit élevé en honneur, & que néanmoins il ait sans comparaison plus d'attache à Dieu & à sa Loy sainte, qu'à tous ces avantages exterieurs.*

Vie de S. Borgia. *Une Dame de la première qualité, qui estoit celle de la Cour qui paroissoit avoir le plus d'attachement au monde.*

Homelies de S. Chrysostome sur S. Matthieu. *C'est l'attache à ces vanitez, qui vous rend aujourd'huy si froides à faire l'aumosne. Cette étrange attache qu'il avoit à ses richesses.*

Oraison funébre de M. la Duchesse *Cette émotion dont je parle, n'estoit pas une foiblesse d'esprit ; c'estoit un zele de penitence : ce n'estoit pas une marque d'attachement à la vie ; c'estoit le regret d'avoir eû sujet de s'y attacher.*

*Comme il n'avoit point d'attache à*

*la vie, il ne craignoit point de mourir.*

*Dans cét attachement à l'étude, & dans cette assiduité au cabinet, qui sont si necessaires pour se remplir l'esprit des connoissances propres à l'Eloquence, il est bon de puiser dans les sources.*

Le Traducteur de l'Imitation de JESUS-CHRIST, & l'Auteur des Essais de Morales disent, *attaché à son sentiment, à son sens.* Mais cette phrase ne plaist pas trop à un de nos Maistres.

*de ...on-cau-sier.* *Vie du B. Stanislas Kostka.* *Reflexions sur l'Eloquence.*

On dit au pluriel, *les attachemens de la terre, les attachemens du monde.*

*La Providence,* dit M. de Condom, en parlant de la Reine d'Angleterre, *a voulu qu'elle survêquist à ses grandeurs, afin qu'elle pût survivre aux attachemens de la terre,* &c. Et M. Regnier dit dans la Pratique de la perfection Chrêtienne: *Tout cecy doit servir à nous donner une si haute idée des choses spirituelles, qu'oubliant, & méprisant tous les attachemens & les varitez du monde, nous disions avec le Prince des Apost.* &c.

M. Corneille avoit dit auparavant dans son Polieucte.

*Honteux attachemens de la chair & du monde.*

*Attaches* se peut dire à peu prés dans le même sens, & de la même maniére. Et le nouveau Traducteur de Rodriguez, que je viens de citer, dit au même Chapitre où il se sert d'*attachemens*: *Quand on a une fois goûté ce que c'est que Dieu & les choses spirituelles, tout ce qui se ressent des attaches & de la contagion de la chair & du sang, paroit insipide.*

L'Auteur de l'Education d'un Prince dit aussi: *Toutes les amitiez humaines seront aneanties par la mort, & nous entrerons tous dans une solitude éternelle, où toutes nos attaches seront rompuës.*

Il faut remarquer enfin que quand *attachement* se dit des choses, il régit d'ordinaire le datif comme *attache*; *attachement à la vie*; *attachement aux richesses.* Au contraire, quand il se dit des personnes, il régit d'ordinaire l'accusatif avec une préposition; comme j'ay dit au commencement de cette Remarque; *Son attachement auprés du Prince*; *l'attachement qui a pour elle.*

On ne laisse pas quelquefois, quand il s'agit de la chose, de mettre l'accusatif avec *pour* aprés *attachement* & *attache*, comme s'il s'agissoit de la personne. Mais cela ne se fait gueres que quand on joint *attachement* & *attache* avec un mot qui demande ce régime. En voicy des exemples. *L'attachement & l'indifférence pour la vie, sont des gousts de l'amour propre*, dit M. de la Rochefoucault dans ses Réflexions morales. *Considerez qu'elle est l'ardeur & l'attache qu'un marchand a pour le gain*, dit M. Regnier dans la Pratique de la Perfection Chrêtienne. *Indifference & ardeur*, qui veulent aprés eux l'accusatif avec *pour*, entraisnent *attachement* & *attache* dans le même regime, pour rendre la construction réguliére.

Néanmoins un bon Auteur a écrit: *Quiconque est ennemi de l'éclat, n'a pas un fort grand attachement pour les richesses.* Mais peut-estre qu'*attachement aux richesses* seroit plus exact; peut-estre aussi, qu'*attachement pour les richesses* dit quelque autre

chose qu'*attachement aux richesses*. L'un ne signifie-t-il point la passion qu'on a d'aquerir des richesses, & l'autre la passion avec laquelle on aime des richesses déja aquises ? Je laisse à juger aux personnes intelligentes, si cette distinction n'est point trop subtile.

## ECLAIRCIR. ECLAIRcissement.

Eclaircir se dit dans le propre & dans le figuré. *Le Soleil a eclaircir le broüillard*; *l'air est éclaircir*; *une eau qui éclaircit la veüe*; *éclaircir une question : je n'ay pû encore éclaircir cela*, *m'éclaircir de cela*. Mais *eclaircissement* ne se dit que dans le figuré; *cét un homme à éclaircissemens*, en parlant d'un homme d'épée qui est querelleux ; *je veux avoir un éclaircissement avec vous*, c'est à dire, *m'expliquer avec vous*; *j'ay une difficulté dont il faut que je demande l'éclaircissement* : & qui diroit ; *l'eclaircissement de l'air* ; *l'éclaircissement des Broüillards*, *ou des nuages*, comme le dit un de nos plus célébres Ecrivains, ne parleroit pas

François. Il n'y a rien à quoy il faille plus prendre garde, quand on veut bien parler, & bien écrire, qu'à distinguer ce qui se dit dans le figuré & dans le propre; & la pluspart des fautes qui se font en parlant, ou en écrivant, vivement de ce qu'on ne démesle pas assez ces deux choses.

## FINESSE.

ON a dit dans les Entretiens d'Ariste & d'Eugene, qu'il sembloit que ce mot au pluriel n'eût que son ancienne signification; *de méchantes finesses; toutes ses finesses ont esté découvertes.* Mais on a remarqué depuis qu'il se dit au pluriel dans sa signification nouvelle; *les finesses de l'art; il sçait toutes les finesses de la langue.* L'Auteur du Discours sur les œuvres de M. Sarasin, dit de M. de Voiture; *Il se souvenoit de la liberté de nostre ancienne poësie; il avoit devant les yeux celle de quelques Italiens, & les finesses des plus polis auteurs de Rome & de Grece.*

Le Traducteur de Longin dit de

Longin même dans sa Préface : *En traitant des beautez de l'élocution, il a employé toutes les finesses de l'élocution*. Et en cela nous ressemblons aux Espagnols, qui ont leurs *finezas*, pour exprimer ce qu'il y a de plus parfait & de plus excellent dans une chose. *Prodigio y finezas del amor de Dios* ; c'est le titre d'un des ouvrages d'Eusebe Nieremberg, si renommé dans l'Espagne pour sa pieté & pour sa doctrine.

## GROSSIE'RETE'.

CE mot se dit depuis quelque temps dans le figuré, & est opposé à *politesse* ; *la grossiéreté du langage, de l'esprit, des mœurs, la grossiéreté d'un peuple*. Il ne se dit point dans le propre, non plus que *politesse* ; & comme ce seroit mal parler, que de dire, *la politesse du marbre, la politesse des perles*, quoy-qu'on dise, *un marbre poli, des perles polies* : ce ne seroit pas bien parler, que de dire, *la grossiéreté de l'air ; la grossiéreté d'une étoffe*,

quoy qu'on dise, *un air grossier*, *une étoffe grossière*. Au reste, bien que *grossiéreté* se dise, il ne se dit pas aussi communément que *politesse*; mais il plaist à des personnes si habiles, qu'on peut juger qu'il plaira bien-tost à tout le monde. Le sçavant homme qui a rempli la place de M. de Gomberville dans l'Académie, usa de ce mot dans le Discours qu'il y fit, lors qu'il fut receû: *J'ay droit maintenant*, dit-il, *à cette loüange qui vous est si legitimement deûë, de vous estre assujeti l'usage, cét injuste tyran des langues; d'avoir purgé la nostre de la grossiéreté & de la rudesse des siécles passez.*

Un de nos bons Ecrivains s'en estoit servi avant luy dans la Vie de S. François de Borgia: *Il proportionoit ses instructions à la capacité de ses Auditeurs; & ne se rebutant jamais de la grossiéreté des uns, ni de la legereté des autres, il ne se lassoit point de leur répeter les veritez éternelles.*

L'Auteur des Réflexions morales avoit dit encore auparavant, en par-

lant de l'amour propre, & des tenébres qui le cachent à luy-même : *De là viennent ses erreurs, ses ignorances, ses grossiéretez, & ses niaiseries sur son sujet.*

## DEMANDER EXCUSE.

C'Est grand pitié que cette sotte phrase ait tant de cours dans le petit peuple, & qu'elle se soit communiquée par contagion à quelques femmes du monde, qui d'ailleurs ont de la politesse & du sens. Les honnestes gens de la Cour, & toutes les personnes sçavantes en la Langue ne la peuvent du tout souffrir. *Demander excuse* est un vray galimatias, qui choque également & l'usage & la raison. Nous ne demandons à un autre, dans les regles de la grammaire, que ce qu'il peut nous accorder. On dit, *je vous demande pardon*; parce que celuy à qui je parle peut me répondre, *je vous accorde le pardon que vous me demandez*. Selon ce principe, on ne peut pas dire, *je vous demande excuse*; parce que celuy à qui je parle ne peut pas me répondre, *je*

*vous l'accorde* ; *accorder une excuse* estant barbare, & ne signifiant rien en nostre Langue. On dit bien, *faire excuse recevoir des excuses* : ainsi quand j'ay commis une faute envers quelqu'un, ou contre la civilité, ou contre la discretion, je luy fais excuse de mon procedé peu honneste, & peu discret; & quand il est content de ma satisfaction, il reçoit mon excuse ; mais il ne m'accorde point excuse. Il faut donc dire toûjours, *je vous demande pardon*, ou *je vous prie de m'excuser* ; & toutes les personnes raisonnables parlent de la sorte.

Il n'y a qu'une occasion, où je craindrois que cette méchante phrase ne fust employée ; c'est dans les accommodemens, où l'on cherche des termes foibles, pour sauver un peu l'honneur de celuy qui fait satisfaction ; & ce qui rend ma crainte juste, c'est que la chose est déja arrivée dans un sujet remarquable.

Il y a trois ou quatre ans que le Prince Lokovvis eût à Vienne avec M. le Chevalier de Grémonville un

démeſlé qui éclata fort : on travailla à leur accommodement ; & comme le Prince avoit tort, il fut condamné à faire ſatisfaction au Chevalier. Il y conſentit, mais il ne pût ſe résoudre à luy demander pardon. Le temperament que l'on trouva, fut qu'il luy *demanderoit excuſe* ; & en effet il luy *demanda excuſe*. Je pardonne à un Alleman, *demander excuſe*, & je le pardonnerois de bon cœur à tous les Eſtrangers ; mais je ne puis le pardonner aux François, & ſur tout aux Pariſiens, qui devroient mieux parler que les autres. Si cependant on veut ſe ſervir de cette ridicule phraſe dans les accommodemens, par une delicateſſe & une fierté encore plus ridicule ; qu'on s'en ſerve, à la bonne heure : mais qu'on ne l'employe jamais dans un diſcours ordinaire, où, *je vous demande pardon*, eſt ſans conſequence.

Car enfin il n'y a que les bourgeois & la populace, qui diſent *je vous demande excuſe* ; & celuy qui s'eſt meſlé de donner des regles de la

Civilité comme elle ſe pratique en France parmi les honneſtes gens, ne ſçait pas trop ce qu'il dit dans le chapitre de l'Audience d'un Grand, en diſant que *ſi la neceſſité nous obligeoit de le contredire, il ne le faut faire qu'aprés luy en avoir demandé excuſe.* La belle civilité Françoiſe, *de ne contredire qu'aprés avoir demandé excuſe !* C'eſt parmi les honneſtes gens de la ruë Saint Denys que cette civilité ſe pratique ; & c'eſt là ſans doute que ce maiſtre des bienſéances a appris un ſi beau précepte : car s'il avoit conſulté les honneſtes gens qui ſçavent vivre, & qui parlent poliment ; s'il ſçavoit vivre, ou s'il parloit poliment luy-même, il ne ſe ſeroit jamais aviſé d'inſtruire de la ſorte ceux qui approchent les perſonnes de qualité. Ce ſeul article du livre de la *Civilité* me rend ſuſpect tout le reſte. Néanmoins il faut avoüer que ce livre n'eſt pas mauvais pour tous les peuples du Nort ; il leur apprendra du moins à connoiſtre les bons morceaux, & à manger proprement : mais il eſt tout

propre à gaster les provinciaux & les campagnards. Ils n'ont qu'à étudier le chapitre des complimens, pour estre des provinciaux & des campagnards achevez. Car ce nouveau maistre enseigne la methode de faire des complimens en toutes rencontres ; & il ne luy reste plus qu'à donner des regles pour rire à propos.

Au reste, la conversation du jeune Cavalier & de la Demoiselle qui peint dans son cabinet, est une chose admirable, & l'Auteur a raison de la proposer pour modele. Je crains seulement que ce modele ne soit au dessus de l'imitation, comme ces originaux dont on ne peut faire que des copies imparfaite. *Ce respect qu'on doit au temple des muses ; ce temple qu'on a peur de profaner ; ces muses qui estoient neuf, quoy-que la Demoiselle soit toute seule ; cette Demoiselle, qui, toute seule, les vaut toutes neufs qui en sçait plus que toutes ces neuf sçavantes ensemble*, & cent autres choses de cette force, m'ont fait croire d'abord que c'étoit un extrait du *Secretaire de la Cour*, ou des *Com-*

*plimens de la Langue Françoise.* Mais on m'a asseûré que ce n'estoit ni le même tour, ni les mêmes termes ; & qu'il n'y avoit que les pensées qui fussent semblables. Aprés tout, je ne croy pas que l'Auteur de la *Civilité* ait volé Nerveze, ou la Serre. Il arrive tous les jours que deux Ecrivains se rencontrent ; & quand on a le même caractere d'esprit, on pense d'ordinaire les mêmes choses.

## DESAGREMENT.

CE mot est nouveau, & commence à s'établir ; *elle a un grand desagrément en toute sa personne. Desagreable* & *desagréer* servent à l'adoucir. On dit aussi, *ce fut un grand desagrément pour moy*, en parlant de quelque chose qui a choqué ; mais cette façon de parler semble a quelques-uns un peu prétieuse, & je croy que pour s'en servir communément, il faut attendre qu'elle soit plus autorisée.

L'Auteur de l'Education d'un Prince écrit néanmoins à peu prés

dans le même ſens : *Il a raiſon, humainement parlant, d'eſtre fort offenſé de ce procedé ; humainement parlant on ne ſçauroit trouver à redire à ſon reſſentiment ; humainement parlant c'eſt un grand deſagrément que cela.*

## COURTOIS. COURTOISIE.

CEs mots commencent à vieillir, & ne ſont plus de bel uſage. Nous diſons, *civil, honneſte* ; *civilité, honneſteté.*

M. de Balzac ſe ſert de *courtois* & de *courtoiſie. L'un eſt le plus courtois & le plus civil de tous les hommes. Apres cela, meſlons la courtoiſie avec la guere. Ne ſçachant plus que faire, il s'adreſſe aux Graces, qui ſont les Déeſſes des courtoiſies.*

M. Coſtar aime *courtoiſie* ſur tout, & l'emploie ſouvent. *La courtoiſie, quand elle eſt extréme comme la vôtre, releve le prix de tous les devoirs qu'on luy rend. Je me ſuis ſouvenus de ce qu'il vous plût de me dire il y a quelques années, que lors que vous ſeriez en dignité, vous redoubleriez vôtre courtoiſie*, &c. Si

Si l'un & l'autre écrivoient presentement, ils ne diroient ni *courtois*, ni *courtoisie*; & je m'étonne qu'un excellent Historien ait dit depuis peu, que le Connestable de Bourbon étoit *courtois*, & que François Premier fut charmé de la *courtoisie* du Pape. Je ne pense pas aussi qu'il faille l'imiter; il seroit plus aisé de le faire en cela, que dans le reste, où il est presque inimitable.

## AIMER MIEUX, aimer plus.

CEs deux locutions se confondent quelquefois. Il y en a qui disent, *c'est l'homme du monde que j'aime le mieux*, au lieu de dire, *pour qui j'ay le plus d'amitié*, *que j'aime le plus*. A mon avis, c'est ainsi qu'il faut parler; *aimer mieux* se dit en un autre sens. C'est le *malo* des Latins. *J'aime mieux me taire, que de parler mal-à-propos*, *j'aime mieux une fortune basse & tranquille, qu'une fortune élevée & tumultueuse. Aimer mieux* se joint ou avec un verbe, ou avec une chose que l'on préfere à une autre;

mais non pas avec une personne, quand il s'agit d'amitié. Je dis quand il s'agit d'amitié, car il s'agit d'une préference, dont l'amitié n'est point la cause, on le joint bien avec une personne. Par exemple, *j'aime mieux un valet malfait & sage, qu'un valet bienfait & fripon; de ces deux livres, lequel aimez-vous le mieux? de tous nos Ecrivains, c'est celuy que j'aime le mieux.* Car ce n'est pas à dire, *j'ay plus d'amitié pour l'un que pour l'autre*, mais *je préfere l'un à l'autre; l'un m'accommode mieux que l'autre; c'est celuy qui me plaist davantage.*

*De la précellence du langage François.* Les Italiens disent *io amo meglio* dans le même sens. Aussi ont-ils pris de nous cette phrase, selon la remarque de Henri Estienne; & le Cardinal Bembo, qui la met au nombre des locutions dérivées du François, l'explique par *io voglio più tosto*: ce qui marque de la préference, & non pas de l'amitié.

On dit à la verité, *je l'aime bien*; mais *bien* en cét endroit signifie *beaucoup*: & quand *bien* signifie

*beaucoup plus* eſt le compatif qui y répond, & non pas *mieux*.

Cependant M. de la Chambre écrit dans le diſcours de l'amitié des animaux : *Tout le monde ſçait l'amour que le ſinge a pour ſes petits ; car elle a paſſé en proverbe, pour marquer ceux qui perdent leurs enfans à force de les careſſer. Il eſt vray que de deux qu'elle fait à chaque fois, il y en a toûjours un qu'elle aime le mieux, parce que ſon amour eſt trop violente, pour eſtre également partagée à tous les deux.*

L'Auteur d'un des plus polis Ouvrages de noſtre Langue dit auſſi : *La ſurpriſe de trouver l'homme du monde qu'il aimoit le mieux, le mit hors d'eſtat de pouvoir parler.*

Il falloit dire, ce me ſemble, *il y en a toûjours un qu'elle aime le plus ; l'homme du monde qu'il aimoit le plus.* Et pour marque que *mieux* n'eſt pas en ſa place, c'eſt qu'on ne diroit pas, *c'eſt l'homme du monde qu'il a le mieux aimé ; c'eſt l'homme du monde qui en eſt le mieux aimé.* Il faut dire aſſeûrément, *c'eſt l'hom-*

*me du monde qu'il a le plus aimé ; c'est l'homme du monde qui en est le plus aimé.*

## FIER.

Le mot de *fier* est tout François en sa signification fine ; & les mots qui luy sont semblables dans les autres Langues, n'expriment point ce que nous entendons par *une mine fière, une beauté fière. Ferus* & *ferox* ne répondent point à *fier*. Il y a bien de la difference entre *fier* & *sauvage, farouche, feroce, barbare, cruel*. Il y en a même entre *fier*, & *généreux* ou *hardi*, que *ferox* signifie quelquefois, selon ces vers des deux meilleurs Poëtes du siécle d'Auguste.

*Non vivida bello*
*Dextra viris, animusque ferox, patiensque pericli.*
*Nec imbellem feroces*
*Progenerant aquilæ columbam.*

Le *fiero* des Italiens & le *feroz* des Espagnols ont diverses significations. Outre qu'ils signifient l'un & l'autre le *ferus* des Latins, le fe-

cond ſignifie, *arrogant*, *hautain*; mais ils n'ont point la ſignification du *fier* des François. Car enfin *fier* dans le ſens que luy donnent les gens polis, n'a rien de choquant, & eſt plûtoſt une loüange qu'une injure. Il ſignifie quelque choſe de délicat & de vertueux : s'il y entre de l'horgueil, de l'audace, de l'air galant; c'eſt un noble orgueil, c'eſt une audace meſlée de pudeur, c'eſt un air galant honneſte. La *fierté* dont nous parlons eſt toûjours accompagnée de la belle gloire, & n'eſt oppoſée ni à la douceur, ni à la modeſtie. Une même perſonne ne peut eſtre douce & *fiére* tout enſemble, & avoir dans la phyſionomie je ne ſçay quoy de *fier* & de modeſte. En un mot, ce que nous entendons finement par *fierté*, eſt bien éloigné de ce que les Latins entendent par *feritas*, les Italiens par *fierezza*, les Eſpagnols par *ferocidad*; & de ce que nous entendons nous-mémes par *ferocité*, quand nous diſons que *la ferocité naturelle fait moins de cruels que l'amour propre*. *Reflexions morales.*

*Fierté*, quand il se dit d'une femme, signifie tout seul le *grata protervitas* d'Horace, avec cette difference, qu'il emporte toûjours vertu. Il signifie aussi ces manieres dédaigneuses, mais nobles & engageantes, que le Tasse donne à la sage Sophronie.

*Con isc̈hive maniere e generose*;

Il signifie encore cét orgueil qui plaist, & cette sévérité charmante que le même Poëte fait entrer dans le portrait de la généreuse Clorinde:

*Armò d'orgoglio il volto, e si compiacque*
*Rigido farlo, e pur rigido piacque.*

Car les Italiens ont besoin de plusieurs mots, pour exprimer ce que nous disons en un seul.

Quand *fierté* se dit d'un homme, il signifie particuliérément, hauteur d'ame, passion pour la gloire, délicatesse d'honneur, je ne sçay quoy de grand & de vif dans les sentimens & dans l'air, qu'on ne sçauroit bien exprimer que par le mot même de *fierté*.

On y ajouste quelquefois une épi-

there, pour marquer davantage ce qu'on veut dire,& rendre le mot plus fort. Ainſi M. de la Chambre dit dans les Caracteres de la Hardieſſe, *que toutes les autres paſſions corrompent cette beauté maſle que l'homme doit naturellement avoir : que la ſeule hardieſſe luy donne cét air majeſtueux, cette agreable fierté, & ce bel orgueil, qui conviennent à ſa nature & à ſon ſexe.*

L'Auteur de l'Ode à Achante, dit, en parlant du Roy, à Achante même, qui écrit l'hiſtoire de ce grand Prince.

*Mais cõment pourrez-vous jamais*
*Avec d'aſſez fidelles traits*
*Peindre ſa ſageſſe admirable.*
*Sa valeur, ſa noble fierté?*

Et l'Auteur de l'Arianiſme dit, en parlant du Roy de Huns : *Mettant l'épée à la main, & la montrant à ſon armée d'un certain air de fierté meſlé d'allegreſſe ; puis regardant les ennemis avec un ſoûrire mépriſant, qui faiſoit comprendre qu'il ſe tenoit fort aſſeûré de la victoire, il fit ſonner la charge.* Voilà en petit le portrait d'un homme *fier* pour le regard

de la guerre. Car il est des *fiertez*, comme de heros, de plus d'une espece, & de plus d'une maniére.

Au reste, quelque beau sens qu'aît *fierté* tout seul, ou avec une belle épithete ; il en a un mauvais, dés qu'on y ajoûte une épithete maligne, *elle a une sotte fierté, c'est une fierté ridicule.*

*Oraison funébre de Madame la Duchesse de Mõtausier.*

Il se prend même en mauvaise part dans sa signification commune, aussi bien que *fier*, & signifie proprement *orgueïl. Cette gloire, qui donne ordinairement de l'orgueïl & de la fierté, ne luy donna que des sentimens modestes.*

On dit, *il n'y a rien de plus opposé à l'humilité de l'Evangile, que la fierté de la philosophie* ; *un homme fier de sa noblesse, de sa faveur* ; *les vertus payennes estoient des vertus fiéres.* Mais il ne signifie que cela ; au lieu que *fiero* ou *fero* Italien signifie, *cruel*, *farouche*, *barbare.* Il se dit même des scelerats & des impies, comme il paroist dans le caractere d'Argant, un des heros Sarasins de la Jerusalem délivrée ?

*Impatiente, ineſſorabil, fero*
*D'ogni dio ſprezzator, e che ripone*
*Ne la ſpada, ſua legge e ſua ragione.*

*Fierté* ſe dit élegamment dans le figuré à l'égard de l'éloquence & du ſtile. *Nous devons, autant qu'il nous eſt poſſible, nourrir noſtre eſprit au grand, & le tenir toûjours plein, pour ainſi dire, d'une certaine fierté noble & généreuſe.* *Traité du ſublime.*

*Fier* & *fierté* ſont auſſi des mots de peinture. *Des couleurs fiéres, des figures fiéres.* *Art de la Peinture.*

M. Peliſſon dit de Jules Romain, *toutes ſes figures eſtoient fieres & hardies.* Et M. Felibien, qui eſt ſi entendu dans la Peinture, dit d'un Crucifix du Cavallini, qui eſt dans l'Egliſe de Saint Paul hors de Rome: *La teſte du Chriſt eſt tournée d'une certaine maniere fiére.* Il dit, en parlant des tableaux qui ont un beau coloris, *cette force, cette douceur,* &c. *Diſcours ſur les Oeuvres de M. Saraſin. Entretiens ſur les vies & ſur les ouvrages des Peintres.*

## SYSTEME.

IL y a quelques années que ce mot n'étoit connu en nôtre langue que

des philosophes & des mathematiciens ; c'estoit un mot d'art en quelque sorte, *le systeme du monde, le systeme de Copernic.* Depuis que M. de la Chambre a fait le *systeme de l'ame*, on s'est accoûtumé à ce mot ; & comme il signifie proprement *constitution & situation*, on s'en est servi dans le figuré, pour exprimer bien des choses.

Un de nos bons Ecrivains dit dans les Réflexions sur la Poëtique d'Aristote : *Voilà en abregé le dessein de la tragédie, selon le systeme d'Aristote ; nostre nation, qui est naturellement galante, a esté obligée, par la necessité de son caractere, à se faire un systeme nouveau de tragédie.* Il y en a qui disent, *le systeme de la Cour, le systeme des affaires d'Allemagne* : mais cela n'est pas encore bien étably ; & je connois des gens habiles en nostre Langue, qui ne peuvent souffrir ces expressions.

## S'ETOURDIR.

Cette locution est élegante en un certain sens, mais il faut s'en

servir à propos. Elle signifie, *s'oster le sentiment d'une chose, & se tromper en quelque façon soy-même* : & des Auteurs delicats disent dans ce même sens : *Pourveû qu'on s'étourdisse bien sur tout ce qui fait de la peine, & qu'on ne songe a l'avenir, que pour mieux profiter du present ; pourveû enfin qu'on ait réduit sa raison à ne raisonner plus sur les choses que Dieu n'a pas voulu soûmettre au raisonnement ; c'est tout ce qu'on peut souhaiter.* *Oeuvres mêlées de M. D.****

*Regardez un peu ce faux brave* (c'est de Seneque dont il s'agit, & de Senéque mourant) *vous verrez qu'en faisant de beaux raisonnemens sur l'immortalité de l'ame, il cherche à s'étourdir sur la crainte de la mort.* *Discours sur les Réflexions morales.*

*La grandeur & la gloire ? Pouvons-nous encore entendre ces noms dans ce triomphe de la mort ? Non, je ne puis plus soûtenir ces grandes paroles, par lesquelles l'arrogance humaine tâche de s'etourdir elle-même, pour ne pas appercevoir son néant.* *Oraison funébre de Madame la Duchesse d'Orleans.*

On diroit bien des libertins, qui ont le cœur plus déreglé que l'esprit, & qui, pour joüir tranquille-

ment des plaiſirs de la vie, voudroient bien ſe perſuader, contre leurs propres lumiéres, qu'il n'y a rien à craindre pour eux aprés la mort : *Ils ſont ce qu'ils peuvent, pour s'étourdir là-deſſus.*

Cependant un de nos maiſtres n'aime point cette façon de parler, & ſoûtient que *s'étourdir* poûr *s'oſter le ſentiment*, eſt barbare. Aprés tout, quelque barbare que cela luy ſemble, cela ſe dit par des perſonnes tres-intelligentes ; & c'eſt aſſez, pour rendre peu à peu françoiſe, la plus barbare expreſſion du monde.

## CONSTRVCTION irréguliére.

EXemple. *La conduite & la fortune avec laquelle vous avez ſauvé la noſtre :* cela n'eſt pas juſte ; & M. de Voiture, en écrivant de la ſorte au Cardinal de la Valette, a plus conſideré la penſée, que la régularité de la conſtruction. La *nôtre* ne ſe rapporte qu'à *fortune* ; & cependant, dans la derniére exactitude, quand deux mots ſont enſemble, & qu'il ſuit quelque choſe qui en dé-

pend,il faut que ce qui ſuit ſe rapporte à l'un & à l'autre. Le même Auteur dit ailleurs : *Ie ne croiray pas qu'elle m'aime tant qu'elle dit, ni que j'aye beaucoup de part en ſes priéres, ſi je continuë à avoir ſi peu de ſanté, & ſi peu de fortune. C'en eſt une au reſte pour moy plus grande que je ne ſçaurois jamais eſperer*, &c. Outre que *c'en eſt une*, ne ſe rapporte pas à *ſanté*, qui eſt joint avec *fortune*, il vient aprés un point, qui a terminé le ſens; & je ne ſçay s'il eſt permis d'en uſer de la ſorte. Je ſçay bien que de bons Auteurs n'en font nul ſcrupule, & entre autres M. Coſtar. Il dit dans ſes Lettres : *Vous poſſedez en perfection tout ce qu'il y a de plus fin, de plus ingénieux, & de plus ſubtil, dans cette belle, & agréable ſcience; & vous y avez découvert de certains ſecrets, qui s'eſtoient cachez à Senéque, & que nous chercherions inutilement dans ſes livres des bienfaits. Les voſtres, Monſeigneur, n'ont pas attendu mes priéres.*

*C'eſt dans cette aſſeurance que la meilleure, & la plus ſaine partie de ce royaume, qui ne diſtingue point vos diſgraces d'avec*

*les siennes, trouve aujourd'huy quelque soulagement à son déplaisir. Le mien ne finira point*, &c.

*Si les biens veritables me manquent, je me satisferay des imaginaires, & considereray que les riches ne jouïssent gueres plus parfaitement de leurs richesses & de leurs tresors. Vous en estes un pour moy, je vous le proteste.* Il me semble que quand la periode est finie, le point qui la termine, détache ce qui suit de ce qui précede : c'est une affaire faite, & il ne faut plus y revenir. Il falloit répeter *bienfaits, déplaisir, tresor*, ou plûtost prendre un autre tour, pour écrire réguliérement.

## EN, DANS.

CEs deux prépositions ont tant de rapport & de ressemblance, qu'il est assez difficile de dire précisément quand il faut mettre l'une plûtost que l'autre. Voicy ce que j'ay démeslé, aprés y avoir pensé avec un peu d'attention. On met toûjours *en* devant les noms de royaumes & de provinces qui n'ont

point d'article, *en France*, *en Espagne*, *en Normandie*, *en Gascogne*. On met toûjours *dans*, quand ces noms ont un article, *dans la France*, *dans l'Espagne*, *dans la Normandie*, *dans la Gascogne*.

On met toûjours *dans* aux autres noms, quand le nom est masculin, qu'il a son article, & que son article ne se mange point, *dans le repos*, *dans le mouvement*, *dans le miserable estat où je suis*. On ne dit jamais, *en le repos*, *en le mouvement*, *en le miserable estat*.

J'ay dit quand le nom est masculin; car s'il est feminin, on peut mettre absolument *en* & *dans*, quoy-que *dans* soit meilleur d'ordinaire, *dans la misere où je suis*, *en la misere où je suis*; *dans la belle humeur où vous estes*; *en la belle humeur où vous estes*; *dans la fleur de l'âge*, *en la fleur de l'âge*.

J'ay dit quand l'article ne se mange point; car s'il se fait une elision, quoy-que le nom & l'article soient masculins, on dit *en* & *dans*, *l'estat où je suis réduit*, *en l'estat où je suis*

*réduit ; il m'est venu en l'esprit, il m'est venu dans l'esprit ; dans l'horrible embarras où je me trouve, en l'horrible embarras où je me trouve.* On dit cependant toûjours, *il est allé en l'autre monde*, pour dire qu'il est mort ; & ce seroit mal dit, *il est allé dans l'autre monde*, quoy-qu'on dise également, *nos bonnes œuvres nous suivent en l'autre monde, & dans l'autre monde.* Si par *l'autre monde* on entendoit la partie du monde nouvellement découverte, & ce que nous appellons *le nouveau monde* on diroit bien, *il est allé dans l'autre monde* : mais d'ordinaire on n'entend que l'autre vie, par *l'autre monde* ; & quand on parle des Indes, il faut dire, *le nouveau monde*, & non pas *l'autre monde.* L'usage a attaché cette expression à l'autre vie ; *des gens de l'autre monde ; c'est une grande folie que de ne point penser à l'autre monde.*

Au reste, si l'élision fait dire *en* & *dans* aux masculins, elle le fera dire à plus forte raison aux feminins, qui sans élision reçoivent *en* &

*dans ; dans l'extrémité où je suis , en l'extrémité où je suis ; dans l'humeur où il est , en l'humeur où il est.*

On met *en* & *dans* avec *tout* , soit qu'il y ait un article , soit qu'il n'y en ait point, *dans tous les lieux , dans tous les temps ; en tous les lieux , en tous les temps , en tout temps , en tout païs ; dans tout temps, dans tout païs, en toutes sortes de rencontres.*

On met aussi *en* & *dans* devant les abjectifs de nombre , & devant ceux qui y ont rapport , comme *plusieurs , divers , chaque , quelque* , &c. *J'ay leû cela en un bon livre, dans un bon livre ; en mille occasions , dans mille occasions ; en plusieurs endroits, dans plusieurs endroits ; en chaque âge, dans chaque âge , en quelque erreur que vous soyez , dans quelque erreur que vous soyez.*

Comme *des* & *de* est le pluriel d'*un* en nostre Langue , *un livre , des livres , de beaux livres* ; on met *en* & *dans* devant *des* & *de* , comme devant *un* ; *en des livres anciens , dans des livres anciens;en de si beaux lieux, dans de si beaux lieux.* Il faut cependant remarquer une chose,que quand

on joint les adjectifs de nombre avec les noms de temps, comme sont *heure*, *jour*, *mois*, *année*, &c. on doit toûjours se servir d'*en*, quand on veut marquer le temps qui s'emploie à une chose. Par exemple, *j'ay leû ce livre en une heure*; & il y a des endroits où *dans* feroit un faux sens. Par exemple, si je disois, *je feray mon voyage dans dix jours*, pour dire que je n'y emploiray que dix jours, je parlerois mal, & ne me ferois pas entendre; car *dans dix jours* signifie que je feray mon voyage aprés que dix jours auront passez. Aussi les personnes qui parlent juste, ne disent jamais l'un pour l'autre, pas même en poësie; & cette illustre Fille, qui avoit tant d'esprit & tant de vertu, qui entendoit plusieurs Langues & qui sçavoit si bien la nostre, n'a pas manqué de dire dans l'Ode qu'elle a composée sur les Conquestes du Roy, & où elle fait parler M. le Dauphin d'une maniére digne de ce jeune Prince.

*Déja cent places de marque,*
*Au seul nom de ce Monarque,*

*A sa clemence ont recours ;*
*Et mille guerriers illustres,*
*N'avoient pû faire en dix lustres,*
*Ce qu'il a fait en dix Iours.*

On peut mettre *en* & *dans* devant les pronoms démonstratifs, ou personnels, comme *ce*, *cét*, *celuy*, *soy*, *nous*, &c. ou derivez, comme *son*, *nos*, *nostre*, *quel*, *quelque*, *tel*, &c. Il ne faut qu'ouvrir les livres, pour trouver des exemples de tout cela en prose & en vers. Il y a pourtant des endroits où l'un est mieux que l'autre, mais il est difficile de les marquer tous, & l'usage seul peut apprendre ces distinctions délicates. Il y a des endroits où *en* ne feroit pas si bien : quand il s'agit d'un lieu où l'on met quelque chose, nous nous servons d'ordinaire de *dans* ; *il a serré cela dans son coffre* ; *dans sa cassette, dans son cabinet.* Il y a aussi des endroits où *dans* ne vaut rien. Par exemple, quoy-qu'on dise *rentrer en soy-même* & *rentrer dans soy-même*, on dit toûjours *penser en soy-même* ; & qui diroit, même

en vers, *je pensois dans moy-même*, parleroit mal. Il est vray, qu'à parler en general, la poësie a plus de liberté que la prose; & à l'égard de ces prépositions, il ne faut pas si fort chicaner les poëtes, qui ont souvent besoin d'élisions pour la mesure de leurs vers. *En* est d'un grand secours*, où *dans* seroit incommode. Mais aprés tout, les licences des poëtes doivent avoir des bornes; & il y a des regles de grammaire, dont la poësie ne dispense pas. Aussi les bons poëtes, qui sont tout ensemble bons grammairiens, ne s'en dispensent jamais. Ils ne se permettent rien contre la Langue, quelque liberté qu'ils donnent à leur imagination; & si j'ose parler ainsi, le langage des Dieux ne les empêche pas de parler François.

Au reste, quoy-qu'on puisse mettre quelquefois *en* & *dans* indifferemment devant un mot : s'il y a plusieurs mots semblables dans la même periode, & que ce soit le même sens, le même ordre, & la

même suite de discours, ayant mis *dans* au premier mot, il ne faut pas mettre *en* au second ; l'uniformité demande que *dans* regne par tout. En voicy des exemples.

*C'est un Dieu fidelle dans ses promesses, inépuisable dans ses bienfaits, juste dans ses jugemens.* *Mort des Iustes.*

*Ce grand Prince ne possede pas seulement les vertus morales, mais encore les chrêtiennes ; il n'est pas seulement juste dans ses guerres, genéreux dans ses combats, clement dans ses victoires, moderé dans ses triomphes ; mais il est ennemi de tous les vices*, &c. *Plaidoyers de M. le Maistre.*

*La gloire d'un Souverain consiste bien moins en la grandeur de son estat, en la force de ses citadelles, & en la magnificence de ses palais, qu'en la multitude des peuples ausquels il commande.* *Morale du Sage.*

J'ay dit quand c'est le même ordre, & le même sens ; car autrement, on peut varier, & on doit le faire en certains endroits.

*Il passa un jour & une nuit entiére en une si profonde méditation, qu'il se tint toûjours dans une même posture.* *Vie de Socrate.*

*On ne trouve point qu'il ſoit jamais demeuré ſi long-temps attaché en une même place, ni dans un ſi profond raviſſement d'eſprit, que cette fois-là.*

*Une ſi profonde méditation, un ſi profond raviſſement*, ſoit d'une autre eſpece, qu'*une même poſture, une même place* : & c'eſt pour cela que l'Auteur a mis *dans une même poſture*, aprés *en une ſi profonde méditation*; & *dans un ſi profond raviſſement*, aprés *en une même place.*

Pour peu qu'on ſçache ce que c'eſt qu'exactitude en matiere de ſtile, on voit bien que ce ſeroit tout au moins une négligence de dire, *il paſſa un jour & une nuit entiére en une ſi profonde méditation, qu'il ſe tint toujours en une même poſture. On ne trouve point qu'il ſoit jamais demeuré ſi long-temps attaché en une même place, ni en un ſi profond raviſſement d'eſprit.*

Cette négligence eſt échapée, je ne ſçay comment, a un Auteur tres-exact. *Le Titien n'eût pour maiſtre qu'un peintre médiocre ; & cepen-*

*dant il ſurpaſſa tous ceux de ſa profeſſion en l'agréable mélange des couleurs, & en l'amour qui regne en ſes ouvrages.* La derniére juſteſſe voudroit, *dans ſes ouvrages*, aprés *en l'agréable mélange des couleurs, & en l'amour.* Un autre Ecrivain fameux eſt tombé dans la même négligence. *Toutes les amitiez humaines ſeront anéanties par la mort, & nous entrerons tous, dans ce moment, dans une ſolitude éternelle.* L'exactitude demande qu'on diſe, *nous entrerons tous, en ce moment, dans une ſolitude éternelle*, ou, *nous entrerons tous, dans ce moment, en une ſolitude éternelle.*

Et cela eſt ſi vray, que les poëtes qui ſçavent la Langue, n'y manquent pas, quand la meſure ne les oblige point au contraire.

*Sur tout qu'en vos écrits la Langue révérée*
*Dans vos plus grands excés vous ſoit toûjours ſacrée.*

Un poëte qui négligeroit l'élocution, & qui ne ſeroit pas exact, pourroit dire, *en vos plus grands excés*, comme *en vos écrits* : mais parce

que ces deux choses sont de differente espece, & qu'il est à propos de les distinguer, l'Auteur de l'Art poëtique dit, *en vos écrits, dans vos plus grands excés*; & une marque qu'il a eû cét égard, c'est qu'il dit en un autre endroit :

*Soyez vif & pressé dans vos narrations,*
*Soyez riche & pompeux dans vos descriptions.*

Il met *dans* à *narrations* & à *descriptions*, parce que *narrations* & *descriptions* sont de même espece, & dans le même ordre.

Que s'il dit, en faisant la peinture d'un jeune homme.

*Est vain dans ses discours, volage en ses desirs*, il en use ainsi pour la mesure du vers; & c'est proprement dans ces occasions que les Poëtes peuvent faire ce qu'il leur plaist.

Il y a des endroits où l'on pourroit faire en prose ce qu'on fait en vers. Mais, à parler en général, la régularité demande que ce qui est de même nature & dans le même ordre du discours, s'exprime de la même

même maniére. Et M. Patru, qui sçait admirablement toutes les regles de l'exactitude, n'y a pas manqué, en disant : *Ce cher parent, que vous regrettez, n'est point à plaindre ; sa carriére, qui pouvoit estre plus longue, ne pouvoit estre ni plus belle, ni plus heureuse. Il fut heureux dans sa naissance ; heureux dans son mariage, en ses enfans, en ses emplois.* Car *naissance* & *mariage*, qui ont du rapport, & pour la nature du substantif, & pour le nombre singulier, sont sous la préposition *dans* ; comme *enfans* & *emplois*, qui se ressemblent, au moins par leur nombre, sont sous la préposition *en*. *Dans* ou *en* par tout ne feroit pas peut-estre un si bel effet ; & c'est en de semblables rencontres qu'un peu de varieté a bonne grace.

## AVOIR DU COEUR.

IL y en a qui disent, *il a du cœur*, *elle a du cœur*, pour exprimer qu'une personne a de l'amitié, qu'elle est officieuse & bienfaisante. Ce

n'eſt pas bien parler. *Cœur* avec le verbe *avoir*, ne ſignifie que *courage* & *fierté*. On dit d'un homme incapable de faire une lâcheté, *il a du cœur*; d'une femme fiére, & qui ſçait garder ſon rang, *elle a du cœur*. *Celuy qui a du cœur n'eſt jamais foible, quoy-qu'il ſoit dénué de tout.*

*Morale du Sage.*

Quand on veut ſe ſervir du mot de *cœur*, pour exprimer l'amitié, la bonté, ou la générosité, qui conſiſte dans une humeur bienfaiſante, on joint à *cœur* une épithete. On dit, par exemple, *il a le cœur bienfait*; *il a le cœur bon*. *Ce jeune garçon*, dit M. Coſtar, *eſt tout plein de zele & de paſſion pour ſon ſervice*; *il a le cœur bon*, *& n'a pas le ſens mauvais*. Au reſte, *cœur* ſeul, & ſans épithete, ſignifie toûjours *courage*, non-ſeulement avec le verbe *avoir*; mais auſſi avec le verbe *eſtre* joint à un ſubſtantif; *c'eſt un homme de cœur*. J'ay dit ſeul, car ſi on met *tout* devant *cœur*, alors *cœur ſignifie bonté, amitié*; *c'eſt un homme tout de cœur*.

## COMMENT IL FAUT prononcer la derniére ſyllabe des noms terminez en *eur*.

IL ne s'agit icy que des noms qui s'attribuënt à une perſonne, comme *orateur*, *empereur*, *menteur*, &c. car il eſt hors de doute que les autres noms terminez en *eur*, ſe doivent prononcer fortement, & qu'il faut faire ſentir *eur*, en les prononçant, *fleur*, *honneur*, *blancheur*, *noirceur*, *pudeur*, &c. Toute la queſtion ſe réduit donc aux premiers noms, qui conviennent à l'homme; & on demande en quelle occaſion il faut prononcer *eur*, ou *eux*.

I. Quand les noms viennent tous entiers du Latin par le ſeul changement d'*or*, en *eur*, comme *orateur* vient d'*orator*, *acteur*, d'*actor*, *auteur* d'*autor*, *impoſteur* d'*impoſtor*, *rheteur* de *rhetor*; c'eſt une regle générale qu'on fait ſonner *eur* à la fin.

II. Quand les noms en *eur* n'ont point de feminin, ou que le feminin qu'ils ont ne ſe termine point en

*euſe*, on prononce toûjours *eur* ferme ; ſoit qu'ils viennent du Latin indirectement, & par quelque ſorte d'alteration, comme *empereur* vient d'*imperator*, *veneur* de *venator*, *pecheur* de *peccator* ; ſoit qu'ils n'en viennent point du tout, comme *mineur* officier de guerre, qui eſt un mot tout françois.

III. Quand les noms en *eur* ont un feminin en *euſe*, comme *menteur*, *menteuſe* ; *receleur*, *receleuſe* ; *faiſeur*, *faiſeuſe* ; *mangeur*, *mangeuſe* ; *beuveur*, *beuveuſe* ; *receveur*, *receveuſe*, &c. on prononce *eur* quelquefois ferme, & quelquefois mollement, comme s'il y avoit *eux*. *C'eſt mon procureur*, *c'eſt mon procureux* ; *vous eſtes un menteur*, *vous eſtes un menteux*. On prononce *eux* d'ordinaire en deux rencontres. 1. Quand il ſuit quelque choſe aprés le mot. *Le procureux du Roy*, *le procureux général* ; *vous eſtes le plus petit mangeux que je connoiſſe* ; *c'eſt un grand faiſeux de madrigaux* ; *c'eſt un grand diſeux de rien*. 2. Quand on parle ſimplement, ſans emphaſe, & ſans

émotion, on prononce comme s'il y avoit *eux*, & on dit, *vous estes un petit menteux*; *c'est un flateux*. Au contraire, quand on le prend sur le haut ton, qu'on parle avec emphase, & qu'on s'échauffe en parlant, on prononce *eur*, *vous estes un menteur*; *c'est un hardi menteur*; *c'est un beau parleur*. On dit quelquefois, *c'est un pauvre prescheux*; mais on dit toûjours, *les Freres Prescheurs*, comme *les Freres Mineurs*.

La derniére remarque qu'il faut faire, & la plus importante, c'est que toutes ces differences ne regardent gueres que le discours familier; car quand on parle en public, on a coûtume de prononcer *eur* par tout.

## HYDRIE.

LE nouveau Traducteur de l'Ecclesiaste dit, *avant que l'hydrie se brise sur la fontaine*, pour rendre ces paroles, *antequam conteratur hydria super fontem*. C'est traduire mot à mot, & aussi fidellement qu'un

Traducteur d'Horace a traduit, *ad amphoram*, *à son amphore*. Mais j'ay peur que le Traducteur de l'Ecclesiaste & le Traducteur d'Horace ne soient un peu trop fidelles ; & que pour s'attacher scrupuleusement au Latin, ils n'abandonnent le François. La fidelité d'un Traducteur ne va pas jusques-là ; & je croy que quand ces Traducteurs auroient mis *cruche*, au lieu d'*hydrie*, & *bouteille* au lieu d'*amphore*, leur traduction n'en seroit pas moins exacte. Quels termes, bon Dieu, qu'*hydrie* & *amphore* ! à quel marché, à quelle foire de France vend-on des *hydries* & des *amphores* ? Une servante n'étonneroit-t-elle pas bien sa maîtresse, de luy dire, *j'ay acheté aujourd'uy une hydrie & une amphore ?* ce seroit bien pis que la servante des Femmes sçavantes de Molierére. Car enfin si Martine se sert de mots impropres, & ne garde pas toûjours les regles de la grammaire : au moins on l'entend ; elle ne parle pas latin en françois ; elle n'use point de mots inconnus aux ha-

*Amphora* signifie proprement vase ou bouteille de terre, qui a deux anses.

les, & qui ayent besoin d'interprete. Cependant le mot d'*ydrie* se trouve dans un nouveau dictionaire latin & françois : mais apparemment il ne se trouvera pas dans celuy de l'Academie Françoise.

## GENS.

GENS, dans la signification de *personnes*, selon la Remarque de M. de Vaugelas, est masculin, quand l'adjectif le suit, & feminin quand il précede ; *ce sont de sottes gens, ce sont de gens résolus.* Mais il y a un cas à quoy M. de Vaugelas n'a point pris garde ; c'est quand dans la même phrase il y a un adjectif devant, & un adjectif ou un participe apres. On demande s'il les faut mettre tous deux au même genre, selon la regle générale, ou si l'on doit mettre le feminin devant, & le masculin aprés. Par exemple, s'il faut dire, *il y a de certaines gens qui sont bien sots*, ou *bien sottes* ; *ce sont les meilleures gens que j'aye jamais veuës*, ou *veus.* Les plus sça-

vans dans la Langue croyent qu'il faut dire *sots* & *veûs* au masculin, par la raison que le mot de *gens* veut toûjours le masculin aprés soy. C'est une bizarrerie étrange qu'un mot soit masculin & feminin dans la même phrase; mais ces sortes d'irregularitez qui font en partie la beauté des Langues.

*Observatiōs sur la Lāgue Françoise.* M. Menage a bien remarqué que *gens* ne se dit point d'un nombre déterminé, par exemple *quatre gens, six gens, dix gens*; & qu'il faut dire, *quatre hommes, six hommes, dix hommes*. Il pouvoit ajoûter, pour confirmer son observation, qu'à la verité on joint *gens* avec *cent* & *mille*, mais que c'est seulement pour signifier un nombre indéterminé; *il y a cent gens dans cette maison; j'ay veû aujourd'huy mille gens:* & cela est si vray, que si en effet il avoit justement cent personnes dans une maison, & qu'on eût veû mille personnes de compte fait, ce feroit mal parler que de dire, *il y a cent gens dans cette maison; j'ay veû mille gens*; il faudroit dire, *il y a cent personnes, j'ay veû mille personnes, ou mille hommes.*

Le méme Auteur condamne égalément *dix gens*, & *dix jeunes gens*; mais avec tout le reſpect que je luy dois, je doute que *dix jeunes gens* ſoit mal dit, & que M. d'Ablancourt ne parle pas correctement, en diſant dans ſon Marmol : *Ali, qui ſe douta de ce que c'eſtoit, prit ſon ami nommé Yahya, & dix autres jeunes gens de leur faction.* Il eſt certain qu'on dit tous les jours, *ce ſont trois honneſtes gens*; & les Cenſeurs des Entretiens d'Ariſte & d'Eugene, quelque ſevéres qu'ils ſoient, ne ſe ſont pas aviſé de reprendre cét endroit : *Nous en voyons tous les jours, qui dans les regles devroient plaire, & qui néanmoins déplaiſent fort, comme ces deux Seigneurs aſſez connus à la Cour, de qui on diſoit qu'il y avoit en eux plus de bonnes qualitez qu'il n'en falloit pour faire quatre honneſtes gens, & que cependant ils ne l'eſtoient pas.* Cela me fait croire que quand on met un adjectif, ou quelque choſe devant *gens*, on peut y joindre un nombre déterminé, *dix jeunes gens*, *quatre honneſtes gens*; c'eſt pour

cela qu'on dit bien, en prenant *gens* pour domestiques, ou pour soldats, *il est venu avec dix de ses gens; il n'avoit qu'un de ses gens avec luy.*

## NET.

CE mot est fort en usage depuis quelques années, pour signifier qu'on est innocent, & que la conscience ne reproche rien. *Je suis net là-dessus, & je ne crains rien; mon procedé est net; je n'ay jamais veû un procedé plus net que le sien; une conduite nette & irreprochable.*

## BON SEIGNEUR.

LE mot de *bon* estant joint avec les noms appellatifs, comme *juge, capitaine, soldat, ami,* &c. fait une loüange, *bon juge, bon capitaine, bon soldat, bon ami*, &c. Il n'y a que *seigneur* avec lequel il marque du mépris. *Bon seigneur* signifie dans la conversation & en stile bas, un petit génie; & alors *seigneur* ne se dit qu'au figuré. Un

de nos meilleurs Ecrivains n'a pas laissé de dire : *Ce fut une grande perte pour tous les pauvres, dont ce bon seigneur estoit le refuge le plus ordinaire.* Les gens de la campagne disent à la verité, *c'est un bon seigneur, c'est une bonne dame*, pour loüer le seigneur & la dame de leur village; mais on ne parle pas à la ville comme au village, & les gens de la campagne ne sont pas de bons modeles. Tout le monde sçait que dans le discours familier ce mot avec *homme* & *femme* se prend dans un bon ou mauvais sens selon le ton que nous luy donnons; *c'est un bon homme, c'est une bonne femme.* Les Latins prennent leur *bonus* à peu prés comme nous prenons nostre *bon* témoin ce que dit Ciceron d'Hirtius & de Pansa : *Consules duos bonos quidem, sed dumtaxat bonos amisimus.*

## JE NE L'AIME, NI ne l'estime.

C'Est ainsi qu'on parle. Ce seroit mal parler que de dire, *je*

*ne l'aime pas , ni ne l'estime pas* ; *ou je ne l'aime , ni ne l'estime point.* On dit cependant, *je ne l'aime pas , je ne l'estime pas* ; & ce seroit mal dit , *je ne l'aime , & ne l'estime* ; le *ni* est cause qu'on retranche le *pas* élegamment , non seulement en cette phrase , mais aussi en d'autres.

*Voyez les oiseaux du Ciel*, dit l'Auteur de l'Histoire sainte du nouveau testament , *ils ne sement , ni ne moissonnent: considerez les lys des Champs, comme ils croissent ; ils ne travaillent, ni ne filent.* Si on ne mettoit *ni* entre les verbes , il faudroit mettre *point* à chaque verbe , sans conjonction entre deux , comme fait un autre Traducteur : *Considerez les oiseaux du Ciel , ils ne sement point , ils ne moissonnent point : considerez comment croissent les lys des champs , ils ne travaillent point , ils ne filent point.*

## MALHEUREUX, MISERABLE.

CEs deux mots se ressemblent extrêmement : ils ne laissent pas d'avoir quelque chose de particulier

l'un & l'autre ; & on pourroit les comparer à deux freres, qui estant à peu prés de mesme taille, & ayant les mesmes traits de visage, n'ont pas tout-à-fait les mesmes sentimens, ni les mesmes inclinations. On dit indifferemment, *une vie malheureuse, une vie miserable* : on dit, *c'est un malheureux, c'est un miserable* ; *malheureux, miserable que vous estes*, pour dire, *c'est un méchant homme* ; *méchant que vous estes.* Il y a des endroits où l'un est bon, & l'autre ne vaut rien. On est *malheureux* au jeu, on n'y est pas *miserable* ; mais on devient *miserable*, en perdant beaucoup au jeu. *Miserable* semble marquer un estat facheux, soit que l'on y soit né, soit que l'on y soit tombé. *Malheureux* semble marquer un accident qui arrive tout-à-coup, & qui ruine une fortune naissante, ou établie. Un courtisan disgracié est *malheureux* ; un général d'armée, qui perd une bataille, aprés avoir fait son devoir, est *malheureux*. Ce ne seroit pas parler juste, que de les appeller *miserables*. On plaint

proprement les *malheureux*; on assiste les *miserables.*

L'Auteur des Réflexions morales a compris parfaitement la notion de *malheureux*, quand il a dit.

*On n'est jamais si heureux, ni si malheureux que l'on pense.*

*On se console souvent d'estre malheureux, par un certain plaisir qu'on trouve à le paroistre.*

*Ceux qui se sentent du mérite, se piquent toûjours d'estre malheureux, pour persuader aux autres & à eux-mêmes qu'ils sont au dessus de leurs malheurs, & qu'ils sont dignes d'estre en butte à la fortune.*

*Miserable* a un sens que *malheureux* n'a pas; car on dit d'un méchant auteur, *c'est un auteur miserable.*

Oraison de Ciceron pour le Poëte Archias. *Un homme, qui a jugé le travail d'un miserable faiseur de vers, digne pourtant de quelque reconnoissance; que n'eust il point fait pour nôtre poete?*

Guerre des Auteurs. *Encore si c'estoit un philosophe qui parlât ainsi, peut-estre mériteroit-il d'estre écouté: mais qu'un miserable grammairien, qui n'a d'empire que sur les syllabes, prononce hardiment*

*ſur les ouvrages de tant de grands hommes, c'eſt à mon ſens ce qui ne peut eſtre ſouffert.*

On dit d'un ouvrage qui ne vaut rien, *cela eſt miſerable*. On dit à peu prés dans le même ſens, *vous me traitez comme un miſerable*, pour dire, *vous n'avez nulle conſideration, ni nul égard pour moy*. On dit encore, *c'eſt un miſerable*, pour dire, *un homme qui n'a nul mérite, & qui a l'ame baſſe*, quoy-qu'il ſoit de qualité, & dans une haute fortune.

## EN VILLE, A LA VILLE.

ON dit, *Monſieur eſt à la ville*, pour marquer qu'il n'eſt pas à la campagne; & on dit, *Monſieur eſt en ville*, pour marquer qu'il n'eſt pas au logis.

## ARTISAN, OUVRIER.

IL n'y a peut-eſtre point de mots en noſtre Langue qui doivent plus à l'uſage que ces deux-là. C'eſt l'uſage qui les a élevez au deſſus de leur origine, qui eſt baſſe d'elle-mê-

me; & si je voulois me servir de métaphores pour exprimer ma pensée, je dirois qu'aprés leur avoir donné droit de bourgeoisie, il leur a encore donné des lettres de noblesse. Et en effet, ces deux mots, qui dans le propre se disent des gens d'une condition abjecte, s'appliquent dans le figuré aux personnes les plus illustres, aux princes, aux philosophes, & à Dieu mesme. Car, comme nous disons d'un homme qui gagne sa vie à la sueur de son visage, *un pauvre artisan, un ouvrier à la journée*; nous disons de Dieu, *ce divin artisan, cét admirable ouvrier.* Nous disons d'un prince, qu'*il est l'artisan de la fortune des particuliers*; est d'un sage qu'*il est luy-mesme l'ouvrier & l'artisan de sa fortune.* Il est vray que nous ajoûtons toûjours à ces mots bas un adjectif, qui les releve, *cét admirable ouvrier*; ou bien nous leur donnons un régime, qui les tire de lur bassesse naturelle, *l'artisan de sa fortune.* Car il faut remarquer, qu'*artisan* & *ouvrier*, qui n'ont jamais de régime

dans le propre, en ont quelquefois dans le figuré. On ne dit point en François d'un cordonnier, qu'*il est l'artisan d'un soulier*, ni d'un menusier, qu'*il est l'ouvrier d'une porte.* On dit, *c'est un bon artisan, c'est un bon ouvrier ; voilà l'artisan ; voilà l'ouvrier.* Au contraire, dans le figuré, on joint élegamment *artisan & ouvrier* avec d'autres mots qui en sont regis ; & nos bons Auteurs en usent ainsi. M. de Balzac dit dans ses Entretiens, en parlant de Mecenas : *Cét homme envoyé extraordinairement pour l'ornement de son siécle, pour la derniére perfection des sciences & des arts ; pour inspirer les poëtes, les historiens & les orateurs ; pour donner du courage & de la force à tous les autres artisans de la belle gloire.* Et Mademoiselle de Scudery dit dans la conversation des souhaits : *Il y a quelque chose de plus doux à estre soy-mesme l'artisan de sa propre grandeur, & à ne devoir rien qu'à soy-mesme.* *Eloges du Cardinal Mazarin.*

A l'égard d'*ouvrier*, M. Patru dit dans l'éloge de Pomponne de Belliévre : *Chanceliers de Belliévre & de*

*Sillery, fameux ouvriers de la mémorable paix de Vervins! On demande qui fust l'ouvrier d'une révolution si étonnante.* Il dit ailleurs: *Qui n'admirera cét esprit celeste, qui fut l'ouvrier de tant de fictions si ingenieuses, & qui nous menent par un chemin semé de fleurs jusqu'aux portes du Sanctuaire?*

Panégyrique du Roy. M. Pelisson use de la méme phrase dans le Panégyrique du Roy: *Qui ne l'admirera luy-même infiniment davantage, si par les voyes plus secrétes, plus obscures & plus inconnuës du gouvernement, dont il est luy seul l'ouvrier, le conducteur & le maistre, il a sçeu corriger, surmonter, & changer en mieux les mœurs, les inclinations & le génie de ses peuples?*

A la verité tout cela ne se dit que dans le stile sublime; mais enfin, cela se dit. Au reste, quoy-qu'on ne dise pas d'un manœuvre, qu'*il est l'ouvrier ou l'artisan de la maison*, on dit de Dieu, qu'*il est l'ouvrier de toutes choses, le souverain artisan du monde*; Lettres de M. Costar. que, *selon l'Ecriture, la Sagesse est l'ouvriére & l'artisane de toutes cho-*

*ses, sans exception.* Au premier exemple, *artisan, ouvrier* est tout-à-fait dans le propre; au second, le figuré est meslé avec le propre: & c'est ce qui fait peut estre qu'on dit l'un plûtost que l'autre.

## TROUVER A REDIRE, trouver à dire.

Tous deux sont bons; & c'est également bien dit, *j'y ay trouvé à redire*; *j'y ay trouvé à dire.*

*Je ne puis rien trouver à redire en tout ce que vous faites; & ce que je blasmerois en un autre, me paroist en vous une vertu extraordinaire*, dit M. de la Chambre à Madame la Marquise de Sablé. *Momus trouvoit à redire*, dit M. d'Ablancourt, *que le taureau eust les cornes au dessus des yeux, & disoit qu'il les devoit avoir au dessous, afin qu'il vît mieux où il frappoit.*

*J'envie la felicité de mon procureur, qui commence toutes ses lettres par*, j'ay reçeû la vostre, *sans qu'on y trouve rien à dire*, disoit agréablement M. Sarasin, au rapport de M. Pelisson.

Cependant *trouver à redire* semble plus commun que *trouver à dire.*

Il n'y a qu'une occasion où *à redire* seroit mal. C'est quand il s'agit d'une chose que nous ne trouvons point, ou d'une personne dont nous avons de la peine à nous passer. On dit, *j'ay trouvé cent écus à dire dans ma cassete; c'est un homme agréable, & je le trouve fort à dire icy.*

Plaidoyer pour M. de Guenegaud.

*On assemble la Communauté, pour regler sa Profession*, dit M. Partu, en parlant de la Novice de Pontoise; *les Révoltées vont toutes, en apparence, porter leur suffrage, mais la pluspart ne mettent rien dans la boëte; on vient pour examiner le scrutin, on trouve dix ou douze voix à dire.* Il avoit dit auparavant: *La voilà dans l'hospital, elle prend l'habit sans que personne y trouve à redire.*

*Si vostre philosophie ne vous a pas rendu entierement insensible aux loüanges judicieuses & à l'amour des gens de bien*, dit M. Costar à un courtisan disgracié, *souvenez-vous qu'on vous trouve à dire où vous n'estes pas; & que jamais on ne vous connut davantage, que depuis qu'on ne vous voit plus.*

Celuy qui dit à M. le Mareschal d'Albret retiré dans une maison de campagne: *Vos amis, qui vous trouveront beaucoup à redire; sont plus à plaindre que vous*; celuy, dis-je, qui met *à redire* en cét endroit, manque un peu d'exactitude.

## COME'DIE.

QUoy-que la *comédie* soit une espece particuliére du poëme dramatique, ce mot en François signifie toute piéce de theatre, jusqu'à celle qui n'a rien du tout de comique. Nous disons, en parlãt des piéces tragiques, qui se jouent, *aller à la comédie*. Nous disons, *les comédies de M. Corneille ont un caractere Romain, & je ne sçay quoy d'héroïque, qui leur est particulier; les comédies de M. Racine ont quelque chose de fort touchant, & ne manquent gueres d'imprimer les passions qu'elles representent.* L'Auteur d'un petit ouvrage, qui est le plus pur & le plus délicat du monde, dit de S. Augustin: *Il s'accuse de s'estre laissé attendrir à la comédie.* L'Auteur d'un

autre ouvrage tres-ingénieux, introduit Alexandre Hardi ancien poëte tragique, disant de soy-mesme : *En trois jours je faisois une comédie, les comédiens l'apprenoient, & le public la voyoit.* L'usage paroist clairement dans ces deux exemples.

Aussi M. le Prince de Conty a intitulé ce qu'il a écrit contre ces sortes de divertissemens profanes, *Traité de la comédie & des spectacles*, & pour justifier son titre, il remarque luy-mesme que ce nom d'une espece particuliére est devenu en France un nom général, qui conviêt à toutes les piéces de theatre, soit qu'elles soient effectivement des comédies, soit que ce soient des tragédies. Il n'y a qu'une occasion où l'on doit se servir du mot de tragédie : c'est quand on parle des piéces de theatre qui se representent dans les Colléges. Ce seroit mal dit, *j'ay esté à la comédie du Collége de Clermont*; il faut dire, *à la tragédie*.

Ce que j'ay dit du mot de *comédie* se doit entendre quand on parle en général de ces spectacles. Car si

on parloit d'une piéce en particulier, & qu'on voulût en marquer le caractere, il faudroit user du mot de *tragédie*, en cas que la piéce fust tragique; & dire, par exemple *Andromaque est une tragédie* : & ce qui confirme cét usage, c'est que les maistres de l'Art donnent à leurs piéces tragiques le titre de *Tragédie Andromaque Tragédie.* Cependant, allant voir jouër Andromaque, il faut bien se garder de dire, *je m'en vas à la tragédie*; & aussi, en considerant la nature de la piéce, il ne faut pas dire, *Andromaque est une comédie*, quoy-qu'il faille dire, en parlant d'Andromaque, *c'est une des plus belles comédies qui ait paru sur le theatre*, parce qu'alors il ne s'agit pas de l'espece, & qu'on ne parle qu'en général : au lieu que quand on dit, *Andromaque est une tragédie*, comme il faut le dire en de certaines rencontres, on marque l'espece particuliére; on oppose la *tragédie* à la *comédie*, *Andromaque* aux *Plaideurs*. Et c'est suivant cette distinction que Ioachaim du Bellay disoit

*Illustration de la Lãgue Françoise.*

autrefois : *Quant aux comédies & tragédies, si les Roys & les Republiques les vouloient restituer en leur ancienne dignité qu'ont usurpé les forces & moralitez, je serois bien d'opinion que tu t'y employasses.* Sur quoy Charles Fonteine dit dans sõ Quintil : *De comédies françoises en vers, certes je n'en sçay point ; mais des tragédies, assez, & de bonnes.* C'est aussi, suivant la mesme distinction, que nous disons, *les comédies d'Aristophane, de Plaute, de Terence ; les tragédies de Sophocle, d'Euripide, de Seneque.*

*Quintil Censeur.*

## SE LAVER D'UN CRIME, d'un soupçon.

On parle de la sorte dans le figuré, mais on ne diroit pas dans le propre, *se laver les mains de la boüe, se laver le visage de la poussiére, d'une tache.* On dit seulement, *se laver les mains, se laver le visage ;* sans ajoûter le régime de la chose qui salît les mains, ou le visage. Si cependant on prend le mot de tache figurément, on dira bien, *je me*

*suis*

*ſuis lavé de cette tache*, car c'eſt comme ſi l'on diſoit, *je me ſuis lavé de ce crime.*

## COMMENT IL FAUT prononcer *re* au commencement des mots.

LA prononciation de *re* au commencement des mots, eſt l'écüeil non ſeulement des Etrangers, mais auſſi de la pluſpart des Provinciaux, & particuliérement des Gaſcons, des Languedochiens, des Lionnois, & des Provençaux, qui s'y méprennent preſque toûjours. On a examiné ces mots en leur faveur; & voicy ce qu'on a découvert, aprés y avoir fait refléxion.

Quand les mots qui commencent par la prépoſition *re*, ſignifient une action qui ſe fait une ſeconde fois, on prononce toûjours l'*e* muet, c'eſt à dire, qu'il eſt preſque inſenſible dans la prononciation. Cela paroiſt dans les mots ſuivans, *rebâtir*, *rebatre*, *recoudre*, *redemander*, *refaire*, *relire*, *remettre*, *remonter*,

*repasser*, *retoucher*, *revoir*, *renoüer*, &c. Et ce qu'il y a de remarquable, c'est que le même mot, sous des significations differentes, conserve la même prononciation : ainsi on dit toûjours, *reprendre*, soit que ce mot signifie *prendre une seconde fois*, soit qu'il signifie l'*arguere*, des Latins. On dit toûjours, *remettre*, soit qu'il signifie *mettre une seconde fois*, soit qu'il signifie *pardonner*, *remettre un peché*. On prononce, dis-je, toûjours de la sorte, quoy-que l'on prononce autrement *réprehension* & *rémission*.

Ce principe est universel ; car quoy-qu'on prononce par un *é* fermé, & masculin, *rétablir*, *réchauffer*, cela ne détruit pas la regle, puisque l'*é* qui se prononce dans ces verbes composez, est l'*e* des verbes simples, *établir*, *étouffer*, & non pas l'*e* de la préposition, qui est absorbé par l'*é* de son verbe, pour éviter le concours des deux voyelles ; & cela paroist manifestement dans la difference qui se rencontre entre ces deux verbes, *rechauffer*, *réchauffer*,

dont l'un est composé de *re*, & de *chauffer*, & l'autre de *re* & d'*échauffer*. On dit *rechauffer* par un *e* muet, pour dire *chauffer une seconde fois*, *se rechauffer*, *rechauffer le four*. On dit *réchauffer* par un *é* fermé, comme si l'on disoit *reéchauffer*, *réchauffer le courage des soldats*; *réchauffer dans le lit*; *je me suis levé au bruit que j'ay entendu*, *& je n'ay pû réchauffer de toute la nuit*.

Il faut ajoûter à *rétablir*, & à *réchauffer*, *réveiller*, *récrier*, *récrire*, *réchapper*. A cause que l'*é* de la préposition *re* est mangé par l'*é* des verbes simples, *éveiller*, *écrier*, *écrire*, *échapper*; ils se prononcent comme *rétablir*, & *réchauffer*.

Il n'y a que cinq verbes qui semblent contraires au principe general que nous avons établi d'abord, *réhabiliter*, *réïterer*, *régenerer*, *réformer*, *récapituler*. Mais ils ne le sont pas en effet; car le principe ne s'entend que des composez, dont le simple est en usage dans la même signification que le composé: ce qui n'a point lieu dans ces verbes,

puis qu'on ne dit point ni *habiliter*, ni *iterer*, ni *generer*; & si l'on dit *former*, & *capituler*, c'est en un sens tout different de celuy de *réformer*, & de *recapituler*.

On peut mettre dans le même rang tous les mots composez qui viennent des autres Langues, ou directement, ou par alteration, comme *réclamer*, *reprimer*, *réussir*, &c. & dont les simples ne se disent point en François; ou s'ils s'y disent, c'est pour exprimer autre chose que n'expriment les composez, comme *reciter*, *recompenser*, *rejouir*, &c. car on ne dit pas *réciter*, *récompenser*, *jouïr*, dans le même sens que *réciter* *récompenser*, *réjouïr*.

On doit néanmoins excepter de cette regle, non-seulement *religion* & *réligieux*; mais aussi *retenir*, *retirer*, *replet*, *refuge*, qui se prononcent avec un *e* muet, qu'on dise, *retention*, *rétraction*, *repletion réfugier*.

Enfin tous les mots simples qui commencent par *re*, ont l'*é* fermé, comme *récent*, *réel*, *regal*, *régale* droit du Roy, *régiment*, &c.

## MANEIGE.

CE mot est la mode dans le figuré, & s'applique à beaucoup de choses, où il ne s'agit point de chevaux en parlant d'un courtisan habile, on dit, *il entend le maneige:* en parlant d'une négotiation délicate, on dit, *c'est un maneige difficile; le maneighe de la Cour de Rome; le maneige des affaires.* Ce mot est purement Italien dans cette significa-tion, & nous le devons peut-estre à M. le Cardinal Mazarin, qui estoit luy-même, pour me servir des termes de sa Langue, *in un gran maneggio di grandi affari.*

## LIVRES, FRANCS.

IL n'y a peut-estre point de mots françois, où la bizarrerie de nostre Langue paroisse davantage; ce sont des mots purement synonymes, qui ont un usage tout different. On dit, *il a vingt mille livres de rente, cinquante mille livres de rente, cent*

*mille livres de rente*. Ce seroit mal parler, que de dire, *il a vingt mille francs de rente, cinquante mille francs de rente*, &c. *Francs* ne se met jamais avec *mille* & *rente*.

On dit au contraire, *sa maison luy a coûté vingt mille francs*; *il a acheté sa charge cent mille francs*, & non pas *vingt mille livres*, *cent mille livres*. On ne dit jamais, *un franc*, ni seul ni joint à un autre nombre, comme *vingt & un francs*, *trente & un francs*. On ne dit pas non plus *deux francs*, *trois francs*, *cinq francs*, quoy-qu'on dise, *quatre francs*, *six francs*, *sept francs*, *huit francs*, &c. On ne dit point aussi en parlant, *une livre*, *deux livres*, *trois livres*, &c. bien qu'on l'écrive en faisant des comptes. Ainsi ce seroit également mal dit, *cela m'a coûté une livre*, *deux livres*, *trois livres*, *cinq livres*, que de dire, *cela m'a coûté un franc*, *deux francs*, *trois francs*, *cinq francs*. Il faut dire, *cela m'a coûté vingt sols*, *quarante sols*, *un écu*, *cent sols*. J'ay dit qu'on disoit, *quatre francs*, *six francs*, *sept francs*,

&c. cela s'entend ; s'il ne suit point d'autre nombre : car alors on se sert de *livres*, & non pas de *francs*. Par exemple, quoy-qu'on dise, *cela m'a coûté quatre francs ; sept francs., huit francs* ; on dit toûjours ; *cela m'a coûté quatre livres dix sols, sept livres douze sols, huit livres quinze sols*. On dit, *il me doit cent francs* : ce seroit mal dit, *il me doit cent livres*. Mais quand la somme passe *cent*, il semble qu'on use indifferemment de l'un & de l'autre, en parlant d'une debte, *il me doit deux cens livres*, *il me doit deux cens francs* : on dit néanmoins, *un sac de mille francs*, & non pas *de mille livres*. On dit d'ordinaire, *il a quatre mille livres de pension*. Quoy-qu'on distingue assez ces deux termes, quand on sçait un peu la Langue ; la réflexion ne sera pas inutile, quand elle ne serviroit qu'à faire voir jusqu'où va le caprice de l'usage.

## RAPPORT VITIEUX.

J'Appelle un rapport vitieux, quand un mot se rapporte à un autre,

auquel il ne devroit point se rapporter. L'exemple le sera entendre. *De quoy les Juges n'estant pas d'avis, on dépescha à l'Empereur, pour sçavoir le sien. Le sien* se rapporte à *d'avis*. Je dis qu'il ne devroit point s'y rapporter, parce que *d'avis* est un mot indéfini, qui n'a ni queuë, ni regime. S'il y avoit dans l'exemple, *les Iuges dirent leur avis, & on dépescha à l'Empereur, pour sçavoir le sien*, cela seroit régulier, & le *sien* se rapporteroit bien à *leur avis*. Ainsi, pour écrire corréctement, je dirois, *de quoy les Juges n'estant pas d'avis, on dépescha à l'Empereur, pour sçavoir son sentiment*. On peut juger par cette Remarque si ce seroit parler juste, que de dire, *il n'est pas d'humeur à faire plaisir, & la mienne est bienfaisante*, en faisant rapporter *la mienne* à *d'humeur*; *que j'ay de joye de nous revoir! la vôtre n'en approche point*, en faisant rapporter *la vostre* à *de joye*. Si l'on avoit dit, *son humeur n'est pas de faire plaisir, que ma joye est grande de nous revoir*, on pourroit dire régulierement, *la mienne est bien-faisante*,

*la vôtre n'en approche point*, en opposant *la mienne à son humeur*, & *la vôtre à ma joye.*

ELEVATION, HAUTEUR, Sublimité.

CEs trois mots sont bons, mais il ne faut pas en user indifferemment.

*Elevation* se dit dans le propre & dans le figuré. *Elevation du pole*; *élevation d'un astre*; *élevation d'un bastiment*; *élevation de fortune*; *élevation de cœur*; *élevation d'esprit*. *Plus les hommes ont d'élevation de cœur & d'esprit, plus ils sont touchez de l'amour des loüanges, & d'un violent desir d'aquerir de la réputation*, dit Mademoiselle de Scudery dans le Discours de la Gloire, qui a remporté le prix de l'Académie.

*Hauteur* se dit à peu prés de même dans un sens propre, & dans un sens métaphorique. *La hauteur d'une montagne*; *la hauteur d'une colomne*; *la hauteur des cieux*; *la hauteur du pole*; ou *les hauteurs* simplement, *prendre les hauteurs*: *un homme qui ne sçait ce que c'est que*

*longitudes, que hauteurs, feroit un méchant pilote.* Hauteur & hauteurs se dit encore des collines & des terres. *Il fit monter sa cavalerie jusques sur la hauteur qu'il occupoit, son dessein estoit de marcher par les hauteurs contre le camp des Bavarois.*

Relation des campagnes de Rocroy & de Fribourg.

Nous disons métaphoriquement, *la hauteur de nos mystéres.* M. le Chevalier de Mére dit, *la hauteur de l'esprit*; c'est dans la *Justesse*, en parlant à Madame la Mareschale de Clerembaut: *Tout le monde vous loüe, Madame; au moins je ne voy personne qui ne demeure d'accord que vous ayez de l'esprit: on en remarque par tout la délicatesse & l'agrément; mais je ne sçay si quelque autre que moy en connoist bien la hauteur & l'étendue.* M. de Condom dit, *hauteur d'ame: Elle donnoit non seulement avec joye, mais avec une hauteur d'ame, qui marquoit tout ensemble & le mépris du don, & l'estime de la personne.* Hauteur tout seul se prend pour *fierté & orgueil*; *il luy a parlé avec hauteur, traitter les gens de hauteur. Le Duc d'Espernon luy-même avec*

Oraison funébre de Madame Duchesse d'Orleans.

Oraison fu

*toute sa hauteur & sa fierté ordinaire*, dit M. l'Abbé de la Chambre, *ne pût s'empescher de luy donner sa confiance.* nèbre de M. Chancelier Seguier.

*Hauteur* se dit de Dieu en poësie, & Malherbe l'a employé de cette sorte dans une de ses paraphrases sur les Pseaumes.

*O sagesse éternelle, en merveilles feconde,*
*Mon Dieu, mon créateur,*
*Que ta magnificence étonne tout le monde,*
*Et que le Ciel est bas au prix de ta hauteur !*

On peut le dire d'une Science, d'un Art :

*C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur,*
*Pense de l'Art des vers atteindre la hauteur.*

Et les Critiques, qui ont condamné *hauteur* en cét endroit, sont, si je ne me trompe, de méchans Critiques.

*Sublimité* se dit dans le figuré, & un bon mot, que M. Des-préaux à rendu meilleur, en l'employant plusieurs fois dans la traduction de Longin : *La sublimité des choses divines; la sublimité du génie, de l'esprit,*

*des pensées, du langage, du stile.* Mais *sublimité* ne s'étend pas si loing qu'*élevation* & *hauteur*; car on ne diroit pas, *sublimité de fortune.* On ne dit pas aussi, *sublimité de montagne*; cela vient peut-estre de ce que *sublime* ne se dit point dans le propre en François comme en Latin : car nous ne disons pas, *une montagne sublime*, de même que nous disons, *une montagne élevée*, *une haute montagne.* Nous disons seulement dans le figuré, *un esprit sublime*, *un stile sublime*, *un discours sublime*, &c. & quand l'adjectif n'est point en usage dans le propre, le substantif d'ordinaire n'y est point aussi : mais il ne s'ensuit pas pour cela que quand l'adjectif est en usage dans le figuré, le substantif y soit par tout ; & nous en avons une preuve dans l'exemple que je viens d'apporter. Quoy-qu'on dise, *une fortune sublime*, on ne dit point *sublimité de fortune.*

Je ne parle point d'*élevement*; c'est un vieux mot, que deux ou trois Ecrivains modernes trouvent à leur gré, & qu'ils employent en toutes rencontres. Mais si *élevement* plaist

à ces Meſſieurs; il ne plaît pas à Meſſieurs de l'Académie, ni à tous les autres bons Auteurs de nôtre temps. Ie laiſſe à juger ſi l'autorité de deux ou trois Ecrivains doit l'emporter ſur tout le reſte ; ou ſi elle peut faire une opinion probable en matiére de langage.

Ie ne parle point auſſi de *hauteſſe* ; car hors *Sa Hauteſſe*, quand il s'agit du Grand-Seigneur, c'eſt encore pis qu'*élevement*. On l'a dit autrefois pour *hauteur*, *élevation* ; mais on ne le dit pas maintenant, & les deux ou trois Ecrivains qui s'en ſervent, ne ſont point ſuivis.

DANS LE CORPS, pour au Corps.

EXemple. *Il y a des gens qui plaiſent, quelques defauts qu'ils ayent dans le corps, & dans l'eſprit*, il faut dire, *quelques defauts qu'ils ayent au corps*. Il faut dire *au corps*, quand on parle des defauts exterieurs, comme on en parle dans l'exemple. Il faut dire auſſi *& à l'eſprit* en cét endroit ; à cauſe que *corps* & *eſprit* ſont joints. *Des filles qui n'ont*

*Plaidoyer pour Madame de Guenegaud:*

*ni au corps, ni à l'ame aucun des defauts dont il est parlé dans les constitutions*, dit M. Patru. *Dans le corps* va aux parties interieures, comme le foye, ou la rate, &c. ainsi on dit; *il a un accés dans le corps*. Quand on parle de l'esprit seul, on peut dire, *il a dans l'esprit beaucoup de defaut*; & M. de la Rochefoucault parle de la sorte: *Il y a plus de defauts dans l'humeur que dans l'esprit.*

*Reflétions morales*

INSIDIATEUR, INSIDIATRICE.

UN des plus celébres Traducteurs de nostre temps semble avoir entrepris d'établir ces mots; il s'en sert plusieurs fois dans un de ses livres. Il dit, *l'insidiateur & l'ennemi de luy-méme; les démons, ces insidiateurs de nos ames; cette ennemie domestique, qui est son insidiatrice perpetuelle; c'est une insidiatrice & une ennemie domestique, qui veut ravir le tresor de nos vertus.* Si *insidieux*, que Malherbe vouloit introduire, avoit passé; il auroit frayé le chemin à *insidiateur*;

mais comme on a rebuté *insidieux* je crains qu'on ne reçoive pas *insidiateur.*

En recherchant la raison pourquoy certains mots ne s'introduisent point, quelques utiles qu'ils paroissent, & quelque puissans protecteurs qu'ils ayent ; j'ay remarqué que nous ne recevons gueres de nouveau un mot tout latin, à moins que nous n'en ayons déja un qui luy ressemble en quelque façon, & qui aide à le faire connoistre. *Le mouvement de trépidation* n'a pas esté peut-estre inutile à l'établissement d'*intrepide.* De plus, nous rejettons d'ordinaire les mots qui sont dérivez d'un mot que nous n'avons point. Par exemple, *insidiæ*, qui signifie embûches, est l'origine d'*insidieux* & d'*insidiateur*, c'est de ce premier mot que les deux autres ont pris naissance : il est, si j'ose ainsi parler, comme le pere & le chef de la famille. Nous n'avons point pris du Latin ce premier mot, comme nous en avons pris tant d'autres ; & c'est pour cela sans doute que nous n'avons pû nous ac-

commoder d'*insidieux*, & que nous autons de la peine à nous accommoder d'*insidiateur*. Il semble que n'ayant point receû le pere, nous n'osions recevoir les enfans ; & ce qui rend ma conjecture assez probable, c'est que l'Italien, qui a formé *insidie* du latin *insidia*, a fait ensuite *insidioso* & *insidiatose*.

Au reste, quand nous dirions *insidiateur*, il ne s'ensuivroit pas qu'on pût dire, *insidiatrice*, non plus qu'*exterminatrice*, *tentatrice*, *dominatrice*, *dispensatrice*, dont quelques Ecrivains se servent. On ne fait pas de ces feminins-là autant qu'on veut ; & il n'est permis d'employer que ceux que l'usage a autorisez, tels que sont *actrice*, *ambassadrice*, *coadjutrice*, & quelques autres.

## EN L'HONNEVR, à l'honneur.

TOus deux se disent : *en l'honneur* est plus commun ; *chanter des hymnes en l'honneur de Dieu* ; *bastir une eglise en l'honneur d'un Saint* ; *le Heros de Virgile*, dit un bon Auteur, *celebra des jeux en l'honneur*

*de son pere.* Les Latins disent *in honorem*, & c'est peut-estre à leur imitation que nous disons *en l'honneur.*

*A l'honneur* est plus noble, & plus soûtenu. *L'envie qu'ils portoient naturellement aux grands, leur en fit trouver l'invention agréable : tellement qu'aprés avoir long-temps battu des mains à l'honneur du poëte, ils commandérent tout haut aux Juges de luy donner le prix*, dit M. Charpentier, en parlant de la comédie où Aristophane joüa Socrate en sa presence. Et M. de Benserade dit agréablemét au Cardinal Mazarin, lors que ce Ministre revint à la Cour, aprés que les troubles, qui l'avoient cótraint de sortir du Royaume, furent appaisez.

*Ie vous exalterois en termes plus*
*puissans,*
*Mais desaccoûtumé que vous estes*
*d'encens,*
*Des vers à vôtre honneur vous*
*sembleroient étranges.*

On dit de mesme, *à la loüange, à la gloire ; ce sont des vers à sa loüange ; un poëme composé à la gloire du Roy.* Mais on ne dit point *en sa loüange*, *ni en sa gloire*, comme on dit *en son honneur.*

## RENDEZ A CESAR CE qui est à Cesar.

C'Est ainsi que tous les Traducteurs de l'Evangile, & tous les Prédicateurs parlent ; & on peut dire que cette façon de parler est autorisée par l'usage : je ne prétens pas aussi la blasmer. Ie prétens seulement faire là-dessus une réflexion, qui pourra servir du moins à connoistre le caprice de nostre Langue, & la tyrannie de l'usage. *César* en François ne signifie proprément que *Iules César*, le premier des Empereurs Romains ; & s'il signifie autre chose, c'est la dignité, ou le titre d'honneur que les Empereurs donnoient d'ordinaire à leurs enfans ; témoin cét endroit de l'Histoire de l'Arianisme : *Arbogaste, Colonel de l'infanterie, envoyé dans les Gaules, pour s'en asseurer, y surprit, & tua Victor, que Maxime son pere y avoit laissé, aprés l'avoir créé Cesar.*

*César* en Latin ne signifie pas seulement *Iules César*; mais aussi *Empereur* ; & dans l'endroit dont il est

question, il s'agit, de l'Empereur Tibere. A la verité *César* au pluriel signifie quelquefois parmi nous *Empereur*, en prose & en vers : *D'où vous vient cette audace de parler publiquement, & d'écrire pour soulever le peuple contre la religion des Césars*, dit l'Auteur de la Mort des justes, en faisant parler le Proconsul Maxime à Saint Cyprien. M. Costar dit, aprés Senéque, *que la fortune ayme les larmes des Césars* ; & M. Godeau dit, en parlant de Rome, dans l'Elégie qu'il adresse à M. d'Andilly sur ses Oeuvres Chrétiennes :

*Où les Rois à genoux venoient de*
*toutes parts*
*Adorer la grandeur du thrône*
*des Césars.*

Avec tout cela *César* au singulier ne signifie point *Empereur* ; & il est bien probable que celuy qui a traduit le premier ce passage, *reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari*, n'entendoit pas trop le François. Il est du moins évident que ce premier Traducteur a fait deux fautes dans un seul mot, l'une, disant *César* pour

*Empereur*; l'autre; disant, *à César*. Car supposé que *César* signifie l'a *Empereur*, c'est un nom appellatif, qui demande un article; & il faudroit dire, *rendez au César ce qui est au César*, comme nous disions, *rendez au Roy ce qui est au Roy*; *à César* est aussi irrégulier que le seroit *à Roy*, *à Empereur*. S'il s'agissoit de Jules César, comme *César* est un nom propre, qui se met sans article, *à César* seroit régulier; mais il s'agit de Tibére, qui regnoit alors. Cependant, quelque irrégularité qu'il y ait dans cette phrase, il faut s'en servir sans scrupule. L'usage, qui a établi des solécismes, peut autoriser des barbarismes, quand il luy plaist: il faut, dis-je, s'en servir, à l'exemple de nos bons Auteurs, qui l'employent non-seulement dans le propre, mais aussi dans le figuré. *Recevez les louanges qui vous sont deuës, & souffrez qu'on rende à César ce qui appartient à César*; dit M. de Voiture à M. le Prince, sur le succés de la bataille de Rocroy, lors que ce grand Prince n'estoit encore que Duc d'Anguien.

## ORIGINAL.

QUoy-que ce mot soit devenu assez commun depuis quelques années, il n'en est pas pour cela moins élegant, *un esprit original des manieres originales* ; *cela est original*, pour marquer quelque chose de nouveau, & d'un caractére particulier. *Il y a peu d'Auteurs qui soient originaux*, c'est à dire, qui ne copient point les autres, qui tirent tout d'eux-mesmes, qui imaginent des choses nouvelles & extraordinaires. *Il est bon de puiser dans les sources, d'étudier à fond les anciens, principalement ceux qui sont originaux*, dit l'Auteur des Réflexions sur l'Eloquence. *A mesure qu'on a plus d'esprit on trouve qu'il y a plus d'hommes originaux*, dit M. Pascal. *Original* est là adjectif ; & ce seroit mal dit en ce sens, *ceux qui sont des originaux*.

*Original* substantif ne se dit que des choses qui sont premiéres en leur genre, & qui ne sont point des copies comme les chefs-d'œu-

vres de l'art ; les manuſcrits anciens; les lettres écrites, ou ſignées de la main de ceux qui en ſont les auteurs. *Ce tableau-là eſt un original ; l'original Hébreu ; l'original d'une lettre.*

On dit, en riant, & en parlant d'un homme qui a quelque choſe de ſingulier & d'extravagant dans l'eſprit ; ou dans ſa conduite *c'eſt un original.*

On diroit bien néanmoins ſérieuſement *original*, en y ajoûtant un objectif, ou en luy donnant un regime. L'Auteur des Réflexions ſur la Poëtique d'Ariſtote, dit à l'occaſion d'Homere : *C'eſt ſur ce grand original que Platon eſt devenu philoſophe* ; & l'Auteur du diſcours ſur les Oeuvres de M. Saraſin, dit au ſujet de M. de Voiture : *Ceux qui ne veulent admirer que M. de Voiture, le tiennent pour l'unique original des choſes galantes.* On diroit bien, *Iob eſt un original de patience ; Socrate eſt un original de ſageſſe.*

*Original* adjectif ſe dit des langues, des textes, des piéces dans une affaire ; *les langues originales, les textes originaux, les piéces originales.*

## DROITURE.

CE mot ne se dit que dans le figuré ; *c'est un homme qui a de la droiture*, pour dire, *qui a de la probité, qui est juste, qui est équitable.*

*Il est bien plus important de garder la droiture dans nos actions, que de connoistre une ligne droite.* Guerre des Auteurs.

*Cherchez premiérement le Royaume de Dieu ; servez-le en esprit de droiture & de justice.* Pratique de la Perfection Chrétienne. Le mot de *droiture* est ancien ; & Antoine Baif dit dans ses Mimes :

*Toy qui es ami de droiture.*

Quelques-uns disent *droiture d'esprit*, *la droiture de l'esprit.*

*Il y a deux sortes d'esprits ; l'un de pénétrer vivement & profondément les consequences des principes, & c'est là l'esprit de justesse ; l'autre de comprendre un grand nombre de principes sans les confondre, & c'est là l'esprit de géometrie : l'un est force & droiture d'esprit, l'autre est étenduë d'esprit.* Pensées de M. Pascal.

*Fidelle en ses paroles, incapable de*

*Funébre de Madame Duchesse d'Orleans.* *déguisement, seûre à ses amis ; par la lumiére & la droiture de son esprit elle les mettoit à couvert des vains ombrages, & ne leur laissoit à craindre que leurs propres fautes.*

On pourroit dire de la méme maniére, *droiture de cœur, la droiture du cœur* : mais on ne dit point, & on ne peut jamais dire, *la droiture d'une ligne, la droiture d'une colomne*, quoy-qu'on dise, *une ligne droite, une colomne droite*; comme on dit, *un esprit droit, un cœur droit.* On dit neanmoins, *écrire en droiture* pour dire directement, & par un homme exprés. C'est une façon de parler que nous avons prise des Italiens, *andar à dritura.*

## SUPPLIER.

M. de Vaugelas a bien remarqué que quoy-que *supplier* soit plus respectueux & plus soûmis que *prier*, il ne faut jamais dire *supplier Dieu*, comme on dit *supplier le Roy* ; mais il n'a pas remarqué que *supplier* se peut dire à l'égard de Dieu en une rencontre. Par exemple, je puis dire à Dieu, en le priant, je

*je vous supplie, mon Dieu, de m'accorder la grace d'une veritable pénitence; je vous supplie de me pardonner mes pechez.* Ie dis le méme pour ce qui regarde la Vierge & les Saints. On dit, *les Catholiques prient la Vierge & les Saints; il n'y a que les Huguenots qui ne prient point la Vierge & les Saints*: & ce seroit mal parler que de dire, *les Catholiques supplient la Vierge & les Saints; il n'y a que les Huguenots qui ne supplient point la Vierge & les Saints.* Mais on peut dire, ayant recours à la Vierge & aux Saints, *Vierge sainte, je vous supplie d'interceder pour moy auprés de Iesus-Christ vôtre Fils; grands Saints nous vous supplions de nous obtenir les graces dont nous avons le plus de besoin.*

## HOMME DE CONDITION, Homme de qualité.

Condition dit moins que *qualité*; & *homme de qualité* est en nôtre langue quelque chose de plus qu'*homme de condition.* Les personnes d'une haute naissance, ou

celles qui s'en piquent, sentent cela plus que les autres ; & j'ay connu un homme de bonne maison, mais un peu entesté de sa noblesse, qui eût un grand chagrin, de ce qu'on avoit dit qu'il estoit *homme de condition*, parce qu'il prétendoit estre *homme de qualité* : & je ne sçay mesme s'il ne prétendoit point estre *homme de la première qualité, de grande qualité* ; car cela dit encore davantage. Et c'est aussi pour cette raison que M. le Duc de Saint Aignan, auteur de l'Eloge de M. le Duc de Guise, est désigné dans le titre de l'Eloge sous le nom d'un *homme de grande qualité*.

*Mémoires du Duc de Guise.*

## SI ON PEUT METTRE *le*, apres un mot qui n'a point d'article.

VOicy peut-estre une des plus subtiles questions de nostre Langue. Les exemples la feront entendre. On demande si c'est bien parler, que de dire, *vous avez droit de chasse, & je le trouve bien fondé ; le Roy luy a fait grace, & il la re-*

*ceüe allant au supplice.* Quelques-uns croient que cela peut passer, mais les plus sçavans dans la Langue sont d'un sentiment contraire ; & leur raison est que *droit* & *grace* estant là indéfinis, rien de ce qui suit ne s'y doit rapporter. Car les noms indéfinis ; ou indéterminez , c'est à dire , qui sont sans article , n'ont aucun régime , ni aucune relation : & comme on ne dit pas , *vous avez droit de chasse , qu'on ne peut vous disputer ; le Roy luy a fait grace , qu'il n'attendoit pas* ; on ne doit pas dire , par le mesme principe , *vous avez droit de chasse , & je le trouve bien fondé ; le Roy luy a fait grace , & il l'a reçeüe allant au supplice* , faisant rapporter *le* à *droit* , & *la* à *grace*. Mettez un article à *droit* , ou quelque chose qui vaille un article , & qui détermine ; dites , *le Roy luy a donné sa grace* , au lieu d'*il luy a fait grace* : il n'y aura plus de difficulté , & on dira bien alors , *vous avez un ancien droit de chasse , & je le trouve bien fondé ; le Roy luy a donné sa grace , & il la reçeüe allant au supplice.*

Selon cette Remarque qui est établie sur celle de M. de Vaugelas, que le pronom relatif ne se peut rapporter à un nom qui n'a point d'article; ce n'est pas écrire purement que de dire, *j'ay raison de me plaindre, & vous ne l'avez pas de m'accuser.* Il faut mettre *en* au lieu de *le*, parce qu'*en* étant moins déterminé, se rapporte mieux à un nom indéterminé. Il faut dire, *j'ay raison de me plaindre, & vous n'en avez pas de m'accuser.* Si néanmoins il ne suivoit point de verbe, ni aprés *raison*, ni aprés *vous n'en avez pas*; & qu'on dit simplement, *j'ay raison*: on diroit bien, *& vous ne l'avez pas.* On dit de méme, *il a tort, & je ne l'ay pas.* On dit aussi, *si vous ne me faites justice, je me la feray moy-méme.* Ce sont des exceptions de la regle générale, ausquelles on peut ajoûter celles qui suivent.

*Imitation de Iesus Christ.*

*Il est bien plus seûr de recevoir conseil, que de le donner.*

*Plaidoyer pour M. de Guenegaud.*

*Elles vivent en closture, mais elles n'en font point de vœu, & ne la gardent que par une sainte observance.*

*Conseil* , *closture*, sont des noms indéfinis , & sans l'article ; cependant on met aprés , *le donner* , *la gardent*. Il peut y avoir encore d'autres exceptions , qui ne se presentent pas maintenant.

Quelqu'un demandera peut-être comment on pourroit rectifier ces exemples , *vous avez droit de chasse* , *& je le trouve bien fondé* ; *le Roy luy a fait grace* , *& il la receüe allant au supplice*.

Ie réponds qu'il faut repéter aux seconds membres du discours le nom indéfini , en y mettant un pronom. *Vous avez droit de chasse* , *& je trouve vostre droit bien fondé* ; *le Roy luy a fait grace* , *& il a receü sa grace allant au supplice*.

Mille gens traitteront tout cela de bagatelles , & de fausses délicatesses ; mais ceux qui ont le goût de nôtre Langue , en jugeront peut-être autrement.

## ACTEVR , COMEDIEN.

ON se sert du mot d'*acteur* pour marquer la part que les

personnes ont aux affaires. On dit, en parlant d'un homme qui a conduſt une intrigue, *il a eſté un grand acteur en cette affaire.* Quoy-qu'*acteur* & *comédien* ſoit le meſme dans le propre, ce n'eſt pas le meſme dans le figuré : *acteur* ne ſe prend pas en mauvaiſe part, comme *comédien*, qui ſignifie une perſonne diſſimulée & artificieuſe, qui joüe pluſieurs perſonnages. On dit d'une femme, qui n'eſtant pas fort réguliére, a un exterieur modeſte, & fait la prude, *je n'ay jamais veû une ſi grande comédienne.* M. Maucroix dit dans la Traduction des Homélies de Saint Chryſoſtome au peuple d'Antioche : *Tous les ſucceſſeurs de Zenon & de Diogéne ne ſont que des comédiens, & ne ſe font valoir que par leurs barbes & leurs manteaux.* Le Duc de Guiſe dit dans ſes Mémoires, qu'*Innocent X. pleuroit quand il luy plaiſoit & qu'il eſtoit fort grand comédien.* Le mot eſt un peu fort pour un Pape, mais il exprime bien en noſtre Langue ce que le Duc vouloit dire.

# RECHERCHE.

CE mot ne se dit pas indifferemment de toutes choses. Ce seroit mal parler que de dire *faites la recherche de la montre que j'ay perduë ; faire la recherche d'une chose égarée.* Mais on dit bien, *faire la recherche des faux-nobles, de l'auteur d'un meurtre, des secrets de la nature*, &c. Nos Auteurs usent toûjours de *recherche* en ce sens là. *Le motif de tous les discours & de toutes les controverses de Socrate ; estoit la recherche de la verité.* Vie de Socrate.

*Le plaisir que l'on prend dans ces sortes de connoissances ne consiste pas dans la possession, l'esprit ne se divertit que par la recherche mesme.* Essais de Morale.

On ne diroit pas dans le propre, *la recherche des perles ; la recherche des tresors que la nature a cachez dans le sein de la terre, & dans le fond de la mer.* Mais on diroit bien dans le figuré, *la recherche des biens de la terre* ; & avec Messieurs de l'Academie Françoise, Histoire de l'Academie.

*la recherche des tresors* ; c'est en parlant du Cardinal de Richelieu: *Sa modestie l'empéchant de mettre au jour ses plus grands ouvrages, ne l'empéchoit pas néanmoins d'approuver qu'on recherchast les mémes tresors qu'il tenoit cachez, & d'en autoriser la recherche.*

Cependant on pourroit dire, en parlant d'une lettre perduë, ou d'une autre chose égarée, *quelque recherche que i'en aye faite, ie n'ay pû en rien apprendre* : mais alors *recherche* se prend dans le figuré, & c'est comme si on disoit, *quelque soin que j'aye pris pour en apprendre des nouvelles.* Non seulement on ne dit pas *recherche* dans le propre, à l'égard d'une chose perduë ; mais on ne dit pas méme *rechercher*, à moins que par *rechercher* on entende *chercher une seconde fois.* Par exemple ; *on n'a pas bien cherché par tout ; il faut rechercher.* Mais on ne diroit pas la premiére fois, *recherchez la bague que i'ay perduë* : il faut dire, *cherchez.*

## CHASTE, CHASTETÉ.

CHaste se dit de la diction, pour en marquer la pureté grammaticale, & il se joint d'ordinaire avec un autre mot qui l'explique, & qui le détermine. Par exemple, *on ne peut pas voir une diction plus chaste, ni plus correcte.* M. Costar dit à M. Menage, en luy parlant de ses poësies italiennes: *Si ie m'y connois, il n'est rien de plus pur & de plus chaste que vostre élocution*: Il dit à un autre de ses amis: *Ie n'ay iamais rien veu de plus pur que vostre stile, & ie m'étonne qu'il puisse estre si chaste, estant si masle, & si fort.* Il ne s'ensuit pas pour cela qu'on dise, *la chasteté de la diction, la chasteté du langage*; & M. de Balzac n'a pas parlé fort purement luy-méme, quand il a dit: *Le bon homme Victorius monte encore plus haut, pour trouver la pureté, la chasteté, l'integrité du Latin. Chasteté & integrité* ne se disent gueres que des mœurs. M. Costar a dit cependant *chasteté du stile*, en

une rencontre où cette locution ne choque pas tant, parce qu'elle est préparée, & comme amenée par ce qui précede. C'est en parlant d'un Sénateur de Venise, qui accusoit Martial de parler mal latin, & d'avoir corrompu la pureté de la langue Romaine. *Pour réparation de ce crime, il le traitoit plus cruellement que s'il eut violé une vierge, & mesme que s'il eust débauché une Vestale: car il le brûloit tous les ans, & en faisoit un sacrifice aux Manes de Catule, qu'il reconnoissoit pour legitime Prince des faiseurs d'epigramme, & de la chasteté du stile.*

## LE PRINCE DES PHILOSOPHES.
## LE PRINCE DES ORATEURS.

L'Auteur des Doutes proposez à Messieurs de l'Académie Françoise s'est déclaré un peu trop contre ces façons de parler. Il n'a pas mal remarqué que l'ignorance les a peut-estre introduites, & que le

*princeps oratorum*, qui signifie en Latin *le premier des orateurs*, a esté traduit mal à propos en François par *le prince des orateurs*. Mais il devoit considerer que ces expressions sont receûës, soit qu'elles soient raisonnables, ou qu'elles ne le soient pas. C'est à peu prés comme *rendez à Cesar ce qui est à Cesar*, que l'usage a autorisé comme la raison, & contre la grammaire mesme. Car enfin la pluspart de nos bons Auteurs parlent de la sorte : & ce seroit une cruauté d'empescher les prédicateurs & les avocats de dire, en citant Aristote & Ciceron, *le Prince des Philosophes*, *le Prince des Orateurs*. On dit encore, *le Prince de l'éloquence Romaine*, *le Prince de la poësie Latine*, *le Prince des faiseurs d'épigrammes*; &c. sans parler des *Princes des Prestres*, suivant le langage de l'Evangile: & du *Prince des Apostres*, selon le stile de l'Eglise. Toutes ces principautez ne sont gueres legitimes, mais elles sont établies; & il n'y auroit presque pas moins d'injustice de s'y oppo-

ser, que de se révolter contre une puissance, qui n'étant pas peut-être fort juste dans son origine, seroit autorisée par le consentement des peuples, & par la prescription du temps.

## MESTIER.

CE mot, qui est bas dans le propre, ne l'est point dans le figuré ; & si nous en croyons M. de Balzac, les peintres s'en offensent, mais les Généraux d'armée s'en font honneur. C'est un terme bas, à son jugement, quand on parle de Maître Pierre le Cordonnier ; au lieu que c'est un terme relevé, quand on parle du Prince d'Orange. En effet, nous disons élegamment, *le mestier des armes*, *le mestier de la guerre* : nous disons d'un brave, qu'*il aime le mestier*, qu'*il a vieilli dans le mestier*: on dit méme de l'employ des Princes, *le mestier de ceux qui commandent, est le plus difficile de tous*. On dit aussi, en parlant des ouvrages d'esprit, *il n'y a que les gens du métier qui en soient bons iuges* ; & M. Scaron

dit, en parlant des portraits que fit une Princesse spirituelle & sçavante, lors que c'estoit la mode d'en faire : *Ils sont, à ce que j'en puis juger, les plus beaux de tous ceux qui ont esté encore faits ; & les beaux esprits seroient bien à plaindre, de voir emporter sur eux à cette Princesse la gloire de bien écrire, s'il ne leur estoit tres-glorieux de la voir faire leur mestier.* C'est ainsi que la métaphore annoblit quelquefois les mots, en les détournant de leur signification naturelle.

## NE' NATIF.

CEtte façon de parler est de ces locutions basses qui ne sortent point de leur bassesse, & il n'y a que le petit peuple qui dise, *un tel est né natif de Paris.* Les honnestes gens disent, *un tel est né à Paris*, ou *est natif de Paris.* On ne joint point *né* & *natif* ensemble. Au reste, *natif* est françois, & nos meilleurs Ecrivains en usent sans difficulté. L'Auteur de la Vie de Saint Paul dit, qu'*il estoit natif de*

*Tharse*; &. le Traducteur de la Vie du Cardinal Commendon, dit dans sa préface: *Antoine Maria Gratiani natif du bourg du Saint Sepulchre, petite Ville d'Etrurie*, &c. Cependant, quoy-que ce mot soit françois, il n'est pas fort noble, selon quelques personnes intelligentes: car parmi les mots aussi-bien que parmi les hommes d'un mesme païs, il y en a de nobles & de roturiers, si j'ose user de ce terme.

M. d'Ablancourt dit de Lucien, qu'*il estoit de Samosate, Capitale de la Comagene*: & M. Charpentier dit de Socrate, qu'*estant interrogé de quel païs il estoit, il ne répondit point qu'il fût d'Athenes, mais qu'il estoit du monde*. Ainsi j'aimerois encore mieux dire tout simplement, *il est de Paris*; que de dire, *il est natif de Paris*.

Il pourroit néanmoins se rencontrer des endroits ou *natif* feroit necessaire, à moins qu'on ne prit un autre tour. Par exemple: *Démaratus*, dit un bon Auteur, *fuyant la persecution du tyran Cypselus*, *se retira*

*Les Hommes illustres de l'ancienne Rome.*

*dans la Toscane, aprés avoir quitté la Ville de Corinthe, dont il estoit natif. Dont il estoit* tout seul ne seroit pas assez clair, ni assez soûtenu; & *natif* aprés fait un bon effet. I'ay dit à moins qu'on ne prit un autre tour, en disant, par exemple, *aprés avoir quitté la Ville de Corinthe, qui estoit le lieu de sa naissance*; comme dit M. Patru du Poëte Archias: *Il parut premiérement à Antioche, qui estoit le lieu de sa naissance.*

## VACATIONS, VACANCES.

VAcations se dit pour le Palais, *vacances* pour le College. *Les avocats étudient durant les vacations; les écoliers perdent le temps durant les vacances.* M. Pelisson dit pourtant: *Pendant que nous estions au College mon frere & moy, on nous permettoit d'aller passer tout le temps de vacations à la campagne.* Mais il y a bien de l'apparence que M. Pelisson avoit oublié le College, & les termes du College quand il se mit à écrire l'Histoire de l'Académie Françoise.

# SAGACITE'.

C'Est dommage que ce mot ne soit bien établi dans nostre Langue ; il a un sens profond, & exprime la pénetration, le discernement d'un esprit qui recherche, & qui découvre ce qu'il y a de plus caché dans les choses. Les philosophes s'en servent librement, & celuy qui nous a donné depuis peu un abregé fort curieux de la philosophie de M. Gassendi, dit en un endroit : *Cela surpasse la sagacité de l'esprit humain.* L'auteur de la Conjuration des Espagnols a mis ce mot dans le portrait de son Marquis de Bedemar : *Cette pratique continuelle de lecture, de méditation, & d'observation des choses du monde, l'avoit élevé à un tel point de sagacité, que ses conjectures sur l'avenir passoient presque dans le Conseil d'Espagne pour des prophéties.* M. de Balzac en a usé quelquefois : *A vostre avis, où ay-je trouvé ces quatre vers? vous trouverez plustot la source du*

*Nil, que le lieu d'où ils ſont tirez, quand même vous employerez à cette recherche la ſagacité de M. de Peyrarède.* Il dit ailleurs à M. Conrart, en parlant de M. Menage : *En attendant que je vous envoye un ſecond chapitre de Mecénas, employez là-deſſus ſa faculté divinatrice, autrement ſa ſagacité ſcaligerienne.*

Les Eſpagnols ont leur *ſagacidad*, & les Italiens leur *ſagacità* dont les uns & les autres uſent communément. Il ſeroit à ſouhaitter que nous euſſions noſtre *ſagacité*, & qu'il nous fut permis de nous en ſervir dans toutes ſortes d'occaſions. Par malheur les femmes ne l'entendent point, & ont peine à s'en accommoder : celles qui entendent le Latin devroient expliquer ce mot aux autres, & gagner leurs ſuffrages pour l'établir.

## MAUVAISES GRACES.

IL y en a qui diſent, *il a encouru les mauvaiſes graces du Prince*; & un de nos celebres Ecrivains uſe de

cette façon de parler : mais toutes les personnes que j'ay consultées, la condamnent. *Bonnes graces* ne fait point de consequence *pour mauvaises graces*. L'usage est pour l'un, & n'est point pour l'autre. Il ne faut point raisonner en matiére d'usage il faut s'assujétir, & s'aveugler en quelque façon.

## COMMANDER.

Ce verbe, dans son sens propre & naturel, a diverses significations & divers régimes. En matiére de guerre, il signifie quelquefois *ordonner que des troupes marchent. Le Géneral a commandé un régiment, pour aller secourir la ville ; l'on a commandé les Dragons, pour attaquer les ennemis de ce costé-là.* Il signifie quelquefois *conduire*, & *estre chef. M. de Turenne commande l'armée en Allemagne ; un tel commandoit les Mousquetaires à l'attaque de la demi-lune.* En ces cas-là *commander* regit toûjours l'accusatif : mais hors ces cas-là il regit toûjours le datif. *Vn*

*Souverain commande à ses sujets :* & quoy-qu'on dise, en parlant du Roy dans l'expedition de la Franche Comté, *il commandoit luy-même son armée*, il faut dire, *le Roy commande aux peuples que Dieu luy a soûmis ;* & si un Prince parvenoit à la Monarchie universelle, on diroit qu'*il commande à tout le monde*, & non pas *qu'il commande tout le monde.* M. de Voiture n'a pas pris garde à cette distinction, en disant à Madame de Saintot : *Il n'y a pas de danger que vous sçachiez que je vous estime seule plus que tout le reste du monde, & que je tirerois moins de vanité de le commander, que de vous obeïr.* Un autre Ecrivain n'y a pas pris garde aussi, en faisant le Portrait du Roy : *Louis XIV. est si bien fait, & a si bonne mine, que Dom Juan d'Austriche l'ayant veû passer sans suite, & sans le connoistre ; & la Reyne luy ayant dit, sçavez-vous bien que voilà le Roy ? il répondit : Bien que je ne le connoisse pas, Madame, je luy donnois déja en mon cœur cette qualité, & le regardois comme le mieux fait des*

*Portraits de la Cour, à Cologne 1667.*

*François, & le plus digne de les commander.*

M. de Voiture devoit dire, *de luy commander;* & l'Auteur des Portraits de la Cour *de leur commander:* car il y a bien de l'apparence que la Reine & Dom Juan d'Austriche parloient Espagnol, & que c'est ce faiseur de Portraits qui a fait la faute. Si Dom Juan avoit parlé François à la Reine, je l'excuserois d'avoir dit, *le plus digne de les commander*, pour *de leur commander.* Un Espagnol n'est pas obligé de sçavoir toutes les finesses de nostre Langue; mais un François, qui se mesle d'écrire, ne doit pas ignorer que *commander* regit le datif, quand il n'est point question de guerre. On trouve par tout des exemples qui autorisent la Remarque.

Histoire de l'Arianisme. *C'estoit un Prince digne de commander à des Romains, qui eussent eû encore quelque reste de la vertu de leurs ancestres.*

Education d'un Prince. *La morale est la science des hommes, & particuliérement des Princes, puis qu'ils ne sont pas seulement hom-*

*mes, mais qu'ils doivent auſſi commander aux hommes.*

La poëſie eſt à cét égard auſſi réguliére que la proſe, & les bons poëtes parlent comme les bons orateurs.

*Dans ce vaſte univers tout l'admire aujourd'huy :* *Sur la défenſe des Duels.*
*Jamais nul autre Roy ne ſçeût ſi bien que luy,*
*Depuis les premiers temps, juſqu'au ſiécle où nous ſommes,*
*L'art d'obëir au ciel, en commendant aux hommes.*

Je n'ay parlé de *commander*, que dans ſon ſens naturel : car on ſçait bien qu'il regit l'accuſatif, quand il ſe prend dans un ſens figuré, ou métaphorique, *une tour qui commande la ville ; une hauteur qui commande la plaine*. Néanmoins on dit auſſi, *qui commande ſur la plaine.*

*Il reſte encore quelques ruines d'une tour, au pied de laquelle la plus haute montagne de la foreſt noire commence à s'élever inſenſiblement : mais comme elle ſe recule fort loin à meſure qu'elle s'éleve, ſa hauteur ne commande que bien peu ſur cette plaine.* *Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg.*

## MAUVAISE CONSTRUCTION.

EXemple. *Il avoit tant de chaleur à la guerre, qu'elle l'empeschoit de faire des réflexions.* Cette construction n'est pas réguliére, & *elle* ne se rapporte pas bien à *tant de chaleur*, qui est indéfini. Il falloit dire, *il avoit une si grande chaleur à la guerre, qu'elle l'empeschoit de faire des réflexions*; ou plûtost, *il avoit tant de chaleur à la guerre, qu'il ne faisoit point de réflexions.* Selon cette Remarque, il ne faut pas dire, *j'ay tant de joye, qu'elle m'empesche de parler*; mais, *j'ay tant de joye, que je ne puis parler.*

## REGLE, MODELE.

IL y a des endroits où l'on peut employer également ces deux mots. Par exemple, on peut dire, *la vie de Nostre Seigneur est la regle des Chrêtiens, est le modele des Chrêtiens.* Mais il y a aussi des endroits où un de ces deux mots en viendroit pas bien. Par

exemple, *les conſeils des ſages nous ſervent de regle pour noſtre conduite :* on ne diroit pas , *nous ſervent de modele* ; car il n'y a proprement que les actions , ou la perſonne , qui ſervent de *modele* , & qu'on ſe propoſe pour *modele*. Cependant , un de nos meilleurs Ecrivains dit , en parlant d'un ſaint Archevêque : *Il ſe propoſoit pour modele cette excellente parole de Saint Bernard.* Le Paſſage eſt remarquable, & merite d'eſtre leû.

*La Tourterelle eſt l'image du Prédicateur : elle gemit pluſtoſt qu'elle ne chante ; & elle nous apprend comment nous devons ſoûpirer dans cét exil. J'aime à entendre la voix d'un Prédicateur, qui ne penſe pas à me plaire, afin que je luy applaudiſſe , mais à me toucher le cœur, afin que je me pleure moy-même. Vous deviendrez vrayement une de ces ſaintes Tourterelles , ſi vous apprenez ainſi aux hommes à gemir ; & vous le leur apprendrez , non en leur parlant ſeulement , mais en gemiſſant vous - même : car , en cecy , comme en toute autre choſe , l'exemple eſt ſans comparaiſon plus puiſſant que la parole.*

Voilà *cette excellente parole*, que ce grand Prélat se proposoit pour *modele*. Premiérement je trouve le passage un peu long, pour dire *cette excellente parole*, & le pluriel auroit esté assez à propos en cette rencontre : mais ce n'est pas de quoy il est question. Ce qui me semble plus étrange, c'est qu'on se propose *cette excellente parole* pour *modele*, au lieu de se la proposer pour *regle*. Il y a pourtant des occasions où des paroles pourroient servir de *modele* ; comme, par exemple, si on disoit : *Iesus-Christ est le modele des Chrêtiens ; sa conversation doit estre le modele de la nôtre ; ses paroles & ses discours doivent estre le modele de nos paroles & de nos discours* ; car, c'est à dire, *que nous devons parler comme luy* : mais ce n'est pas le sens de l'exemple dont il s'agit.

## JOLI.

CE mot est plus usité que jamais : il se met à tout ; & les femmes l'ont presque toûjours à la bouche ; elles ne trouvent rien à leur

leur gré, qui ne soit pour elles ou *enchanté*, ou *joli* : Nous disons particuliérement *jolies choses. Il y a de jolies choses, que l'esprit ne cherche point, & qu'il trouve toutes achevées en luy-mesme*, dit M. de la Rochefoucault. *On ne sçauroit avoir trop d'esprit dans une conversation enjoüée*, dit M. le Chevalier de Méré; *il se faut pourtant bien garder de paroistre toûjours prest à dire de bons mots, & de jolies choses.* *Reflexions Morales. Coversations*

Nous entendons quelquefois par *jolies choses*, non seulement *des pensées ingénieuses & délicates*, mais aussi *des ouvrages d'esprit*; *il se connoist en jolies choses*; & M. de Balzac dit, en parlant de la lettre qu'écrivit M. de Voiture à Madam. de Ramboüiller, sur le bruit qui courut que l'Academie vouloit bannir *Car* de nostre Langue: *Le Car de nôtre ami est une fort jolie chose.* Cela ne se dit d'ordinaire que des petits ouvrages d'esprit, car *joli*, est de soy oposé au grãd; & qui diroit d'une superbe maison, d'une taille avantageuse, d'un poëme héroïque, *jolie maison, jolie, taille, jolie*

*vers*, ne parleroit pas proprement. C'eſt en ce ſens que nous diſons de ce qui a un caractere de grandeur, *cela paſſe le joli.* Auſſi M. Des-préaux fait dire à ſon Campagnard, pour le rendre ridicule :

*A mon gré le Corneille eſt joli quelquefois.*

On oppoſe même quelquefois *joli* au beau. *Elle n'eſt pas belle*, dit-on *mais elle eſt jolie.* Néanmoins *joli* n'exclut ni le grand, ni le beau, quand on le joint avec *femme*; *c'eſt une jolie femme*; & ce ſont deux choſes differentes de dire d'une femme, *elle eſt jolie*, & de dire, *c'eſt une jolie femme.* Nous n'entendons gueres par *jolie* tout ſeul, qu'une taille fine, un air agréable : nous entendons par *jolie femme*, de la beauté, de l'agrément, de l'eſprit, de la raiſon, de la vertu, enfin un vray mérite.

On ne dit pas, *c'eſt un joli homme*, dans le ſens qu'on dit *c'eſt une jolie femme* : l'un eſt une loüange, & l'autre une eſpece de raillerie. Nous n'entendons pas *joli homme* tout au plus, qu'un petit homme propre, &

assez bien fait dans sa taille. On ne laisse pas de dire d'un jeune homme, comme une loüange, *il est joli*; mais on ne diroit pas de même, *c'est un joli jeune homme* : nous disons cela en nous moquant, comme *vous estes un joli personnage, vous estes joli.*

L'Auteur des Conversations, aprés avoir dit dans la premiére, selon le rôlle qu'il se donne, que Cleopatre rioit des bons mots d'Antoine, fait dire à M. le Mareschal de Clerembaut : *Comment, de cét Antoine, un des Géneraux de César, & qui disputa si long-temps l'Empire avec Auguste ? Mon Dieu, la jolie Egyptienne, & qui trouvoit-elle à redire?* M. Patru dit à peu prés sur le même ton, mais dans une matiére fort differente : *La jolie décoration au mois d'Aoust, qu'une robbe de chambre de camelot de Hollande doublée de boüatte.*

Enfin *joli* a pris en quelque façon la place de *gentil*, que nous avons presque perdu : je dis en quelque façon, car il ne le remplace pas

tout-à-fait. *Joli* n'a pas tant d'étenduë qu'en avoit *gentil*, qui se disoit des grandes choses aussi-bien que des petites : car nous disions autrefois, *un gentil exercice, une gentille action*, pour *un noble exercice, une action glorieuse ;* & c'est de là que *gentil-homme* est venu.

## VALEVR.

CE mot a deux significations en nostre Langue, comme tout le monde sçait. Il signifie *courage* & *prix* ; mais avec cette difference, que tout le monde ne sçait pas peut-estre, qu'il ne se joint qu'aux personnes, quand il signifie *courage*, & qu'aux choses, quand il signifie *prix*. On dit, *c'est une chose de valeur, de peu de valeur ; il m'a donné la valeur de mon diamant*. Mais on ne dit pas, *c'est un homme de valeur, de peu de valeur*, pour signifier que c'est un homme qui vaut beaucoup, qui a peu de mérite. On dit encore moins ; *c'est un homme qui a de la valeur*, pour marquer du mérite en général ; & je ne croy pas que M. de

Voiture ait parlé exactement, en disant dans sa Lettre à M. de Balzac. *Gardez-vous bien d'appeller vostre malheur, ce qui n'est que le malheur du siécle; & ne vous plaignez plus de l'injustice des hommes, puis que tous ceux qui ont quelque valeur sont de vostre costé.* Il parle de la sorte, aprés avoir cité l'exemple d'Aristide & de Socrate condamnez par le peuple, & avoir dit à M. de Balzac, que si la loy qui permettoit de bannir les plus puissans en réputation, s'observoit parmi nous, l'envie publique se déchargeroit sur sa teste, & que M. le Cardinal de Richelieu ne courroit pas tant de fortune que luy. Ce qui prouve que par *quelque valeur*, il entend quelque mérite en général, & non pas quelques bravoure. M. de Balzac luy mesme a presque fait la mesme faute. Car aprés avoir dit de M. le Comte de Fiesque: *Je fais une estime tres-parfaite de sa valeur*; il ajoûte: *Je prens icy valeur dans sa plus étenduë signification, & enferme sous ce mot une infinité d'excellentes qualité naturelles*

*& aquises, civiles & militaires* : Mais n'en déplaise à M. de Balzac, ce mot appliqué à une personne, ne signifie que cette qualité & cette vertu guerriére, dont M. de Cassagnes a parlé à fonds dans son Traité de la Valeur.

## SON pour EN.

EXemple. *Je ne m'arresteray point à écrire le progrés de sa maladie, ni à rechercher son origine*, dit un bon Auteur. Il falloit dire, *ni a en rechercher l'origine*; non-seulement pour oster l'équivoque de *son*, qui semble avoir le même rapport que *sa*; c'est à dire, se rapporter à la personne, & non pas à la maladie; mais encore parce qu'en parlant d'une maladie, par exemple, de la fiévre, on ne dit point, *je connois sa cause, ses accés son long* : quand on veut parler exactement, on doit dire, *j'en connois la cause, les accés en sont longs*. Quand les gens qui parlent bien, disent, *ses accés sont longs, son redoublement à duré deux heures, ses*

& *son* tombent sur le malade, & non pas sur la fiévre ; c'est comme si on disoit, *les accés qu'il a, sont longs* ; *le redoublement qu'il a eû, a duré deux heures.* Car on dit, *avoir un accés, avoir un redoublement* ; *il n'a eû qu'un accés, il a tous les jours un redoublement.*

## IMITER L'EXEMPLE.

TOut le monde presque parle & écrit ainsi. La derniére pureté ne demanderoit-elle pas qu'on dit toûjours, *suivre l'exemple*, & *imiter les vertus, les actions, la personne ?*

Le Traducteur du premier sermon de Saint Chrysostome sur la Priére, nous apprend, ce semble, l'un & l'autre dans une même période. *Et certainement, comme il est juste que les disciples suivent les exemples de leurs maistres nous devons, en imitant la sainte ardeur des Prophetes*, &c.

Un autre excellent Traducteur du même Pere dit dans la premiére & dans la seconde Homélie au peuple d'Antioche : *Voilà l'exemple*

*qu'il nous faut suivre. Puisque Jesus-Christ a donné sa vie pour nous, il faut suivre son exemple.* Mais il ne laisse pas de dire aussi : *Voilà les armes sous lesquelles j'ay combatu le demon ; imitez l'exemple de vostre Maistre.* Et c'est ce qui me fait croire aprés tout qu'on peut dire, *imiter l'exemple*, quoy que d'ordinaire *suivre* soit meilleur. L'Auteur de la Vie de D. Barthelemy des Martyrs, & le Traducteur des Homélies de Saint Chrysostome sur Saint Mathieu, n'aident pas peu à établir ce sentiment. L'un dit : *Elle imitoit en cela l'exemple de son ayeule* ; & l'autre : *Pourquoy, me direz vous encore, un tel n'imite pas cét exemple ?*

Mais ce qui me confirme le plus dans ma pensée, & ce qui me persuade mesme qu'il y a des endroits où *imiter* est plus beau que *suivre*, c'est qu'un illustre Magistrat, qui parle fort juste, dit, à l'ouverture du Parlement, dans une belle harangue : *Pour nous, qui voyons en ce lieu de si grands exemples à imiter, & que tant*

*de devoirs engagent à marcher sur les traces de nos prédecesseurs.* Il avoit dit auparavant : *Il est necessaire de se proposer des exemples ; il est utile de les suivre ; mais il est glorieux de les surpasser.* En ces deux endroits, *suivre* & *imiter* sont tres-bien placez.

Au reste, *l'exemple* dont il est icy question, ne s'entend qu'au regard des mœurs: car s'il s'agit d'éloquence, de poësie, de peinture, & qu'*exemple* se prenne pour un chef-d'œuvre de l'art ; il est certain qu'on dit *imiter*, & qu'on le dit élegamment. *Pour se rendre habile dans l'art de persuader, il faut imiter les grands exemples de l'antiquité.*

*Cét Auteur*, dit M. de Balzac, *est ennemi de toutes sortes de liaisons, soit de la nature, soit de l'art ; tant il s'éloigne de ces bons exemples que vous imitez si parfaitement.*

## CENT, MILLE.

NOus nous servons souvent de ces nombres, pour marquer une chose indeterminée. Par exem-

ple, *je vous donneray cent coups*, *mille coups*; *il a dit cent sottises*; *il sçait mille contes plaisans*. Chaque Langue a son usage à cét égard. La Langue Hébraïque se sert du nombre de sept; témoin, dans les Proverbes, *septem nequitiæ*, & dans l'Evangile, *septies*, sur le pardon des injures. La Langue Grèque a *dix mille*, la Langue Latine *six cens* en prose, & *mille* en vers.

## IL EST MORT, IL A esté tué.

IL ne faut pas se servir indifferemment de ces deux expressions, en parlant de la mort d'un homme de guerre. Ce seroit mal parler, en contant simplement la mort de M. d'Artagnan, de dire, *il est mort au siège de Mastric*. Il faut dire, *il a esté tué au siège de Mastric*. S'il n'avoit pas esté tué sur le champ, on diroit bien, *il est mort de ses blesseûres au siége de Mastric*; si une maladie l'avoit emporté, sans qu'il eût esté blessé, on diroit, *il est mort au siege de Mastric*. Ce n'est pas qu'on ne

puisse quelquefois se servir du mot *de mourir*, en parlant d'un brave tué sur la place, principalement quand on parle de sa mort, non comme d'une chose presente, mais comme d'une chose passée, & qu'on en parle d'une maniére éloquente. Par exemple: *Il mourut, ce jeune Prince, si digne & de vivre, & de regner; & il mourut malheureusement aprés avoir passé le Rhein, aprés avoir essuyé mille perils, & bravé la mort en mille rencontres.*

Relation des Camp. de Rocr. & de Frib.

*Le Comte de Fontaines*, dit M. de la Chappelle, *fut trouvé mort auprés de sa chaise, à la teste de ses troupes. Les Espagnols regretérent long-temps sa perte; les François louérent son courage; & le Prince mesme dit que s'il n'avoit pû vaincre, il auroit voulu mourir comme luy.* Quoy-qu'on ne dise pas d'un homme qui a esté tué sur le champ, & dont la mort est toute fraische, *il est mort dans le combat*; on ne laisse pas de dire, *la liste des morts*; *on l'a trouvé parmi les morts*.

## VEHEMENCE, VEHE'MENT.

CE sont des bons mots & ceux qui font scrupule de s'en servir, ont la conscience trop délicate en matiére de langage. Monsieur le Prince de Conty, qui parloit si bien, & qui n'avoit pas moins de politesse que de pieté, dit dans son traité de la Comédie : *Si les passions y sont traitées avec delicatesse, ou avec force & vehémence.* Un Auteur fameux dit, en parlant d'un Prédicateur italien : *Trois cens ducats suffirent, pour luy faire tourner toute la vehemence de ses déclamations contre les François.*

*On peut comparer ce premier*, dit le Traducteur de Longin, en parlant de Demosthene, *à cause de la violence, de la rapidité, de la force, & de la vehémence avec laquelle il ravage, pour ainsi dire, & emporte tout, à une tempeste, & à un foudre.*

*Vehément* se dit dans le méme sens que *vehémence. Vn orateur vehément, une action vehémente.*

*Démétrius*, dit l'Auteur de la Préface sur les œuvres de M. de Balzac, *distingue quatre caractéres, le magnifique, le fleuri, le vehément, & le bas.*

*Toutes ces figures, qui estant, comme vous sçavez, extrémement fortes & vehémentes, peuvent beaucoup servir à orner les discours*, &c. dit le Traducteur de Longin. Les bons livres qui traitent de ces matiéres, sont remplis de pareils exemples.

## SENTIMENT.

CE mot tout seul, sans estre joint avec un adjectif, ou avec un substantif, qui le détermine, signifie toûjours au singulier, *opinion, jugement, pensée. C'est le sentiment d'Aristote; ce n'est pas mon sentiment; de quel sentiment estes-vous?* Au pluriel, il signifie *pensée*, ou *affection*. Cela va quelquefois à l'esprit, & quelquefois au cœur. *Sentimens des philosophes sur l'immortalité de l'Ame; sentimens des Peres de l'Eglise sur la comédie & sur les spectacles; si vous*

*connoissiez mes sentimens, vous ne vous défierez pas de moy, mon procedé vous fera connoistre mes sentimens; j'ay pour vous des sentimens que je n'ay pas pour tout le monde.*

Quand on joint ce mot au singulier, ou au pluriel avec un adjectif, l'adjectif les détermine à l'esprit, ou au cœur, *un sentiment extravagant, des sentimens raisonnables; un sentiment tendre, des sentimens passionnez.* Ie dis le méme quand on joint *sentiment* avec un substantif; *sentiment d'honneur, sentiment de pieté, sentiment d'amour*, &c. Si le substantif est une personne, la signification de *sentiment* suit en quelque sorte la caractere de la personne. Ainsi, si je dis, *ce ne sont pas-là les sentimens des bons Philosophes*, c'est à dire, *que les bons Philosophes sont d'une autre opinion*; mais si je dis, *ce ne sont pas-là les sentimens d'une veritable mere*, c'est à dire, *qu'une veritable mere a le cœur fait autrement.*

*Diſtours ſur les.* C'est la matiére souvent qui détermine la signification. *Il exprime*

*quelquefois un grand sentiment en un seul mot, ou le fait entendre sans le dire*, dit M. Pelisson, en parlant d'un excellent Historien. Il dit dans le méme ouvrage, en parlant de la liberté avec laquelle les grands poëtes expriment dans un langage contraint, comme celuy de la poësie, les pensées les plus delicates & les plus sublimes : *Quand nous ne parlons qu'en prose, & que l'on nous abandonne tous les termes & toutes les expressions d'une Langue, s'il nous vient quelque pensée qu'il ne soit pas tout-à-fait commune, encore avons-nous de la peine à la faire entendre, & le plus souvent nos paroles demeurent beaucoup au dessous de nos sentimens.* Oeuvres de M. Sarasin.

## AV TRAVERS.

ON a dit toûjours *au travers* dans le propr. *Il braissoit cette gueuserie étudiée d'Antisthene, à qui il disoit franchement qu'il voyoit éclater beaucoup de vanité au travers des trous de son manteau.* Vie de Socrate.

Mais on ne dit que depuis quel-

ques années dans le figuré, *j'ay reconnu sa mauvaise foy au travers de toutes ses honnestetez; au travers des paroles les plus artificieuses, on découvre ce que les gens ont dans le cœur; il s'est fort emporté contre moy, mais je n'ay pas laissé de voir au travers de sa colere qu'il est toûjours de mes amis.* Cette façon de parler a esté renfermée assez long-temps dans le discours familier, mais elle en est sortie enfin, & nos meilleurs Ecrivains l'employent dans leurs ouvrages. *L'Empereur estoit trop éclairé, pour ne pas appercevoir au travers de ces propositions iniques, l'inconstance du Roy d'Angleterre.*

*Il est impossible d'avoir l'esprit grand & bienfait*; dit M. le Chevalier de Méré, *qu'au travers des interests du monde, & même dans l'emportement des plus violentes passions on n'entrevoye de temps en temps je ne sçay quoy d'honneste, & qu'on ne l'aime.*

Il y en a qui disent, *à travers. Il voyoit ses sentimens à traver ce qui les pouvoit déguiser.*

*Elle a beau, pour se convrir, mettre*

*en œuvre tout ce qu'un conſeil rafiné, tout ce qu'une longue experience de la Cour a pû luy apprendre de ſubtilitez & d'artifices ; on voit à travers toutes ces fauſſes couleurs, que ſa conſcience ſeule luy ferme la bouche.* Car ſi on ſe ſert d'*à travers*, il faut luy donner un autre régime qu'à *au travers* ; *à travers ſes ſentimens*, *à travers toutes ces fauſſes couleurs* ; *au travers de ſes ſentimens*, *au travers de toutes ces fauſſes couleurs.* Comme dans le propre on dit *au travers* & *à travers* avec divers régimes, & qu'*au travers* eſt le meilleur, ſelon M. de Vaugelas ; on peut dire dans le figuré *a travers* : mais *au travers* eſt beaucoup meilleur & plus uſité, hors une occaſion où *au travers* ne vaudroit rien ; & c'eſt quand on veut marquer de l'égarement & de l'imprudence. *Il donne tout a travers. C'eſt un homme tout médecin depuis la teſte juſques aux pieds, qui croit plus aux regles de ſon art qu'à toutes les démonſtrations de mathematiques, & qui donne à travers les purgations & les ſaignées, ſans y rien connoiſtre.*

## REFLECHIR.

BEaucoup de gens font *reflèchir* neutre, & disent, *c'est un homme qui ne reflèchit point*; *j'ay reflèchi sur ce que vous m'avez proposé.* L'Auteur de la Conjuration des Espagnols dit : *Afin qu'ils ne se lassent point d'attendre, & qu'ils n'eussent pas seulement le loisir de reflèchir sur l'ètat present des choses.* Ce n'est point parler purement ; il faut dire, *c'est un homme qui ne fait point de reflexion*; *j'ay fait reflèxion sur ce que vous m'avez porposé.* Tous nos bons Auteurs, & toutes les personnes qui parlent bien, disent toûjours *faire reflèxion.*

## ELECTION, CHOIX.

CEs deux mots ne doivent pas se confondre. *Election* se dit d'ordinaire dans une signification passive, & *choix* dans une signification active. *L'élection d'un tel* marque celuy qui a esté eleû; *le choix d'un*

*tel* marque celuy qui choiſit. *L'élection du Doge a eſté approuvée de tout le peuple de Veniſe ; le choix du Senat a eſté approuvé généralement :* & je doute que ce fut bien dit , *l'élection du Senat* , pour dire *le choix du Senat*. M. le Maiſtre dit pourtant *l'élection du Roy*, en parlant du choix que fit Louis XIII. de M. Seguier, pour la charge de Chancelier de France : *Comme ſa ſageſſe incomparable rend ſon élection plus prétieuſe., ſes autres Royales qualitez rendent auſſi la charge de ce premier Magiſtrat plus éclatante & plus eſtimable. Election* n'eſt pas là , ce me ſemble , en ſa place ; & parce qu'il a une ſignification active , & parce qu'il ſe rapporte au Roy. Car il y a encore une indifference entre *élection* & *choix : élection* a rapport à un corps , ou à une communauté qui choiſit ; & je ne ſçay ſi quand il s'agit d'une perſonne choiſie par le Prince pour un employ , on peut ſe ſervir du mot d'*élection*. Cependant l'Auteur de la Ville de D. Barthelemy des Martyrs s'en ſert plus d'une

fois, en parlant du choix que la Reine de Portugal fit de ce saint homme pour l'Archevesché de Brague.

*Lors qu'il se retira dans sa cellule, les Religieux vinrent luy témoigner la joye qu'ils avoient de son élection.*

*Ainsi leur envie s'estans changée en une haine mortelle, ils composérent un libelle rempli d'injures, pour rendre cette élection ridicule.*

Si le peuple eût choisi D. Barthelemy des Martyrs, comme il choisissoit autrefois les Evesques, *élection* me paroistroit juste en ces endroits-là; mais comme c'est la Reine de Portugal qui le choisit, & qui le nomme, je croirois qu'il faut dire, *les Religieux vinrent luy témoigner la joye qu'ils avoient de sa nomination; ils composérent un libelle rempli d'injures, pour rendre ce choix ridicule. Choix* est le mot propre en cét endroit; & M. Patru dit aussi sur l'élevation de M. de Belliévre, quand il fut fait premier Président : *Un si beau choix fut sans doute une inspiration d'enhaut.*

# OPERA.

L'Auteur des Obſervations ſur la Langue Françoiſe, s'eſt contenté de dire qu'*Opera* eſtoit maſculin en noſtre Langue, & qu'il n'avoit point de pluriel. *L'Opera a eſté long*; *deux Opera.* Il auroit pû ajoûter que ce mot, qui ſignifie dans le propre chez les Italiens, une comédie ſérieuſe, composée dans les régles, & qui ſignifie parmi nous une comédie en muſique avec des machines, s'applique dans le figuré à tout ce qui ſemble difficile. *C'eſt un Opera que de luy parler*, pour dire qu'il y a de la peine à luy parler, à le voir; en parlant de ces gens importans, qui mettent une partie de leur mérite & de leur grandeur à eſtre inviſibles.

*Opera* ſe prend auſſi pour une choſe excellente, & pour un chef-d'œuvre. On dit d'un ouvrage d'eſprit, *c'eſt un Opera*; mais cela ne ſe dit gueres que dans la converſa-

tion, & d'ordinaire en badinant; ou si cela s'écrit, ce n'est que dans les lettres & dans les billets qui representent la conversation. Un de nos plus agréables Ecrivains dit à un de ses amis : *Vos deux Lettres sont des choses admirables, dignes d'estres apprises par cœur, & en un mot ce qu'on appelle des Opera.* Il fait allusion aux grandes comédies italiennes, que les comédiens apprennent par cœur, & qu'on nomme *Opera*, pour les distinguer des farces & des autres petites comédies, que les comédiens concertent ensemble, sans rien apprendre par cœur, & sans rien écrire.

## EXTERIEUR.

UN de nos meilleurs Ecrivains dit : *La paix du cœur ne se peut trouver ni dans l'homme charnel, ni dans celui qui est encore exterieur & sensuel.* Je sçay bien qu'on dit, *un homme interieur*, pour dire, *un homme devot, recueilli, & détaché des choses sensibles* ; mais on ne dit pas,

que je sçache, *un homme exterieur*, pour dire, *un homme sensuel, & répandu au dehors*. *Interieur* est consacré ; *exterieur* ne l'est point en ce sens-là : & quelque opposition qu'il y ait entre ces deux mots, il ne faut pas raisonner de l'un à l'autre. Ce n'est pas toûjours l'analogie qui doit estre la regle des Langues ; & on peut s'en convaincre par un exemple tout semblable à celuy dont il s'agit. Nous nous servons du mot de *spirituel*, pour exprimer la pieté & la dévotion ; *un Pere spirituel, un livre spirituel, la vie spirituelle* : mais nous n'usons pas de *corporel* dans un sens contraire, quoy que *corporel* soit opposé à *spirituel*, comme *exterieur* est opposé à *interieur*. On dit à la verité *l'homme exterieur*, selon le langage de l'Ecriture : *Quoy-que dans nous l'homme exterieur se détruise, néanmoins l'homme interieur se renouvelle de jour en jour*. Mais *l'homme exterieur* se prend là pour le corps & la chair, comme *l'homme interieur* se prend pour l'ame & l'esprit ; & il ne

s'ensuit pas qu'on puisse dire d'un homme mondain, & attaché aux choses de la terre, *c'est un homme exterieur*, de même qu'on dit d'un homme dévot & tout-à-fait mort au monde, *c'est un homme interieur. Exterieur* signifie tout au plus un homme qui n'est pas solide, qui est superficiel, un peu fourbe, & qui a une apparence trompeuse.

## PRENDRE L'AIR.

C'Est ainsi qu'on parle ; & c'est mal dit, *prendre de l'air* comme disent quelques-uns. *Les Medécins m'ont ordonné de prendre l'air ; j'ay esté aujourd'huy prendre l'air ; j'ay pris un peu l'air* : & n'ont pas, *m'ont ordonné de prendre de l'air ; j'ay esté prendre de l'air ; j'ay pris un peu d'air.*

## Deux AVEC de suite.

C'Est une négligence vitieuse de mettre deux *avec* qui se suivent, & qui ont des rapports differens, dont l'un regarde la personne

sonne, & l'autre la chose. Par exemple : *Elle vesint avec luy avec la mesme bonté qu'elle avoit accoûtumé.* Le premier *avec* regit *luy*, qui est la personne ; le second se rapporte à *bonté*, qui est la chose. Il faut éviter cela, quand on veut écrire poliment, & je m'étonne que cette négligence se soit glissée dans un des ouvrages de nostre Langue le plus délicat & le plus juste. J'ay dit, quand ils se suivent ; car quand ils ne sont pas si prés l'un de l'autre, cela choque moins, parce que cela se sent moins: & nous en avons un exemple dans la raillerie de M. le Cardinal du Perron, sur le sujet d'un Prédicateur, qui n'alleguoit jamais Saint Gregoire, Saint Ambroise, Saint Bernard, ni les autres Peres, sans leur donner du *Monseigneur*, ou pour le moins du *Monsieur*. *On voit bien que ce Prédicateur n'a gueres de familiarité avec les Peres, puis qu'il les traite avec tant de cerémonie.* Ces deux *avec* ne blessent pas tant qu'*avec luy*, *avec la mesme bonté*.

*Lettres de Al. Costar.*

Pour moy, j'avouë que deux *avec*, bien qu'un peu éloignez, ne plaisent point dans une mesme periode, quand ils ont divers rapports : je dis quand ils ont divers rapports; car si l'un & l'autre se rapportent ou à la personne, ou à la chose, bien loin que ce soit un defaut, c'est quelquefois une beauté, comme il paroist en ces exemples.

*Vie de Socrate.* *Si tu continuës, tu sçauras disputer avec les sophistes, mais tu ne sçauras pas vivre avec les hommes*, disoit Socrate à Euclide, voyant qu'il se plaisoit trop aux chicanes de la dispute.

*Discours de l'amitié & de la haine des animaux.* *Pensez-vous*, dit M. de la Chambre, parlant de Dieu, *qu'en formant la Republique des abeilles, il n'ait pas voulu instruire les Rois à commander avec douceur, & les Sujets à obeir avec amour? Le Duc Danguien vit bien*, dit M. de la Chapelle, *qu'il devoit aller avec plus de précaution contre des gens qui se défendoient avec tant d'opiniastreté.* *Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg.*

Les deux *avec* se rapportent à la personne dans le premier exemple,

à la chose dans les derniers ; & c'est pour celá qu'ils font une espece d'ornement.

Quand ils sont mis de la sorte, ils ne choquent point, quelque prés qu'ils soient l'un de l'autre. *Ie suis bien avec luy, & avec elle ; il parle avec autorité & avec douceur tout ensemble.* Ils ne choquent pas aussi, quelque multipliez qu'ils soient. *Pour avoir un veritable repos, il faut estre bien avec Dieu, avec soy-mesme, & avec les autres.*

*Tous les âges ne produisent pas des Heros qui fassent la guerre avec tant de vigueur, qui donnent la paix avec tant de modération, qui travaillent avec tant d'application à corriger les abus publics, & qui protegent la religion avec tant de zele par leurs édits & par leurs armes.* *Vie du Cardinal Commendon.*

Tous ces *avec* sont agréables, parce qu'ils sont réguliers ; c'est à dire, parce qu'ils se rapportent tous à des choses, qui sont à peu prés de mesme espece. Pour gaster cette belle periode, il n'y auroit qu'à mesler un *avec*, *leurs ennemis*, ou *avec leurs*

*peuples*, parmi ces *avec tant de vigueur*, *avec tant de moderation*, *avec tant d'application*, *avec tant de Zele*; & dire par exemple: *Tous les âges ne produisent pas des Heros qui fassent la guerre avec tant de vigueur, qui donnent la paix avec tant de moderation, qui traitent de si bonne foy leurs ennemis*, &c.

## IL EN AGIT MAL, IL en a mal agi.

Cette façon de parler, dont plusieurs Provinciaux, & quelques gens de Paris se servent, ne vaut rien du tout, & n'est point Françoise. Il faut dire, *il en use mal*, *il en a mal usé*. On ne met point *en* devant *agir*. Je dis, devant; car on le met aprés quelquefois, *vous avez agi en homme d'honneur*, *en bon ami*; mais alors *en* n'est pas joint avec *agir*, mais avec *homme d'honneur*, *bon ami*.

## VERDEUR, VERDURE.

IL y a de la difference entre ces deux mots. *Verdeur* signifie proprement *la seve qui est dans les plantes*, & répond au *verdore*, *verdezza* des Italiens, que l'Académie de la Crusca appelle *la vie & l'ame des arbres. Tale vita d'arborise d'erbe si può chiamare propriamente verdezza.* *Verdeur* signifie encore parmi nous, ce que les Latins appellent *acerbitas* dans les fruits qui ne sont pas meurs, & ce qu'il y a de rude dans le vin nouveau. Car on dit d'un vin qui n'est pas encore bon à boire, *qu'il a un peu de verdeur.* Pour *verdure*, il répond au *verdura* des Italiens, & signifie d'ordinaire la couleur verte dans les plantes; *la verdure des prez, la verdure des feüilles. Celle qui survit son pair*, dit M. de la Chambre, en parlant des Tourterelles, *gemit incessamment, vole toûjours toute seule, & ne se repose que sur les branches des arbres qui sont seches & sans verdure.* Il se prend aussi pour les

plantes & les herbes mêmes ; de *coucher sur la verdure*, *joncher les ruës de verdure*, *des ouvrages de verdure.*

IEUX SECULAIRES

IL faut dire ainsi en parlant des jeux qui se faisoient anciennement à la fin du siécle, & non pas *Jeux séculiers*, comme le dit un de nos bons Ecrivains. *Ce foible Prince permit aux Payens de celebrer dans Rome les Jeux séculiers, que le Grand Constantin n'auroit pas voulu qu'on celébrât dans le siécle passé.*

*Séculier* ne se dit en nostre Langue que dans le figuré, & on l'oppose à *Chrétien*, à *Ecclesiastique*, à *Religieux*. Nous disons, *des divertissemens séculiers & profanes* ; *une façon de vivre seculiere & mondaine* ; *celuy qui est engagé au service de Dieu, ne s'embarasse point dans les affaires seculieres.*

*Oraisō funébre de la Reine d'Angleterre.* On dit, *prince séculier*, *puissance séculiére*. *Le plaisir de dogmatiser sans estre repris par aucune autorité ecclesiastique, ni séculiére, estoit le charme qui possedoit les esprits.*

On dit, *les ſeculiers, habit ſeculiers. Il croyoit qu'il falloit laiſſer aux ſeculiers cette pompe ſéculiere. Okin jetta ſon froc, prit un habit ſeculier.* De-ſorte que *Ieux ſéculiers* ne peut ſignifier en bon François que des jeux oppoſez au chriſtianiſme, à l'eſtat eccleſiaſtique, & à la vie religieuſe.

*Vie de D. Barthelemy*

*Vie du Card. Commend.*

## FLECHIR.

SI nous en croyons le Gentilhomme Bas-Breton, qui propoſa des Doutes l'année paſſée à Meſſieurs de l'Académie Françoiſe, *fléchir* n'eſt bon que dans le figuré; *fléchir un juge, fléchir une perſonne irritée; tout fléchit ſous une autorité comme la ſienne.* Il n'a pas pris garde que ce verbe a quelquefois une ſignification meſlée, où le propre & le figuré ſe rencontrent. Nous diſons, *fléchir le genou; il n'a point fléchi le genou devant l'Idole. Que toutes les créatures qui ſont & dans le Ciel, & ſur la terre, & dans le fond des abiſmes, fléchiſſent le genou, quand elles entendent ce nom.* Le figuré ſe ren-

*Hiſtoire Sainte du Nouveau Teſtament.*

contre là ; car *fléchir le genou devant l'Idole*, signifie *adorer l'Idole* ; & par *toutes les créatures fléchissent le genou*, on entend que toutes les créatures s'humilient : mais le figuré est fondé, ce semble, sur le propre, & suppose qu'on dise, sans métaphore, *fléchir le genou*. Cependant je ne croy pas qu'on le puisse dire dans le propre détaché entierement du figuré. Par exemple on ne diroit pas, *il m'est tombé sur la cuisse une fluxion, qui m'empesche de fléchir le genou ; j'ay mal au genou, & je ne sçaurois le fléchir.* Il faut se servir en ces endroits-là de *ployer* ; *une fluxion qui empesche de ployer le genou* ; *j'ay mal au genou & je ne sçauroit le ployer.* On diroit peut-estre bien, *fléchir le genou devant le Saint Sacrement*, parce que *fléchir le genou* marque là adoration ; & c'est peut-estre aussi pour cela que le Traducteur des Homélies de Saint Chrysostome sur Saint Matthieu dit, en parlant d'un jeune homme qui vint adorer Nostre Seigneur ; qu'*il accourut à Iesus-Christ.*

*& qu'il flechit le genou devant.* Mais quand il ne s'agit point d'adoration *flechir le genou* ne vaut rien ; il faut dire, *mettre un genou à terre ; il s'approcha de son pere, & mettant un genou à terre, il luy parla en ces termes.* Si on met les deux genoux à terre, il faut dire, *& se mettant à genoux, ou s'agenoüillant. Fléchir les genoux* est encore pis dans le propre que *fléchir le genou.* On ne dit pas mesme dans le figuré, *fléchir les genoux devant l'Idole* : on dit toûjours *flechir le genou*, à moins que ce ne soit en poësie où l'on a plus de liberté, témoin ces vers d'un des meilleurs Poëtes du regne passé :

*Que t'a servi de fle-hir les genoux*
*Devant un Dieu fragile, & fait d'un peu de boüe,*
*Qui souffre, & qui vieillit pour mourir comme nous?*

Quelques-uns de nos Maistres condamnent *fléchir le genou*, jusques dans les endroits où nous mettons effectivement un genou à terre, quoy qu'il s'agisse d'adoration. Par exem-

ple, *fléchir le genou devant le Saint Sacrement*; & ils veulent qu'on dise, *faire une genuflexion; il fit une genuflexion, en passant devant l'autel.*

Cela fait voir que *fléchir* n'est pas en nostre Langue comme *ployer*, qui se met avec *genou* au singulier & au pluriel dans le propre tout pur; *ployer le genou, ployer les genoux.*

Mais on ne diroit pas si bien dans le figuré, *ployer le genou, devant l'Idole*; *fléchir le genou* est en quelque façon consacré. Les Poëtes ne laissent pas de dire *ployer les genoux*, pour marquer les soûmissions & les bassesses des courtisans:

*En vain, pour satisfaire à nos lasches envies,*
*Nous passons prés des grands tout le temps de nos vies,*
*A souffrir des mépris, à ployer les genoux.*
*Lasches ambitieux, nous ployons des genoux.*
*Devant un homme foible, & mortel comme nous.*

On dit à la verité *fléchir sa voix*; *il ne sçauroit fléchir sa voix*; mais

cela est plus métaphorique que propre.: & ainsi le Gentilhomme Provincial pourroit bien avoir raison, quand il dit que *fléchir* ne s'employe point dans le propre, pourveû qu'on entende que ce mot ne s'employe point dans le propre tout pur.

## ENDROIT.

CE mot se dit élegamment depuis quelques années en un certain sens ; *vous ne le connoissez que par ses mauvais endroits* ; pour dire *par ses mauvaises qualitez* ; *je le connois par d'autres endroits.*

*Les yeux accoustumez à voir la figure de ce monde qui passe, par les endroits les plus éclatans, sont toûjours prests à se fermer, lors qu'ils ne trouvent rien qui flatte leur curiosité, ou leur convoitise.* On a toûjours dit, *les beaux endroits d'un livre* ; *il y a dans cét ouvrage des endroits admirables.*

*Orais. funebre de Madame, la Duchesse de Môtausier.*

## DE'NUE', DE'NUEMENT.

*Imitation de Jesus-Christ.* DE'nüé ne se dit bien que dans un sens métaphorique. *Quand un homme sera tel que nous venons de dire, il sera vrayment pauvre d'esprit, & dénüé de tout.*

*Morale du Sage.* *Le sage n'est jamais foible, quoyqu'il soit denüé de tous les secours étrangers.*

*La valeur denuée des autres vertus ne peut rendre un homme digne d'un veritable estime.*

*Préface sur l'Extrait de Campagnes de Rocroy & de Fribourg.* *Par ce détachement l'aisle gauche demeura dénuée de Cavalerie.*

On ne diroit pas, *un homme denüé*, pour dire, *depoüillé*, & *tout nu*.

*Dénuëment* ne vaut rien, ni dans le figuré, ni dans le propre. Il n'est pas mesme François, & nos vieux dictionnaires, qui ont la plufpart des mots en *ment*, que certains Auteurs veulent rétablir, n'ont point celuy-là. Il faut avoüer néanmoins que les dévots s'en servent, & qu'ils disent, *le dénuëment de toutes choses*; *tendre à un parfait dénuë-*

*ment ; estre dans un parfait dénuëment des créatures, & de soy mesme.* Mais les dévots ont une Langue particuliére, fort differente du commun langage. Ils ne se mettent gueres en peine de l'Académie, ni de l'usage pour exprimer leurs sentimens & leurs pensées. Aussi ne doivent-ils pas servir de modele pour ce qui regarde l'expression. Il faut vivre comme eux, mais il ne faut pas toûjours parler comme eux.

*Le dénuëment des autels*, comme parle un Auteur celebre, est encore plus barbare que *le dénuëment des créatures*; par la raison que si *dénuëment* estoit François, il ne se diroit point dans le propre, non plus que *dénué*: l'adjectif reglant d'ordinaire la signification du substantif, ou plûtost la mesme signification estant commune à l'un & à l'autre, comme j'ay remarqué dans *sublime* & *sublimité*.

## ADJECTIFS SANS REGIME.

C'Est un des secrets de nostre Langue, de sçavoir distinguer les adjectifs qui régissent quelque chose,

de ceux qui ne régiſſent rien ; & c'eſt un ſecret que quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains ignorent.

J'entends par un adjectif qui régit quelque choſe, un adjectif qui ſe peut joindre avec un ſubſtantif dans les cas obliques, ou avec un verbe. *Senſible, inſenſible, capable, incapable,* ſont des adjectifs de cette eſpece. Car nous diſons, *ſenſible à l'amitié, au plaiſir ; inſenſible à l'amitié, au plaiſir ; capable d'affaires, incapable d'affaires ; capable de gouverner, incapable de gouverner.* Au contraire, *intrépide, incurable, inſatiable,* ſont des adjectifs qui ne régiſſent rien. Nous diſons, *une ame intrépide, un mal incurable, un homme inſatiable* : mais nous ne diſons point, *une ame intrépide aux menaces*, comme le dit M. Coſtar ; *un mal incurable à tous les remédes*, comme le dit M. de Voiture, ni *un homme inſatiable de biens, l'œil inſatiable de voir*, comme le dit un Auteur qui ne cede peut-eſtre ni à M. de Voiture, ni à M. Coſtar, pour la pureté du langage.

## PASSER, SE PASSER.

CEs deux mots se ressemblent fort, & il y a plusieurs endroits, où l'on peut mettre indifferemment l'un & l'autre. *Voyez comme le temps passe; voyez comme le temps se passe; une vaine joye, qui passe en un moment. Quel avantage retirez-vous de la veüe de ces siéges augustes, qu'une vaine joye qui se passe en un moment*, dit M. Maucroix dans la cinquiéme Homélie de Saint Chrysostome au peuple d'Antioche, en parlant du trône des Rois comparé avec le fumier de Iob.

On dit, *la beauté passe, la beauté se passe; des couleurs qui passent, qui se passent*, pour dire *qui s'effacent, & qui perdent leur lustre; une mode qui se passe; les maux passent, les maux se passent.* Néanmoins l'un est quelquefois plus propre & plus élegant que l'autre. Par exemple, s'il s'agissoit de la beauté en général, on diroit, *la beauté passe*: mais s'il s'agissoit d'une belle personne, qui com-

mençast à vieillir, ou qu'une maladie auroit changée, on diroit plus proprement & plus élegamment, *sa beauté se passe*. On dit mieux, *des couleurs qui se passent*, que *des couleurs qui passent*; *une mode qui passe*, qu'*une mode qui se passe*. Quand on parle du temps, seulement pour exprimer la rapidité avec laquelle il s'échape, & sans marquer en quoy nous l'employons, on dit, *le temps passe, les jours passent, les années passent* : mais quand on parle du temps avec rapport à l'usage que nous en faisons, on dit *se passe*.

*Morale du Sage.* *Une partie de la vie se passe à desirer l'avenir, & l'autre à regreter le passé.*

*Histoire Sainte du Nouveau Testament.* *La vie de la plufpart des gens se passe dans des visites inutiles, ou criminelles.*

Enfin, on dit mieux en quelques rencontres, *les maux se passent*; que *les maux passent*. Vous me demandez comment je me porte de la migraine qui me tourmente depuis deux jours; je vous réponds, *mon mal se passe*. Ie ne parlerois pas dans la

derniére exactitude ; ſi je diſois, *mon mal paſſe.*

On dit mieux auſſi en quelques endroits, *les maux paſſent*, que *les maux ſe paſſent.* En voicy un exemple. *Le temps*, dit un bon Auteur, *a dans ſes mains une horloge, pour nous apprendre qu'avec les heures & les momens, les maux ſe paſſent.* Il me ſemble que *les maux paſſent*, ſeroit plus propre, à cauſe de ce qui précéde : *avec les heures & les momens* emporte comparaiſon ; & c'eſt comme ſi on diſoit, *pour nous apprendre que les maux paſſent, à meſure que les heures & les momens paſſent.* Or comme on ne diroit pas bien en général, *les heures & les momens ſe paſſent* ; on ne doit pas dire là, *les maux ſe paſſent.* On dit pour la méme raiſon, *il y a des maux qui paſſent, & des maux qui durent.* J'avoüe que c'eſt y regarder un peu de prés, mais ce n'eſt qu'en y regardant de prés qu'on devient exact : & d'ailleurs, un des principaux ſecrets du ſtile conſiſte à mettre les mots en leur place ; il y a de bons mots qui ne valent rien, faute d'eſtre bien placez.

## NOSTRE QUARTIER, mon quartier.

ON demande ſi une perſonne, en parlant du quartier où elle demeure, doit dire, *noſtre quartier*, ou *mon quartier*, J'ay remarqué que les Bourgeoiſes, & toutes les perſonnes de baſſe condition, diſent *noſtre quartier*; qu'au contraire, les Dames de qualité, & celles qui ſont plus du monde, diſent toûjours, *mon quartier*; *un tel loge en mon quartier*; *il y a bonne compagnie dans mon quartier*; *je ne ſort gueres de mon quartier*. On diroit, à les entendre parler, qu'elles ſont maiſtreſſes du quartier: elles parlent de leur quartier comme de leur maiſon. Ce *mon quartier* ne ſemble pas trop raiſonnable, ni trop modeſte; mais il eſt du grand air, & du bel uſage. Aprés tout, il n'eſt pas plus choquant que *mon païs*, que tous les honneſtes gens diſent, ſans que perſonne en ſoit ſcandaliſé *j'ay eſté en mon païs*; *je reviens de mon païs*. Il n'y a que

le peuple qui se dise, *nostre païs*, en parlant à des gens qui ne sont pas du mesme païs : je dis, en parlant à des gens qui ne sont pas du mesme païs ; car si les gens à qui nous parlons, sont de mesme païs que nous, *nostre païs* ne choque point : & deux Courtisans provençaux parlant ensemble de la Provence, peuvent dire, sans blesser les oreilles délicates, *nostre païs est le plus beau païs du monde.*

## COMMENT IL FAUT prononcer l'*e* devant *ment*, en quelques adverbes.

LA prononciation de *seûrement* est differente de celle d'*asseûrément*. Au premier l'*e* devant *ment* est muët ; il est fermé au second. On demande une regle pour sçavoir quand il faut dire l'un ou l'autre. L'Auteur des Observations sur la Langue Françoise a bien observé contre l'Auteur des Remarques, qu'il falloit dire *extrêmement*, & non pas *extremément* ; mais il n'a pas pris la

peine d'en rechercher la raison. Il me semble que quand l'adjectif masculin a un *é* fermé à la fin, l'adverbe qui luy répond a aussi un *é* fermé devant *ment*. Ainsi on dit, *asseûrément* d'*asseûré*, *démesurément* de *démesuré*, *aisément* d'*aisé*, *sensément* de *sensé*, car cét adverbe est en usage depuis quelque temps; *aveuglément* d'*aveuglé*, &c. On prononce de méme, quand l'adjectif d'où vient l'adverbe, a une *s* à la fin, *expressément*, *précisément*, *confusément*, d'*exprés*, *précis*, *confus*. Au contraire, quand l'adjectif masculin n'a ni *é*, ni *s* à la fin, comme *seûr*, *fort*, &c. ou qu'il a un *e* muet, comme *juste*, *horrible*, &c. l'adverbe a toûjours un *e* muet devant *ment*, *seûrement*, *fortement* &c. *iustement*, *horriblement*, &c. Il y a trois ou quatre adverbes qui ne suivent pas la regle commune, *communément*, *profondément*, *conformément*.

## DIMINUTIFS.

LE Latin, l'Italien & l'Espagnol sont riches en diminutifs, si c'est

richeſſe à une Langue que d'en avoir. Ils ont un infinité de ſubſtantifs & d'adjectifs de ce caractére ; car la pluſpart de leurs noms en forment d'autres, qui diminuënt la ſignification : & ce qui eſt admirable, c'eſt que les diminutifs font encore d'eux-meſmes d'autres diminutifs. Par exemple, de *bambino* Italien, vient *bambinello*, *bambinellucio* ; & de *chiquito* Eſpagnol, vient *chiquitico* ; comme d'*homuncio* Latin, *homunculus*, & encore *homulus*, *homululus*, ſelon la remarque de l'Auteur des nouvelles Méthodes pour apprendre les Langue italienne & eſpagnole. Ce ſont des pygmées, qui multiplient, & qui font des enfans encore plus petits qu'eux, ſi j'oſe parler de la ſorte.

Il n'a tenu qu'à la Langue Françoiſe d'avoir des richeſſes de cette nature ; mais depuis qu'elle eſt devenuë raiſonnable, elle a mieux aimé eſtre pauvre, que d'eſtre riche en babioles & en colifichets. Elle ne peut ſouffrir ni les ſubſtantifs, ni les adjectifs qui diminuënt, & qui

ont la terminaiſon de diminutifs, comme *hommelet*, *roſſignolet*, *montagnette*, *compagnette*, &c. *blondelet*, *tendrelet*, *doucelet*, &c.

Ronſard, la Nouë Auteur du Dictionaire des Rimes, & Mademoiſelle de Gournay n'ont rien negligé en leur temps, pour introduire ces termes dans noſtre Langue. Ronſard en a parſemé ſes vers; la Nouë en a rempli ſon Dictionaire; Mademoiſelle de Gournay en a fait un recueïl dans ſes Avis, & s'en déclare hautement la protectrice & la patrone. Cependant noſtre Langue n'a point receû ces diminutifs; ou ſi elle les a receûs, elle s'en eſt défait auſſi-toſt. Dés le temps de Montaigne on s'éleva contre tous ces mots ſi mignons, favoris de ſa fille d'alliance. Elle eût beau entreprendre leur défenſe, & crier au meurtre de toute ſa force, quand elle les vit attaquez. *Quel meurtre*, dit-elle, *il faudroit commettre en noſtre Langue, pour la ſevrer de telles façons de parler; tandis que leur douceur bien ſonnante, & leur*

*faculté d'abréger, ometttant pour ce coup leurs autres avantages, feront voir d'autre part que si elles n'estoient venuës, il les faudroit aller querir, ainsi que toutes les nations les ont amenées chez elles avec faveur.* Elle eût beau mesme soûtenir, pour les faire valoir, qu'ils estoient plus anciens qu'elle, & qu'on l'accusoit à tort de les avoir inventez la pluspart. *Les uns ont publié*, dit-elle, *que j'inventois une partie de mes diminutifs; & je leur offre une gageûre de ma quenoüille contre l'honneur de leurs bonnes graces, si je ne leur fais voir leur bec iaune en ce point-là par bons témoins, quand il leur plaira de le permettre.* Avec tout cela la pauvre Demoiselle eût le déplaisir de voir ses chers diminutifs banni peu à peu; & si elle vivoit encore, je croy qu'elle mourroit de chagrin de les voir exterminez entiérement. Quelle affliction, quel desespoir seroit-ce pour elle, de n'entendre plus *bellote nymphelotte, amelette doucelette, larmelettes tendrelettes*, & tous ces termes badins, qui servoient à exprimer

aprés avoir conté à un Evesque de ses amis, qu'un Abbé empoisonna en un disner une vingtaine de Prieurs, & que là-dessus on fit un livre intitulé, *la methode de faire vaquer les Benefices*, dit : *C'est grand signe que je vieillis, puis que je suis conteur d'historiettes.* Voilà jusqu'où va le caprice de l'usage, de rejetter presque tous les mots d'une certaine espece, & d'en introduire un tout semblable au mesme temps.

## ACCOMMODEMENT.

CE mot n'a que deux significations en nostre Langue. On dit dans le propre, *les accommodemens d'une maison ; il faut faire à cette maison quelques accommodemens.* On dit dans le figuré, *accommodement*, pour *réconciliation ; je travaille à leur accommodement ; leur accommodement est fait.* Cela s'étend aux procés, & aux differends qui en naissent; *j'ay accommodé cette affaire ; j'ay fait leur accommodement.* Mais on ne dit point, *accõmodemẽt*, pour signifier

*commodité*, ou *interest*, comme le dit un de nos meilleurs Ecrivains : *Ne témoignent-ils pas assez qu'ils sont amis d'eux mesmes, puis qu'ils ne cherchent que leur accommodement, & leur avantage particulier ;*

## CAMBIZES, EPAMINONDAS.

SOus le regne de Henry le grand, & mesme sous celuy de Louïs XIII. il ne se faisoit gueres de discours, qui ne parlast d'*Epaminondas* & de *Cambizes*. Vn prédicateur commençoit froidement son Sermon par, *ce fameux Capitaine Thebain Epaminondas* ; un avocat crioit en plaidant, *Cambizes Roy des Perses & des Medes*. Il faudroit estre bien hardi, pour prononcer ces deux mots en chaire, & dans le barreau, sous le regne de Louïs le Grand. On ne sçauroit plus les ouïr sans rire ; & soit qu'il y ait en ce la bizarrerie, ou trop de délicatesse ; *Cambizes & Epaminondas* sont si décriez parmi nous, que nos plus celebres orateurs se rendroient ridicu-

les, en les nommant : je dis, en les nommant, car il n'y a que les noms qui nous choquent. Nous ne voulons point de mal ni au Pere, ni au Fils du grand Cyrus : nous aimons trop la ſageſſe & la valeur, pour haïr le plus ſage Politique & le plus vaillant Capitaine que la Grece ait peut-eſtre jamais produit. Comment faire donc, quand nous aurons occaſion de parler d'eux ? Il ne faut point les nommer, mais il faut les déſigner d'une maniére qui les faſſe connoiſtre en quelque façon. Il faut faire comme a fait M. Coſtar, écrivant au Cardinal Mazarin ſur la mort de ſes proches : *C'eſt ainſi*, dit-il, en parlant de la fortune, *qu'elle vient de vous ravir Monſeigneur voſtre pere, c'eſt-à-dire, de vous priver du plus doux fruit de vos glorieux travaux, & de la plus ſenſible de toutes les voluptez au iugement du premier homme de la Grece triomphante.* Il met en marge, *Epaminondas* ; car la marge peut ſouffrir ce que le diſcours ne ſouffre point. Comme il n'y a point

Rochefoucault, pour autoriſer l'Hiſtoire de Saintonge, c'eſt à dire, ce qui ſe paſſa à Xaintes entre le Philoſophe Pitard & le Poëte Théophile. Voicy comme il parle : *Le Philoſophe ennuyé des équivoques & des mépriſes du Poëte, Monſieur Theophile*, luy dit-il, *il me ſemble que vous avez beaucoup d'eſprit, mais il eſt dommage que vous ne ſçachiez rien. Théophile ne fut point ſurpris, & luy répondit ſur le champ ; j'avoüe ce que vous dites, Monſieur Pitard, & ne trouve point mauvaiſe voſtre liberté ; mais permettez-moy de vous dire ſeulement avec la meſme liberté, qu'il me ſemble que vous ſçavez tout, mais qu'il eſt dommage que vous n'ayez point d'eſprit.*

Eſt-ce Théophile qui a fait la faute, ou celuy qui le fait parler ? Ie croyois d'abord que M. de Balzac avoit rapporté fidellement les paroles du Poëte : mais je commence à en douter. Il a bien la mine de faire dire à Théophile, *je ne trouve pointe mauvaiſe voſtre liberté*, pour *je ne trouve point mauvais*, auſſi-bien

*plus de choſes qu'ils n'en repreſentoient.* Un Ecrivain moins poli que M. de la Chambre, auroit dit, *les tableaux du Peintre Timante.*

M. le Chevalier de Méré, & M. Peliſſon, prennent le meſme tour, en citant Homére & Iſocrate.

*Ce Grec ſi celébre par ſon génie & par ſes inventions, ne s'amuſe pas à décrire Helene.* *Conver'ations.*

*Le plus fameux des Anciens en l'art du Panégyrique, avoit à parler de la plus grande Beauté du monde.* *Panégyrique de Loüis XIV.*

M. Fléchir aime mieux *un Ancien* tout pur, que *Thucidide, Xenophon*; d'autres Ecrivains préferent *un Sage* à *Socrate*, & *un Poëte* à *Juvénal.*

Enfin, un homme de qualité, qui tout jeune qu'il eſt, ne fait pas moins paroiſtre de ſageſſe dans le Conſeil, qu'il a fait paroiſtre d'éloquence dans le barreau, cite *le plus ſublime des Philoſophes, le divin Philoſophe*, pour *Platon*; *l'Orateur Romain, le Prince de l'éloquence Romaine*, pour *Ciceron*; *le Maiſtre de l'éloquence*, pour *Quintilien.* C'eſt en ce beau Plaidoyer, où il défendit *Plaidoyer pour le ſieur Girard Vanopſtal.*

les droits d'un fameux Sculpteur, & qu'à l'Académie Royale de la Peinture & de la Sculpture, qui le luy demanda comme une nouvelle grace, & qu'elle fit imprimer par reconnoissance ; ne jugeant pas qu'elle pût rien faire de plus avantageux pour la gloire de son déféseur, que de publier ce qu'il avoit fait pour sa défense.

Il ne faut pas s'étonner aprés cela que M. de Condom, qui sçait toutes les bienséances & de la vie civile, & de l'éloquence françoise, dise, *un brave Africain*, au lieu de *Maharbal*. *Tu sçais vaincre disoit un brave Africain au plus rusé Capitaine qui fut jamais, mais, tu ne sçais pas user de ta victoire.* Ca enfin *Maharbal* est un non étrange, & *un brave Africain au plus rusé Capitaine qui fut jamais*, a meilleure grace que n'auroit *Maharbal à Annibal.* Mais il ne faut pas conclure de tout ce que je viens de dire, qu'il ne faille jamais citer par leur nom les grands hommes de l'Antiquité qui nous sont connus, & dont les noms sont françois : on peut les nommer sans nul scrupule

*Oraisõ funébre de la Reine d'Angleterre.*

dans plusieurs rencontres, & l'Auteur mesme du Plaidoyer pour le sieur Vanopstal en use ainsi.

*C'est sans doute par cette raison qu'Aristote a dit que les sculpteurs & les peintres nous enseignent à former les mœurs par une méthode plus courte & plus efficace, que celle des philosophes.*

On peut, dis-je, quelquefois nommer Aristote, Platon, Homére, Virgile, &c. sur tout quand le rélatif suit le nom. Par exemple, *Socrate qui a esté sculpteur avant que d'estre Philosophe, disoit que cet art luy avoit enseigné les premiers préceptes de la philosophie.* *Playdoyer pour le sieur Vanopstal.*

*Seneque, qui condamne avec tant de severité les desordres du luxe, & les folles dépenses de son temps, dit que la profusion estoit loüable dans l'amour de la sculpture.*

L'usage & le jugement doivent servir de regle en cela comme en tout le reste. Il est bon d'observer enfin que les citations figurées, & ces periphrases, qui tiennent la place des noms; n'entrent gueres que

dans le genre ſublime. On ſeroit ridicule, en écrivant une lettre, ou faiſant un diſcours tout ſimple, de citer *le Génie de la nature*, *le Prince de la poëſie latine*; on pourroit dire tout au plus, *un Philoſophe, un Poëte un Ancien*, ſi on ne vouloit nommer ni Ariſtote, ni Virgile : les grandes expreſſions ne conviennent pas aux petits ſujets. En badinant, on peut tout dire, & prononcer les plus grands noms juſques dans la converſation la plus libre, à l'exemple de M. le Mareſchal de Clerembaut, que M. le Chevalier de Méré fait parler ainſi. *J'ay déja fait amitié avec Epicure ; Socrate eſt aſſez de mes gens ; & j'eſpere qu'un de ces jours, on m'entendra citer le divin Platon.*

ELEVER, EXHAUSSER.

RELEVER, REHAUSSER.

ELever ſe dit dans le propre & dans le figuré ; *élever une muraille*, *élever les yeux*, *élever quelqu'un à une haute dignité* ; *les gens que la*

*fortune éleve ; élever son esprit aux choses du ciel.*

*Exhausser* ne se dit que dans le propre, *exhausser un bastiment.*

*Relever* & *rehausser* se disent dans le propre, & dans le figuré : quand une muraille est abbatuë, on dit qu'il la faut *relever*. On *releve* une chose qui est tombée à terre, on *rehausse* une muraille, une digue, qui n'est pas assez haute ; on *rehausse* une tapisserie qui est trop basse. Mais on dit aussi, *relever une fortune abbatuë, relever le mérite, le prix d'une chose ; rehausser les endroits sombres d'un tableau par des couleurs vive & éclatantes ; rehausser d'or & de soye une tapisserie*, c'est-à dire, *mesler de l'or & de soye avec la laine ; rehausser le courage ; rehausser le prix d'une marchandise.*

M. de Vaugelas dit en parlant de titre de Protecteur de l'Académie Françoise : *C'est par ce titre que le grand Cardinal de Richelieu a crû rehausser l'éclat de sa pourpre & de sa vie.* Et le Défenseur du sieur

Vanopſtal dit du Roy : *Si Céſar aſ-ſeûra ſes ſtatuës, en revelant celles de Pompée ; il n'aſſeûrera pas moins les ſiennes, en rehauſſant le mérite des beaux Arts, qui érigent des monumens éternels à ſon honneur.*

## CAVALIER, CAVA-liérement.

CE ſont des mots fort en uſage, & dont on commence meſme à abuſer : *un air cavalier, un ſtile cavalier*, pour dire *un ſtile aisé, libre, noble, qui n'eſt point trop aſſujéti aux régles, qui n'a rien de pedant, & qui ne ſent point l'école.* On dit, *il l'a traité cavaliérement* ; c'eſt à dire, *fiérement, & avec hauteur.* On dit encore, *c'eſt parler de la Religion un peu cavaliérement*, pour dire *librement.* M. Coſtar dit à M. l'Abbé de Lavardin, en luy parlant de je ne ſçay quels Païſans révoltez : *Les Braves de voſtre voiſinage s'eſtoient venus offrir à moy, pour les aller baſtonner juſques ſur leur fumier ; mais j'ay pensé que ce procedé eſtoit un peu trop cavalier pour un homme de breviaire.*

M. de Balzac n'approuvoit pas

ces expreſſions ; & il dit quelque part, en parlant de luy-meſme en troiſiéme perſonne : *Il avoit oüi parler d'un ſtile cavalier, & d'une éloquence cavaliére ; mais c'eſtoit en une Cour gaſconne, qui ne doit pas eſtre la régle du bon François. Il aime donc mieux dire une éloquence de gentilhomme.* Cependant, malgré M. de Balzac, *cavalier* & *cavaliérement* ſe ſont établis à la Cour ; peut-eſtre que les Gaſcons, qui y ſont en aſſez grand nombre, n'ont pas peu contribué à établir ces deux mots, peut-eſtre auſſi que cela eſt venu de ce que les cavaliers ſont ordinairement fanfarons, & de ce qu'ils ont l'air libre. Quoy-qu'il en ſoit, *un ſtile cavaliere, une éloquence cavaliére,* eſt toute autre choſe qu'*un ſtile*, & *une éloquence de gentil-homme ;* l'un eſt en uſage, & l'autre n'y eſt point.

## EXALTER, EXALTATION.

E*Xalter* peut trouver ſa place en quelques endroits. Un ſçavant homme s'en eſt ſervi dans la Compa-

raiſon de Pindare & d'Horace. M. d'Ablancourt dit dans les Commentaires de Céſar : *La frayeur s'empare de l'eſprit de ſes ſoldats, ſur le rapport des Gaulois, qui exaltoient la taille & la valeur des Allemans.* Et M. Patru dit dans l'argument de l'Oraiſon de Ciceron pour le poëte Archias : *Il eſt temps d'entendre cét incomparable Avocat ſoûtenir l'honneur des Muſes, exalter la gloire de la poëſie & défendre en la cauſe de ſon précepteur, la cauſe commune de tous les hommes de lettres.*

On diroit bien, *vous l'exaltez trop*, pour dire, *vous le loüez trop, vous le faites trop valoir. Exalter le Seigneur* ſe dit élegamment en poëſie ; & M. de Benſerade écrit à M. le Cardinal Mazarin :

*Ie vous exalterois en termes plus puiſſans.*

*Exaltation* ſe dit proprement des ſignes celeſtes, *un ſigne dans ſon exaltation.* On dit figurement, *l'exaltation de la Croix, la feſte de l'exaltation de la Croix ; l'exaltation de la foy ; prier pour l'exaltation de la*

*foy*; *l'exaltation du Pape*, pour dire *la création*; *Clement X. fit cela un peu aprés son exaltation.* On ne laisse pas de le dire quelquefois d'un autre que du Pape, & nos bons Auteurs l'employent dans le stile sublime. Un des plus celébres dit dans l'éloge de Pompone de Belliévre: *Souvenez-vous que les jours de son exaltation furent les jours de vostre gloire*; & dans la Harangue à la Reine de Suéde, au nom de l'Académie Françoise: *Tandis que vostre Majesté consultoit les morts, & s'instruisoit avec eux en la science de regner, elle faisoit plus toute seule que ne faisoient toutes ses armées; elle achevoit en effet la guerre, & travailloit d'une maniére inoüie à l'exaltation de son Trône, au salut ou au repos de ses peuples.*

Un autre dit, en parlant de Saül: *Trop heureux, s'il fût toûjours demeuré particulier ou du moins s'il eût perseveré dans l'humilité qu'il fit paroistre d'abord dans son exaltation.* *Histoire de la Bible.*

## MAUVAIS ARRANGEMENT.

EXemple. *Il se persuada qu'il répareroit la perte qu'il venoit de faire, en attaquant la ville par divers endroits.* Le sens est, qu'*en attaquant la ville par divers endroits, il répareroit la perte qu'il venoit de faire :* cependant, selon l'ordre des paroles, il semble que *la perte qu'il venoit de faire*, soit joint avec *en attaquant la ville par divers endroits*, & qu'il n'ait fait cette perte, qu'*en attaquant la ville par divers endroits.* Pour oster ces sortes d'équivoques, qui sont si contraire à la netteté que nostre Langue aime tant, il n'y a qu'à bien arranger les paroles, & à dire par exemple : *Il se persuada qu'en attaquant la ville par divers endroits, il répareroit la perte qu'il venoit de faire.* Un de nos bons Ecrivains dit : *Employons toute cette vaine curiosité qui se répand au dehors, aux affaires de nostre salut.* Cela n'est pas net : pour écrire réguliérement, il falloit mettre, *em-*

*ployons aux affaires de noſtre ſalut, toute cette vaine curioſité, qui ſe répand au dehors.*

## CAPTIF, CAPTIVITE'.

ON ne dit pas qu'un homme eſt *captif*, pour dire qu'il eſt *priſonnier*. On ſe ſert cependant du mot de *captivité*, au lieu de *priſon*. Exemple. *Il a eſté priſonnier pluſieurs années, & ſa captivité ne luy a point abbatu l'eſprit.* Un de nos plus celebres Ecrivains dit, en parlant de la priſon de Clement VII. *La captivité du Pape excitoit les deux Rois à faire leur principal effort du coſté de l'Italie.*

## TROUVER MAUVAIS.

M*Auvais* eſt là neutre, & ne ſe doit point conſtruire avec le mot qui ſuit. On parleroit mal, ſi on diſoit, *je trouve mauvaiſe la liberté que vous avez priſe* : il faut dire, *je trouve mauvais* ; & c'eſt comme ſi on diſoit, *je trouve la liberté que vous avez priſe, une choſe*

nos oreilles ne sont pas accoûtumées, n'ornent pas trop un discours. J'aymerois mieux dire, par exemple, *un Peintre de l'Antiquité*; que *Parrasius*; *un ancien Philosophe*, que *Protagoras*; *un Poëte grec*, que *Lycophron*. Cela s'entend, quand on ne fait que citer; car si on parloit de ce Peintre, de ce Philosophe, & de ce Poëte par rapport à d'autres peintres, à d'autres philosophes, & à d'autres poëtes; ou qu'on fît l'histoire des peintres, des philosophes, & des poëtes, il est clair qu'on ne pourroit pas se dispenser de les nommer: & nous en avons des exemples dans les Entretiens sur la vie & sur les ouvrages des plus excellens peintres, dans la Comparaison de Platon & d'Aristote, dans les Réflexions sur la Poëtique, & dans plusieurs autres ouvrages de cette nature. On nommeroit mesme *Parrasius*, *Protagoras* *Lycophron*, si on vouloit en faire le portrait, ou en dire quelque chose de particulier dans un ouvrage qui traiteroit d'une autre matiére.

*ſe reſſentir* ne ſe prend qu'en mauvaiſe part : on ne dit pas, *je me reſſens du plaiſir qu'il m'a fait, je m'en reſſentiray* ; on dit ſeulement, *je me reſſens de l'injure, de l'injuſtice qu'il m'a faite, je m'en reſſentiray. Reſſentir* marque plus le temps preſent : on dit à une perſonne dont on reçoit un plaiſir, *je reſſens comme je dois le plaiſir que vous me faites. S'en reſſentir* n'eſt pas ſi attaché au temps preſent : *il m'a fait un déplaiſir, je m'en reſſens ; ie m'en reſſentiray toute ma vie. Je reſſens* ne ſignifie gueres qu'un mouvement qui paſſe : *ie m'en reſſens* ſignifie quelque choſe de plus établi dans le cœur.

## FAUX SENS.

IL n'y a rien qu'on doive plus éviter dans le langage que les faux ſens : c'en ſeroit un que de dire, *nous devons rendre graces à Dieu de celles qu'il nous fait tous les iours. Rendre graces*, c'eſt *remercier*, & *graces* en cét endroit ſignifie *remercimens*; au contraire, *celles*, qui ſuit, ſi-

gnifie *faveurs* : cependant *celles* ſe rapportant à *graces* qui précede, doit avoir la meſme ſignification que *graces*, & ſignifier par conſequent *remercimens* : ce qui fait un ſens & obſcur & faux; car c'eſt comme ſi on diſoit, *nous devons rendre des actions de graces à Dieu de celles qu'il nous fait.* Pour ne pas tomber en ces ſortes d'embarras, que noſtre Langue ne peut ſouffrir, il n'y a qu'à dire, *nous devons rendre graces à Dieu des biens qu'il nous fait.* On donne quelquefois dans cét écueïl, pour vouloir abreger chemin, & aller plus viſte; & c'eſt pour cela ſans doute qu'un celebre Traducteur y a donné, en diſant : *Ie vous coniure de nous pardonner à tous deux, & de conſiderer le ſuiet que vous aurez de rendre graces à Dieu, de celle qu'il nous fera de n'avoir point trempé nos mains dans le ſang.* Mais il vaut mieux prendre un tour plus long, que de s'égarer, & que de ſe perdre.

## PAROLE OISIVE.

M. de Balzac dit, *parole oisive* dans une occasion où l'usage a établi *parole oiseuse.* C'est en parlant de luy-mesme, sous un nom emprunté, dans l'Entretien qu'il adresse à M. Chapelain, & qui a pour titre; *Qu'il n'est pas possible d'écrire beaucoup, & de bien écrire.* Voicy comme il parle: *Parce qu'il a souvent oüi dire qu'il faudra rendre compte au dernier iugement de la moindre parole oisive, il aime mieux en dire, & en écrire moins, & n'avoir pas un si grand compte à rendre à Nostre Seigneur.* M. Godeau a suivi M. de Balzac, en traduisant *omne verbum otiosum* de l'Evangile, *les hommes rendront compte au iour du iugement de toutes les paroles oisives.* D'autres Traducteurs du Nouveau Testament disent, *une parole inutile.* Il semble qu'en cét endroit *oiseuse* est un mot consacré. *Inutile*; me paroist néanmoins beaucoup meilleur qu'*oisive*; car, à y regarder de prés,

*oisif* va plus à la personne qu'à la chose. On dit, *un homme oisif, des gens oisifs;* mais on ne dit pas, que je sçache, *des discours oisifs, des paroles oisives*, quoy-qu'on dise, *une vie oisive.*

## ROMPEMENT.

IL n'y a qu'une occasion où ce mot est françois, *c'est un grand rompement de teste.* Cela ne se dit que dans la conversation, & on ne l'écrit point. Il faut remarquer que *rompement* ne se dit point dans le propre, pour dire *rupture*, comme on ne dit que metaphoriquement, *il m'a rompu la teste*, pour dire, *il m'a fort importuné*, & cela va au bruit & au discours.

On ne dit pas d'une teste cassée, *rompement de teste, ni teste rompuë*, quoy-qu'on dise *il a le cou rompu, l'épaule rompuë, la jambe rompuë; rompre & rompement* ne se dit de la teste qu'au figuré: mais quoy-qu'on dise, *il s'est rompu l'épaule, la jambe; il a l'épaule rompuë, il a la jambe rompuë*; on ne dit point pour cela *rompement*

*rompement d'épaule, rompement de jambe.* On dit, *ſe rompre la teſte,* pour dire, *ſe travailler extrêmement; il s'eſt rompu la teſte à expliquer cette queſtion.*

## ANCIEN, VIEUX.

CEs deux mots ſe confondent aſſez ſouvent. On ne dit pas, *il eſt plus ancien que moy*, pour dire préciſément qu'*il eſt plus âgé. Ancien* à rapport au ſiécle, & *vieux* à l'âge. Ainſi nous diſons qu'*Ariſtote eſt plus ancien que Ciceron*, parce qu'il vivoit dans un ſiécle qui précedoit de beaucoup le ſiécle où Ciceron vivoit. Nous diſons au contraire, que *Ciceron eſtoit plus vieux que Virgile*, parce qu'il avoit plus d'âge, & qu'il vivoit dans le même ſiécle. Selon ce principe, on dit, *les anciens Auteurs, les anciens* ſimplement. On dit, *il eſt mon ancien dans le Parlement*, c'eſt à dire, qu'*il eſt receû devant moy*, quoy-qu'il ſoit peut-eſtre plus jeune que moy.

Nous diſons, *une maiſon ancienne*, quand on parle de la famille; *une*

*vieille maison*, quand on parle du bastiment : & ce ne seroit pas bien parler que de dire d'une maison qui tombe en ruine, *elle est fort ancienne*, non plus que d'un habit tout usé, *son habit est ancien*, à moins qu'on ne le dise en riant.

Nous disons pourtant, *le Vieux Testament*, comme *l'Ancien Testament* ; & un de nos bons Ecrivains a donné pour titre à son livre, *l'Histoire du Vieux & du Nouveau Testament*. On dit presque également *d'anciennes histoires, de vieilles histoires ; d'anciens manuscrits, de vieux manuscrits ; d'anciens romans, de vieux romans.*

*Villon sçeût le premier, dans ces siécles grossiers.*
*Débroüiller l'art confus de nos vieux Romanciers.*

Mais on ne dit pas de même, *d'anciens livres, de vieux livres ; d'anciens tableaux, de vieux tableaux. Anciens livres, anciens tableaux*, sont des livres, des tableaux, que les Auteurs & les Peintres de l'Antiquité ont faits, & qui se sont con-

ſervez jusqu'à nous. *Vieux livres, vieux tableaux*, ſont des livres, des tableaux uſez & gaſtez par le temps, ſoit qu'ils ſoient des premiers ſiécles, ſoit qu'ils ſoient des derniers. Enfin *de vieux livres & de vieux tableaux* ſont en noſtre Langue comme *de vieux habits.*

On dit, *vieux ſtile*, en matiére de Palais, pour dire *l'ancienne pratique*; & en matiére de Langue, pour dire *un ſtile qui n'eſt plus en uſage.*

*Regnier ſeul parmi nous formé ſur leurs modelles*
*Dans ſon vieux ſtile, encore a des graces nouvelles.*

## IMMODERATION.

UN de nos plus celébres Ecrivains uſe de ce mot. Toutes les perſonnes que j'ay conſultées, ne le croyent pas françois : il plaira ſans doute à ceux qui aiment *improbations*, *infatuation*, & d'autres mots de cette nature; mais il ne s'enſuit pas pour cela qu'il faille en uſer.

## PRENDRE CONFIANCE.

MR. Costar dit dans ses Lettres: *Si j'estois réduit à perdre la confiance que j'ay prise en l'honneur de vos bonnes graces*. On dit, *prendre confiance en une personne*; *j'ay pris une entiere confiance en luy*: mais on ne dit pas, ce me semble, *prendre confiance en une chose*; & on dit encore moins, *prendre confiance en l'honneur de ses bonnes graces*. Outre que la phrase n'est pas trop correcte en ce qui regarde la Grammaire; il y a dans le sens une petite ombre de galimatias, & cela fait voir que les esprits les plus raisonnables s'oublient quelquefois eux-mêmes. On diroit bien, *mettre sa confiance en Dieu*, *en la misericorde de Dieu*; *mettre sa confiance en l'amitié des grands*; *mettre sa confiance en ses richesses*, & l'illustre Personne à qui nous devons la Morale du Sage, parle ainsi: *Quiconque met sa confiance en ses richesses, en éprouvera la fragilité par la ruine de sa maison & de sa fortune*. Il y a de la difference entre

*prendre confiance* & *mettre ſa confiance* : l'un ne regarde que la perſonne, l'autre regarde la perſonne & la choſe : l'un ſignifie *ſe fier à quelqu'un en prenant conſeil de luy, en luy communiquant ce qu'on a de plus ſecret* ; l'autre ſignifie *s'appuyer ſur quelqu'un*, ou *ſur quelque choſe*.

## OUïR, ENTENDRE.

CEs deux verbes ſe diſent preſque indifferemment, quand il s'agit de l'ouïe. Il y a pourtant des endroits où l'un eſt plus propre & plus élegant que l'autre. Par exemple, quand il eſt queſtion d'un prédicateur, d'un avocat, ou d'une autre peſonne qui parle en public, on ſe ſert *d'entendre* ; *je vas entendre le Pere Bourdaloüë* ; *je vas entendre M. Pageau* ; *j'ay entendu aujourd'huy un éxcellent Prédicateur* ; *j'ay entendu ce matin un excellent Avocat*. Ce ne ſeroit pas bien parler que de dire, *je vas oüir le Pere Bourdaloüë* ; *je vas oüir M. Pageau* ; *j'ay oüi un excellẽt Prédicateur* ; *j'ay oüi un excellent*

*Avocat*. On ne diroit pas bien aussi, *je viens d'ouïr un beau Sermon, un beau Pluidoyer* ; il faut dire, *je viens d'entendre*. *Ouïr* ne se dit proprement que d'un son., ou d'un bruit qui ne dure pas long - temps, & qui ne fait que passer ; *en m'éveillant, j'ay oüi une voix, j'ay oüi un grand bruit*. *Entendre* se dit au contraire d'un discours qui a de l'étenduë & de la suite. Mais il ne laisse pas de se dire d'un bruit passager, *j'ay entendu un grand bruit en m'éveillant*. Ainsi *ouïr* a une signification moins ample qu'*entendre*. On se sert d'*entendre*, par tout où l'on se sert d'*ouïr* ; mais on ne se sert pas d'*ouïr* par tout où l'on se sert d'*entendre*.

Pour dire tout ce que je pense là-dessus, il me semble qu'on ne doit se servir d'*ouïr*, que quand il s'agit d'une chose qu'on entend par hazard, & sans dessein ; & qu'il faut toûjours se servir d'*entendre*, quand la chose attire nostre curiosité & nostre attention. On diroit bien, *en passant dans une ruë, j'ay oüi une*

*belle voix* : mais il faut dire, *j'ay esté entendre une belle voix* ; *j'ay entendu de belles Tenébres.* On dit cependant, *oüir la Messe* ; *condamner les gens, sans les oüir* ; quoy-qu'*entendre* soit beaucoup meilleur.

## INE'VIDENT, IMPROPRE.

UN de nos bons Ecrivains dit, *des preuves inévidentes. Inévident* n'est point françois non plus qu'*inévidence.* Le même Auteur dit, *des raisonnemens inutiles & impropres au dessein qu'il a. Impropre* ne se dit point de la sorte. On dit, *un mot impropre* ; mais on ne dit pas, *cela est impropre au dessein que j'ay.* Il faut dire, *cela n'est pas propre au dessein que j'ay.*

## COUSTER.

CE Verbe emporte dans le propre *valeur* & *dépense* ; *cette étoffe coûte beaucoup* ; *ce tableau m'a coûté cher.* Mais dans le figuré, il signifie *peine* & *travail* ; *j'ay fait une lettre de consolation, qui m'a*

*beaucoup coûté ; ces vers ne m'ont rien coûté. Son amitié coûte cher*, en parlant d'une personne, dont il faut essuyer les caprices, & les méchantes humeurs ; ou dont l'amitié nous engage dans des mauvaises affaires, on doit avoir soin d'éviter les équivoques, en se servant de ce mot. Un Auteur fameux n'a pas eû ce soin-là, quand il a dit d'un Prélat fort charitable, *ces charitez luy coûtoient beaucoup* ; car quoy-que dans la suite on voye bien que cela veut dire qu'il dépensoit beaucoup pour le soulagement des pauvres, on ne le voit pas d'abord, & il vient en l'esprit que ces charitez *luy faisoient de la peine*, du moins l'expression de *coûtoient beaucoup*, mene là, & fait une legere équivoque, qui ne sied gueres bien dans le discours, depuis que nous avons retranché de nostre Langue tout ce qui est contraire à la clarté & à la netteté du stile.

## SI pour AUSSI.

Autrefois on mettoit *si* pour *aussi* ; & M. de Voiture dit, en

écrivant à M. de Puy-Laurens : *Sans mentir, vous avez quelque interest d'avoir soin d'une personne qui vous honore si veritablement que je fais.* Il dit ailleurs : *J'ay une extrême tristesse de voir que mon ame soit divisée en deux corps si foibles que le vostre & le mien.* On met à cét heure *aussi* ; & je ne doute pas que si M. de Voiture vivoit, il ne dît : *Vous avez quelque interest d'avoir soin d'une personne qui vous honore aussi veritablement que je fais ; j'ay une extrême tristesse de voir que mon ame soit divisée en deux corps aussi foibles que le vostre & le mien.* On met *si*, quand on ne fait point de comparaison : par exemple, *un corps si foible ne peut pas résister à un grand travail ; une amitié si solide est à l'épreuve de tout.*

PARLER avec un accusatif sans article.

On ne dit pas seulement *parler une Langue, parler le langage de la Cour* ; mais on dit encore, *parler guerre, parler blason, parler*

*chasse*, &c. Cela se dit d'une personne qui sçait tous les termes de la guerre, du blason, de la chasse, & qui les employe à propos en parlant. Cela s'étend à toutes les choses dont on sçait les termes propres, & dont on parle sçavamment. On dit, *parler Foüilloux*; c'est parler avec capacité de la chasse, & dans les termes de Foüilloux qui en a écrit. M. de Balzac dit dans ses Entretiens, *pour continuer à parler Epigrammes*; il dit aussi, *parler Horace*: & c'est en parlant des sages ignorans, comme il les appelle, qui ne sçavent pas un mot de Grec, ni de Latin, qui n'ont étudié ni en Logique, ni en Rhetorique, & qui font néanmoins des Piéces, où l'on remarque toutes les regles du raisonnement & de l'éloquence. *Ie me contenteray*, dit-il, *de vous en alleguer un seul, & encore ne veux-je pas vous le nommer, qui brille entre les autres comme le soleil entre les astres, pour parler Horace.*

M. de Balzac a *parlé Balzac* en cette rencontre plûtost qu'*Horace*;

car Horace dit expressément, comme tout le monde sçait :

*Micat inter omnes*
*Iulium sidus, velut inter ignes*
*Luna minores.*

L'Orateur françois a voulu sans doute enchérir sur la pensée du Poëte latin en faveur de ce sage ignorant qu'il ne nomme point ; & comme si ce n'estoit pas assez pour luy d'estre lune, il en a voulu faire un soleil. Il a crû peut-estre redresser Horace, en mettant le soleil pour la lune ; mais, si je l'ose dire, il s'est égaré luymesme : il a dit une chose fausse, en voulant dire une belle chose. Le soleil, à proprement parler, ne brille point entre les astres; il les obscurcit, il les efface ; il ne paroissent point en sa presence, & il ne paroist point aussi quand on les voit. Cela n'appartient qu'à la lune, qui brille dans une belle nuit au milieu des étoilles avec d'autant plus d'éclat, que nous la voyons de plus prés. M. de Balzac pouvoit dire de son illustre ami qu'*il est entre les autres ce qu'est le soleil entre les astres* ; ou s'il

vouloit le faire briller, il devoit dire, qu'*il brille entre les autres, comme la lune entre les astres*. Il devoit le dire du moins, pour *parler Horace*; mais de la maniére dont il s'est exprimé, il n'a *parlé* que *Balzac*.

Quoy-qu'il en soit, *parler epigrammes, parler métaphores, parler Horace, parler Balzac*, ce sont des expressions élegantes, & françoises; mais il faut prendre garde où on les met, & sur tout il ne faut pas s'en servir souvent.

## A L'AVEUGLE.

QUelques-uns disent, *il suit ses passions à l'aveugle*; *il ne fait rien qu'à l'aveugle*. Ceux qui parlent bien, disent toûjours, *aveuglément*; *il suit aveuglément son caprice*; *les impies s'abandonnent aveuglément à leurs passions*. On pourroit dire *il a fait cela en aveugle*, mais on ne peut dire *à l'aveugle* adveritablement. C'est une locution basse & populaire, dont les personnes polies ne se servent point.

## Deux ON dans la même periode avec divers rapports.

EXemple. *On peut à peu prés tirer le même avantage d'un livre intitulé, Roma subterranea ; & des autres, où on a gravé ce qui nous reste des antiquitez de cette premiére Ville du monde.* Ce n'est pas écrire nettement, que de mettre ainsi deux *on*, qui ne se rapportent pas à la même personne. Le premier *on* tient la place de *maistres* ; car il s'agit en cét endroit des maistres qui instruisent les enfans, en leur mettant devant les yeux des livres de figures ; & c'est comme si on disoit, *les maistres peuvent tirer le même avantage*, &c. Le second *on* n'a point de rapport aux maistres qui instruisent les enfans, car ce ne sont pas eux qui ont gravé dans ces livres ce qui nous reste des antiquitez Romaines. Pour éviter cét embarras, il faut oster le second *on*, & dire, *où est gravé ce qui nous reste des antiquitez de cette premiére Ville du monde.*

## GRAND, PETIT.

GRand a rapport au mérite, ou à la taille, quand il se joint avec *homme*; *de grands hommes*, *c'est un grand homme*: la matiére détermine la signification. Quand aprés *grand homme*, on ajoûte immédiatement une qualité du corps, *grand* signifie la taille, & non pas le mérite, *c'est un grand homme brun*. *Grand* tout seul signifie *grand Seigneur*, *un grand*, *les grands*. Les Espagnols ont leurs *los grandes*; mais ce mot parmi eux a une signification particuliére, & ne s'applique pas généralement à toutes sortes de grands Seigneurs. On ne dit point, *c'est une grande femme*, pour dire *une femme de grand mérite*. *Grande femme* signifie toûjours une grande taille; & on ne diroit pas, *les grandes femmes de l'Antiquité*, comme *les grands hommes de l'Antiquité*.

*Petit* joint à *homme*, ou à *femme*, ne signifie que la taille, *un petit homme*, *une petite femme*: & quoy-qu'en

disant, *c'est un plaisant petit homme, c'est une bonne petite femme*, on entende je ne sçay quoy qui marque autre chose que la taille ; ce qu'on dit a quelque rapport au corps : de sorte qu'on ne dira pas cela d'un homme, ni d'une femme de grande taille, tel qu'estoit Alexandre, *c'est un grand homme.* A la verité les femmes se traittent quelquefois entre elles, de *ma petite*, quelque grandes qu'elles soient ; mais c'est un jargon d'amitié, qui ne merite pas d'être compté entre les expressions de la langue, & qui n'entre point dans les discours.

Si la Remarque est vraye, un bel endroit de la Lettre écrite à une personne de la Cour sur les Conquestes du Roy, pourroit bien estre un peu faux :

*Ce n'est pas sans sujet que je tiens ce propos :*
*Sans parler du siécle où nous sommes ;*
*Dans les siécles passez, souvent de grands heros*
*Ont esté de tres-petits hommes.*

L'Auteur veut dire, comme il l'explique luy-même, que les heros les plus fameux qui se signaloient dans les combats, & qui remplissoient le monde de la gloire de leurs armes, estoient dans la vie civile, & par tout ailleurs, des hommes du commun, qui se retrouvoient confondu dans la foule ; mais je ne sçay s'il a dit ce qu'il vouloit dire : *de tres-petits hommes* ne sont, ce me semble, en nostre Langue, que des naîns, & des pygmées. Il s'exprime plus heureusement, quand, aprés avoir parlé de la majesté, qui est comme naturelle à nôtre auguste Monarque, & qui paroist jusques dans ses moindres actions, & dans ses discours les plus simples, jusques dans ses gestes & dans ses regards ; il ajoûte, par une espece d'inspiration :

*Mais parle-t-on de bonne foy?*
*Est-ce une fable, est-ce une histoire ?*
*Si ce qu'on dit est vray, rien ne manque à sa gloire ?*
*Et dans luy, qui le pourroit croire,*
*L'homme est aussi grand que le Roy?*

A la verité *petit* joint avec d'autres noms appellatifs, ſignifie dans le figuré *peu de choſe*, *peu de mérite*, & cela ſans nul rapport à la taille, *petit Prince*, *petit peuple*, *petites gens*, *petit prophete*, &c. & nous diſons, en riant, *de petits meſſieurs*; *mes petits meſſieurs*, *je vous trouve plaiſans d'en uſer comme vous faites*: mais il ne s'agit icy que de *petit* joint avec *homme*; & je croy qu'étant mis de la ſorte, il ne ſignifie que la taille.

## QUIETUDE.

CE mot eſt François, & il y a des occaſions où il ſe met élegamment. Outre l'oraiſon de *quiétude* ſi fameuſe parmi les dévots myſtiques, & dont M. Godeau parle dans le Diſcours ſur la paraphraſe des Epiſtres de ſaint Paul, *on n'y trouve pas à chaque page ces grands noms de veües, de quiétudes*, &c; on dit *quiétude* en un autre ſens. M. Patru l'a employé dans l'Eloge de Pompone de Belliévre, en par-

lant de sa fermeté & de sa modération parmi les plus grands honneurs: *Mais qui pourroit dire quelle fut en cette rencontre la quiétude, ou la modestie de nostre Heros?* Et M. l'Abbé de la Chambre dit dans le Panégyrique de Sainte Rose: *Une sérénité merveilleuse regnoit continuellement sur son visage, qui étoit un signe de la sérénité de son esprit, de la quiétude & de la tranquillité de son ame.*

## ANTIQUE.

CE mot se dit, en matiére de médailles, de statuës, & de tableaux, comme substantif, & comme adjectif.

*Dialogue sur le coloris.* Nous disons *une Antique, de belles Antiques. Tel qui se pasme d'admiration, en voyant ces belles Antiques, & qui veut passer pour grand connoisseur, est tres-souvent fort éloigné de sçavoir la raison des beautez qu'il admire.*

*Plaidoyer pour le sieur* Nous disons aussi, *l'Antique*, comme *l'héroïque, le merveilleux*, qui tient lieu de substantif. *Lors que quelqu'un*

*s'est rendu capable de discerner les beautez de l'Antique, & de profiter de l'imitation des grands maistres,*&c. *Vanostat.*

*Il y a des Peintres qui se sont entièrement attachez à l'Antique pour les draperies.* *Remarques sur l'Art de la Peinture.*

*Antique* adjectif. *Les estampes que nous voyons des choses antiques, peuvent contribuer infiniment à nous former le génie, & à nous donner de belles idées.*

*Il avoit l'esprit prompt & vif, & prenoit plaisir à representer les choses antiques, pour n'en pas laisser perir la memoire. L'on reconnoist dans cette frise une même idée de beauté que celle qui se voit dans les statuës antiques. Dans les plus beaux bas reliefs antiques, nous y voyons des defauts de jugement.* *Entretiens sur les vies & sur les ouvrages des Peintres.*

Cela s'étend à l'architecture. *Quand je pense à ces bastimens antiques, dont je faisois mon plus grand divertissement pendant le séjour que j'ay fait à Rome*, dit M. Felibien dans le même ouvrage.

Hors ces sujets - là, *Antique* ne se dit gueres en prose, que dans deux ou trois occasions; *un habit à l'an-*

*tique*, *un habit antique*, *un air antique*, c'est à dire, *un habit*, *un air de vieux temps*, & cela se prend d'ordinaire en mauvaise part. A quoy il faut ajoûter, *les Loix antiques*. *Ces Loix ont esté recueillies sous le titre de Code des Loix antiques en un seul volume, qui comprend les Loix des Visigots, un Edit de Théodoric Roy d'Italie, les Loix des Bourguignons, la Loy Salique, qui estoit celle des Francs*, &c. dit l'Auteur de l'Histoire du Droit François. Ce n'est qu'en cette rencontre qu'on peut dire, *Loix antiques*; car si on parle des autres Loix romaines, françoises, &c. quelque temps qu'il y ait qu'elles soient faites, il faut dire, *Loix anciennes*, comme *Coustumes anciennes*, *cerémonies anciennes*; *les anciennes Loix des Romains*, *les anciennes Loix des François*. Ce n'est pas qu'en parlant *du Code des Loix antiques*, on ne se serve du mot d'*anciennes*. Par exemple, *les plus anciennes de ces Loix*, *sont les Loix des Visigots*; & qui diroit, *les plus antiques de ces Loix*. *sont les Loix des Visigots*, ne parleroit pas propre-

*Histoire du Droit françois.*

ment *Loix antiques* est une phrase consacrée en quelque façon ; & on entend par là les Loix des Visigots, des Bourguignons, des Francs, &c. recueïllies & jointes ensemble.

J'ay dit que hors de la peinture, de la sculpture, & de l'architecture, *antique*, ne se disoit gueres en prose, que dans deux ou trois occasions : car en vers, il se dit souvent, & a bien plus de grace qu'*ancien*. Aussi nos meilleurs Poëtes l'employent en toutes rencontres.

*Rome n'a rien de son antique orgueïl.*
*Vers les sables brûlans de l'Affriquain rivage.*
*Furent les murs hautains de l'antique Carthage.*
*Le Theatre perdit son antique fureur.*
*Je veux que la valeur de ses Ayeux antiques*
*Ait fournit de matiére aux plus vieilles chroniques.*

Un grand Orateur ne laisse pas de dire, en parlant des Stuarts : *Qui tenoient de leur chef, depuis plusieurs siécles, le sceptre d'Ecosse, & qui descendoient de ces Rois antiques dont l'origine se cache si avãt dans l'obscurité des premiers temps* ; & il faut avoüer que

ſi *antique* peut ſe mettre en proſe, quand il ne s'agit point des arts, c'eſt en cét endroit, où ce qui précede, & ce qui ſuit, le rend ſi naturel, & ſi propre.

## ESTRE D'HUMEUR.

## ESTRE EN HUMEUR.

IL y a de la difference entre ces deux façons de parler. La premiére marque en quelque ſorte l'inclination, le temperament, la conſtitution naturelle. La ſeconde ne marque qu'une diſpoſition preſente & paſſagére. Ainſi, quand on dit, *je ne ſuis pas d'humeur à rebuter les gens qui me demandent quelque choſe*; *il n'eſt pas d'humeur à ſouffrir une inſulte*; on entend par là le temperament & le naturel : mais quand on dit, *je ne ſuis pas en humeur d'écrire, de me promener, de faire des viſites*, on veut dire ſeulement qu'on n'eſt pas diſpoſé à tout cela dans le temps qu'on parle.

## CENT, MILLE.

IL y en a qui croyent, nonobſtant la Remarque de M. de Vaugelas, que *cent* n'a point de pluriel, non plus que *mille*; & qu'il faut écrire, *deux cent chevaux*, comme *deux mille chevaux*, & j'ay veû ſoûtenir ce parti à des perſonnes d'un grand ſçavoir. J'oſe dire, avec tout le reſpect que je leur dois, qu'ils ſe trompent. A la verité on dit, *mille chevaux*, & *deux mille chevaux*; *mille hommes*, & *deux mille hommes*; mais on dit, *cent chevaux*, & *deux cens chevaux*; *cent hommes*, & *deux cens hommes*. Tous nos bons Auteurs écrivent ainſi; & il ne faut qu'ouvrir les livres, pour en trouver des exemples. On demande pourquoy on ne dit point *deux milles hommes?* Je pourrois répondre qu'il ne faut pas toûjours demander raiſon de l'uſage, & qu'en toute Langue, l'uſage prend plaiſir quelquefois à eſtre contre la raiſon. J'ajoûte pourtant qu'on dit peut-eſtre *mille* ſans, *s* au

pluriel, pour le diſtinguer de *milles*, qui ſignifie une étenduë de chemin, *vingt milles d'Italie*. Quoy-qu'il en ſoit, ſans avoir égard à *mille*, il faut dire *cent homme*, *quatre cens hommes*, comme on dit, *vingt homme*, *quatre vingts hommes*.

## ET C'EST POURQUOY.

QUelques-uns de nos Ecrivains diſent, *& c'eſt pourquoy il quitta le monde*; *& c'eſt pourquoy il prit la réſolution de ſe retirer*. Il ne faut point *&* avec *c'eſt pourquoy*; car *c'eſt pourquoy* répond au *quare*, *quamobrem* des Latins, qui n'ont jamais *&* devant, comme *ideo*, *aemobrem*; *& ideo*, *& eamobrem*. Nous diſons auſſi de même, *& c'eſt pour cela*, *& c'eſt pour ce ſujet*, Mais il faut dire, *c'eſt pourquoy* tout ſeul. M. de Vaugelas, M. Patru, & nos autres bons Ecrivains parlent toûjours de la ſorte.

MOTS

## MOTS CONSACREZ.

NOus appellons ainſi en noſtre Langue certains mots particuliers, qui ne ſont bons qu'en un endroits ; & on leur a peut-eſtre donné ce nom, parce que ces mots ont commencé par la Religion, dont les Myſtéres n'ont pû eſtre exprimez qu'avec des mots faits exprés. *Trinité*, *Incarnation*, *Nativité* ; *Trans-figuration*, *Annonciation*, *Viſitation*, *Aſſomption*, &c. ſont des mots conſacrez auſſi-bien que *Cene*, *Cenacle*, *fraction du pain*, *Actes des Apoſtres*, &c.

De la Religion on a étendu ce mot de *conſacré* aux Sciences & aux Arts : de-ſorte que les mots propres des Sciences & des Arts s'appellent des mots *conſacrez*, comme *raréfaction*, *condénſation*, en matiére de Phyſique ; *grouppes*, *attitudes*, en matiére de peinture.

Il y a deux ou trois réflexions à faire ſur les mots conſacrez. Il faut s'en ſervir, ſans nulle difficulté, aux

endroits où ils ſont attachez ; & qui voudroit dire, *la feſte de la naiſſance de Noſtre Seigneur, & de la viſite de la Vierge*, ne diroit rien qui vaille ; l'uſage veut qu'on diſe, *la Nativité* & *la Viſitation*, en parlant de ces deux Myſteres. Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe dire, *la naiſſance de Noſtre Seigneur, & la viſite de la Vierge*. Par exemple. *La naiſſance de Noſtre Seigneur eſt bien differente de celle des Princes ; la viſite que rendit la Vierge à ſa Couſine, n'avoit rien des viſites prophanes du monde.* L'uſage veut auſſi qu'on diſe, *la Cene* & *le Cénacle*, & ceux qui diſent, *une chambre haute* pour le *Cénacle*, devroient dire *le ſouper* pour *la Cene*.

Ce ſeroit encore une fauſſe délicateſſe, de n'oſer dire, *les Actes des Apoſtres*, quand on parle de l'hiſtoire des Apoſtres compoſée par Saint Luc ; & *la fraction du pain*, quand il s'agit des Diſciples d'Emaüs. Il faut dire tout cela ſans ſcrupule ; mais il ne faut le dire qu'en ces endroits particuliers : hors de là, il ne

faut point du tout uſer de ces mots, qui ſont conſacrez à la Religion ; & ce ſeroit les prophaner en quelque ſorte, que de les employer ailleurs ; que de dire, par exemple, *la nativité d'un homme*, pour *ſa naiſſance* ; quoy-qu'on diſe en termes d'horoſcope, *le theme de la nativité* ; *la Cene* pour *le ſouper* ; *Cénacle* pour *le lieu où l'on mange* ; *les Actes des Rois de France* pour *l'hiſtoire des Rois de France*.

Quoy-que les termes des Arts ſoient propres & uſitez, il faut prendre garde à ne s'en point trop ſervir dans les diſcours ordinaires qui ne regardent point les Arts meſmes. Rien n'eſt plus inſupportable aux gens ſenſez, que d'entendre un prédicateur, ou un avocat, qui affecte tous les mots de la Peinture, de la Muſique, de l'Architecture, en faiſant une comparaiſon, tirez de ces Arts ; & qui fait, de gayeté de cœur, des deſcriptions exactes d'un tableau, d'un concert, & d'un palais. J'ay dit qu'il ne falloit uſer de ces termes dans les diſcours ordinaires qui ne regardent point les Arts meſmes ;

car s'il s'agit de la peinture ; par exemple, & que tout le discours roule sur des tableaux, il n'y a nul inconvénient d'user de tous les termes de l'art : le bon sens veut mesme qu'on le fasse ; & c'est ce qu'a fait heureusement l'Auteur des Descriptions de divers ouvrages de peinture fait pour le Roy.

## INTERME'DE, ENTRE-ACTE.

On demandera peut-estre pourquoy nous ne nous disons pas *entremède*, comme nous disons *entre-acte*. La raison est que les mots composez qui viennent tous entiers du Latin, avec la signification latine, conservent la préposition *inter*, comme il paroist dans *intervalle*, *interregne*, *interstice*, *interruption*, *interrompre*, *interdit*, *interdire*, &c. qui ont esté formez sur ces mots latins *intervallum*, *interregnum*, *interstitium*, &c. au lieu que les autres doivent avoir *entre*, parce que la composition en est toute françoise, comme *entre-mets*, *entremettre*, *entremise*, *entreprendre*, *en-*

*treprise*, &c. & c'est pour cela que nous disons, *entre-acte*, quoy que nous disions, *intermède.*

## RE'PETITIONS ELEGANTES.

COmme il y a des répetitions necessaires, qui regardent la construction & la pureté, il y en a d'élegantes, qui ne contribuënt qu'à la politesse & à l'ornement. Ce sont des redites, qui plaisent; & on pourroit dire que ces sortes de répetitions font dans le discours ce que font dans la peinture les seconds coups de pinceau, qui rendent les couleurs & plus vives & plus fortes. En voicy de plusieurs especes.

On répete quelquefois agréablement le substantif tout seul. Par exẽple. *Ces hommes qui ne sçavent que tuer des gens, sont d'étranges gens.* *Conversation des souhaits.*

*Les grands se plaisent dans les defauts, dont il n'y a que les grands qui soient capable.* *Education d'un Prince*

Souvent l'adjectif se répete avec grace. *Ceux qui sont nez grand Seigneurs, n'ont en cela qu'un fort petit* *Lettres de M. Costar.*

*avantage au dessus des autres, s'ils n'ont travaillé avec succés à se faire des grans hommes.*

Eloge de Pōpone de Bel-liévre. *Ce fut dans les agréables solitudes des Grignon, que Pompone, presque encore enfant, apprit la musique, l'architecture, la peinture ; ce fut-là qu'il commença à connoistre les grands artisans, & les grands chefs-d'œuvres.*

Refléxions morales. *L'amour propre est plus habile que le plus habile homme du monde.* La répetition de *grands* aux deux premiers exemples & d'*habile* au dernier, fait une beauté ; & qui voudroit mettre d'autres adjectifs, pour varier, n'y entendroit rien.

Réflexions sur l'Eloquēce. L'adjectif & le substantif se répetent quelquefois ensemble. *Dés qu'on sort de la nature, tout dévient faux dans l'éloquence : la chaleur de ses mouvemens les plus passionnez, n'est qu'une fausse chaleur, l'éclat le plus brillant de ses figures, n'est qu'un faux éclat.*

Lettres de M. de Voiture. La répetition se fait aussi élegamment par le verbe. *J'oublie que je sois malheureux, quand je songe que vous ne m'avez pas oublié.*

Elle se fait encore par le verbe & le substantif. *En quittant le monde, on ne quitte le plus souvent ni les erreurs, ni les passions du monde.*

*Cét oyseau admirable, qui n'est rien que voix, & dont la voix n'est rien qu'harmonie.*

Enfin on répete le verbe avec l'adjectif, ou le participe. *Il s'est efforcé de connoistre Dieu, qui par sa grandeur est inconnu aux hommes; & de connoistre l'homme, qui par sa vanité est inconnu à luy-mesme.*

Les bons Auteurs sont heureux en ces répetitions figurées. Il y en a dans les livres de mille sortes differentes, qu'il est aisé de remarquer en lisant. Mais il faut observer aussi que quand répetitions ne sont point necessaires, ou qu'elles ne font point figure, elles sont toûjours vitieuses en nostre Langue, qui aime la varieté, & qui hait naturellement les redites. En quoy la Langue Françoise est si je l'ose dire, plus exacte que la Latine, qui répete souvent les mesmes mots sans necessité & sans grace, comme le prouve M. de Vaugelas par des exem-

*Plaidoyer de M. de Guenegaud*

*Discours de l'amitié des animaux.*

*Plaidoyers de M. le Maistre.*

ples tirez de César, de Ciceron; & de Quinte Curce.

## LETTRE, EPISTRE.

L'Usage distinge ces deux mots; qui ne devroient avoir, ce semble qu'une signification en François, non plus qu'en Latin. *Lettre* se dit généralement de toutes les lettres qu'on écrit d'ordinaire : à quoy il faut ajoûter, *Lettre de cachet*, *Lettre de change*, *Lettre de créance*. *Epistre* ne se dit qu'en deux ou trois cas. On dit, *une Epistre dédicatoire*; *les Epistres de S. Paul*; *Saint Paul dans l'Epistre aux Romains*; *l'Epistre de la Messe*; *les Epistres de Ciceron, de Senéque, de Pline, & d'autres Anciens*, quoy-que ce soient de vrayes Lettres, comme celles de Ciceron; ou des Lettres faites à plaisir, comme celles d'Horace. On n'appelle *Epistres* parmi nous que des Lettres en vers, qui ont le caractére de celles d'Horace; & c'est aussi le titre que M. Des-préaux donne aux siennes : *Epistre au Roy*, *Epistre à M. de Guilleragues*. Quand il

s'agit de vrayes lettres que les Modernes ont écrites, on ne se sert point du mot d'*Epistres*; & nous disons toûjours, *les Lettres du Cardinal d'Ossat, les Letrres d'Antonio Perez, les Lettres de Pasquier, les Lettres de Balzac.*

## MAGNANIME.

M. de Gombauld employe mal ce mot dans une de ses Epigrammes intitulée, *le Rodomont.*

*Qu'ay-je fait à ce Magnanime,*
*Qui me regarde de travers;*
*Et dont le jugement sublime*
*Ne sçait de quoy servent les vers?*

On ne dit point *magnanime*, ni serieusement, ni en riant, pour marquer un Rodomont, & un faux brave. *Magnanime* signifie beaucoup plus que *brave* & *vaillant*, ou, pour parler juste, il signifie toute autre chose. Nous entendons par *magnanime* un homme vertueux, & gueri des erreurs vulgaires; qui a l'ame grande, & qui ne forme que de grands desseins; qui ne craint que les mauvaises actions; qui tache de

faire du bien à tout le monde, & à ses ennemis mesme; qui est modeste dans la bonne fortune, & constant dans la mauvaise, &c. Aristote a fait le portrait du *magnanime* dans ses Morales; & M. Costar à copié Aristote dans une de ses Lettres: il a mesme ajoûté quelques traits à l'original, qui peuvent donner une notion parfaite de ce mot. Il y a beaucoup de braves dans le monde, mais il y a peu de *magnanimes*. Charles-Quint ne mérita pas ce titre pour les victoires qu'il remporte sur ses ennemis en tant de rencontres; il le mérita peut-estre pour la victoire qu'il remporta sur luy-mesme, quand il vit perir sa flotte dans le Port d'Alger, sans en estre ni abbatu, ni ébranlé.

M. de Condom appelle le Roy d'Angleterre, *magnanime*, dans un endroit où il ne s'agit point de valeur: *Nous sçavons*, dit-il, *que ce Prince magnanime eût pû haster ses affaires, en se servans de la main de ceux qui s'offroient à detruire la tyrannie par un seul coup. Sa grande*

*Oraisõ funé. bre de la Reine d'Angleterre.*

*ame a dédaigné ces moyens trop bas : il a crû qu'en quelque estat ] que fussent les Rois, il estoit de leur Majesté de n'agir que par les loix, ou par les armes.* Bien qu'une femme ne soit point vaillante, que ce ne soit ni Thalestris, ni Zenobie, elle peut estre *magnanime.* Et le mesme Auteur donne ce titre à la feu Reine Mere dans le mesme ouvrage : *Ce n'est pas* dit-il, *que la France ait manqué à la fille de Henri le Grand : Anne la magnanime, la pieuse, que nous nous ne nommerons jamais sans regret ; la receût d'une maniére convenable à la Majesté des deux Reines.*

Ie dis de *magnanimité*, ce que j'ay dit *de magnanime.* Nous concevons par *magnanimité* quelque chose qui surpasse la vertu guerriére, & que le mot de valeur tout seul n'exprime point. Les exemples suivans en sont des preuves.

*Oraison funébre de la Reine d'Angleterre.*

*On ne peut assez loüer la magnanimité de cette Princesse ; la fortune ne pouvoit rien sur elle ; ni les maux qu'elle a préveûs, ni ceux qui l'ont surprise, n'ont point abbatu son courage,*

*Ce sont veritablement des actions dignes de vous, dignes de cette vraye magnanimité, qui regarde la gloire mesme avec mépris, & qui ne s'apprend qu'à l'école de Iesus-Christ.*

*Epistre dedic. de l'Imit. à M. le Président de Mesmes.*

Cependant, en poësie, nous disons quelquefois *magnanime* pour *vaillant*.

*Ode sur les Conquestes du Roy.*

*Reviens, Prince magnanime:*
*Tant de succés éclatans*
*Ont assez puni le crime*
*De ces orgueilleux Titans.*
*Poursui, vainqueur magnanime,*
*Fait sentir à des ingrats*
*La pesanteur de ton bras*
*Dans un courroux legitime.*

*Poësies à la loüange du Roy.*

*Oüi, généreux François, oüi guerriers magnanimes,*
*Tous vos projets sont grands, sont beaux, sont legitimes,*

Encore, à y regarder de prés, *magnanime*, dans ces exemples, dit quelque chose de plus que *vaillant*.

## EN & DONT.

QUand ces deux mots tiennent lieu de pronoms en nostre Langue, on ne les met gueres que pour des génitifs, ou des ablatifs. L'exem-

ple le fera entendre; *il n'y a que les Heros dont on admire toutes les actions*; *il eſt mon ami mais je n'en ſuis pas content*. *En* eſt mis là pour *de luy*, & *dont* pour *deſquels*. Ce ſeroit mal dit, *le zele dont il a parlé*: il faut dire, *le zele avec lequel il a parlé*; parce qu'on dit, *parler avec zele*, & non pas *de zele*. On ne diroit pas auſſi par la meſme raiſon, *il avoit de bonnes troupes*, & *il en a gagné la bataille*, pour dire, *qu'il a vaincu avec ſes troupes*. On dit à la verité, *l'argent dont j'ay acheté*; *j'avois de l'argent*, & *j'en ay acheté une maiſon*: mais *dont* & *en*, dans ces exemples, ſont mis ſelon la regle; car on dit, *acheter quelque choſe de ſon argent*, & non pas *avec ſon argent*. On dit auſſi, *le ton*, *l'air*, *dont il m'a parlé*; parce qu'on dit, *parler d'un air rude*, *d'un ton imperieux*.

## PARLER DOUCEMENT.

Doucement en cette phraſe ſignifie quelquefois *lentement*; quelquefois *avec douceur*, & *d'une maniére*,

*qui n'a rien d'aigre, ni de rude.* Quand *parler* ne se rapporte point à une personne, c'est à dire, quand on ne parle point, pour marquer à un autre ce qu'on a dans le cœur, *doucement* a le premier sens; *il parle doucement*; *parlez doucement*, dit-on à une personne qui parle trop viste. Mais quand *parler* est rélatif, *doucement* a le second sens, & signifie *sans aigreur, sans emportement, avec douceur, avec moderation. Quelque sujet que j'eusse de m'emporter, je ne luy ay rien dit de fascheux; je luy ay parlé doucement.*

Satyre contre l'homme. *Doucement diras-tu, que sert de s'emporter?*

Vie de Socrate. *Senéque & Plutarque nous apprennent que quand Socrate estoit en colere, c'estoit alors qu'il parloit plus rarement, & plus doucement.*

La distinction de *parler* absolu & de *parler* relatif, joints à *doucement*, est si vraye, que cét adverbe signifie toûjours *lentement* avec les verbes absolus qui n'ont point de rélation à une personne, comme *lire, aller, marcher, couler*, &c.

*Zephirs, ruiſſeaux, volez plus lentement,*

*Coulez plus doucement.*

Les chanſons doivent eſtre comptées pour quelque choſe en matiére de langage, quand elles ſont faites par de grands maiſtres, comme celle-là qui eſt de M. Sarazin.

Ce que je viens de dire ne regarde que les deux ſignifications de *doucement*, *ſans précipitation*, *ſans aigreur*. Il y en a une troiſiéme, qui va plus à l'artifice qu'à la moderation :

*Eſt-ce donc la médire, ou parler franchement ?*

*Non non, la médiſance y va plus doucement.*

Il y en a meſme une quatriéme, qui tient quelque choſe de toutes les trois, & nous en avons un exemple dans l'ouvrage que fit M. de Benſerade au retour du Cardinal Mazarin à Poictiers, aprés les guerres civiles. Comme il y a un art particulier pour tourner finement les choſes, & qu'il ſçait ſur tout badiner avec les grands, perdre le reſpect qui leur eſt deû ; il commence par dire à ce grand Miniſtre.

*Soyez bien revenu, Monsieur le Cardinal,*
*Vous à qui tant de gens souhaitent tant de mal :*
*Vous arrivez icy malgré toute la fronde ;*
*Aussi vous falloit-il de bonne heure accourir,*
*D'autant plus volontiers que la plusspart du monde.*
*Ne se disposoit pas à vous aller querir.*

Il dit ensuite, & aprés quelques loüanges délicates :

*Je vous exalterois, en termes plus puissans,*
*Mais desaccoûtumé que vous estes d'encens,*
*Des vers à vostre honneur vous sembleroient étranges.*

Il conclut enfin :

*Il faut se moderer dans le commencement,*
*Le bien qu'on dit de vous, le dire doucement.*

On peut ajoûter à toutes ces significations, celle de *vivre doucement*; c'est à dire, *sans passion, sans inquiétude hors du bruit & de l'em-*

*barras des affaires.* Qui voudroit y bien penſer, trouveroit peut-eſtre encore quelque autre ſignification de cét adverbe ; & nous voyons par là qu'un mot ſeul en noſtre Langue, eſt un fonds riche, quand on ſçait le faire valoir.

## ME'CONTENT, MAL-Content.

TOus deux ſont bons. *Mal content* eſt plus noble, & plus de la Cour, pour marquer le déplaiſir qu'on a receû d'une perſonne ; *je ſuis mal-content de luy.* On dit d'ordinaire, *les mécontens*, pour dire *les factieux* ; *la guerre des mécontens. Qu'on donne cette ſatisfaction aux mécontens, de changer ceux qui gouvernent, pour en mettre d'autres à leur choix ; dans trois mois ils regretteront les premiers.* *Lettres de M. Coſtar.*

*Cét Arreſt fut un ſignal pour tous les mécontens*, dit l'Auteur des Memoires ſur les guerres de Paris & de Guyenne. Le meſme Ecrivain dit auſſi : *La Cour ne manque point de mal-contens.* Au reſte, *mal-content* n'eſt

pas un mot si nouveau que *mal-plaisant* & *mal-agréable*. Nos anciens Auteurs s'en sont servis,& Marot a un Rondeau intitulé, *du mal-content d'amours.*

## LOGIS, MAISON.

IL y a quelque difference entre ces deux mots. On dit également, *c'est un beau logis, c'est une belle maison*, quand on parle d'une maison de la ville; mais si on parle d'une maison de la campagne, on ne dira pas proprement, *il a un beau logis*, mais *il a une belle maison à la campagne; sa maison de campagne*, & non pas *son logis de campagne.* Les honnestes gens disent, *il est venu au logis; il a dîné au logis*, pour dire qu'on est venu le voir, qu'on a disné chez eux. Il n'y a que le petit peuple qui dise, *il est venu à la maison.*

## FOUDROYER.

CE mot dans sa propre signification ne s'employe qu'en une

rencontre ; & c'eſt quand on veut exprimer qu'un homme a eſté frappé de la foudre en punition de ſes crimes. Ainſi on dit, *Iupiter foudroya les Titans* : & ſi un Saint faiſoit tomber le tonnerre ſur un impie ; ou ſi un athée eſtoit frappé de la foudre d'une maniére qui marquaſt un effet viſible de la juſtice divine, on diroit que *l'impie & l'athée ont eſté foudroyez.* Hors de là, *foudroyer* n'a point de lieu dans le propre ; & ce ſeroit mal dit qu'*un homme a eſté foudroyé*, qu'*une Egliſe a eſté foudroyée*, pour marquer un accident naturel. Il faut dire qu'*un homme a eſté frappé du tonnerre ; & que le tonnerre eſt tombé ſur une Egliſe.*

Toutes les autres ſignifications de *foudroyer* ſont plus ou moins métaphoriques ; *l'artillerie a foudroyé tous les travaux des ennemis. Au bruit du carnage*, dit un bon Auteur, *ils ſortirent en bataille de leurs quartiers, s'emparérent des éminences, pointérent de l'artillerie aux avenuës des principales ruës, & foudroyérent les Bourgeois a meſure qu'ils approchoient.*

Nous disons des Papes & des Conciles, *qu'ils foudroyent les héresies*; d'un Prédicateur zelé, qu'il *foudroye les vices*. M. de Condom a écrit dans l'Oraison funébre de Madame, Duchesse d'Orleans, *Dieu, qui foudroye nos grandeurs jusqu'à les réduire en poudre*. Et M. l'Abbé de la Chambre dit dans le Panégyrique de Sainte Rose, en parlant des Vierges folles : *Le divin Espoux les rejette de sa presence, & les foudroye de ces paroles : Retirez-vous, je ne vous connois point.*

On dit, *des yeux foudroyans, des regards foudroyans*, pour dire : *des yeux pleins de colere, des regards terrible*. Et l'Auteur de l'Arianisme dépeint le barbare Roy des Huns, *jettant çà & là de certaines œillades foudroyantes, qui portoient la crainte dans l'ame des plus intrépides*. On dit aussi, *des paroles foudroyantes*. *Ils le conjurent que personne d'entre eux n'entende cette parole foudroyante : Je ne vous connois point*.

*Homilies de Saint Chrysostome sur S. Matthieu.*

*Foudroyer* est quelquefois neutre & n'a point de régime.

M. Costar dit à M. de Balzac dans la Défense de M. de Voiture : *Il s'est resolu de vous laisser foudroyer, & tonner tout seul.*

*Il ne considere ni ce qu'on peut esperer, ni ce qu'on peut craindre : il ne pense qu'au salut de sa patrie ; il ne pense qu'à la grandeur de son Roy. Pour cela il tonne, il foudroye, il mesle le ciel & la terre.* C'est ainsi que M. Patru exprime le desinteressement, le zele, l'intrepidité, l'éloquence du grand Pompone de Belliévre.

*Au milieu de leur plus grande violence*, dit M. Des-préaux, en parlant de Pindare & de Sophocle, *durant qu'ils tonnent & foudroyent, pour ainsi dire, souvent leur ardeur vient mal à propos à s'éteindre.*

## DEUX DATIFS DE SUITE.

ILs choquent extrémement les oreilles délicates, quand ils ont tous deux le mesme article, & ceux qui veulent écrire poliment, doivent les éviter avec soin.

*On rémedie*, dit un de nos bons Auteurs, *à l'attache à son sens par les*

*réflexions continuelles qu'on doit faire sur la foiblesse de son esprit.*

*A moins que Dieu ne leur fasse la grace*, dit un autre Ecrivain celébre, *de renoncer à cette attache à leur sentiment.* C'est quelque chose de bien rude qu'*à l'attache à son sens*, qu'*à l'attache à leur sentiment.* Si les deux articles n'estoient pas les mesmes, cela ne choqueroit pas tant. Par exemple, *renoncer à l'attache au jeu.*

## QUOTIDIEN, JOURNALIER.

CEs deux mots, qui, selon leur étimologie, devroient avoir la même signification, en ont une fort differente selon l'usage. On dit, *une fiévre quotidienne*; & ce seroit mal dit, *une fiévre journaliére.* Il semble que *nostre pain quotidien*, dans l'Oraison Dominicale, soit un mot consacré; & *nostre pain de chaque jour*, comme parlent les Traducteurs modernes du Nouveau Testament, est une phrase nouvelle, dont nous pourrions bien nous passer: & pour marque que *pain quotidien*

est un mot consacré, c'est qu'il a passé en proverbe, pour exprimer une chose ordinaire, *c'est*, dit-on, *son pain quotidien. Pain journalier*, n'est pas plus en usage que *fiévre journaliére*. Mais on dit, *le mouvement journalier du ciel, la revolution journaliére du premier mobile*, & on ne dit pas, *le mouvement quotidien, ni la révolution quotidienne*. On dit encore, *l'experience journaliére*, & de bons Auteurs parlent de la sorte.

*S'il en faut croire les experiences iournaliéres que nous en avons, il n'y a point de verité dont on puisse moins douter que de celle-là.* *Disc. cours de l'amitié des animaux.*

*Plust à Dieu que l'experience journaliere ne nous eust pas appris combien ces sortes d'exemples sont frequens.* *Pratique de la perfection Chrétienne.*

Ce sont de ces bizarreries de l'usage, dont il est malaisé de rendre raison. Ie ne parle point d'*homme journalier*, ni *d'armes journaliéres*, cela ne se dit que dans le figuré ; & on ne regarde icy *journalier* que dans le propre.

## GLORIEUX.

IL se prend quelquefois en mauvaise part, & pour marquer l'orgueil d'une personne, *elle est extrêmement glorieuse c'est un glorieux.*

L'Auteur des Satyres fait parler ainsi son Campagnard Bel esprit.

*Ie ne sçay pas pourquoy l'on vante*
*l'Alexandre,*
*Ce n'est qu'un glorieux, qui ne dit*
*rien de tendre.*

Quand on joint *glorieux* avec un substantif qui ne soit pas une personne, ou qu'on met un infinitif aprés, il se prend toûjours en bonne part, *actions glorieuses, blessûres glorieuses, non glorieux.*

*Conversations des souhaits.* *Il est plus glorieux d'obéïr à la Loy, que de l'avoir faite.*

*Discours sur les Oeuvres de M. Sarasin.* *Il n'y a rien de moins glorieux, que de rechercher la gloire, lors mesme qu'on la mérite.*

On dit cependant, *il a l'air glorieux*, pour dire, *il a l'air d'un homme vain & superbe.*

C'est la matiére, & souvent le ton, qui détermine ce mot à bien ou à mal, comme plusieurs autres.

*Ie*

*Je ne me trouve iamais ſi glorieux ; que quand je reçois de ſes lettres ; ni ſi humble, que lors que j'y veux répondre*, dit M. de Voiture, en parlant de Madame la Marquiſe de Rambouïllet. *Glorieux* en cét endroit ne marque pas ſeulement de la gloire, mais auſſi de la vanité & de l'orgueil. Car afin que l'oppoſition ſoit jûſte, c'eſt comme s'il diſoit, *je ne ſuis iamais, ſi vain, que quand ie reçois des marques de ſon ſouvenir & de ſon amitié ; ni ſi humble, que quand ie veux faire réponſe à une perſonne, dont l'eſprit eſt ſi fort audeſſus du mien.* M. de la Rochefoucault dit dans ſes Réflexions nouvelles : *Il eſt auſſi honneſte d'eſtre glorieux avec ſoy-meſme, qu'il eſt ridicule de l'eſtre avec les autres.* Le mot de *glorieux*, qui eſt un peu bas, quand il ſe prend en mauvaiſe part, eſt relévé dans ces deux exemples par la beauté de la comparaiſon, & par la delicateſſe de la penſée.

## COMPORTER.

CE verbe eſt actif. On dit, *ce ſont des plaiſirs que comporte la jeuneſſe*, pour dire, *qui conviennent à la jeuneſſe*. On dit, *noſtre langue ne comporte pas un ſtile ſi coupé*, pour dire, *ne ſouffre pas un ſtile ſi coupé*. Ces façons de parler ſont aſſez vieilles : mais elles ſont de la Cour ; & les perſonnes qui ont le plus de politeſſe s'en ſervent dans le diſcours familier. Je ne voy pas que cela ſoit en uſage dans les livres ; & je ne ſçache pas un de nos bons Ecrivains qui ſe ſerve de *comporter* en une ſignification active.

## RESSENTIMENT.

IL y en a qui croyent que *reſſentiment* ſe prend toûjours en mauvaiſe part, & qu'on ne le doit employer que pour marquer ſon déplaiſir, *le réſſentiment d'une injure. Si vous vous abandonnez à l'indignation & à la colere, vous ſerez bleſſé, non par l'injure qu'il vous a faite,*

*Homelies de Saint Chryſoſtome ſur S. Matthieu.*

*faite, mais par le ressentiment que vous en avez.* Ce mot se prend aussi en bonne part, & signifie quelquefois *reconnoissance.* Cela se pourroit prouver par l'autorité, de tous nos bons Ecrivains. M. d'Ablancourt dit dans les Commentaires de César: *Le ressentiment qu'elle avoit de l'estime qu'il faisoit d'elle.* M. de la Chambre dit à Madame la Marquise de Sablé : *Quoy, j'aurois perdu le souvenir & le ressentiment de toutes les bontez que vous m'avez témoignées?* Et Messieurs de l'Académie disent eux-mesmes dans une Lettre qu'ils écrivirent à M. le Cardinal de Richelieu avant l'établissement de l'Académie, *qu'elle ne vouloit recevoir l'ame que de luy, & que l'esperance de sa protection l'obligeoit à un extrême ressentiment.*

A la verité *ressentiment* tout seul, & sans régime, signifie d'ordinaire *dépit, chagrin, colère, indignation; ie n'ay pû luy dissimuler mon ressentiment; je luy ay témoigné mon ressentiment,* l'ay dit tout seul, & sans régime; car si on mettoit *en* avec

*ressentiment*, cela pourroit aller à *reconnoissance*; *ie luy en ay témoigné mon ressentiment*. Ce mot prend une bonne ou mauvaise signification, par ce qui précede & ce qui suit, quand il regit quelque chose, ou qu'il est regi de quelque chose.

*Ressentimens* au pluriel n'a point de régime, & a le mesme sens que *ressentiment* tout seul. M. d'Ablancourt écrit dans les Annales de Tacite: *Il y eût esté plus glorieux à donner ses ressentimens aux interests de la République.* M. Costar dit, écrivant an Cardinal Mazarin, & faisant allusion au *Iulium sidus* d'Horace: *Cette étoille dominante vous rend aussi bien maistre de vous-mesme, que de tous le reste; & elle vous porte aussi-bien que cét autre Iules si celébre dans les Histoires, à sacrifier vos ressentimens aux interests de l'Estat.*

TOMBER EN D'ECADENCE.

CEtte phrase ne s'employe gueres qu'au figuré; *un Empire qui tombe en décadence; la grandeur Romaine*

*Romaine eſtant tombée en décadence ; la décadence des Arts a ſuivi la chûte de l'Empire Romain ; depuis ce malheureux moment tout alla viſiblement en décadence.*

Ce ne ſeroit pas bien parler que de dire, *la décadence d'un Palais*, pour *la ruine.* On pourroit peut-eſtre le ſouffrir en vers, & Saint Amand l'a dit dans ſa Solitude.

*Que j'aime à voir la décadence*
*De ces vieux palais ruinez,*
*Contre qui les ans mutinez.*
*Ont déployé leur inſolence.*

On dit bien à la verité *la décadence d'une maiſon ; c'eſt une maiſon qui tombe en décadence* ; mais alors *maiſon* ſe prend pour *famille*, & non pas pour *baſtiment.*

## Moms propres mis diverſement.

Quand les perſonnes de condition portent le nom d'une terre, & qu'on leur donne du *Monſieur*, ou qu'on ajoûte à leur nom quelque titre de dignité, on met *de*

devant le nom de la terre ; *Monsieur de Bussy*, *Monsieur de Montpesat*, *le Comte de Bussy*, *le Marquis de Montpesat*. Mais quand on parle de ces mêmes personnes, sans les traiter de *Monsieur*, ni leur donner aucun titre, comme les Historiens font quelquefois, on oste le *de*, & on dit, *Bussy*, *Montpesat*. C'est ainsi qu'ils signent eux-mesmes, & tous les gens d'épée en usent de la sorte, hors les Princes ; qui mettent leur nom de Baptesme devant celuy de leur maison. *Loüis de Bourbon*, *Charles de Lorraine*.

Les gens de Robe, qui ont un *de* à leur nom, le conservent d'ordinaire, lors qu'ils signent comme s'ils craignoient, en le retranchant, de perdre un des titres de leur noblesse. Car ce n'est pas d'aujourd'huy que les François se sont fait honneur d'avoir un *d* à leur nom ; & le Censeur de Ioachim du Bellay, aprés luy avoir reproché qu'il avoit mis au titre de son livre *par L.D.B.A.* ajoûte : *Tu devrois écrire au long ton surnom, attendu mesmement qu'il est honeste*

*neſte & bien noble ; comme je croy, car.*

Quand les noms ont un article avec la prépoſition, *de*, comme *le Duc de la Rochefoucault, le Mareſchal de la Ferté* ; l'article demeure toûjours, quoy-qu'on retranche la prépoſition ; *la Rochefoucault, la Ferté.*

Bien que les noms ne ſoient pas des noms de terre, on ne laiſſe pas d'oſter *de*, en oſtant *Monſieur*. Ainſi quoy-que nous diſions, *Monſieur de Voiture*, nous diſons *Voiture, les Lettres de Voiture* ; & qui diroit *les Lettres de de Voiture*, ſeroit auſſi ridicule que celuy qui diſoit, *les Victoires de de Condé.*

Au reſte, je n'ay parlé que des noms qui commencent par une conſone ; car ceux qui commencent par une voyelle, ſont d'une autre eſpece, à cauſe de l'éliſion ; & on peut laiſſer le *d*, ou l'oſter, quand le nom a plus de deux ſyllabes, d'*Aubuſſon*, d'*Angenes* d'*Ablancourt* ; *Aubuſſon, Angenes, Ablancourt.*

Ie dis quand le mot a plus de

deux ſyllabes ; car s'il eſt préciſément de deux ſyllabes, on retient d'ordinaire le *d*, *d'Vſez*, *d'Ailly*, d'*Angeau*. On ne le retranche jamais, ſi le mot eſt monoſyllabe, ſoit qu'il y ait éliſion, ſoit qu'il n'y en ait point, *d'O*, *de Broc*, *de Thou*.

Il ne s'agit dans la Remarque que des noms qui ont *de* ; les noms qui ont *des*, ou *du*, ne perdent jamais leur *des* ou leur *du* ; *des Vrſins*, *des Roches*, *des Eſſars* ; *du Gueſclin*, *du Terrail*, *du Prat*.

## MIL, MILLE.

IL faut écrire l'*an mil*, & non pas *l'an mille* ; ce *mil* eſt comme adjectif, & vient de *milleſimus* ; c'eſt comme ſi l'on diſoit l'*an milliéme* ; au lieu que dans *mille hommes*, *mille* vient du Latin *mille*, & eſt une eſpece de ſubſtantif. *Qui ne ſçait*, dit M. de Balzac, *que l'or ſe rafine en vieilliſſant, & que le Soleil ſon pere eſt encor auſſi clair l'année mil ſix cens quarante-deux, qu'il eſtoit le jour de ſa création ?*

## SOY, LUY.
## SOY-MESME, LUY-MESME.

QUAND on parle en général, ſans marquer une perſonne particuliére qui ſoit le nominatif du verbe, il eſt certain qu'il faut toûjours ſe ſervir de *ſoy*; *on fait mille fautes, quand on ne fait nulle réflexion ſur ſoy; on aime mieux dire du mal de ſoy, que de n'en point parler.* Mais quand il s'agit de quelqu'un en particulier, on met *luy* au lieu de *ſoy*; *c'eſt un homme qui ne fait point de reflexions ſur luy, qui parle de luy ſans ceſſe.* Cependant ſi on avoit parlé d'une perſonne à qui ce *luy* puſt ſe rapporter, on pourroit abſolument uſer de *ſoy*, afin d'oſter l'équivoque.

Il y a une autre occaſion, où l'on met *ſoy* plûtoſt que *luy*, & c'eſt quand *ſoy* ſe prend pour *l'exterieur.* Par exemple. *Quoy-qu'il fuſt tres-pauvre*, dit l'Auteur de la Vie de Socrate, *il ne laiſſoit pas d'eſtre propre ſur ſoy.* Et l'Auteur de la Vie de D. Barthelemy des Martyrs, dit

dit de ce saint homme, *il ne portoit point de linge sur soy.*

Quand il s'agit d'une chose, & non pas d'une personne, on met d'ordinaire *soy.*

Le Traité du Sublime. *De deux corps meslez ensemble, celuy qui a le plus de force, attire toûjours à soy la vertu & la puissance de l'autre. Cette figure porte avec soy le caractere veritable d'une passion forte & violente.* On pourroit dire néanmoins, *attire toûjours à luy*, & *porte avec elle.* Mais il y a cette difference entre *luy* & *elle*, que *luy* ne convient pas si généralement à la chose qu'*elle.* Car on ne diroit pas, par exemple, *le vice a dans luy tout ce qui peut le rendre odieux,* comme on diroit, *la vertu a dans elle tout ce qui peut la rendre aimable*; & il faudroit dire, *le vice a dans soy*, à l'exemple du Traducteur de Longin, qui dit : *Encore qu'un membre separé de l'autre n'ait rien en soy de remarquable.* Ce sont des distinctions de grammaire, qu'il est bon de remarquer en passant.

Il y a des endroits où quoy-que le

le mot soit feminin, *elle* ne pourroit venir, au lieu de *soy*. Par exemple : *L'Orateur doit sçavoir que pas une de ces especes n'est pas parfaite de soy, s'il n'y a du grand & du sublime.* Il faut dire necessairement *parfaite de soy.*

*Soy-mesme* se dit *comme soy* en général ; *pour se corriger de ses fautes, il faut faire mille réflexions sur soy-mesme, quand on ne trouve pas son repos en soy-mesme, il est inutile de le chercher ailleurs.*

*Soy-mesme* & *luy-mesme* se disent presque également d'une personne particuliere ; *c'est un homme qui a bonne opinion de soy-mesme ; qui a bonne opinion de luy-mesme.*

*Le silence est le parti le plus seur de celuy qui se défie de soy-mesme* ; on diroit bien, *qui se défie de luy-mesme.* *Reflexiõs morales.*

*Il n'y a rien de si haïssable qu'un homme qui n'aime que soy-mesme* ; on diroit bien aussi, *qui n'aime que luy-mesme*, & il semble que *luy-mesme* soit plus ordinaire, & plus élegant en prose que *soy-mesme* : au contraire, *soy-mesme* a plus de grace *Education d'un Prince.*

&

& plus de force en poësie que *luy-mesme.*

*Un Heros de soy-mesme empruntoit tout son lustre.*

*Se regarde soy-mesme en sevére censeur.*

*Méconnoist son génie, & s'ignore soy-mesme.*

Cela ne s'entend que des cas obliques; car en prose & en vers au nominatif, on met toûjours *luy-mesme*; *il a pris luy-mesme la peine*; *il y courut luy-mesme.*

Quand il est question d'une chose, & non pas d'une personne, on met presque toûjours *soy-mesme*; *cela va de soy-mesme*; *cela parle de soy-mesme. Les Auteurs les plus polis*, dit M. Costar, *ne se contentent pas de leurs premiéres pensées*; *ils ont pour suspect ce qui s'offre à eux de soy-mesme*; & M. Sarasin dit d'un ouvrage qui n'avoit point besoin d'apologie: *Il se defendoit assez de soy-mesme.* Mais ce qui me confirme davantage dans ma pensée, c'est que M. Des-préaux met par tout, *soy-mesme* en ces occasions.

*Un*

*Un discours que rien ne lie & n'embarrasse, marche & coule de soy-mesme.* Traité du Sublime.

*Un discours où les figures sont employées toutes seules, est de soy-mesme suspect d'adresse, d'artifice, & de tromperie.*

*Tout ce qu'il avoit de noble & de grand, se flestrit, & se seche de soy-mesme.*

On pourroit-peut-estre mettre *luy-mesme* en ces endroits, mais *soy-mesme* est assûrément meilleur.

BRAVE.

PLUSIEURS disent, en parlant d'un prédicateur & d'un avocat, *c'est un brave homme.* Cela ne se peut dire que d'un homme d'épée; & il y a long-temps que M. de Balzac à condamné le mauvais usage de ce mot, en se moquant d'un prédicateur, qui avoit appellé Sainte Paule, *cette brave veuve.* Il dit à cette occasion que l'épithete de *brave* ne se peut donner a une femme qui ne va point à la guerre, & par consequent qu'il n'appartient qu'à Penthesilée Reine des Amazones,

zones, qu'à Thomiris Reine des Scythes, & qu'à Zenobie Reine des Palmiréniens. Il dit encore qu'au-delà de la riviére de Loire, on dit *un brave avocat, & un brave prédicateur*; & peut-estre qu'on dit, *un vaillant avocat, & un vaillant prédicateur*, en quelque lieu plus éloigné de Paris, & plus voisin des Monts Pyrenées. *Nous avons veu à la Cour*, ajoûte-il, *un Auteur de ce païs-là, qui se vantoit de tailler sa plume avec son épée. N'estoit-ce pas un vaillant Auteur? Vn Prélat du mesme païs député à l'Assemblée des Estats généraux tenuë à Paris, répondit à un autre député qui luy contestoit quelque chose dans l'Assemblée, hors d'icy vous n'oseriez me le soûtenir l'épée à la main.* C'est ainsi que M. de Balzac se réjouït sur le sujet de *brave* & de *vaillant* mis hors de leur place.

On ne laisse pas de dire dans le discours familier, & à demi en riant, *vous estes un brave homme de nous estre venu voir; vous estes une brave femme d'avoir fait ce que vous m'aviez promis.*

On

On disoit autrefois *une brave poësie*, pour *une bonne poësie*; & le Censeur de Ioachim du Bellay luy reproche en ces termes la préference qu'il avoit donnée aux Sonnets sur les autres especes de vers : *Vela une brave poësie, pour en mespriser & dédaigner toutes les autres excellentes Françoises.* Mais aujourd'huy *brave* ne se dit pas mesme des Poëtes, à moins qu'ils ne portent l'épée, & qu'ils ne ressemblent à M. de Montplesir, qui a fait de tres-belles actions, & de tres-beaux vers : encore ce n'est pas en qualité de Poëtes qu'on les traitte de *braves*; c'est seulement en qualité de guerriers.

## APPRENDRE.

CE verbe a deux significations differentes, & toutes deux bonnes. Il signifie tout ensemble le *discere* & le *docere* des Latins; *j'ay appris la Langue Grecque, j'ay appris de vos nouvelles; je luy ay appris ce qu'il ne sçavoit pas; vous ne*

*ne m'apprendrez pas à vivre.* Ie n'ay fait cette remarque que parce qu'il y a des gens qui font scrupule de dire, *apprendre* pour *enseigner*, & qui croyent qu'il faut toûjours dire *enseigner.* Ce seul exemple peut les détromper. *On n'apprend pas aux hommes à estre honnestes gens, & on leur apprend tout le reste.*

*Pensées de M. Pascal.*

Il y a mesme des endroits où *enseigner* ne vaudroit rien, comme celuy-cy : *Sa presence vous fit voir quelque chose de plus merveilleux encore, que tout ce qu'un bruit confus & la voix de tant de diverses nations avoit pû vous en apprendre.* C'est ce que dit M. Patru, en parlant de Pompone de Belliévre, & adressant la parole à la Reine de Suéde.

## SALUT.

CE mot ne se prend pas seulement dans un sens Chrétien, *travailler à son salut ; la plusspart des hommes ne songent point à leur salut ; nous ne sommes au monde que pour faire nostre salut :* Il se prend

aussi

aussi dans un sens politique, *le salut de l'Empire, le salut de la patrie, le salut de la ville*, &c. Tous nos bons Auteurs parlent de la sorte.

On dit quelquefois *salut* sans régime, en matiére de guerre. *Comme c'estoit un des plus habiles Généraux d'armée qu'il y eût au monde, il ne manqua pas de juger que son salut consistoit à prévenir le Duc d'Enguien.* *Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg.*

Un Ecrivain fort poli joint le sens politique & le sens Chrétien de *salut* dans une mesme période, en dédiant au Roy Casimir la Vie du Patron de la Pologne.

*Le bienheureux Stanislas avoit travaillé pour le salut de la Pologne lors qu'il vous avoit rendu victorieux des Cosaques, des Tartares, & des Suédois, qui en estoient presque déja maistres : il a voulu travailler pour le vostre, en vous inspirant de sacrifier à Dieu les douceurs de la Royauté, qui estoient les fruits legitimes de tant de victoires.*

FLEURI.

Ce mot est agreable, & fort en usage dans le figuré : nous disons *un tein fleuri* ; & M. de Balzac dit à M. Chapelain : *Il ne tient ni à nos brindes, ni à nos souhaits que vous ne soyez aussi vermeil & aussi fleuri que Marc-Antoine & Dolabella.* M. Des-preaux dit dans une des ses Satyres :

*Qu'est devenu ce teint, dont la couleur fleurie,*
*S'embloit d'ortolans seuls, & de bisques nourrie ?*

Nous disons, *un stile fleuri, des termes fleuris, des manieres de parler fleuries.*

*Le stile fleuri*, dit l'Auteur de la Préface sur les œuvres de M. de Balzac, *est le moins propre pour toucher les passions.* Le mesme Ecrivain dit, en parlant du stile de M. de Balzac : *Il est à craindre que ce grand nombre de termes fleuris & d'imaginations éclatantes n'éblouïssent les jeunes esprits.* Et M. le Chevalier de Méré aprés avoir loüé M. le Mareschal de *Clerembaut d'une pensée délicate,

délicate, exprimée agreablement ; & luy avoir dit mesme, *on ne peut rien souhaiter de plus fleuri* ; luy fait dire ensuite, *je suis pourtant l'homme du monde qui cherche aussi peu ces manières si fleuries.*

Au reste *fleuri*, à l'égard du stile, se prend d'ordinaire en mauvaise part, & on en peut juger par les exemples suivans.

*J'ay crû qu'en traduisant S. Paul, il ne m'estoit pas permis de me servir d'un stile fleuri & affeté.* *Discours sur la paraphrase des Ep. de S. Paul.*

*Il n'y a personne qui ne voye bien que ce discours est en effet plus fardé & plus fleuri que grand & sublime.* *Traité du Sublime.*

*En fardant ainsi cette pensée, il la renduë basse & fleurie, de terrible qu'elle estoit.*

## COMMENT IL FAUT PRONONCER *de* au commencement des mots.

LA syllabe *de* est un autre écueil où les provinciaux ne manquent guéres d'échoüer dans la prononciation. On a encore fait les réflexiós suivantes pour l'amour d'eux ; & s'ils

s'ils ſe donnent la peine de les lire attentivement, il ne leur ſera pas difficile de bien prononcer. Tous les mots compoſez de la ſyllabe *de*, & d'un mot qui commence par une voyelle, ont un *e* muet, comme *deſarmer*, *deſaccoûtumer*, *deſeſperer*, *deſagreable*, *deſavantage* : car l'*s* qui ſe met aprés *de* ſe prononce comme ſi elle n'y eſtoit point jointe, & qu'elle fût attachée à la voyelle ſuivante, *deſ-armer*, *deſ-accoûtumer*, *deſ-eſperer*, *deſ-agréable*, *deſ-avantage*, &c. à quoy il faut ajoûter *deſormais*, qui vient de *l'oramai* des Italiens.

Tous les autres mots ont un *é* maſculin dans la prononciation auſſi bien que dans l'ortographe, ſoit qu'ils viennent directement du Latin, & preſque ſans nulle alteration, comme *débiliter*, *débiteur*, *déclarer*, *déclamer*, *défendre*, *définir*, *dégénérer*, *déliberer*, *délicat*, *délices*, *dénoncer*, *dépendre*, *déplorer*, *dépoſer*, *dériver*, *déſiſter*, *déſoler*, *dévorer*, *dévoüer*, *dévot*, *dévotion*, &c. ſoit qu'ils viennent indirectement du Latin, ou qu'ils ayent une autre origine, comme

comme *débourſer, débaucher, déchoir, décadence, décapiter, défaillance, défrayer, défricher, dégaſt, dégouſter dégrader, dépourveû; dérober, déroute, déſiller*, &c. ſoit auſſi qu'ils faſſent un composé avec le verbe ſimple tout entier, & la propoſition *de* negative ſemblable au *dis* des Italiens, comme *déboûcher, déboutonner, débrider, découdre, décharger, défaire, déferrer, délier, déloger, démeſler, démeubler, démonter, dénoüer, déſaiſir, détendre*, &c. ſoit enfin qu'ils ſoient composez de la prépoſition *de* negative, & du verbe ſimple eſtropié, comme *débarraſſer, déballer, débarquer, décourager, détacher, développer*, qui ſont formez de la negative *de*, & des ſimples *embarraſſer, emballer, embarquer, encourager, attacher, envelopper*, qu'on abrége, & qu'on eſtropie, pour en faire des composez.

Ces principes ſont univerſels, & il n'y a que ſept ou huit mots d'exceptez. Par exemple, *devoir, demander, deſirer, demeurer, devancer, deviner, devin, deſaſtre, devenir, degouter*,

Pour *delivrance*, il se joint avec les personnes & avec les lieux ; il ne se joint pas avec les choses : on dit, *la delivrance d'un Prisonnier*, *la delivrance de la Terre Sainte*, *la delivrance de la ville de Paris* ; mais on ne dit pas fort bien, *la delivrance des maux*, *la delivrance des peines*, cõme le disent d'autres Traducteurs.

*Il annonce à tous aux méchans, aux impies, aux ennemis de Dieu, aux aveugles assis dans les tenébres & dans l'ombre de la mort, le pardon des pechez, la delivrance des peines*, &c.

*Ils n'avoient pas eû soin de couper cette racine malheureuse, qui produisoit tous les maux dont ils demandoient la delivrance.*

On ne laisse pas d'user de *delivrance*, en parlant d'un mal : mais on ne luy donne point alors de régime ; & nous en avons un bel exemple dans l'Oraison funébre de la Reine d'Angleterre, en un endroit où il est parlé du naufrage dont la Princesse fut delivrée : *Elle vit perir ses Vaisseaux, & presque toute l'esperance d'un si grand secours ; l'Amiral*

*ral où elle eſtoit, conduit par la main de celuy qui domine ſur la profondeur de la mer, & qui dompte ſes flots ſoulevez, fut repouſſé aux Ports de Hollande, & tous les peuples furent étonnez d'une délivrance ſi miraculeuſe.*

TOURS, IRRE'GULIERS, ELEGANS.

LES exemples feront entendre ce que je veux dire. M. Maucroy dit dans la ſeconde Homélie de ſaint Iean Chryſoſtome au peuple d'Antioche : *Ce lieu, qui nous a donné la naiſſance, nous l'évitons comme une embûche* ; & M. Patru dit dans le Plaidoyer pour Madame de Guenegaud : *Cependant cette ſouveraine, les nouvelles conſtitutions la dégradent, toute ſon autorité eſt anéantie, & pour toute marque de ſa dignité, on ne luy laiſſe que des réverences. La Superieure ne fait rien qu'on ne condamne ; ſes plus innocentes actions, on les noircit.*

Il ſemble qu'il faudroit dire réguliérement, *nous évitons comme une embûche, ce lieu qui nous a donné la naiſſance*

*cepen*

*cependant les nouvelles conſtitutions degradent cette ſouveraine ; on noircit ſes plus innocentes actions.* On parle ainſi dans la converſation & dans un livre tout ſimple ; mais dans une action publique, qui eſt animée de la voix, & qui demande une éloquence plus vive, le tour irrégulier a meilleure grace. C'eſt en ces rencontres qu'il eſt permis quelquefois aux orateurs, auſſi-bien qu'aux poëtes, de ſe diſpenſer des regles ſcrupuleuſes de la conſtruction ordinaire; & on peut preſque dire du Sermon & du Plaidoyer, ce que l'Auteur de l'Art poëtique dit de l'Ode :

*Son ſtile impetueux ſouvent marche au hazard ;*
*Chez elle un beau deſordre eſt un effet de l'art.*

Mais ſi ces ſortes d'irregularitez ſont élegantes dans la proſe, elles le ſont encore plus dans la poëſie, qui eſt d'elle-meſme un peu impetueuſe, & qui n'aime pas tant un langage tout uni. Il y en a un exemple dans l'Ode à Acanthe :

*Ie joüis d'une paix profonde ;*

le de perſonnes moins élevées, comme de bourgeois, de marchands, de gens d'affaires, on dit *famille*, au lieu de *maiſon*; *il eſt d'une bonne famille de Paris*; *c'eſt une ancienne famille.* Cela ſe dit auſſi des gens de Robbe, quand ils ſont de famille de Robbe, & qu'ils ne viennent pas de Seigneurs; comme, *il y a eû des Conſeillers de la maiſon de Foix.*

Néanmoins on uſe quelquefois du mot de *famille*, au lieu de *maiſon*, quand on y joint une épithete qui le releve, & qui l'annoblit en quelque ſorte. M. l'Archeveſque d'Ambrun Eveſque de Metz, qui parle ſi bien, & qui fait paroiſtre ſon éloquence en tant d'occaſions importantes, dit dans la Défenſe du droit de la Reine à la ſucceſſion des Couronnes d'Eſpagne: *C'eſt la divine Providence qui éleve, qui abbaiſſe, & qui anéantit, ainſi qu'il luy plaiſt, les familles Royales des Xerxes & des Alexandres.* Il dit encore dans le meſme livre, en parlant des deſcendans du Roy Pelage: *Toute la famille Royale a eſté appellée généralement à la ſucceſſion de*

*famille des Céſars*, quand meſme il n'eſt point queſtion de médailles. *Octavius Céſar*, dit l'Auteur des Hommes Illuſtres de l'ancienne Rome, *paſſa de la famille des Octaviens en celle des Iules*; & M. de Segrais dit dans ſa Préface ſur l'Enéide: *Pluſieurs Auteurs Grecs eſtoient de leur ſentiment, ſans parler de Iules Céſar, & d'Auguſte ſon fils adoptif, qui prenoient un grand intereſt à autoriſer cette chimère, pour faire croire que la famille des Céſars étoit deſcenduë d'Enée*. Amiot parle toûjours de la ſorte.

N'eſt-ce point auſſi que nous traitons en bourgeois de Paris ces Bourgeois qui eſtoient les maiſtres du monde, & que nous confondons les Conſuls & les Sénateurs de Rome avec nos Preſidens & nos Conſeillers, qui tirent leur nobleſſe de la Robbe?

Quoy qu'il en ſoit, *famille* ſe dit, à l'égard des anciens Romains, plûtoſt que *maiſon*, comme *maiſon* ſe dit plûtoſt que *famille* à l'égard de tout le reſte qui eſt noble par l'épée.

Il y a une autre occaſion où *famil-*

*le* se dit des gens de qualité, aussi-bien que des bourgeois & du peuple; c'est quand on prend ce mot dans une signification plus étroite, & qu'on entend par *famille* le pere, la mere, les enfans, & les parens les plus proches. Ainsi nous disons d'un grand Seigneur, *il est broüillé avec sa famille* : nous dirions d'un homme de la premiére qualité qui seroit criminel d'Estat, *toute sa famille s'est allé jetter aux pieds du Roy, pour demander sa grace.* Le mot de *famille* en ce sens se dit des Rois mesmes; & il y a de la difference parmi nous entre *la famille Royale & la maison Royale. La famille Royale* ne comprend gueres que le Roy, la Reine, les Enfans de France; & c'est ce que M. de Condom fait entendre, en disant de la feu Reine mere : *Aprés nous avoir donné une Reine seule capable par sa piété & par ses autres vertus Royales, de soûtenir la réputation d'une Tante si illustre; elle voulut, pour mettre dans sa famille ce que l'Univers avoit de plus grand, que Philippe de France son second fils épousast*

*épouſaſt la Princeſſe Henriette. La maiſon Royale* comprend tous les Princes du Sang de France. Cependant, ſi on diſoit, *la famille Royale des Bourbons*, le mot de *Bourbon* donneroit à *famille* la ſignification de *maiſon*.

Enfin, pour n'avoir plus rien à dire ſur ce ſujet, *maiſon* & *famille* ſe confondent quelquefois, quand il s'agit du domeſtique & du meſnage; *une femme qui a ſoin de ſa maiſon, qui a ſoin de ſa famille; qui gouverne bien ſa maiſon, qui gouverne bien ſa famille; le jeu & la débauche ruinent les plus riches maiſons, les plus riches familles; c'eſt une maiſon ruinée, c'eſt une famille ruinée.* Cependant, quand on parle des gens de qualité, *maiſon* eſt plus propre en ces endroits-là meſmes, que *famille*. Mais auſſi, quand on ne parle que de bourgeois, *maiſon* ſe dit bien; *c'eſt une maiſon fort reglée, c'eſt une maiſon d'honneur; les marchandes gouvernent mieux leur maiſon que les dames de la Cour.*

Il y a néanmoins de la difference entre *établir ſa famille*, & *établir ſa*

*famille* ; & on dit d'un homme qui a amaſſé des richeſſes, *il a bien établi ſa maiſon*. Et c'eſt en ce dernier ſens qu'on dit, *un tel a fait une bonne maiſon*. Nous diſons encore, *avancer ſa maiſon ; il n'a rien épargné pour avancer ſa maiſon* : & M. Regnier parle de la ſorte dans la Pratique de la Perfection Chrêtienne. *Imaginez-vous un pere de famille, qui a du cœur, & qui a beaucoup d'enfans, qui ſont tous capables d'avancer ſa maiſon*. Qui diroit, *avancer ſa famille*, ne parleroit pas corréctement.

## HABILISSIME, GRANDISSIME, Belliſſime, Rariſſime.

CES ſuperlatifs ſe diſent dans le diſcours familier, & les gens de la Cour en uſent ſouvent. Quand on leur demande ſi un homme eſt habile, ils répondent, *habiliſſime*. On dit, *il a fait une grandiſſime fortune, elle eſt belle, belliſſime* ; *ce livre eſt rare, rariſſime*. Tout cela ne s'écrit point, & ne ſe dit point en public ; & il n'y a gueres d'apparen-
ce

ce que ces ſuperlatifs, qui ſont contre le génie de noſtre Langue, entrent jamais dans les livres ; c'eſt bien aſſez pour eux d'eſtre ſoufferts dans la converſation. Les Italiens & les Eſpagnols ont en cela de grands avantages ſur nous ; ſi c'en eſt un, d'eſtre riche en ſuperlatifs, & d'avoir la liberté de s'en ſervir quand on veut. Leurs Langues ſont pleines de ces termes propres à exagérer les choſes, & leurs livres en ſont remplis : mais ce qui doit nous conſoler, c'eſt qu'ils n'ont pas plus de comparatifs que nous, & qu'ils ſont contraints de dire, *più dotto*, *mas dòto*, comme nous diſons *plus docte* : car s'ils ont *megliore*, *peggiore*, *maggiore*, *minore*, *mejor*, *mayor* ; nous avons auſſi *meilleur*, *pire* ; *majeur*, *mineur*. A la verité ces deux derniers mots ne ſont point des termes de comparaiſon, pour exprimer *plus grand*, *plus petit* ; & il faut avoüer de bonne foy qu'à cét égard les François doivent ceder aux Italiens & aux Eſpagnols : mais les

Hebreux leur cedent aussi ; & ils sont mesme de ce costé-là plus pauvres que nous, n'ayant ni superlatifs, ni comparatifs : ce qui me fait croire que ce ne sont pas-là les veritables beautez d'une Langue, & que la Françoise peut en marquer comme l'Hebraïque, sans cesser d'estre la plus belle Langue du monde.

J'ay dit qu'*habilissime*, *grandissime*, &c. ne s'écrivent point ; cela s'entend dans des ouvrages sérieux : car dans une lettre familiére & enjoüée, ou dans quelque autre piéce de ce caractére, on pourroit se servir d'*habilissime*, comme M. de Balzac s'est servi de *circonspectissime*, en écrivant à M. Chapelain : *La sagesse est le caractére universel de tous vos écrits ; vous estes circonspectissime dans les moindres actions de vôtre vie.*

## MECHANCETE'.

CE mot signifie quelquefois un mauvais office ; *il m'a fait une méchanceté ; on luy a fait mille méchancetez* ; mais cette façon de parler

ler n'est gueres que du discours familier, & on ne s'en sert point dans les livres. Car c'est le destin des dictions nouvelles, de demeurer long-temps dans la conversation, avant que de passer outre : il y en a mesme plusieurs qui y demeurent toûjours, & qui n'entrent tout au plus que dans les billets & dans les lettres. Cependant un de nos maîtres croit que *méchanceté* pour *mauvais office* peut dés à cette heure trouver sa place par tout.

## E'PINEUX.

IL se dit toûjours dans un sens métaphorique, *une question épineuse, une négotiation épineuse, des affaires épineuses.*

*Les hautes speculations des sciences*, dit M. Godeau, *sont trop épineuses pour des esprits si délicats.* *Discours sur les Epistres de S. Paul.*

*Engagez-vous :* dit M. Maucroix, *dans cette voye étroite & épineuse du salut.* *Homélies de S. Chrys. au peuple d'Antioche.*

Nos bons Auteurs n'employent *épineux* que de cette sorte ; & ils ne disent jamais dans le propre, *une terre épineu-*

*épineuſe*, *un champ épineux* : ils diſent, *une terre toute couverte d'épines*, *un champ plein de ronces*. On ne dit pas même *une roſe épineuſe*, ou on ne le dit tout au plus qu'en vers ; encore ne ſçay-je ſi *épineux* ſe diroit bien directement de la roſe, & ſans prendre le tour que M. Godeau prend dans ſon Cantique :

*Roſe à la feüille délicate,*
*Qui d'un éclat ſi lumineux,*
*Au milieu d'un trône épineux,*
*Etalles ta pourpre incarnate.*

*Epineux* joint à *trône*, & ſuivi de *pourpre*, ſemble avoir avec le propre quelque choſe de figuré, qui le fait paſſer.

## E'LEVE.

CE mot, en termes de peinture, ſignifie diſciple ; & nous l'avons pris du mot Italien *allievo*, qui veut dire la même choſe ; *un tel eſt l'éleve de M. Mignard c'eſt ſon eleve*. Nous ne renfermons pas ce mot dans la peinture ; & nous diſons tous les jours d'un homme, qui eſt formé de la main d'un autre ; qui s'attache

tache à un autre, pour apprendre à bien prescher, ou à bien écrire, en prenant ses instructions,& en suivant ses exemples, *c'est son éleve.*

## DISGRACE,
### Disgracié.

CE mot de *disgrace* se dit proprement, pour marquer le malheur d'une personne : *la disgrace d'un favori ; tout le monde luy à témoigné de l'amitié dans sa disgrace.* Il y en a qui prennent *disgrace* pour *indignation ; encourir la disgrace du Prince ; tomber dans la disgrace de Dieu.*

*Ces malheurs ne sont malheurs que de nom; mais la veritable misere est de tôber dans la disgrace du Dieu vivant.* *Homélies de S. Chrysostome au peuple d'Antioche.*

*Vous devriez bien plûtôt choisir de tomber dans l'inimitié de tous les hommes, que dans la disgrace de Iesus.* *Imitation de Iesus-Christ.* Je connois des personnes tres-intelligentes, qui n'aiment point ces façons de parler, & qui feroient scrupule de s'en servir.

*Disgracié* se dit de celuy qui est mal auprés du Prince, & que l'on a chassé de la Cour ; ou qui a perdu

perdu les bonnes graces d'une autre personne : mais il ne se dit pas élegamment d'une personne malfaite ; *c'est une personne disgraciée*, disent quelques-uns ; il faudroit au moins ajoûter *de la nature*, quand ce ne seroit que pour oster l'équivoque. Cependant je pourrois bien me tromper aprés ce qu'a dit l'Auteur des Réflexions morales : *Il y a des personnes à qui les defauts siént bien, & d'autres qui sont disgraciées avec leurs bonnes qualitez.* J'aimerois encore mieux *une personne disgraciée*, qu'*une matiére disgracié*, comme disoit un gentilhomme que cite M. de Balzac : *Il ne fut jamais une matiére si seche, si sterile, & comme parle le gentil-homme de Poitou, une matiére si disgraciée.*

## DEUX PARTICIPES, dont l'un commence, & l'autre finit la période.

EXEMPLE. *V. A. Royale ayant receû de Dieu une éminence d'esprit proportionnée à la grandeur de sa naissance, & une lumiére qui luy fait*

*fait discerner & honorer avec une pieté respectueuse les choses saintes ; j'ose me promettre qu'elle ne desagréra pas que je me donne l'honneur de luy offrir cette traduction nouvelle, ne doutant point qu'elle n'ait une estime toute particuliére pour un ouvrage qui s'en est aquis une si générale dans le monde.* Ces deux participes, *ayant receû*, & *ne doutant point*, dont l'un commence, & l'autre finit la période, ne font pas, ce me semble, un bon effet ; je croy que la periode auroit plus de grace, s'il y avoit un participe de moins.

## AVOIR OBLIGATION de faire.

PLUSIEURS disent & écrivent, *j'ay obligation de faire cela ; les enfans ont une obligation naturelle d'assister leur pere ; l'obligation qu'ont les Sujets de servir leur Prince, est indispensable.*

Quelques-uns de nos Maistres disent que cette phrase n'est point françoise, & qu'il faut dire toûjours,

*je suis obligé de faire cela* ; *les enfans sont obligez d'assister leur pere* ; *les Sujets sont obligez de servir leur Prince*. Ils avoûënt néanmoins qu'on peut dire, *c'est une obligation naturelle d'assister son pere, de servir son Prince* ; *c'est une obligation indispensable*. Suivant ce principe, *obligation* ne se joint en nostre Langue avec le verbe *avoir*, que pour exprimer qu'on est redevable, à cause des services qu'on a receûs ; *je vous ay obligation de ce que vous avez fait pour moy*, *c'est un homme à qui j'ay obligation*.

Aprés tout, *avoir obligation de faire*, *d'assister*, *de servir*, &c. est si commode, & tant de gens parlent de la sorte, qu'il y a grande apparence que cette méchante phrase deviendra bonne avec le temps, si elle ne l'est déja devenuë : car le temps fait aux expressions ce qu'il fait aux fruits ; il les meurit insensiblement, pour ainsi parler, & leur oste peu à peu ce qu'elles avoient de rude à leur naissance. On dit aussi, *avoir obligation d'estre*, *avoir des obligations*

*gations d'estre. Outre que mon inclination & ma raison me donnent à vous, je suis bien-aise d'avoir encore des obligations infinies d'estre toûjours*, &c. On dit même, *estre dans l'obligation de faire. L'obligation où j'estois de luy en rendre mes tres-humbles actions de graces*, écrit M. de la Chambre à M. le Marquis de Pianesse. C'est la commodité, qui a introduit toutes ces phrases; car elle sert beaucoup à introduire les locutions les moins françoises, jusqu'à celles qui sont le plus opposées au génie de nôtre Langue: tellement que si un mot nous venoit d'un païs barbare, & qu'il fût fort à nostre bienséance, nous nous en servitions à peu prés comme nous nous servons de ces Indiennes, que l'on porte dans la chambre depuis quelques années, & qui pour estre un habillement étranger tout-à fait contraire aux modes françoises, ne laissent pas d'être communes, parce qu'elles sont commodes.

*Lettres de M de Voiture.*

*Lettres de M. de la Chambre.*

MIGNON

## MIGNON.

CE mot n'a gueres lieu que dans le discours familier, encore sa signification est-elle assez resserrée. Du temps de Henri III. les Favoris s'appelloient, *les mignons du Roy:* mais sous le Regne de Louïs XIV. on ne donne ce nom qu'aux enfans, quand on les caresse, ou si on le donne à d'autre, c'est en soûriant, & un peu en colere, *vous estes un joli mignon.* Les femmes disent cela plûtost que les hommes; & j'ay veû dans une Lettre qu'une dame de grand mérite écrivoit à un homme de qualité son parent & son ami: *Je vous trouve un plaisant mignon, de ne m'avoir pas écrit depuis deux mois.*

L'adjectif se dit quelquefois, & se dit élegamment, *un visage mignon; elle a quelque chose de fort mignon dans le tour du visage; cela est bien mignon*, en parlant d'un ouvrage de l'art travaillé délicatement, mesme d'un ouvrage d'esprit, où il y a beaucoup de finesse.

## VENUSTE'.

SI nous en croyons M. Ménage, ce n'est pas seulement un bon mot, c'est un beau mot que *venusté*. Il s'en déclare nettement dans la premiére édition de ses Observations sur la Langue Françoise, & il trouve mauvais dans la seconde que l'Auteur des Doutes ait eû un scrupule sur ce mot. Il se plaint même de luy, comme d'un homme qui a eû de méchantes intentions. *L'Auteur des Doutes*, dit-il, *m'a voulu ridiculiser sur ce que j'ay dit que le mot de* venusté *estoit tres-beau, & que je m'en servois volontiers.* Je ne sçay pourquoy un homme de la réputation & du caractére de M. Ménage se va commettre, de gayeté de cœur, avec un campagnard inconnu. Je ne sçay mesme quel sujet il a d'en vouloir tant à ce Bas-Breton : car quelque estime & quelque respect que j'aye pour M. Ménage, je ne puis m'empescher de prendre un peu le parti d'un pauvre provincial, qui

qui me paroiſt innocent, & qui eſt d'une province où j'ay quantité d'amis.

Il me ſemble que M. Ménage devroit eſtre content du Gentil-homme provincial, qui l'a loüé plus d'une fois : & j'ay oüi dire auſſi qu'il en fut content d'abord ; mais que quelques-uns de ſes amis luy tournérent l'eſprit là-deſſus. On m'a dit meſme que ſçachant s'il ſe devoit fâcher, il mit l'affaire en déliberation dans ſa Mercuriale, & que le réſultat de la conference fut qu'il ſe faſcheroit. Ce ſont de cruels amis que ces amis-là, & M. Ménage pourroit leur dire avec raiſon :

*Horat. Epiſt. lib. 2. Ep. 2.*

*Pol me occidiſtis amici.*

Pour moy, je ne puis croire que l'Auteur des Doutes ait voulu rendre ridicule M. Ménage, ou, afin de me ſervir de ſon mot, le *ridiculiſer*. Les Bas-Bretons ſont francs & ſincéres, mais ils ne ſont pas moqueurs ; & on peut juger de l'intention de provincial par ſes paroles : elles ſont ſimples & naturelles ; & de quel

quelque coſté qu'on les regarde, il n'y a rien qui ſente la raillerie. Les voicy : *Ce ſçavant homme, qui a une ſi profonde connoiſſance des Langues, & qui a fait de ſi curieuſes obſervations ſur la noſtre, ſe déclare hautement pour* venuſté : *il le trouve fort à ſon gré, & l'on diroit que c'eſt ſon mot favori.* Eſt ce ſe moquer de M. Ménage, que de l'appeller *ſçavant homme ?* Ne l'eſt-il pas en effet, & avons-nous en France un homme plus univerſel ? En avons-nous un qui ſoit tout enſemble, comme luy, grammairien, poëte, juriſconſulte, hiſtorien, philoſophe ? C'eſt dommage qu'il ne ſoit auſſi theologien : s'il avoit leû Saint Auguſtin & Saint Thomas autant qu'il a leû Coquillart & Rabelais, qu'il cite à toute heure, ce ſeroit le premier homme du monde.

Eſt-ce railler M. Ménage, que de dire qu'*il a une profonde connoiſſance des Langues*, & qu'*il a fait de curieuſes obſervations ſur la noſtre ?* Il ne faut que lire ſes livres, pour eſtre convaincu que le Provincial parle

ſerieuſe

ſerieuſement ; & il faudroit que ce Bas-Breton fuſt fou, pour faire le plaiſant ſi mal-à-propos. Il faut donc que la plaiſanterie ſoit cachée dans ce qui ſuit. Mais je ne voy pas qu'on rende ridicule M. Ménage, en diſant qu'*il ſe déclare hautement pour* venuſté, qu'*il le trouve fort à ſon gré*, & qu'*on diroit que c'eſt ſon mot favori.* Car enfin on ne rend pas d'ordinaire un Auteur ridicule, en le citant, quand on ne luy fait dire que ce qu'il dit. Or M. Ménage ne dit-il pas ſur le mot de *venuſté : ce mot eſt tres-beau, & je m'en ſers volontiers ?* N'eſt-ce pas ſe déclarer pour *venuſté,* que de parler de la ſorte ? N'eſt-ce pas dire que ce mot luy plaiſt, & qu'il l'aime fort ? L'Auteur des Doutes ne dit que cela quoyqu'il s'exprime d'une autre maniére : ou s'il dit quelque choſe de plus, ce n'eſt que pour ſçavoir ſi ce mot que M. Ménage trouve tres-beau, & dont il ſe ſert volontiers, eſt au gouſt de Meſſieurs de l'Académie ; ce n'eſt que pour avoüer ſon ignorance, en diſant qu'il ne l'a jamais oüi dire à perſon

perſonne. *Ie ne ſçay, Meſſieurs*, dit-il, *ſi ce mot avec toute ſa beauté, vous plaiſt autant qu'à M. Ménage, & ſi vous vous en ſervez auſſi volontiers que luy : je ne ſçay meſme s'il ſe dit, du moins je ne l'ay jamais oüi dire à perſonne.* Il n'y a, ce me ſemble, qu'en matiére de Foy, qu'il n'eſt pas permis de douter : mais dans tout le reſte les doutes ſiént bien, particuliérement aux Provinciaux & aux Campagnards ; qui, quelque étude qu'ils faſſent, ignorent toûjours la moitié des choſes, ou ſçavent mal ce qu'ils ſçavent. Je ne m'étonne pas que M. Ménage ne doute de rien, luy qui a demeuré quarante-trois ans à Paris, comme il nous fait la grace de nous l'apprendre ; mais je m'étonne qu'il ſoit ſurpris qu'un Bas-Breton, qui n'y a jamais eſté, ou qui n'y a eſté qu'en paſſant, doute de tout. M. Ménage dira peut-eſtre qu'on doit le croire ſur ſa parole, & qu'une autorité comme la ſienne vaut bien celle de l'Académie Françoiſe : je veux que cela ſoit ; mais les Bas-Bretons ſont des gens de dure créan-

*Obſervations ſur la Langue Françoiſe, 2. Edit. p. 543.*

ce,

ce, & ſur tout l'Auteur des Doutes, qui s'eſt mis en teſte, ſuivant les principes de M. de Vaugelas, que l'autorité d'un ſeul homme, quelque intelligent qu'il ſoit, ne regle jamais l'uſage en matiére de Langue.

Au reſte, je ne comprens pas pourquoy M. Ménage reproche au Provincial que la paſſion l'aveugle : car puis que j'ay commencé à le défendre, il ne faut pas que je l'abandonne. *La paſſion que l'Auteur des Doutes a de me reprendre*, dit M. Ménage, *l'a tellement aveuglé en cét endroit, qu'il ne s'eſt pas apperçeû que l'exiſtence du mot de* venuſté *eſtoit clairemẽt preuvée dans le Chapitre de mes obſervations, contre lequel il écrit. Car il paroiſt par ce Chapitre, que Ioachim du Bellay s'eſt ſervi de ce mot, & Charles Fontaine de celuy de* venuſteté. Je n'avois point encore oüi parler de *l'exiſtence d'un mot clairement prouvée* ; & je ne ſçay ce que M. Ménage entend préciſément par *l'exiſtence* de *venuſté*. S'il veut dire que ce mot eſtoit autrefois en uſage, il ſe contre

contredit un peu luy-même, en disant que Joachim du Bellay a employé *venusté*, & que Charles Fontaine l'a repris d'avoir dit *venusté*, au lieu de *venusteté*. Le Provincial ne peut pas estre assez aveugle, pour ne s'estre pas apperceû de ces deux témoignages contraires, en lisant le chapitre des Observations, qui a pour titre *Venusté*. Mais il ne s'agit pas de cela; & l'Auteur des Doutes pourroit dire à l'Auteur des Observations: Je ne suis pas en peine si *venusté* se disoit il y a six ou sept vingt ans; ce qui m'embarrasse, c'est si on peut maintenant user de ce mot dont vous vous servez volontiers, & c'est sur cela que j'ay consulté Messieurs de l'Académie; il m'importe peu que nos vieux Auteurs ayent dit *venusté*, à moins que les bons Ecrivains de nostre temps ne le disent.

Si M. Ménage entend par *l'existence de ce mot clairement prouvée*, que *venusté* est un mot établi & usité parmi nous, il ne prouve rien en produisant le témoignage de Joachim du Bellay. Ce n'est pas raisonner

juste en matiére de Langue, que de dire: Joachim du Bellay s'est servi d'un mot; donc nous pouvons nous en servir. Selon cette logique, *tourbe*, *molestie*, *vocable*, & plusieurs autres termes qu'employe cét Auteur dans le même Livre, où il use de *venusté*, seroient de bons mots presentement: ce n'est pas, dis-je, raisonner juste; car le mot qui estoit alors en usage, n'y est plus peut-estre; & c'est à quoy M. Ménage ne fait pas, si je l'ose dire, assez de réflexion, en décidant d'ordinaire les questions presentes de la Langue, par le témoignage de Coquillard, de Marot, de Rabelais, & des autres Ecrivains des regnes passez.

L'Auteur des Doutes confesse bonnement qu'il n'a jamais ouï dire *venusté* à personne. *Je le croy*, dit M. Ménage: *car ce mot n'est pas un mot de province; & j'apprens de son Epistre Dédicatoire à Messieurs de l'Academie, qu'aprés avoir voyagé dans sa jeunesse, il s'est retiré aux champs dans le fond de la Bretagne le lieu de sa naissance, & qu'il n'a jamais eû de commerce*

*commerce ni avec le grand monde, ni avec les honnestes gens de Paris. Mais moy, qui ay veû toute ma vie, & le grand monde, & les honnestes gens de Paris*, c'est toûjours M. Ménage qui parle, *je luy proteste de mon costé que j'ay souvent oüi dire ce mot à plusieurs gens de Lettres, & particuliérement à M. Chapelain, qui est un de nos meilleurs Auteurs, & un des plus grands sujets de l'Acadamie Françoise.*

Voilà bien des choses en peu de paroles. Puis que le mot de *venusté* n'est pas un mot de province, M. Ménage ne doit pas trouver étrange qu'un provincial doute s'il est bon. Mais depuis quand un mot est-il tellement renfermé dans la Cour & dans la Cour & dans Paris, qu'il ne s'échappe point dans les provinces, où tant de gens de la Cour & de Paris vont incessamment ? Il est vray que M. Chapelain, à qui M Ménage a oüi dire *venusté*, n'estoit pas un grand voyageur ; mais c'estoit un assez grand faiseur de Lettre, & comment n'a-t il point communiqué *ve-*

*nuſté* aux provinciaux avec qui il avoit commerce : Mais d'où vient que M. Ménage cite ſeulement M. Chapelain ? Ne ſçait-il pas luy, qui a fait de ſi agréables obſervations ſur le Droit, que le témoignage d'un mort n'eſt pas recevable, quand il n'y a nul écrit qui l'autoriſe ? Que ne citoit-il Madame de la Fayette & Madame de Sévigny, qui ſont de ſa connoiſſance, & qui ſont des perſonnes du grand monde ? Leur témoignage, à l'égard de *venuſté*, auroit beaucoup mieux valu que celuy de M. Chapelain.

*Amœnitates juris.*

Quoy-que le Bas-Breton n'ait pas nié que *venuſté* fût un beau mot, & qu'au contraire il l'ait ſuppoſé beau ſur la parole de M. Ménage, en diſant à Meſſieurs de l'Académie, *je ne ſçay ſi ce mot, avec toute ſa beauté, vous plaiſt autant*, &c. M. Ménage, qui a entrepris de bien établir *venuſté*, dit contre ſon adverſaire prétendu : *Aprés avoir montré que le mot de* venuſté *avoit eſté employé il y a plus de ſix ou ſept vingt ans par deux célébres Ecrivains, il me reſte à prouver que*

*c'eſt*

*c'eſt un beau mot. Mais qui en peut douter que noſtre Provincial, puis que ce mot nous fait ſouvenir de Venus & des Graces?* La jolie raiſon! Par malheur cela prouve trop; car *venuſteté*, que M. Ménage condamne, nous fait ſouvenir de Venus & des Graces, auſſi-bien que *venuſté*: ainſi, ſans y penſer, il dit le pour & le contre.

*Mais quoy que* venuſté *ſoit un tres-beau mot,* ajoûte-t-il, *ce n'eſt pourtant pas mon favori, comme le dit, en raillant, noſtre Gentilhomme campagnard.* M. Ménage s'eſt mis en teſte que le Bas-Breton raille, & on ne ſçauroit luy oſter cela de l'eſprit. Cependant, ſi nous en croyons les amis du Bas-Breton, il n'entend par ces paroles, *l'on diroit que c'eſt ſon mot favori*, que ce que M. Ménage entend luy-même, quand il dit, *ce mot eſt tres-beau, & je m'en ſers volontiers.* Il n'y a rien en cela que de ſerieux: ce qui eſt plaiſant, c'eſt que M. Ménage veut faire croire que le Bas-Breton a autant d'amitié pour *grièveté*, qu'il en a luy-même pour *venuſté*. Car, aprés avoir

avancé comme un principe certain qu'il n'y a point d'Auteur qui n'ait une amitié particuliére pour quelque mot, & l'avoir prouvé par l'exemple de Ciceron & d'Arruntius, il dit en suite : *Il n'y a pas jusques à nostre Provincial qui n'ait son mot favori ; & ce mot, qui le croiroit, c'est* griéveté. *Il dit à Messieurs de l'Académie qu'il est accoûtumé à ce mot, & qu'il sent bien qu'il auroit de la peine à s'en passer.* Pour entendre le raisonnement de M. Ménage, il faut sçavoir de-quoy il s'agit. L'Auteur des Doutes estant en peine s'il faut dire *brèveté*, *brèvement*, avec deux ou trois Ecrivains, ou *brièveté*, *brièvement*, avec tout le monde ; & ayant remarqué que *brèveté*, *brèvement*, ne se trouvent point dans les livres de M. de Vaugelas & de M. d'Ablancourt ; parle ainsi à Messieurs de l'Académie : *Comme je suis accoûtumé à* briéveté *& à* briévement, *aussi-bien qu'à* griéveté *& à* griévement ; *je sens, Messieurs, que j'aurois de la peine à m'en défaire.* Voilà tout le fondement que M. Ménage à de dire que *griéveté*

*té* est le mot favori du Bas Breton. Il devoit dire par la même raison que *griévement, briévement, briéveté*, sont aussi ses favoris; ou plûtost, il ne devoit dire ni l'un ni l'autre. Car enfin, pour ce qui est de *griéveté*, le Bas-Breton ne l'a pas employé une seule fois, que je sçache; & s'il parle en cét endroit de *griéveté*, ce n'est que pour faire voir la pensée qu'il a qu'on dit *briéveté*, aussi-bien que *griéveté*. *Comme je suis accoûtumé à briéveté & à brievement, aussi-bien qu'à griéveté & à griévement, je sens Messieurs, que j'aurois de la peine à m'en défaire*; cela signifie en bon françois que le Provincial a toûjours oüi dire *brieveté, briévement, griéveté, griévement*, que ses oreilles y sont accoûtumées; & qu'il auroit de la peine à employer *bréveté, brévement, gréveté, grévement*, pour *briéveté, briévement, grievété, griévement*. Si le Provincial avoit dit, *griéveté est un tres beau mot, & je m'en sers volontiers*, M. Ménage auroit eû raison de dire que ce Provincial a de l'amitié pour ce mot: mais, pour le

faire accroire au public, a-t-il eû droit d'alterer ses paroles, & d'en changer même le sens? Le Provincial dit, *comme je suis accoûtumé à* briéveté *&* *à* briévement, *aussi bien qu'à* grièveté *&* *à* grièvement; *je sens, Messieurs, que j'aurois de la peine à m'en défaire*; & M. Ménage luy fait pire, qu'*il est accoûtumé à grièveté, & qu'il sent bien qu'il auroit de la peine à s'en passer*. M. Ménage, qui est un homme d'honneur, semble oublier la bonne foy en cette rencontre: croit-il qu'il n'en faille point avoir avec les provinciaux & les campagnards? Il dit que le Bas-Breton est accoûtumé à *grièveté*, sans parler de *briéveté* qui marche devant, & dont il est question simplement. Il luy fait dire, *je sens bien que j'aurois de la peine à m'en passer*, faisant tomber cela sur *grièveté* seul; au lieu de, *j'aurois de la peine à m'en défaire*; qui tombe proprement sur *briéveté*. Il y a de la difference entre *s'en passer* & *s'en défaire*; & il ne faut que changer un mot, pour falsifier un écrit. C'est à la faveur de

*Observatiōs sur la Langue Françoise, 2. Ed. pag. 54?.*

de cette falsification que M. Ménage insulte au Provincial, en mettant dans un des titres de ses Observations nouvelles, *grièveté* mot favori de l'Auteur des Doutes sur la Langue Françoise. Au reste, aprés luy avoir donné ce favori, il luy reproche que c'est un favori sans mérite. *Il y a long-temps*, dit-il, *que* grièveté *n'est plus du beau stile : on dit la grandeur du peché, l'énormité du crime ; & je mets en fait que depuis l'établissement de l'Académie, aucun Ecrivain poli n'a employé ce mot, à la reserve de nostre Gentilhomme.*

Comme j'ay pour M. Ménage toute la déference qu'on doit avoir pour un homme de son âge & de son mérite, j'ay crû d'abord que *grièveté* estoit en nostre Langue, comme *mauvaistié* ; & ce *je mets en fait* m'a fait croire que l'Academie avoit condamné ce mot absolument : mais en ouvrant par hazard le Rodriguez de M. Regnier, j'ay trouvé : *La grièveté de ce peché se pourra encore aisément cõprendre par cette comparaison* ; & j'avouë que cela Page 161.

m'a fait revenir. Car enfin ce livre eſt écrit depuis l'établiſſement de l'Académie ; & M. Regnier eſt un écrivain poli, du conſentement même de M. Ménage. Voilà ce que c'eſt que de parler ſi affirmativement, quand on n'eſt pas bien ſeûr de ſon fait : mais, quoy-qu'il en ſoit de *griéveté*, à quoy je prens peu d'intereſt, je ne puis demeurer d'accord avec M. Ménage que *venuſté* ſoit un tres-beau mot ; & pour moy, ſi j'avois à loûër ſes ouvrages, je ne dirois jamais qu'ils ſont écrits avec beaucoup de *venuſté*.

## PLUS, DAVANTAGE.

PLUSIEURS, en parlant & en écrivant, confondent ces deux adverbes de comparaiſon ; il eſt bon de les diſtinguer. *Plus* ne ſe doit jamais mettre à la fin ; *davantage* s'y met d'ordinaire. Exemple : *Les Romains ont plus de bonne foy que les Grecs ; les Grecs n'ont gueres de bonne foy, les Romains en ont davantage.* Ce ne ſeroit pas bien dit, *les Romains*

*mains ont davantage de bonne foy que les Grecs; les Romains en ont plus.* J'ay dit que *davantage* se met d'ordinaire à la fin : car il y a des endroits où l'on peut le mettre devant *que*, comme *plus*. Par exemple : *Vous avez tort de me reprocher que je suis emporté; je ne le suis pas davantage que vous.* Ce ne seroit pas bien dit, *je ne suis pas davantage emporté que vous* : si on vouloit répeter *emporté*, il faudroit dire, *je ne suis pas plus emporté que vous.*

Quand *davantage* est éloigné du *que*, il a bonne grace au milieu du discours. Par exemple : *Il n'y a rien qu'il faille davantage éviter en écrivant, que les équivoques.* Mais quand il ne suit point de *que*, on met *davantage* au milieu & à la fin. Par exemple : aprés avoir parlé d'un malade, ou d'un affligé, qui n'use de sa raison que pour se rendre plus malheureux ; on pourroit dire, *les belles maisons & les beaux meubles, ne servent pas davantage à celuy qui ne s'en peut servir.* On peut dire aussi *les belles maisons & les beaux meubles ne luy servent pas davantage.*

C'est

C'est la mesme chose s'il suit un *que*, qui ne se rapporte pas à *davantage*. *Jamais on ne vous connut davantage, que depuis qu'on ne vous voit plus.*

## EMBELLIR.

CE verbe est neutre & actif; *il ne fait que croistre & embellir, elle embellit tous les jours*; *embellir une maison, embellir un conte*. Nostre Langue a plusieurs verbes de cette nature, comme *brûler*, *blanchir*, *noircir*, *rompre*, *plier*, &c. On dit au figuré dans la conversation, & en riant: *Cela ne fait que croistre & embellir*, en parlant d'une chose qui augmente avec le temps, par exemple, d'une amitié, d'une passion.

## RENDRE GRACES, Rendre des actions de graces.

TOus deux sont bons. *Rendre graces* est plus de la conversation & du stile médiocre. *Je vous rends graces, je vous rends mille graces*. En écrivant, nous disons plûtost

*rendre*

*rendre des actions de graces*, ſur tout dans le ſtile ſublime. Par exemple : *Aprés avoir fait un grand maſſacre des ennemis, il ſe mit à genoux au milieu du champ de bataille, & rendit des actions de graces à Dieu pour la victoire qu'il venoit de remporter.* Auſſi le Traducteur des Homélies de Saint Chryſoſtome ſur ſaint Mathieu dit, en parlant des Solitaires : *Ils loüent le Seigneur commun de tous, & luy rendent avec ferveur de tres-humbles actions de graces pour toutes les faveurs générales & particuliéres, dont ſa bonté comble les hommes.*

Mais ſoit qu'on diſe *rendre graces*, ou *rendre des actions de graces*; *graces* eſt toûjours au pluriel, pour le moins en proſe. Car comme la poëſie a des droits que n'a pas la proſe, on pourroit dire en vers, *rendons graces au Seigneur*; nos meilleurs Poëtes diſent l'un & l'autre, ſuivant le beſoin qu'ils en ont :

*J'en*

*diſſement* & la pareſſe ; que la vaine gloire eſt la mere de l'*attiédiſſement*, qu'on appelle pareſſe ; que l'*attiédiſſement* & la pareſſe nous fait la guerre, lors que nous prions ſeuls dans la ſolitude ; que les ames tombent dans l'*attiédiſſement* par l'ardeur de leur concupiſcence, comme les brebis tombent dans l'*attiédiſſement* par la chaleur du Soleil ; il dit encore que l'eſperance eſt comme une épée, dont le vray ſolitaire ſe ſert pour combatre, & mettre en fuite l'*attiédiſſement* ; qu'il faut obſerver à toute heure quels ſont les differens mouvemens, les ſurpriſes, les tours, & les retours de cét *attiédiſſement* : enfin je n'ay jamais tant veû d'*attiédiſſement* ; & je ne ſçay pourquoy cét Ecrivain ne ſe ſert jamais de *tiédeur*, qui eſt le mot propre. Il faut ſans doute qu'il ait apperceû dans *attiédiſſement* je ne ſçay quoy d'agréable, que les autres n'y voyent pas. Le nouveau Traducteur de Rodriguez avoit belle occaſion de s'en ſervir dans le premier Traité qui eſt tout de cette matiére ; mais apparemment il n'a pas crû

crû *attiédissement* françois, & c'est pour cela, si je ne me trompe, qu'il s'est toûjours servi de *tiédeur*, de *nonchalance*, de *négligence*, de *relâchement*, & d'autres semblables.

## S'IMAGINER, IMAGINER.

IL y'a des gens qui ne distinguent pas assez ces deux mots; & j'ay ouï dire souvent à un Gascon qui se piquoit de parler bien, *j'imagine* pour *je m'imagine*.

*S'imaginer* signifie *croire & se persuader*, quand il a un infinitif, ou un *que* aprés soy. *Qu'elle nous parut au-dessus de ces lâches Chrêtiens, qui s'imaginent avancer leur mort, quand ils préparent leur confession*, dit M. de Condom dans l'Oraison Funébre de Madame, Duchesse d'Orleans. *Ie m'imagine avoir fait mon devoir; je m'imagine que vous serez de mon avis.*

Quand *s'imaginer* regit un accusatif, il signifie *concevoir*. *On ne sçauroit s'imaginer rien de plus ridicule; les esprits mélancholiques sont sujets à s'imaginer des choses funestes.*

*Imagi*

*Imaginer* signifie toûjours *concevoir, ou inventer. On ne peut rien imaginer de plus extravagant. Peut-on rien imaginer de plus noble & de plus grand, que ce dessein ?*

L'Auteur des Réflexions morales dit de l'amour propre : *Il voit, il sent, il entend, il imagine, il soupçonne, il pénétre, il devine tout.* Et l'Auteur des Réflexions sur l'Eloquence dit, en parlant des anciens Auteurs : *C'est d'eux qu'on peut apprendre cette justesse, qui donne à l'esprit un tour agréable, & que l'esprit donne en suite à tout ce qu'il pense, & à tout ce qu'il imagine.*

Enfin on dit, *imaginer une chose plaisante, imaginer un expédient*, &c. mais on ne met jamais de *que*, ni d'infinitif aprés *imaginer*.

## SUIVANT.

CE mot signifie quelquefois *selon*, & se met comme adverbe ; *suivant ce que dit Saint Augustin ; suivant les principes de la Morale chrêtienne, c'est pecher*, &c. Des personnes délicates dans la Langue croyent qu'il

qu'il ne faut user de ce mot que dans un fort grand besoin, à cause de l'équivoque de *suivant* participe du verbe *suivre*. A la verité il n'y a rien qu'il faille éviter avec plus de soin dans le discours, que les équivoques: elles sont insupportables à nostre Langue, qui aime la clarté par-dessus toutes les Langues du monde. Mais il ne faut pas se gesner trop, ni prendre l'ombre d'une équivoque pour une équivoque réelle. La suite du discours dissipe quelquefois ces petits nuages, qu'un mot détaché, & pris à part, pourroit faire naistre. Aprés tout, *suivant* adverbe est employé par nos meilleurs Ecrivains.

*Vie de Socrate.* *Les premiéres études de Socrate furent des choses naturelles, suivant la coûtume de ce Païs.*

*Histoire de l'Académie.* *Suivant l'opinion commune, moins les yeux ont de peine à lire un ouvrage, plus l'esprit a de liberté pour en juger.*

Il n'y a qu'à ouvrir les livres pour trouver de pareils exemples. On rencontre *suivant* par tout; & c'est ce qui me fait croire que ce seroit une

une trop grande délicatesse, de ne vouloir jamais s'en servir : on ne sçauroit pourtant manquer en l'employant avec précaution ; c'est à dire, en ne le mettant que dans des endroits où il ne fait point d'embarras visible, & où *selon* feroit peut-estre un mauvais effet.

Par exemple, je dirois sans difficulté, *cela est vray suivant la doctrine de Platon, suivant l'opinion d'Aristote* ; & je le dirois plus volontiers que *selon la doctrine de Platon, selon l'opinion d'Aristote* : non-seulement parce que *suivant* ne fait point-là d'équivoque ; mais encore à cause de la rime de *selon* & de *Platon*, de *selon* & d'*opinion*. Au contraire, je dirois plûtôt, *il alla luy faire des excuses selon l'ordre qu'il en avoit des Mareschaux de France*, que *suivant l'ordre* ; parce que *suivant* aprés *il alla*, à l'air d'un participe ; & c'est, ce semble, comme si on disoit, *il alla luy faire des excuses, pour suivre*, ou *en suivant l'ordre des Mareschaux de France*.

Il y a une occasion où suivant ne peut

peut faire aucune peine, c'eſt quand on met *que* aprés Par exemple: *Nous avons accoûtumé de rechercher les choſes, & de travailler pour les acquerir*, dit M. Regnier, *ſuivant que la volonté ſe porte à les deſirer*. Et M. Peliſſon dit, en formant le caractére d'un excellent Hiſtorien: *Il ſçait étendre, ou reſſerrer les divers ſujets ſuivant qu'il le faut pour la beauté de ſon ouvrage.*

## CERTAIN.

CE mot change de ſignification ſelon le rang qu'on luy donne. Si on le met devant le ſubſtantif, il ſignifie le *quidam* des Latins; ſi on le met aprés, il ſignifie *certus*. Cela ſe voit dans ces exemples. *M. des Cartes a un certain principe, qui ne s'accorde pas trop bien avec les veritez de la Foy; M. des Cartes a un principe certain, pour prouver l'exiſtence des hommes*. On doit dire le meſme de *certaine nouvelle*, & de *nouvelle certaine. On m'a dit certaines nouvelles, que j'ay oubliées; j'ay appris des nouvelles certaines du combat naval.*

## RAPPORT A UNE CHOSE. RAPPORT AVEC UNE chose.

UNe chose a rapport à une autre, quand une chose conduit à une autre, ou parcequ'elle en dépend, ou parce qu'elle en vient, ou parce qu'elle en fait-souvenir, ou pour quelque autre raison : ainsi les Sujets ont rapport aux Princes, les effets aux causes, les copies aux originaux. On dit, *cela n'a rapport à rien*; *les prédicateurs ne doivent jamais descendre dans un détail qui ait rapport aux personnes particulieres.*

Une chose a rapport avec une autre chose, quand elle luy est proportionnée, conforme, semblable; *mon humeur a rapport avec la vostre*, c'est-à-dire, *que nous sommes tous deux à peu pres de mesme humeur.*

*Ces loix antiques, prises séparément, ont grand rapport avec celles des autres Barbares*, dit l'Auteur de l'Histoire du Droit François. Il avoit dit auparavant : *Comme il faudroit faire un gros*

*gros volume, pour examiner chacune de ces Loix en particulier, je me contenterai de celles qui ont le plus de rapport à la France.* Ces deux exemples semblent faits exprés pour la Remarque, *ont rapport à la France, ont grand rapport avec celles des autres Barbares.*

L'Auteur des Réflexions morales, qui m'a fourni jusqu'à cette heure plusieurs exemples tres-propres pour la pluspart de mes Remarques, dit tres-à-propos pour celle-cy : *On peut dire de l'agrément separé de la beauté, que c'est une symetrie dont on ne sçait point les regles, & un rapport secret des traits ensemble, & des traits avec les couleurs, & avec l'air de la personne.* Ces traits ont un rapport secret non pas *aux* couleurs & *à* l'air de la personne, mais *avec* les couleurs & *avec* l'air de la personne.

Enfin, pour m'expliquer plus clairement, une copie, en matiére de peinture, a rapport avec l'original, si elle luy ressemble, & qu'elle en represente tous les traits : mais bien qu'elle

qu'elle ſoit imparfaite, elle ne laiſſe pas d'avoir rapport à l'original.

Les gens qui n'ont pas le gouſt de la Langue, trouveront ſans doute ces diſtinctions trop ſubtiles, & traitteront cela de minuties. Mais ce n'eſt qu'en faiſant ces diſtinctions qu'on apprend à parler & à écrire correctement.

## E'TOURDERIE, E'tourdiment.

CEs mots ſont aſſez nouveaux, & ſe diſent dans le diſcours familier; *il a fait une grande étourderie, il entra étourdiment. Etourdiment* ſemble plus en uſage qu'*étourderie* & il trouve même ſa place dans les ouvrages d'eſprit, qui ont un caractére libre & plaiſant, témoin l'Epiſtre de M. de la Fontaine à M. de Turenne.

*Hé quoy, Seigneur, toûjours nouveaux combats!*
*Toûjours dangers! vous ne croyez donc pas*
*Pouvoir mourir. Tout meurt, tout heros paſſe:*

*Cloton*

*Cloton ne peut vous faire d'autre grace,*
*Que de filer vos jours tres-lentement;*
*Mais Cloton va toûjours étourdiment.*

## AU MESME TEMPS.

## EN MESME TEMPS.

TOus deux sont bons, & on peut les employer presqu'indifferemment, selon les occasions qui se presentent. *Vous me faites des caresses, au mesme temps vous me rendez de mauvais offices; & en même temps vous me rendez de mauvais offices.*

Il y a pourtant des endroits où l'élegance demande qu'on se serve de l'un plûtost que de l'autre. Par exemple, pour éviter la rencontre de deux *en*, ou de deux *au*, qui n'est pas fort agréable à l'oreille : ainsi M. Patru dit dans l'éloge du premier President de Belliévre : *Le Roy le met dans son Conseil, & l'envoye au mesme temps en Ambassade de-là les Monts.* Il n'a eû garde de dire, *l'envoye*

*voye en mesme temps en Ambassade.* Ie ne dirois jamais, *il leva les yeux au Ciel au mesme temps*; je dirois *en mesme temps*; & les oreilles un peu délicates sentent bien cette difference.

Il y a encore d'autres endroits où il semble que l'un vient mieux que l'autre. Quand il s'agit d'une heure précise, & qu'on parle tout-à-fait dans le propre, on doit plûtost dire, ce semble; *au mesme temps*, qu'*en mesme temps*. Par exemple, *il receût un paquet de la Cour à cinq heures du matin, & il partit au mesme temps*, C'est à dire, *à la mesme heure*.

Au contraire, quand il ne s'agit pas d'un temps précis, ou qu'on parle plus dans le figuré que dans le propre, on dit d'ordinaire *en mesme temps*. *Quand vous envoyez des maux*, dit Tobie à Dieu dans la Mort des Iustes, *donnez en mesme temps le courage de les supporter*.

*En mesme temps* signifie d'ordinaire *tout ensemble, tout à la fois*.

*Il arrive souvent qu'une chose qui est tres - sérieuse, est en mesme temps*

*tres-agréable. Des passions diverses, & quelquefois contraires, se rencontrent en mesme temps dans une mesme personne. Au mesme temps* ne viendroit pas bien en ces endroits-là.

Il y en a qui disent *à mesme temps* pour *au mesme temps, en mesme temps*; & un de nos bons Ecrivains le dit toûjours. *A mesme temps il entendit une voix effroyable du ciel; leur pere apprend à mesme temps que son aisné a eû quelque disgrace; à mesme temps il envoya des gens de guerre à Bethleem, A mesme temps* est bon; mais *au mesme temps*, & *en mesme temps* sont meilleurs, & plus usitez.

## SATISFAIRE.

CE Verbe a deux régimes differents: il regit quelquefois l'accusatif, & quelquefois le datif. Il y a des endroits où il regit toûjours l'accusatif, comme *tous les biens du monde ne sont pas capables de satisfaire le cœur humain; toutes les connoissances naturelles ne peuvent pas satisfaire l'esprit de l'homme.* On diroit

roit mal, *ſatisfaire au cœur humain*, *ſatisfaire à l'eſprit de l'homme*. Il y a des endroits où ſatisfaire regit toûjours le datif; *ſatisfaire à ſon devoir*, *ſatisfaire à ſes obligations*, *ſatisfaire à ſa promeſſe*, *ſatisfaire à une queſtion*. Mais il y a des endroits où l'on peut mettre l'accuſatif & le datif avec *ſatisfaire*. Par exemple: *J'ay voulu en cela ſatisfaire ma curioſité*, *ſatisfaire à ma curioſité*. *Il en a usé de la ſorte, pour ſatisfaire ſon ambition*, *pour ſatisfaire à ſon ambition*. Cependant l'accuſatif eſt d'ordinaire plus élegant que le datif, & on dit mieux *ſatisfaire ſa curioſité*, *ſon ambition*, que *ſatisfaire à ſa curioſité*, *à ſon ambition*.

Quand le régime du verbe eſt une perſonne, & qu'il eſt queſtion d'argent, *ſatisfaire* regit l'accuſatif; *je l'ay ſatisfait*; *il faut ſatisfaire ſes créanciers*. Mais quand il s'agit d'honneur, *ſatisfaire* regit, ce ſemble, le datif; *je luy ay ſatisfait*; *la bienſéance & la juſtice veulent qu'on ſatisfaſſe aux gens qu'on a offenſez*. Il y a néanmoins une remarque à faire là-deſſus:

quand des Souverains se font satisfaction en matiére d'honneur, nous disons plûtost *satisfaire* avec l'accusatif qu'avec le datif ; *le Roy d'Espagne a satisfait le Roy de France.* C'est ainsi qu'on devroit parler, si on parloit de l'attentat du Baron de Batteville, & de la réparation qu'en fit le Marquis de la Fuente ; & c'est aussi ce que porte le titre du Procés verbal qui regarde cette affaire, & que M. Bulteau a inseré dans son Livre de la Préséance des Rois de France sur les Rois d'Espagne : *Procés verbal, contenant la déclaration que le Marquis de la Fuente Ambassadeur extraordinaire du Roy Catholique prés du Roy, a faite à Sa Majesté de la part de son Maistre pour satisfaire Sa Majesté sur ce qui estoit arrivé en la Ville de Londre le* 10. *Octobre de l'année* 1661. *entre les Ambassadeurs de France & d'Espagne*, &c. Comme celuy qui satisfait à un autre, devient en quelque façon son inferieur au moment qu'il luy satisfait ; & que la satisfaction que font les Rois, ne doit pas les dégrader un instant : peut-

eſtre que noſtre Langue, qui eſt ſage & honneſte, ne veut pas dire, *le Roy d'Eſpagne a ſatisfait au Roy de France*, de peur de bleſſer en quelque façon la dignité Royale par une expreſſion trop forte.

Nous diſons preſque également, *ſatisfaire à la juſtice divine, ſatisfaire la juſtice divine.* Le premier me paroiſt néanmoins plus propre & plus uſité en quelques occaſions; *ce n'eſt que par les auſteritez de la penitence qu'un pecheur peut ſatisfaire à la juſtice divine; le Fils de Dieu expirant ſur la Croix, ſatisfit entiérement à la juſtice de ſon Pere.*

## SAINT ESPRIT,
Eſprit Saint.
## MALIN ESPRIT,
Eſprit Malin.

L'ADJECTIF mis devant, fait une autre ſignification qu'eſtant mis aprés. *Saint Eſprit* ſignifie la troiſiéme Perſonne de la Trinité; *le Saint Eſprit deſcendit ſur les Apoſtres le jour de la Pentecoſte; les Chevaliers de l'Ordre du Saint Eſprit.*

*Esprit Saint* convient également aux trois Personnes de la Trinité, & signifie d'ordinaire *l'esprit de Dieu. Sans l'assistance de Dieu, c'est en vain que l'on prétendroit à l'aquisition de la sagesse ; puis qu'il n'y a de sagesse veritable que celle qui procede de son esprit Saint.*

Ce n'est pas qu'*esprit Saint* ne puisse quelquefois signifier la troisiéme Personne de la Trinité. Par exemple, *l'Esprit Saint qui est descendu sur les Apostres, l'Esprit Saint que le Fils de Dieu a promis à ses Apostres*, *ne peut s'accorder avec l'esprit profane du monde.* Ce qu'on ajoûte à *Esprit Saint*, luy donne la signification de *Saint Esprit* mais *esprit Saint* tout seul ne veut dire que *l'esprit de Dieu* commun au Pere, au Fils, & au Saint Esprit.

*Malin esprit* signifie *le Démon*; *il a esté tenté du malin esprit ; c'est une suggestion du malin esprit.* M. de Balzac dit de Monsignor de la Casa, un des plus beaux esprits, & des meilleurs écrivains de l'Italie : *Cet excellent homme avoit accoûtumé de dire,*

*en riant avec ses amis, qu'il rejettoit les premiéres pensées qui luy venoient comme autant de tentations du malin esprit.*

*Esprit malin* ne signifie qu'*un homme malitieux, c'est un esprit malin; je n'ay jamais veû d'esprit plus malin:* & qui diroit, *il a esté tenté de l'esprit malin, c'est une suggestion de l'esprit malin*, ne parleroit pas correctement. Ce sont des délicatesses de la Langue, à quoy il faut prendre garde, quand on veut parler fort juste. On dit pourtant quelquefois, en parlant d'un homme, *c'est un malin esprit*; mais alors on dit plus, ce semble, que si on disoit, *c'est un esprit malin.* Comme *malin esprit* convient proprement au *Démon*, c'est donner à l'homma la malice du Démon, que de l'appeller *malin esprit.*

## URBANITE'.

M. Ménage a décidé que ce mot estoit François; mais que ce n'estoit pas un mot *d'à tous les jours: On en peut user*, dit-il, *deux ou trois fois le mois.* C'est la com-

clusion du discours qu'il fait sur le mot d'*Vrbauité*, dans la seconde édition de son livre. Pour en venir-là, il prend de grands tours ; & ce n'est qu'aprés avoir raisonné extrémement, qu'il tire une si belle consequence. Mais, à parler de bonne foy, on a de la peine à le suivre dans des raisonnemens où, si je l'ose dire, il se perd un peu luy-mesme.

M. MÉNAGE est sans doute un des premiers grammairiens du Royaume ; car quoy-qu'il ait l'esprit universel, & que ce soit une des plus grandes mémoires du monde, il s'est attaché toute sa vie à la grammaire : mais c'est particuliérement dans les étymologies, où il excelle ; il semble avoir l'esprit fait tout exprés pour cette science ; il semble mesme quelquefois inspiré, tant il est heureux à découvrir d'où viennent les mots. Par exemple, n'a-t-il pas eû besoin d'une espéce d'inspiration, pour trouver la veritable origine de *jargon* & de *baragoüin*. *Iargon*, selon luy, vient de *barbaricus*, & voicy sa généalogie en droite ligne :

*Barba*

*Barbarus, barbaricus, baricus, varicus, uaricus, guaricus, guargus, gargus, gargo, gargonis, jargon. Baragoüin* est le proche parent de *jargon : Barbarus, barbaracus, barbaracuinus, baracuinus, baraguinus, baragoüin.*

Il n'y a rien de plus clair, & de plus net ; & je ne doute pas que M. Ménage ne se sçache tres-bon gré de cette nouvelle découverte : car autrefois il ne croyoit pas que *iargon* & *baragoüin* fussent originaires du mesme païs, ni qu'ils sortissent de la mesme tige. Il veut dans ses Origines de la Langue Françoise que *iargon* soit espagnol, & *baragoüin* bas breton. Il fait descendre l'un de *gerigonza*, & l'autre de *bara* & *guin*, qui signifient en Bas Breton *pain* & *vin*. Tant il est vray que les mots, comme les hommes, viennent d'où l'on veut.

Quoy qu'il en soit, nous devons à M. Ménage une infinité de connoissances semblables : & c'est luy qui avec cette *faculté divinatrice* que M. de Balzac luy attribuë, a découvert que *laquais* venoit de *verna, ver-*

*nula, vernulacus, vernulacaius, lacaïus, laquay, laquais* : que *boire à tire larigot*, venoit de *fistula; fistula, fistularis, fistularius, fistularicus, laricus, laricotus, larigot*, & de-là, dit-il, *boire à tire larigot*. Tout cela est beau & curieux. M. Ménage triomphe en ces sortes de matiéres; c'est son fort que les étymologies. Aussi dans ses Observations sur la Langue il réüssit admirablement, quand il s'agit un peu d'étymologie: comme on peut juger par les chapitres de *jargon, de baragoüin*, de *laquais*, de *larigot*, & par les chapitres où il demande s'il faut dire *trou de chou, ou tronc de chou; letrin, lutrin, ou lieutrin; salmigondin, salmigondis, ou salmigondi*, &c. Dés qu'il sort de l'étymologie, il sort en quelque façon de son caractére; & c'est pour cela peut-estre qu'il ne raisonne pas si juste dans le chapitre 230. de ses Observations nouvelles, où il entreprend de confondre l'Auteur des Doutes.

Pour revenir à *Vrbanité*, M. Ménage dit dans la premiére édition

de son livre, que c'est un mot de la façon de M. de Balzac. Il s'en dédit dans la seconde, par ces paroles, qui marquent sa modestie & sa bonne foy. *Car enfin il le faut avoüer: ie me suis trompé, en disant que M. de Balzac avoit fait le mot d'urbanité; & en me trompant, j'ay trompé l'Auteur des Doutes, qui a dit la mesme chose sur mon témoignage.* Ces derniéres paroles font voir que le Gentil-homme provincial a quelquefois une déference aveugle pour M. Ménage; & je m'étonne aprés cela que M. Ménage ait tant de chagrin contre luy. A la verité le Bas-Breton ne croit pas toûjours aveuglément l'Angevin; car M. Ménage est d'Anjou, quoy-qu'il ne soit pas provincial, comme il dit luy-mesme: *Mais afin que nostre Provincial ne me traite pas aussi de Provincial, parce que ie suis né dans une province, & dans une province voisine de la sienne; ie veux bien l'avertir qu'il y a quarante-trois ans que ie demeure à Paris, & que les Iurisconsultes n'appellent provinciaux que ceux qui demeurent dans les provinces*

*Observ. sur la Langue Franç. 2. Ep. pag. 543.*

*provinces.* Quand M. Ménage seroit de Paris, le Gentil-homme de province ne croiroit pas peut-estre en tout. C'est proprement l'Académie Françoise qui est son oracle ; & je croy que si elle avoit décidé qu'*Vrbanité* a esté receû, il n'en douteroit pas un moment. M. Ménage trouve étrange qu'aprés sa décision, le Provincial ait eû un doute là-dessus, & qu'il ait voulu s'en éclaircir.

Cependant, mettant à part l'autorité de M. Ménage, les raisons que le Provincial a eû de douter, me paroissent assez bonnes. Car enfin, M. de Balzac avoûë luy-mesme, en se servant d'*urbanité*, que c'est un mot de mauvais goust, qui a l'amertume de la nouveauté, & que l'usage n'a pas meûri. M. Pelisson & M. d'Ablancourt ne l'employent qu'avec des précautions qui font voir que ce n'estoit pas un mot receû, lors qu'ils écrivoient : ils ne l'employent, dis-je, qu'en le marquant d'un caractére particulier ; qu'en déclarant que nostre Langue n'a point

trouvé encore de nom aſſez propre, pour exprimer ce que les Romains entendoient par *urbanité*, & qu'*urbanité* eſt ce que nous appellerions en François une raillerie fine & délicate. Voilà ce que le Provincial repreſente à Meſſieurs de l'Académie ; c'eſt ſur cela qu'il leur demande ſi le mot d'*urbanité* a perdu avec le temps le mauvais gouſt que M. de Balzac y trouvoit ; & ſi M. Coſtar a eû droit de s'en ſervir ſans le marquer d'un autre caractére, ou y mettre un correctif ; & enfin ſi on pourroit maintenant l'employer avec la meſme liberté que nous employons les mots ordinaires de noſtre Langue.

Mais ſi nous en croyons M. Ménage dans ſa ſeconde édition ; quand il a dit dans la premiére que le mot d'*urbanité* a eſté bien receû parmi nous, il n'a pas voulu dire que ce fuſt un mot établi. Il devoit ſe mieux expliquer en faveur des provinciaux, dont l'eſprit eſt de prendre tout au pied de la lettre : & qui ne croiroit qu'un Auteur d'Obſervations

ſur

ſur la Langue, qui doit parler préciſément, ne mette au rang des mots établis, un mot qu'il declare avoir eſté bien receû parmi nous, ſans en rien dire davantage?

Ce qui me ſurprend le plus, c'eſt que M. Ménage oubliant ce qu'il a dit au milieu du chapitre intitulé, *Juſtification du chapitre précedent contre la critique de l'Auteur des Doutes*, il prouve en ſuite qu'*urbanité* eſt un mot établi, & le prouve par une lettre de M. Chapelain, qu'il cite en l'air; à quoy il ajoûte le témoignage de M. l'Abbé de Pure, & ſur tout celuy de M. Danet: *Ce qui décide la queſtion*, dit-il, *vous trouverez ce mot dans le nouveau Dictionaire de M. Danet, qui eſt un livre tres-docte & tres-judicieux, & qui vaut beaucoup mieux que l'Abbaye dont il a eſté récompenſé.* Un Dictionaire eſt une grande autorité pour M. Ménage, & c'eſt pour cela ſans doute qu'il cite ſouvent Nicod. Mais je ne ſçay ſi un autre Dictionaire que celuy de l'Academie Françoiſe peut décider abſolument ces ſortes de queſtions: & ce

ce qui me rend suspect le nouveau Dictionaire, qui vaut mieux qu'une Abbaye, au jugement de M. Ménage ; c'est que j'y trouve *hydrie, conopée*, & quelques autres mots inconnus en nostre Langue.

Comme M. Ménage ne pardonne rien à l'Auteur des Doutes, il se réjouït aux dépens de ce Provincial, qui dit que M. Pelisson & M. d'Ablancourt ont écrit *urbanité* en lettre italique, pour preuve que ce n'estoit pas un mot receû lors qu'ils écrivoient. *Pour ce qui est de l'argument tiré de l'écriture italique*, dit-il, *c'est un argument puérile.* Il n'a pas songé, en disant cela, qu'il offensoit M. de Balzac, dont il a esté autrefois la belle passion, jusqu'à luy avoir fait faire une infidélité au bon M. Chapelain, comme M. de Balzac confesse luy-mesme. Car enfin M. de Balzac avoit coûtume de marquer d'italique les mots douteux dont il se servoit ; & M. Chapelain s'estant servi dans une de ses lettres du mot de *sublimité*, qui n'estoit pas encore établi, il luy répond en ces termes :

*Lettres de M. de Balzac à M. Chapelain. Li. 4. lett. 19. Li. 1 lett. 21.*

Si

Let. 1. lett. 28. Si je me portois bien, je vous con-
,, tenterois bien d'une autre sorte; &
,, mon esprit ayant plus de liberté, ses
,, élevations auroient plus de force;
,, vous donnez pourtant de la *sublimi-*
,, *té* au dernier écrit que vous avez
,, eû de moy. Il répond, dis-je, en ces termes; mais il marque *sublimité* d'italique, quoy-que tout le reste soit de romain : & tous les Auteurs un peu exacts, en usent ainsi. Il n'y a que M. Ménage qui n'aime pas l'italique; & son aversion pour ce caractére va si loin, qu'il fait là-dessus un procés non-seulement au Gentil-homme de province, qu'il regarde comme son adversaire; mais aussi à un de ses meilleurs amis. Mon
,, bon ami M. Fabrot, dit-il, en a
,, usé de mesme dans le Traité *de nu-*
,, *mero puerperii*, & dans celuy *de tem-*
,, *pore humani partus*, qu'il m'a fait
,, l'honneur de m'adresser. Pourquoy cette bigarûre ?

On pourroit luy dire que c'est pour distinguer les choses, & pour les faire mieux sentir. Mais quoy-qu'il en soit de l'italique en géné-

ral sur laquelle M. Ménage raisonne fort au mesme endroit, je la croy tres-necessaire à l'égard des mots douteux; ou afin que M. Ménage ne me chicane pas sur l'italique & sur le romain, comme il chicane l'Auteur des Doutes, je croy qu'il est à propos de marquer d'un caractére particulier les termes nouveaux qu'on employe, quand ils ne sont pas encore établis. Pour ce qui est d'*urbanité*, je suis assez du sentiment de l'Auteur des Doutes: je croiray ce mot tout-à-fait François dés que l'Académie l'aura declaré: mais en attendant que l'Oracle parle; si je me servois de ce mot, j'y apporterois les précautions que M. d'Ablancourt & M. Pelisson y ont apportées, sans avoir égard ni au Quintilien de M. l'Abbé de Pure, ni au Dictionaire de M. l'Abbé Danet, ni aux décisions de M. l'Abbé Ménage. Ie croy ces trois Abbez tres-sçavans, & tres-dignes de la réputation qu'ils ont dans le monde; mais je ne les croy pas infaillibles.

H A

## HARDIESSE, AUDACE.

## HARDI, AUDACIEUX.

HArdiesse se prend en bonne & en mauvaise part, selon le sujet dont il s'agit au propre, soit au figuré. *Un homme qui parle en public, doit avoir de la hardiesse*, c'est à dire, *de l'assûrance. On croit celuy qui parle le plus haut & le plus ferme*, dit l'Auteur des Réflexions sur l'Eloquence, *& c'est souvent à la hardiesse qu'on se laisse persuader. Il n'y a personne*, dit un autre Ecrivain, *qui ait plus de hardiesse qu'un méchant poëte, & un méchant peintre, qui ne connoissent pas leur ignorance.* Nous disons tous les jours; *il a eû la hardiesse de me résister en face; il a eû la hardiesse de me contredire.* Voilà pour le propre. Voicy pour le figuré.

*L'Art de la peinture.*

*Euripide*, dit M. Des-préaux, *ne manque pas quelquefois de hardiesse à peindre les choses. Vos originaux*, dit M. Costar à M. Ménage, *méritent d'estre copiez en toutes les Langues; & vos copies passeront quelque iour pour origi*

*originaux, tant je leur trouve de naïveté, de génie, & de hardiesse.* Cela se dit en bonne part; mais on pourroit dire en mauvaise part, *la hardiesse d'une pensée, la hardiesse d'une métaphore.* On pourroit dire du Vice-chancelier de Navarre Auteur de *l'Avant-victorieux*, que *la hardiesse de ses métaphores dégénére souvent en extravagance.*

On dit au plurier en bonne part, *hardiesses* avec une épithete; *de belles, de nobles hardiesses*; & le Traducteur de Longin parle ainsi aprés. M. de Vaugelas: *Eschile a quelquefois des hardiesses & des imaginations tout-à-fait nobles & héroïques.*

*Hardiesses* tout seul se prend d'ordinaire en mauvaise part. *Les hardiesses de la langue Italienne.* Néanmoins la matiére donne quelquefois un bon sens à *hardiesses*; & M. de Vangelas n'a pas eû sans doute intention de blâmer la Langue Françoise, en parlant de ses *hardiesses*, & disant qu'elle sçait temperer ses *hardiesses* avec la pudeur & la retenuë qu'il faut avoir, pour ne pas donner dans ces figures

figures monstrueuses où donnent aujourd'huy nos voisins : *hardiesses* se prend là pour *élevations*.

*Audace* signifie plus que *hardiesse* : aussi M. de la Chambre, parlant de la joye que les actions glorieuses du Cardinal Mazarin luy avoient causée, dit fort bien : *C'est-elle, Monseigneur, qui m'a donné non-seulement la hardiesse de vous écrire ces lignes ; mais encore l'audace de vous dire mes sentimens sur les grandes choses que vous venez d'achever.*

*Audace* se prend toûjours en mauvaise part, à moins qu'il ne soit adouci, ou par une épithete, comme *une belle audace, une sainte audace* ; ou par un autre substantif qui l'accompagne. Par exemple, *il avoit de l'audace & de la civilité, de la douceur & de la fierté, & on ne le pouvoit voir, sans le craindre, & sans l'aimer.* C'est le portrait que Mademoiselle de Scudery a fait du Roy, en décrivant l'Entrée de la Reine.

Le sujet qu'on traite, & la personne dont il s'agit, peuvent encore [illegible]r ce mot, sur tout en vers ; comme

comme il paroiſt dans ces deux exemples :

*Son front avoit une audace*
*Telle que Mars en la Thrace.*

⁂

*Que Corneille pour luy rallumant ſon audace,*
*Soit encor le Corneille & du Cid & d'Horace.*

*Hardi* a un bon & un mauvais ſens comme *hardieſſe : Dumnorix*, dit M. d'Ablancourt dans les Commentaires de Céſar, *eſtoit un homme hardi & entreprenant* ; & le Pere Maimbourg dans l'Hiſtoire de l'Arianiſme : *Attila eſtoit ſage & prudent dans le conſeil, prompt & hardi dans l'exécution.*

On dit, *c'eſt un hardi menteur ; vous eſtes bien hardi de me parler comme vous faites*, & nous liſons dans l'Oraiſon Funébre de la Reine d'Angleterre : *Les Calviniſtes, plus hardis que les Lutheriens, ont ſervi à établir les Sociniens, qui ont eſté plus loin qu'eux.*

Nous

Nous disons dans le figuré, *une métaphore hardie, une hyperbole tres-hardie*; & nous le disons en mauvaise part. *On rencontre dans les anciens des hyperboles extrêmement hardies*, dit l'auteur de la Preface sur les œuvres de M. de Balzac.

*Plaidoyer pour le sieur Vanopstal.* Nous disons aussi *hardi* en bonne part dans le figuré. *Si l'on regarde avec attention ces statuës qui conservent encore la ressemblance de Pompée; ce geste hardi, & cet air martial donnent de l'émulation.*

*Lettres de M. Costar.* *Ces traits hardis de l'architecture, qui sont des miracles de l'art pour les yeux sçavans, mais qui paroissent des defauts à ceux qui ne sçavent pas juger.*

*Discours sur les Oeuvres de M. Sarazin.* *Que ne puis-je representer par quelque grand & hardi coup de pinceau les charmes de sa conversation?*

*Audacieux* se prend toûjours en mauvaise part, soit dans la prose, soit dans les vers. *Vn de ces esprits remuans & audacieux, qui semblent estre nez pour changer le monde*, dit M. de Condom, en faisant le portrait de Cromvel.

*Iupiter*

*Jupiter d'un coup de foudre*
*Fit mordre bientost la poudre*
*A ce Grec audacieux ;*
*Et cét enfant de la terre*
*Sentit combien son tonnerre*
*Cedoit à celuy des Cieux.*

C'est ce qu'à dit Mademoiselle de la Vigne dans son Ode sur les Conquestes du Roy, en parlant de Salmonée.

## MONTER A CHEVAL, Monter un Cheval.

LES Etrangers qui apprennent le François, ont coûtume de confondre ces deux phrases. Quoyque les François, qui sçavent un peu leur Langue, ne s'y méprennent presque jamais ; il est bon de distinguer icy les deux usages de cette façon de parler.

Quand on va d'un lieu à autre, ou que l'on s'exerce dans un mesme lieu, sans avoir égard à la qualité du cheval, on dit *monter à cheval ; je partis de grand matin, je montay à cheval avant le jour ; il monte à cheval*

*val tous les matins dans l'Académie de M. Bernardi. Les Médecins luy ont ordonné de monter à cheval, pour faire exercice.*

Epistre à M. de Guilleragues.

*Vn fou rempli d'erreurs, que le trouble accompagne.*
*Et malade à la ville ainsi qu'à la campagne,*
*En vain monte à cheval, pour tromper son ennui :*
*Le chagrin monte en croupe, & galoppe avec luy.*

Quand on a égard à la qualité du cheval, & qu'on parle d'un cheval, ou de plusieurs chevaux en particulier, on dit *monter un cheval. Ie n'ay iamais monté de cheval plus rude ; c'est le cheval que ie monte tous les iours ; les Académistes de M. Bernardi montent d'excellens chevaux ; il n'y avoit qu'Alexandre qui pût monter Bucéphale.* La Dame d'Italie, dont la mule, de douce qu'elle estoit, devint si fâcheuse, aprés avoir porté le Pape, qu'on n'en pouvoit approcher, eust pû dire : *Ma mule a changé d'humeur, depuis que le Pape l'a montée.*

EFFICA

## EFFICACITE'.

IL y a des Prédicateurs & des Ecrivains qui usent de ce mot il faut dire *efficace*: le même mot est adjectif & substantif tout ensemble. On dit, *la grace efficace, l'efficace de la grace.*

*La Sagesse divine éclate en cette conduite*, dit M. Godeau : *on y voit paroistre l'efficace de la grace de Iesus-Christ, qui amolit un cœur si endurci, sans luy ôter la liberté.* *Vie de Saint Paul.*

*Comment pouvoit-il mieux concevoir la necessité & l'efficace de ce celeste remede, que par sa propre experience ?*

L'Auteur de l'Education d'un Prince dit, en parlant des Grands : *Leur exemple a une efficace toute particuliere*; & le nouveau Traducteur de Rodriguez dit, en parlant de la presence de Dieu : *De quelle efficace sera-t'il de se remettre toûjours Dieu devant les yeux, & de songer à tout moment qu'il nous regarde ?*

Ce n'est pas le seul mot que nous ayons de cette espece. *Adultére & sa,*

*crilége* sont aussi adjectifs & substantifs. On dit qu'*un homme est adultére*, & qu'il *a commis un adultére*. On dit, *un Prestre sacrilége, une Communion sacrilége, commettre un sacrilége*: car il faut dire toûjours *sacrilege*; & ceux qui disent *un homme sacrilegue, une action sacrilegue*, pour distinguer l'adjectif du substantif, à l'exemple des Italiens & des Espagnols, qui ont *sacrilego* adjectif & *sacrilegio* substantif; ceux, dis-je, qui parlent de la sorte, ne parlent pas comme font nos bons Auteurs. *Dans les loix des peuples nouvellement domptez & convertis, il y a des peines contre les rebelles & contre les sacriléges.*

*Histoire du Droit François.*

*Ils ne peuvent encore aujourd'huy se défendre de tãt d'usurpatiõs sacriléges.*

*Plaidoyé de M. Patru.*

*Nous fermerons ces bouches sacriléges, qui sont autant de fontaines empoisonnées.*

*Homelies de S. Chrysostome du peuple d'Antioche.*

## MIGNARD, MIGNARDISE.

MIGNARD est un de ces mots dont nostre Langue s'est presque défaite depuis qu'elle est devenuë raisonnable; peut-estre, parce

ce qu'il luy a paru trop mol, & qu'il ſent un peu le diminutif. Néanmoins nous diſons encore, *un parler mignard, un air mignard, un viſage mignard.* Ce mot plaiſoit extrêmement aux Poëtes de la Cour des Valois, & il entroit dans tous les vers, qui avoient un caractére tendre & délicat. Il peut quelquefois trouver ſa place dans les noſtres; & j'ay veû une jolie piéce, où une honneſte perſonne dit d'elle-même, en faiſant ſon portrait ſous le nom d'une bergére:

*Je ſuis une jeune bergére,*
*Qui ne ſçais ce que c'eſt qu'artifice & que fard;*
*Qui plais, ſans chercher même à plaire;*
*Et qui n'ay rien de trop mignard.*

*Mignardiſe* eſt plus en uſage que *mignard.* Non-ſeulement on s'en ſert dans le diſcours familier, & dans de petites piéces galantes; mais on l'employe auſſi dans les ouvrages les plus ſérieux. Outre que M. d'Ablancourt dit, en parlant de Lucien: *On ne peut nier que ce ne ſoit un*

*des plus beaux esprits de son siécle, a par tout de la mignardise & de l'agrément avec une humeur gaye & enjoüée*; M. Des-préaux dit dans sa Traduction de Longin, en parlant de la mesure des périodes : *Toutes ces sortes de piés & de mesures n'ont qu'une certaine mignardise, & un petit agrément, qui a toûjours le mesme tour, & qui n'émeut point l'ame.* M. l'Abbé de la Chambre dit mesme dans le Panégyrique de Saint Charles Borromée: *Les cœurs les plus forts & les plus fermes s'amolissent & se fondent, pour peu que la volupté les touche : elle vient avec toutes les mignardises & toutes les parures des graces*, &c.

## TRANSPORT, Translation.

CEs deux mots, qui semblent dire la mesme chose; ont un usage different. On dit, *le transport des marchandises, le transport de l'artillerie, le transport de l'argent*; *la translation de l'Empire, la translation du Concile, la translation des reliques, la translation d'une Feste.* On dit encore,

*la*

*la translation d'un Evesque.* Cela se dit aussi d'une autre personne qui change de lieu : *L'une des révoltées voulut quitter l'Hostel-Dieu, pour aller à Port-Royal; on remüa ciel & terre pour cette translation.* *Plaidoyer pour Mad. de Guenegaud.*

Ce seroit mal dit, *la translation des marchandises, de l'artillerie,* &c. *le transport de l'Empire, du Concile,* &c. Il y a encore cette difference entre *translation* & *transport*, que *translation* ne se dit point en matiére de commerce, ou de morale, & que *transport* s'y dit elegamment ; *je luy ay fait un transport de ma debte ; il estoit dans un grand transport de colere, de joye,* &c.

## ELLE aux cas obliques.

IL est certain qu'*elle* au nominatif ne convient pas moins à la chose qu'à la personne ; & qu'on dit également bien d'une maison & d'une femme, *elle est agréable :* mais aux cas obliques, *elle* ne convient pas à la chose comme à la personne ; & on ne diroit pas ; par exemple, en parlant d'un homme

à qui la philoſophie nouvelle plairoit extrêmement, *il s'attache fort à elle, il eſt charmé d'elle :* il faut dire, pour bien parler, *il s'y attache fort, il en eſt, charmé.* On ne diroit pas auſſi, en parlant d'une victoire, ou de quelque autre action glorieuſe, *j'ay fait un diſcours ſur elle.* On diroit bien néanmoins, *une action ſi importante traiſne de grands avantages aprés elle.* Quoy-qu'il n'y ait proprement que l'uſage qui puiſſe nous inſtruire à fonds là-deſſus, & qu'il ſoit difficile de rendre raiſon pourquoy l'un ſe dit plûtôt que l'autre; il ne ſera pas inutile peut-eſtre de marquer quelques occaſions où *elle* ſe met fort bien dans les cas obliques.

I. Quand la choſe prend pour une perſonne; par exemple, *ſi la vertu paroiſſoit à nos yeux avec toutes ſes graces, nous ſerions tous charmez d'elle.*

*Preſſes à la loüange du Roy.*

*Il n'aime que la gloire, il ne regarde qu'elle :*
*De toutes les beautez, c'eſt pour luy la plus belle.*

II. Quand *elle* eſt entrelaſſé dans

la

la période, & ne finit point le discours : ainsi, quoy-qu'on ne puisse pas dire, en parlant de la Philosophie, *de toutes les sciences, il n'y en a point qui me plaise davantage ; & plus je l'étudie, plus je suis charmé d'elle* ; je dirai bien, *c'est d'elle que les hommes ont appris à vivre ; c'est à elle qu'ils doivent leurs plus belles connoissances.*

III. *Elle* peut finir le discours, quand la phrase qu'on employe, a rapport d'elle-même aux personnes. En voicy un exemple, qui le fera entendre. *Il ne faut pas s'étonner*, dit M. de la Rochefoucault, en parlant de l'amour propre, *s'il se joint quelquefois à la plus rude austérité, & s'il entre si hardiment en société avec elle.* Cette locution, *entre en société*, qui est un terme de commerce, & qui regarde directement les personnes, fait qu'*austerité* jouït en quelque sorte des droits de la personne ; & qu'*avec elle*, à la fin de la période, n'a rien qui choque. Le même Ecrivain a pû dire, selon le même principe ; *la philosophie triomphe aisément des maux*

*paſſez, & de ceux qui ne ſont pas preſts d'arriver; mais les maux preſens triomphent d'elle.*

Il y a ſans doute d'autres rencontres où *elle* ſe peut mettre aux cas obliques, mais elles ne ſe preſentent pas à ma memoire.

## LIBERTIN.

CE mot ſignifie d'ordinaire un homme impie, qui ne croit rien, & dont les ſentimens ſont corrompus; *c'eſt un libertin; les libertins; les Cours des Princes ſont pleines de libertins.* Il ſignifie quelquefois une perſonne qui haït la contrainte, qui ſuit ſon inclination, qui vit à ſa mode, ſans néanmoins s'écarter des regles de l'honneſteté & de la vertu. Ainſi, on dira d'un homme de bien, qui ne ſçauroit ſe geſner, & qui eſt ennemi de tout ce qui s'appelle ſervitude: *il eſt libertin; il n'y a pas un homme au monde plus libertin que luy.* Une honneſte femme dira même d'elle, juſqu'à s'en faire honneur; *je ſuis née libertine. Libertin* & *libertine* en

ces

ces endroits ont un bon ſens, & une ſignification délicate. C'eſt ainſi, quand il plaiſt à l'uſage, que les mots les plus odieux changent de nature; & que ce qui eſt criminel dans une occaſion, devient innocent dans une autre.

## COMMENCER.

MR. de Vaugelas dit que ce verbe, dans la pureté de noſtre Langue, demande toûjours la prépoſition *à* aprés ſoy; & que, pour bien parler François, il faut dire, par exemple, *il commence à ſe mieux porter*, & non pas, *il commence de ſe mieux porter*. M. de Vaugelas ajoûte, que meſme au préterit défini à la troiſiéme perſonne ſinguliére *commença*, il faut dire *à* aprés, & non pas *de*, comme diſent pluſieurs Provinciaux, & même quelques Pariſiens, ſoit par contagion, ſoit pour oſter la cacophonie des deux *a*, ne ſe ſouvenant pas de cette maxime générale, qu'il n'y

a jamais de mauvais ſon qui bleſſe l'oreille, lors qu'un long uſage l'a établi, & que l'oreille y eſt accoûtumée. De ſorte que, ſelon M. de Vaugelas, il faut toûjours dire, *il commença à*, même quand le verbe qui ſuit, commenceroit encore par un *à*. Il faut dire, par exemple, *il commença à avoüer*, & non pas, *il commença d'avoüer*, qui eſt bien plus doux. J'avoûë que j'ay crû long-temps que c'étoit une faute de dire, *il commence de ſe bien porter*, tant j'ay déferé toûjours à l'autorité de M. de Vaugelas. Mais j'avoûë auſſi que j'ay changé de ſentiment, en liſant pluſieurs bons livres de nôtre Langue, où j'ay trouvé *commencer de*; & afin qu'on voye que je ne parle pas en l'air, je ſuis bien-aiſe de citer les principaux Auteurs que j'ay leûs.

*Hiſtoire de l'Academie Françoiſe.* *L'Academie ne deſiroit plaire qu'au plus ſage de tous les hommes, & non pas à des foux, qui commençoient d'être éblouïs de la gloire qu'elle recevoit d'un ſi grand Protecteur.*

*L'amour des meres a ſes temps reglez,*

*glez, selon les especes des animaux, & celle de l'aigle commence de finir en ce temps-là.*

Discours de l'amitié & de la baleine des anim.

*Ce fut-là encore que le nom de Chrétien commença d'être donné aux disciples de Iesus-Christ.*

Vie de Saint Paul.

*Il étoit vray de dire de luy ce qui a été aussi écrit du Sauveur; qu'il avoit cõmencé de faire, avãt que d'enseigner.*

Vie de D. Barthelemy des Mart.

*C'est la premiere guerre que le monde, dont Herode est la figure, commence de faire à Iesus-Christ.*

Hist. Ste. du Nou. Test.

*Son exterieur estoit si dévot, qu'on estoit recueilli dés qu'on le voyoit; & l'on commençoit d'être persuadé de ce qu'il alloit dire, avant qu'il eût ouvert la bouche pour parler.*

Reflexions sur l'Eloquēce.

*Le Roy Henri VIII. Prince en tout le reste accompli, s'égara dans les passions qui ont perdu Salomon & tant d'autres Rois, & commença d'ébranler l'autorité de l'Eglise.*

Oraison funébre de la Reine d'Angleterre.

*Il ne dit point aprés que vous aurez offert le sacrifice, ou avant que vous l'offriez; mais lors même que vous avez commencé de l'offrir.*

Homélies de S. Chrysost. sur S. Matt.

*Il avoit cõmencé de prendre goust à la vie de la Cour, qui charme d'ordinai-*

*re insensiblement ceux même qui y sont entrez avec le plus de répugnance.*

Vie de S. Frãçois de Borgia.

*Depuis cent ans l'on a commencé de faire icy des travaux, qui donnent sujet d'esperer qu'un jour nous ne céderons en rien à toutes ces anciennes Monarchies, aussi-bien en ce qui regarde les Arts, comme en toute autre chose.*

Entretiens sur les vies & sur les ouvrages des Peintres.

*Ils trouvérent que les Bavarois, aprés avoir commencé de remuër la terre pour s'y retrancher, avoient passé outre, avec une diligence encore plus grande que celle des François.*

Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg.

Je conclus de tous ces passages, que la décision de l'Auteur des Remarques, n'est pas maintenant une regle certaine à l'égard de *commencer*; car enfin, selon ses principes mêmes, un grand nombre de bons Auteurs rend pour le moins l'usage douteux. Je croy donc que *commencer à* est le meilleur, & le plus françois : mais je ne croy pas que commencer *de* soit ni mauvais, ni barbare ; & quoy-que je ne voulusse pas m'en servir, je ne voudrois pas le condamner dans les autres, comme semble faire l'Auteur des doutes. C'est sur quoy M. Ménage

devoit

devoit redresser ce Campagnard : car l'amitié que j'ay pour les Bas-Bretons ne m'aveugle pas ; & quoy que mon inclination me porte à défendre le Gentil-homme de Basse-Bretagne, je pourray bien l'abandonner, quand il aura tort.

Au reste, si *commencer de* se peut souffrir dans la prose, à plus forte raison dans les vers, où il est quelquefois tres-commode. Aussi de fort bons Poëtes ne font aucune difficulté de s'en servir. M. de Benserade, dans le ballet de la nuit, fait ainsi parler le Roy representant le Soleil levant :

*Sur la cime des monts commençant d'éclairer,*
*Je commence déja de me faire admirer.*

Et M. Regnier, dans son Ode à Acanthe, parle en ces termes :

*Qui peut dire les soins cuisans,*
*Qui travaillent les Courtisans,*
*Et quel noir chagrin les devore ;*
*Il peut dire combien de pleurs*
*L'aurore verse sur les fleurs,*
*Quand le jour commence d'éclore.*

Mais

Mais quoy-que la poëſie ait beaucoup de liberté, il ne faut pas qu'elle en prenne trop. Ce ſeroit, je penſe, une eſpece de libertinage, que de mettre en un même vers *commencer* avec *de* & *à*, comme a fait un de nos Poëtes dans l'Epitaphe du Cardinal de Richelieu. Car aprés avoir dit:

*Cy giſt le plus fameux des illuſtres François,*
*Le plus heureux mortel que le Ciel ait veû naiſtre,*
*Le vaſſal le plus grand qu'on ait craint autrefois,*
*Et l'exemple éternel de ceux qui doivent eſtre*

Il continuë de la ſorte:

*Il commença de vaincre auſſi-toſt qu'à paroiſtre:*
*L'honneur ſuivit toûjours ſes auguſtes exploits:*
*Il fut trop abſolu ſur l'eſprit de ſon Maiſtre;*
*Mais ſon Maiſtre par luy fut le maiſtre des Roys.*

C'eſt quelque choſe de tres-irrégulier que ce vers,

*Il*

*Il commença de vaincre auſſi-toſt qu'à parciſtre* ; & cette ſeule irrégularité ſeroit capable de gâter le plus beau ſonnet du monde. *Il commença de vaincre* eſt bien ; mais le Poëte ayant pris ce parti-là devoit s'y tenir ; c'eſt-à-dire , qu'il devoit donner à *commencer* le même régime à la fin qu'au commencement. Cette bigarrûre *de vaincre* & *à paroiſtre* fait un effet deſagréable , bien loin d'eſtre un ornement & une beauté.

## ME'RITE.

CE mot ſe dit de la perſonne & de la choſe. Nous diſons , *un homme de mérite;je connois ſon mérite. Si ſon rang la diſtinguoit,elle étoit encore plus diſtinguée par ſon mérite*, Mais nous diſons auſſi, *le mérite d'un ouvrage* , quoy - que nous ne diſions pas *un ouvrage de mérite. C'eſt une grãde preuve du mérite & de l'excellence de ſes ouvrages , qu'ils ſe ſont conſervez juſqu'à nous* , dit M. d'Ablancourt dans l'Epiſtre dédicatoire de ſon Lucien.*Ie défie les plus habiles*,

dit

dit M. de la Chambre à M. le Cardinal Mazarin sur la paix des deux Couronnes, *de donner des exemples d'une politique si admirable, & de trouver des pensées, ni des paroles qui puissent en representer la gloire & le mérite.* M. de Segrais dit aussi, en parlant modestement de luy même: *J'ay bien plus à défendre les imperfections de ma traduction, qu'à publier le mérite de l'Eneide.*

*Mérite* se prend quelquefois pour *les personnes de mérite*, comme *vertu* pour *les personnes vertueuses. Les Princes sages & éclairez honorent le mérite & la vertu. La fortune prend plaisir quelquefois à élever le mérite & la vertu.*

Mais ce qui est remarquable, c'est que *mérite* se dit seulement au singulier, pour marquer les bonnes qualitez de l'esprit, ou du cœur. *Mérites* au pluriel ne signifie que les effets de la grace; *les merites de Jesus-Christ*; *les mérites des Saints*; *les mérites des bonnes œuvres*: & qui diroit, *c'est un homme qui a de grands mérites*, pour exprimer des vertus

pure.

purement naturelles & morales, ne parleroit pas François. Ce ne seroit pas mesme bien parler, si on vouloit exprimer des vertus chrétiennes, & faire entendre, par exemple, qu'un homme est humble, charitable, patient, &c. Il faudroit dire, *c'est un homme qui a de grandes vertus chrêtiennes.*

Quoy-que *mérite* au singulier signifie autre chose que *mérites* au pluriel, il ne laisse pas d'avoir quelquefois la mesme signification; & nous disons bien dans un sens theologique, *le mérite de bonnes œuvres.*

## DONNER COEUR, Donner du cœur.

On demande lequel il faut dire, ou si tous deux sont bons. M. de la Chapelle dit toûjours, *donner cœur*, dans la Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg. *La presence du Prince donna cœur aux soldats; cette action redonne cœur aux soldats.* Le Traducteur des Homélies de Saint Chrysostome

ſoſtome ſur S. Matthieu dit, *donner du cœur: Que noſtre magnanimité anime les plus hardis, & donne du cœur aux plus lâches.* Le Pere Rapin dit auſſi dans ſes Réflexions ſur l'éloquence, parlant de l'Eloquence même: *On l'a vûë dans les armées aller de rang en rang redonner du cœur aux ſoldats par la bouche des conquerans.* Ces autoritez me font croire qu'on peut dire l'un & l'autre. Le premier me ſemble néanmoins plus François, & plus ſoûtenu en quelques rencontres.

## ANTIQUITE', Ancienneté.

CEs deux mots ſe doivent quelquefois diſtinguer,& ſe peuvent auſſi quelquefois confondre.

*Antiquité* ſe prend d'ordinaire pour les ſiécles paſſez, ou pour les ouvrages des ſiécles paſſez; *les heros de l'antiquité*; *ce ſont de reſtes de l'antiquité*; *cela ſent la bonne antiquité.*

*Antiquité* ſe prend quelquefois pour les perſonnes des ſiécles paſſez;

ſez ; & c'eſt dans cette ſignification que M. de Balzac a pris ce mot, quand il a dit : *Les deux Scaligers ont eſté deux merveilles des derniers temps ; & ſans leur faire faveur, on peut les oppoſer à la plus ſçavante antiquité.*

On ne dit point *ancienneté* en tous ces ſens-là, & *antiquité* pris de la ſorte n'a point de régime.

*Ancienneté* dans ſa propre ſignification marque le temps qu'il y a qu'une perſonne eſt receuë ou en une charges, ou en une ſocieté. Ainſi nous diſons d'un ancien Conſeiller; *ſon ancienneté le fait paſſer devant les autres*, & d'un ancien Religieux, *ſon ancienneté luy donne de credit* : nous diſons *le droit d'ancienneté c'eſt l'ancienneté qui regle les rangs. Antiquité* ne vaut rien en ces endroits-là.

*Ancienneté* ne ſe dit pas ſeulement des perſonnes en particulier, il ſe dit en général des maiſons & des familles. *L'anciẽneté des maiſons eſt une des principales marques de leur nobleſſe.* Auſſi M. Fléchier dit dans l'Oraiſon Funébre de Madame de Montauſier :

*La*

*La noble famille d'Angennes, dont la grandeur, la gloire, & l'ancienneté sont connuës. Antiquité* se diroit bien en cét endroit, & seroit peut-estre plus beau qu'*ancienneté*. C'est comme parle M. Patru dans le Plaidoyer pour M. le Duc de Rohan : *La splendeur, l'antiquité des maisons*, &c.

Quand il s'agit d'un peuple ; ou d'une ville, on ne peut se servir que d'*antiquité* ; *l'antiquité de Babylone* ; *l'antiquité des Egyptiens*, & non pas *l'ancienneté*.

Nous disons, *les antiquitez d'une ville*, les *antiquitez Romaines*, pour signifier d'anciens monumens. Ce seroit parler Allemand en François, que de dire, *les anciennetez d'une ville, les anciennetez Romaines*.

On dit *de toute ancienneté*, pour dire *de tout temps* ; & M. Patru dit dans le Plaidoyer de Madame de Guenegaud : *Ces appartemens ont dix pieds de plus qu'ils n'avoient de toute ancienneté*. On ne diroit pas *de toute antiquité* en ce lieu-là ; mais on le diroit bien ailleurs. Dans les endroits qui demandent plus d'éle-

va tion

vation & de véhémence, *de toute antiquité* paroist plus noble que *de toute ancienneté.* Au contraire, dans les endroits simples & unis, *de toute ancienneté* paroist plus propre que *de toute antiquité.*

## DE QUI.

IL faut prendre garde où l'on met *de qui*, en parlant des personnes; car je ne répete pas ce que M. de Vaugelas a dit, qu'on ne l'attribuë point aux choses à moins qu'on ne leur donne des phrases personnelles, pour me servir de ses termes. *De qui* tient proprement lieu d'ablatif en nostre langue, & c'est là sa situation naturelle. *L'Auteur de qui ils ont pris ce passage, ne dit pas cela; nous avons un ennemi irréconciliable, de qui nous ne devons attendre ni paix, ni tréve; c'est l'homme de qui j'ay receû une grace; c'est luy de qui ma terre releve; il n'y a personne de qui on puisse dire avec plus de raison*, &c. Ce *de qui* est l'*à quo* & le *de quo* des Latins.

Cepen

Cependant de fort bons Auteurs font *de qui* genitif. *I'ay cent fois admiré que les hommes, qui sont naturellement curieux, de qui l'esprit veut sonder les secrets les plus cachez, penétrer jusques au centre de la terre, & s'élever au-dessus des cieux, pour tâcher de connoistre ce qui passe leur connoissance, s'appliquent si peu à connoistre la gloire qu'ils desirent si ardemment.*

*Malheur à ceux, de qui toute la vie se passe en souhaits, & que la mort surprend, sans qu'ils ayent fait aucunes œuvres.*

Quelques-uns se persuadent, nonobstant ces autoritez qui sont de grand poids, que *de qui* génitif, n'a pas si bonne grace en prose; & qu'il faut le laisser aux poëtes, qui en ont besoin pour la mesure de leurs vers: témoin l'Ode de M. Sarasin sur la Dunkerque:

*Montausier, de qui la gloire*
*Vole aux climats étrangers;*
*Toy, qui pris part aux dangers*
*D'une si noble victoire;*
*Toy, qu'on ne peut trop avancer,*
*Veüille*

*Veüille me faire écouter*
*De ce heros magnanime,*
*De qui la main doit planter*
*Nos lys aux champs de Solyme.*

Mais quand on ſeroit ſi ſcrupuleux, que de ne vouloir pas mettre en proſe *de qui* au génitif pour *dont*; ni dire, par exemple, *l'Auteur de qui j'ay leû le livre, le Prince de qui j'ay gagné la faveur*; on ne pourroit ſe diſpenſer de s'en ſervir, quand il ſuit un point interrogant. *De qui déplorera-t-on le malheur? De qui trouvera-t-on le pere infortuné, ſi ce n'eſt de celuy qui s'abandonne à la débauche?* Morale du Sage.

Il y a une occaſion où *de qui* au génitif ne vaut rien du tout; & c'eſt quand *de qui* eſt mis aprés le ſubſtantif qui le regit. Par exemple. *Le Prince à la vengeãce de qui les François s'obſtinerent avec une valeur deſeſperée, le Prince au ſervice de qui j'ay paſſé les plus belles années de ma vie.* Il faut dire, *à la vengeance duquel, au ſervice duquel*, & nos bons Auteurs parlent de la ſorte. *Dieu aux yeux duquel la diſpoſition de noſtre* Morale du Sage.

ame

lant de la veritable Religion qui a été autrefois si florissante dans l'Afrique : *Elle a passé de ce lieu chez nous, & elle passera encore de chez nous dans ces nouvelles terres qui se découvrent tous les jours.* L'Auteur de l'Education d'un Prince dit aussi : *Vous imaginez-vous que ce soit par quelque loy naturelle que ces biens ont passé de vos ancestres à vous ?* Enfin *passer* se met avec le verbe auxiliaire *avoir*, quand il se prend tout-à-fait dans le figuré, & qu'il se rapporte à quelque chose ; & nous en avons un exemple dans le Discours que Mr. Godeau a composé sur les Epîtres de Saint Paul : *Il me semble encore que quand, aprés avoir instruit l'entendement de ses disciples sur les veritez de la Foy, il a passé à la reformation des mœurs, & à la pratique de la doctrine, il ne leur donne que des enseignemens faciles.*

Quand *passer* n'a ni régime, ni relation, on dit *est passé*, & dans le propre & dans le figuré. *Le Roy est passé ; l'armée est passée ; l'Empire des Romains est passé ; le bon temps est*

R

lieu : mais comme la poëſie n'eſt pas toûjours ſi exacte que la proſe ; & qu'on doit pardonner quelque choſe aux poëtes, *il eſt paſſé* ſe peut ſouffrir dans la derniére repriſe du Rondeau, en conſideration des deux autres ; & s'il y a un endroit où l'on puiſſe mettre, *il eſt paſſé*, pour *il a paſſé*, c'eſt aſſûrement en celuy là.

Au reſte, il faut remarquer que *paſſer* ſe prend icy en ſa ſignification naturelle, c'eſt à dire, que *paſſer* dont il eſt queſtion dans la Remarque, répond au *tranſire* des Latins. Car quand *paſſer* a une autre ſignification, on met *a paſſé* en des endroits où il n'y a nul rapport ni aux lieux, ni aux perſonnes. Par exemple. *Ce mot a paſſé*, pour dire, *ce mot a eſté receû.* Car il y a bien de la difference entre *ce mot eſt paſſé* & *ce mot a paſſé*. *Ce mot eſt paſſé* ſignifie qu'un mot eſt vieux, qu'il eſt aboli, qu'il n'eſt plus du tout en uſage. *Ce mot a paſſé* ſignifie qu'un mot a eſté introduit, & qu'il a cours dans la Langue.

## PROSATEUR.

PROSATEUR n'est pas de ces enfans exposez, dont le pere est incertain & inconnu. Toute la France sçait maintenant que M. Ménage a fait ce mot ; & aprés qu'il nous l'a dit plus d'une fois, on seroit ridiculé de ne le pas croire. Aussi le Provincial qui doute de tout, n'a pas douté de ce fait ; & je suis surpris que M. Ménage luy fasse une querelle d'Allemand là-dessus. L'Auteur des Doutes a parlé de *prosateur* en deux endroits. Voicy le premier. *L'Auteur des Observations sur la Langue Françoise avoüë de bonne foy que* prosateur *est un mot de sa façon : J'ay fait prosateur , dit-il , à l'i-*
„ mitation de l'Italien *prosatore*,
„ pour dire un homme qui écrit en
„ prose.

M. Ménage conclut de-là que le „ Bas-Breton l'accuse d'un crime. En lisant ces paroles, dit-il, *l'Auteur des Observations sur la Langue Françoise avoüë de bonne foy que* prosateur *est*

*un*

*un mot de sa façon* : ne diroit on pas" que l'Auteur des Doutes est persuadé" que c'est faire un crime que de faire" un mot ? "

Pour moy je ne le dirois jamais, & je ne voy pas quelle liaison il y a entre ces deux propositions. L'Auteur des Doutes conte simplement un fait ; & c'est Mr. Ménage qui raisonne à sa mode sur ce fait. Les paroles du Provincial sont innocentes, & elles le seront toûjours, pourveû qu'on ne les empoisonne point.

L'autre endroit où l'Auteur des Doutes parle de *prosateur* est plus remarquable que le premier, mais il n'est pas plus criminel. Ce Provincial s'est imaginé que les bons Auteurs, qui font des mots, ne doivent pas dire qu'ils les ont faits, de-peur de révolter le public contre le pere, & contre l'enfant. *Le public est délicat*, dit-il, *il faut luy laisser croire qu'il ne doit ce mot à personne, ou qu'il ne le doit qu'à luy-même. C'est assez pour l'obliger à desavoûër cet enfât exposé, que quelqu'un s'en déclare le pere ;*

*& c'est ce qui me fait craindre que* prosateur *ne passe point, quelque beau, & quelque commode qu'il soit; il passeroit peut-être, si M. Ménage n'avoit point dit si affirmativement, & si hautement*, J'ay fait prosateur.

Cette raison n'est peut-être que trop fine pour un Campagnard Bas-Breton; je laisse à juger aux habiles gens si elle est bonne ou mouvaise; & je me contente de dire qu'elle n'est point injurieuse à M. Ménage. Il n'a que faire de se justifier, comme si on l'avoit accusé d'un crime: l'Auteur des Doutes ne sçait ce que c'est que d'accuser les gens à faux; la Basse-Bretagne n'est pas le païs des faux témoins; & ce Bas-Breton dit positivement en plus d'un endroit qu'il est permis aux particuliers d'inventer quelquefois des mots. C'est être bien éloigné de croire que ce soit faire un crime, que de faire un mot: ainsi tout ce que M. Ménage avance, pour prouver qu'il a eû droit d'inventer *prosateur*, me paroist assez inutile & hors d'œuvre. *C'est une chose*

*choſe décidée dans tous les Tribunaux des Grammairiens*, s'écrie-t'il :

*Licuit ſempérque licebit*
*Signatum præſente nota procudere verbum.*

*Il n'y a que le ſeul M. de Vangelas qui ſoit d'une opinion contraire, & l'Auteur des Doutes, qui eſt ſon ſinge en toutes choſes.* N'en déplaiſe à Mr. Ménage, M. de Vaugelas ne croit pas qu'il ſoit défendu abſolument d'inventer quelquefois des mots ; & à l'occaſion d'un mot qu'un bel Eſprit de ſon temps avoit inventé, il cite luy-même :

*Licuit ſempérque licebit.*

Il dit ſeulement qu'il eſt des mots comme des modes, & que les ſages ne ſe hazardent jamais à faire ni l'un ni l'autre ; & s'il dit ailleurs qu'il n'eſt permis à qui que ce ſoit de faire de nouveaux mots, non pas méme au Souverain ; il entend par là qu'il n'eſt permis à perſonne de les établir, & de leur donner cours dans le monde, comme on voit par l'exemple qu'il ajoûte de Pomponius Marcellus, qui dît à Tibére qu'un Empereur

pouvoit bien donner droit de bourgeoiſie aux hommes, mais non pas aux mots. Car il y a bien de la difference entre inventer un mot, & établir un mot. Les particuliers, qui ont le gouſt de la Langue, & qui parlent bien, peuvent ſans doute, comme dit le Gentil-homme de province, inventer quelquefois des mots ; mais c'eſt au public à les recevoir, & à les autoriſer : & ne pourroit-on pas dire que les bons Auteurs ſont à-peuprés comme les Ouvriers de la Monnoye, auſquels il appartient de fabriquer les eſpeces ; mais qui n'ont pas droit de leur donner cours ? Il n'y a que l'autorité publique qui puiſſe faire valoir la monnoye & les mots : & les Ecrivains qui ſe ſervent librement d'un terme de leur façon, avant que le public l'ait receû, ou aprés qu'il la rebuté ; reſſemblent à ces gens qui mettent dans le commerce des piéces de monnoye qui ne ſont point receûës en France, ou qui y ſont décriées. C'eſt tout ce

ce qu'a voulu dire l'Auteur des Doutes, en disant, aprés Mr. de Vaugelas, qu'il n'appartenoit pas aux particuliers d'établir des mots, quoy-qu'il leur appartienne de les inventer.

Le Provincial juge même à propos que les bons Auteurs proposent au public les mots qu'ils inventent; pourveû qu'ils le fassent avec de certaines précautions, dont la principale est qu'il ne se déclarent point d'abord les peres du mot qu'ils proposent. M. Ménage n'a pas jugé à propos d'user de cette précaution: il a dit hautement, *J'ay fait prosateur*; & il l'a dit sans doute, à l'imitation de Ronsard, qui déclare luy-méme dans la premiére impression de ses Odes, que c'est luy qui a fait *ode*: *Et osay le premier des nostres enrichir ma langue de ce nom, ode.* Mais je trouve qu'il y a un peu à dire entre le procedé de Ronsard & celuy de Mr. Ménage. Ronsard déclara qu'il avoit fait *ode*; aprés que le public eût receû *ode*, sans sçavoir précisé-

ment qui eſtoit le pere de ce mot. Au contraire, avant que le public ait receû *proſateur*, M. Ménage dit qu'il l'a fait ; & le Provincial n'a peut-eſtre pas trop mauvaiſe raiſon de dire, que c'eſt ce qui nous a empeſché de le recevoir.

Un mot inventé & propoſé au Public, eſt comme un enfant expoſé, pour me ſervir de la penſée du Bas-Breton. Si cét enfant eſt heureux; ſi tout le monde le trouve à ſon gré ; s'il réuſſit avec le temps : celuy qui en eſt le pere, peut alors ſeûrement ſe déclarer ; & c'eſt ce qu'a fait Ronſard à l'égard d'*ode*. M. Ménage n'a pas attendu les ſuffrages du public, pour reconnoiſtre ſon bien-aimé *proſateur*. Il a avoûé cét enfant, qui ne faiſoit que de naiſtre ; car ce n'eſt pas d'aujourd'huy qu'il s'eſt expliqué là-deſſus ; & il n'avoit pas encore commencé à faire des Obſervations ſur la Langue Françoiſe, qu'il avoit déja dit, *J'ay fait proſateur*. Il a avoûé, dis-je, cét enfant ; ſans avoir fait ſon horoſcope, & ſans conſiderer que pour un enfant

expo

exposé qui fait fortune, il y en a mille qui sont malheureux ; ou plûtost il n'a pas songé qu'il ruineroit la fortune de *prosateur*, dés qu'il s'en avoûëroit le pere.

Car enfin il a beau dire : *Non-seulement je ne croy pas avoir fait ce mot ; mais je croy au contraire avoir bien mérité de nostre Langue, l'ayant enrichie d'un mot qui nous faisoit besoin.* Pour un crime, on demeure d'accord avec luy qu'il n'en a point fait ; & afin qu'il ne nous chicane pas sur la comparaison de l'Auteur des Doutes, on luy déclare que les enfans exposez en matiére de Langage, ne sont pas tout-à-fait de la nature des autres. Mais pour *avoir bien mérité de nostre langue*, comme il parle ; c'est ce qu'on pourroit luy disputer : il eroit tout seul apparemment l'avoir enrichie. *Prosateur* est né sous une étoile malheureuse ; il a vieilli sans faire aucun progrés à la Cour, ni même sans s'établir dans les provinces. Personne ne l'employe, ni en parlant, ni en écrivant ; enfin le public l'a rebuté, bien loin de le recevoir ; & de tous

tous les Italiens qui ont passé les monts pour venir en France, je n'en sçache pas un qui ait moins fait ses affaires avec nous que *profateur*. Aprés tout je ne m'en étonne pas ; car pour ne plus rien dire de cét aveû qui luy a porté malheur, d'autres mots qui le valoient bien, n'ont pas été plus heureux ; ce n'est pas seulement en généalogie que les mots & les hommes se ressemblent, c'est aussi en bonne & en mauvaise fortune.

Comme M. Ménage s'est imaginé que l'Auteur des Doutes l'avoit accusé d'un crime, pour avoir fait *profateur* ; il s'imagine que ce Provincial l'accuse de vanité, pour avoir dit, qu'il l'avoit fait. Voicy comme il parle : *N'y ayant donc point de crime à faire un mot nouveau, il faut voir maintenant s'il y a de la vanité à le dire de la façon que je l'ay dit dans l'Observation precedente.* Où M. Ménage trouvera-t'il que l'Auteur des Doutes

l'accuse de vanité ? Les paroles de ce Bas-Breton ne renferment rien, qui donne lieu à M. Ménage de faire un jugement si desavantageux ; car dire, en parlant de *prosateur*, *il passeroit peut-estre*, *si M. Ménage n'avoit point dit si affirmativement & si hautement*, *l'ay fait prosateur* ; ce n'est point l'accuser de vanité, ce me semble ; ce n'est que répeter ce qu'il dit luy-même. Comme il parle presque toûjours affirmativement, quand il décide ; & qu'il ajoûte d'ordinaire *incontestablement* à ses décisions, pour leur donner plus de poids : comme il parle, dis-je, souvent de la sorte, & que le ton affirmatif luy plaist fort ; le Provincial n'a eû garde de penser que cét *affirmativement* & ce *hautement* deussent luy déplaire.

Mais pourquoy Mr. Ménage se persuade-t-il ce qui n'est pas ? & quel sujet auroit l'Auteur des Doutes de le croire vain ? Il est vray que M. Ménage parle un peu de soy dans son

son Epistre à M. le Chevalier de Meré, & qu'en d'autres rencontres il ne s'oublie pas; il est vray encore qu'il se cite souvent luy-mesme dans ses Observations: *J'ay dit dans mon Eglogue, pour la Reine de Suéde; j'ay dit dans mon Oiseleur; je m'en suis dans mon Iardinier, & j'ay esté plus hardi que M. Chapelain, qui n'a osé s'en servir dans la Pucelle*, &c. Avec tout cela il est modeste; il avoûë franchement ses fautes, *il le faut avoûër*, dit-il, *je me suis trompé*. Jusques dans l'Epistre dédicatoire, où il parle de son mérite, il déclare à son Ami „ qu'il a composé ses Observations „ avec la plus grande précipitation „ du monde & dans le cours de l'im- „ pression; que comme le temps & la „ méditation contribuënt particulié- „ rement à la perfection des écrits, il „ ne se peut faire qu'il n'y ait dans „ cét ouvrage précipité beaucoup de „ choses à dire & pour les décisions „ & pour l'expression.

Peut-on rien voir de plus modeste, & mesme de plus humble, qu'une telle déclaration? Mais ce qui marque

marque en général la modeſtie de M. Ménage, c'eſt qu'il confeſſe humblement aux gens qui le viennent voir, que depuis pluſieurs années il n'eſt plus à la mode; comme s'il vouloit dire, que la faveur du public paſſe auſſi-bien que celle des grands; & qu'il voulût faire en ſa perſonne, une leçon à tout le monde, de l'inconſtance des choſes humaines. Le Provincial n'eſt pas ſi peu inſtruit de ce qui ſe paſſe à Paris, qu'il ignore ce dernier article; & il faudroit aprés cela qu'il eût perdu l'eſprit, pour reprocher de la vanité à M. Ménage.

Nonobſtant toutes ces raiſons, M. Ménage ſe perſuade que l'Auteur des Doutes le croit un homme vain & préſomptueux, & c'eſt particuliérement ſur ce pied-là qu'il ſe plaint de luy. *Veritablement*, dit-il, *ſi j'avois fait ſignifier à Meſſieurs de l'Académie que j'ay enrichi noſtre Langue du mot de* proſateur; *qu'ils euſſent à ſe ſervir de ce mot dans leurs écrits, & à le mettre dans leur Dictionnaire, ce ſeroit non-ſeulement une*

*une grande vanité, mais une grande impertinence.*

M. Ménage a raison. Ce n'est pas à Messieurs de l'Académie; ce n'est qu'au Public qu'il a signifié, *J'ay fait prosateur; je croy avoir bien merité de nostre Langue, l'ayant enrichie d'un mot qui nous faisoit besoin.* Mais je croy à mon tour qu'il n'a fait cette signification au Public, qu'afin que nous nous servions d'un mot si necessaire, & que nous nous en servions, à son exemple, dans nos discours & dans nos écrits. Il ajoûte qu'aprés avoir cité les inventeurs des mots nouveaux, & entre autres Ronsard, du Bellay, des Portes, Malherbe, le Cardinal de Richelieu, M. de Balzac, Madame la Marquise de Rambouïllet, Mademoiselle de Scudery, il luy semble qu'il n'a rien fait contre la modestie, en disant que de son costé il avoit aussi fait *prosateur*. Pour moy, je suis de son avis; la modestie de certaines gens n'empesche pas qu'ils ne se mettent au premier rang sans façon, & qu'ils ne s'élevent

vent s'ils peuvent au-deſſus du leur.

Mais M. Ménage me permettra s'il luy plaiſt de n'eſtre pas de ſon ſentiment ſur l'a contradiction qu'il reproche en ſuite à l'Auteur des Doutes, & qu'il luy reproche en ces termes:

Aprés avoir dit que ceux qui font " des mots, doivent bien prendre gar- " de de faire connoiſtre au Public " qu'ils en ſont les auteurs, il ſe con- " trarie, & voicy comment. *Il me ſemble*, dit-il, *que les Auteurs qui propoſent un mot au public, ſe doivent bien donner de garde d'uſer de ce mot, comme ſi l'uſage l'avoit receû; il faut qu'ils le propoſent d'un air modeſte, & qu'ils y mettent les adouciſſemens que M. de Vaugelas demande. Par exemple, ſi j'oſe parler de la ſorte; pour uſer de ce mot; s'il m'eſt permis de me ſervir d'un terme qui n'eſt pas François, ou qui n'eſt pas encore établi.* Car en uſant, de " ces correctifs, *ajoûte, M. Ménage*, " s'il en falloit neceſſairement uſer, " ce ſeroit faire paroiſtre au Pu- " blic qu'on ſeroit auteur de ces mots,

„ mots, qui feroit la même chofe que
„ de le dire en termes exprés.

J'avoûë ingénument ma foibleffe; ce raifonnement me paffe; & je ne vois pas la contradiction qui eft évidente à M. Ménage. Car enfin fuppofons qu'aucun homme en France ne fçait que M. Ménage a inventé *profateur*; fuppofons qu'il a fait un myftére de ce mot à tous fes amis; & qu'en parlant, ou en écrivant, il dife *profateur* avec un correctif, *fi j'ofe parler de la forte*, ou *pour ufer de ce mot*: qui devinera que M. Ménage a fait *profateur?* qui le dira pofitivement? On s'en doutera peuteftre; mais on croira peut eftre auffi qu'il a appris ce mot d'un autre, ou qu'il l'a trouvé dans quelque vieux Dictionnaire: de-forte que le correctif ne déclare rien; cela ne va tout au plus qu'à un peut-eftre;& ce peuteftre fuffit, pour empefcher que le Public ne fe révolte contre un mot. Il n'y a qu'une déclaration précife & faite d'un ton affirmatif, qui gafte tout.

Mais, pour convaincre M. Ménage

nage qu'il n'eſt pas toûjours heureux en raiſonnemens & en réflexions ; ſuppoſé que le pere de *proſateur* ſoit inconnu, & que je diſe moy, qui n'ay pas l'honneur de l'avoir fait, *M. Ménage eſt un excellent proſateur, ſi j'oſe parler de la ſorte* ; croira-t-on en bonne foy que j'aye inventé ce mot ? Ne mettons-nous pas tous les jours des correctifs à des mots douteux ſans que perſonne s'imagine que ce ſoient des mots de noſtre façon ?

Mais M. Ménage n'aime point ces correctifs ; & à moins que les mots nouveaux ne ſoient ou inſolens, ou trop hardis, il ne juge pas à propos qu'on y en mette. Il s'appuye pour cela ſur l'autorité de Quintilien, ſans conſiderer que le paſſage qu'il cite ne luy eſt point du tout favorable. Le voicy en Latin & en François. *Si quid periculoſius finxiße videmur, quibuſdam remediis præmuniendum eſt ; ut ita dicam, ſi licet dicere, quodammodo, permitte mihi ſic.* C'eſt à dire, *ſi nous faiſons quelque mot qui courre riſque d'eſtre rebuté, ou de n'eſtre pas bien receû ; en le hazardant, il ne*

*faut*

*faut pas manquer d'y apporter des précautions & des adoucissemens, qui aident à le faire passer : par exemple ; pour parler ainsi ; en quelque façon ; s'il m'est permis d'exprimer de la sorte ; permettez-moy d'user de ce terme.*

Comment M. Ménage, qui sçait tant de Latin, n'a-t-il pas pris garde que *periculosius* ne signifioit ni *insolent*, ni *hardi* ? Comment n'a-t-il pas remarqué que M. de Vaugelas cité par l'Auteur des Doutes au sujet des correctifs, ne dit que ce qu'entend Quintilien ? Et à quoy bon nous prouver que ce mot de *prosateur* n'a rien ni d'insolent, ni de trop hardi, ayant esté fait sur l'Italien *prosatore* ? Ce n'est pas que cette raison soit trop bonne : car la Langue italienne estant peut-estre de toutes les Langues vivantes celle qui a le plus de hardiesses ; rien ne sçauroit gueres mieux prouver qu'un mot est trop hardi, que de ce qu'il a esté fait sur l'italien. Je ne m'arreste pas à cela ; & je dis seulement que Ciceron n'estoit pas du goust de M. Ménage : il mettoit des correctifs à des mots qui

qui n'estoient ni insolens, ni trop hardis ; & comme a observé l'Auteur des Doutes, il n'osoit dire *indolentia, medietates, declamitans*, sans y ajoûter un de ces adoucissemens que marque Quintilien. Ces mots néanmoins bien loin d'estre trop simples & modestes ; & au tems mesme de Ciceron, ils n'avoient rien d'extraordinaire que leur nouveauté.

Mais M. Ménage nous asseûre que la prémiere fois qu'il a employé ce mot de *prosateur*, ç'a esté non-seulement avec toutes les précautions, tous les correctifs, & tous les adoucissemens que M. de Vaugelas demande pour un mot nouveau ; mais encore avec toutes les raisons qu'il avoit d'user de ce mot tout neuf. *Ce fut*, dit-il, *dans une lettre critique que j'écrivis il y a plus de trente ans à M. Bautru Introducteur des Ambassadeurs, au sujet des Observations de M. Costar sur l'ode de M. Chapelain au Cardinal de Richelieu, & sur celle de M. Godeau. M. Bautru & M. Costar approuvérent ce mot ;*
*&*

*& c'eſt ce qui m'obligea de m'en ſervir enſuite, ſans aucun adouciſſement, en pluſieurs endroits de mes Obſervations ſur Malherbe*, &c.

Je ſçais bon gré à M. Ménage d'avoir ſuivi au moins une fois le conſeil de M. de Vaugelas, qu'il ne veut pas néanmoins qu'on ſuive. Pour l'approbation de M. Bautru & de M. Coſtar, j'avoûë qu'elle m'eſt un peu ſuſpecte : l'un eſtoit d'humeur à ſe réjoüir de tout ; & l'autre à avoir une complaiſance infinie, qui luy faiſoit ſouvent approuver ce qu'il n'eſtimoit pas.

Quoy-qu'il en ſoit, je ſouhaitte pour la ſatisfaction & pour l'honneur de M. Ménage, que *proſateur* trouve ſa place dans le Dictionnaire de l'Académie Françoiſe, comme *proſatore* a trouvé la ſienne dans le Dictionnaire de la Cruſca. Je n'ay qu'une petite difficulté là-deſſus.

Outre que l'uſage eſt contraire à *proſateur*, l'analogie de noſtre Langue ne luy eſt pas trop favorable. Car enfin tous les mots François qui ont la terminaiſon de *proſateur*, ſont des

des mots verbaux, comme parlent les grammairiens ; c'eſt à dire, qu'ils ſont dérivez de verbes ou françois, ou latins ; ainſi *admirateur* vient *d'admirer*, *réparateur* de *réparer*, *calomniateur* de *calomnier*, *orateur* d'*orare*, &c.

Or *proſateur* n'eſt point verbal, n'y ayant ni en nôtre Langue, ni en la Langue latine aucun verbe d'où il ſoit formé ; & il eſt en cela plus malheureux qu'*inſidiateur*, que ſon origine pourroit faire valoir, s'il n'avoit d'un autre coſté de fort grands deſavantages, comme j'ay fait voir dans une Remarque expreſſe. Il n'eſt pas même ſi heureux que *proſatore* qui vient de *proſare* : car quoy-que ce verbe italien ne ſignifie pas précisément écrire en proſe, il ne laiſſe pas d'eſtre l'origine du ſubſtantif *proſatore* ; de méme qu'*armer* eſt l'origine d'*armateur*, bien qu'*armer* & *armateur* ayent une ſignification differente. Si nous avions *proſer*, tout iroit mieux pour *proſateur* ; & en verité M. Ménage ne devoit point faire les choſes à demi : il devoit faire hardiment le ver-

be

be *proser*, avant le substantif *prosateur*; l'un auroit frayé le chemin à l'autre; & quand on auroit esté accoûtumé à dire, *les Auteurs qui prosent*, *il prose bien*, on auroit dit sans peine *les prosateurs*, *c'est un bon prosateur*. Mais *proser* n'estant ni fait, ni établi ; je ne m'étonne pas que *prosateur* ait échoüé, & pour dire tout ce que je pense là-dessus, le mot italien ne fait nulle consequence pour le mot françois.

Car enfin comme *prose* signifie en Italien des ouvrages en prose, témoin *le prose di Bembo*; *prosatore* signifie bien un faiseur d'ouvrages en prose, de même que *versificateur* signifie bien parmi nous, un faiseur d'ouvrages en vers : parce que *vers* tout seul signifie, des ouvrages en vers, *les vers d'un tel*. Mais comme *proses* ne signifie en François que les proses de l'Eglise, *prosateur* ne pourroit gueres signifier qu'un faiseur de ces proses que l'Eglise chante à l'office des morts, ou ailleurs : & qui diroit à l'italienne, d'un Auteur qui a beaucoup écrit ; *il a fait*

*plusieurs*

*plusieurs proses*, pour dire plusieurs ouvrages en prose, parleroit pis que Bas-Breton : parce que *prose* ne se prend point parmi les François ainsi que parmi les Italiens pour un ouvrage écrit en prose. On ne diroit pas mesme, *il fait de la prose*, pour dire, *il écrit en prose*, à moins qu'on ne voulût parler comme le Gentilhomme Bourgeois, à qui Moliére fait dire : *Il y a plus de quarante ans que je dis de la prose, sans que j'en sceusse rien.*

Toutes ces considerations me font croire que *prosateur* ne vaut pas tout-à-fait *prosatore*.

## A PARIS,
### Dans Paris.

QUAND il ne s'agit que d'une simple demeure, ou fixe, ou passagére, on dit *à Paris*; *il est à Paris, il demeure à Paris depuis six mois*; *je n'ay esté que quinze jours à Paris*; mais s'il s'agit d'autre chose que de la demeure, on dit d'ordinaire *dans Paris*. Par exemple : nous

disons d'un homme qui s'est caché, ou pour se dérober à la justice, ou pour quelque autre raison, *on le cherche par tout, sans qu'on le puisse trouver ; il est néanmoins dans Paris*. Nous disons encore, *il y a plus d'un million de personnes dans Paris*. Car quoy-qu'il s'agisse-là en quelque sorte de la demeure, il s'agit encore d'autre chose, & nous entendons que la ville de Paris contient plus d'un million de personnes. Nous disons enfin, *il n'y a personne dans Paris que j'estime plus que vous ; il s'est fait un meurtre dans Paris à la veüe de tout le monde ; le bruit court dans Paris*. Quelques-uns disent pourtant, *il n'y a personne à Paris que j'estime plus que vous ; il s'est fait un meurtre à Paris ; le bruit court à Paris :* mais en ces endroits, *dans Paris* me paroist meilleur & plus fort, sur tout quand on parle étant à Paris. Car si on étoit hors de Paris, on diroit bien, & peut-être mieux, *il n'y a personne à Paris que j'estime plus que vous ; il s'est fait un meurtre à Paris ; le bruit*

*court*

*court à Paris.* Ce sont des délicatesses qu'on ne doit point négliger, quand on veut parler purement. Il est inutile d'avertir que ce que j'ay dit de Paris, s'entend de Rome, de Londres, & de toutes les autres Villes du monde.

## PRE'POSITIONS Répetées.

ON manque quelquefois à répeter la préposition en de certaines rencontres où la répetition est necessaire; & cette faute est moins supportable, quand le discours enferme quelque sorte de comparaison. Par exemple, qui diroit; *il n'y a point de Capitaine parmi les Romains pour qui j'aye plus d'estime que César*, ne parleroit pas nettement, & tomberoit dans une espece d'équivoque: il faut répeter *pour*, & dire, *il n'y a point de Capitaine parmi les Romains pour qui j'aye plus d'estime que pour César*. Il faut dire de même, *il n'y a point de Poëte auquel je m'attache avec*

*plus de plaisir qu'à Horace ; il n'y a personne au monde de qui je m'accommode mieux que de vous ; il n'y a pas d'homme sur qui je compte plus que sur luy*, & ainsi de toutes les autres prépositions.

Cette regle est si veritable, qu'on doit mettre la préposition dans la seconde partie de la comparaison, lors mesme qu'elle n'est pas dans la premiére, pourveû qu'il y ait quelque chose qui en tienne la place. L'exemple le fera entendre. *Il n'y a pas de verité dont on puisse moins douter que de celle-là.* Il faut dire *de celle-là* ; quoy-qu'on ait dit ; *dont on puisse moins douter* : & la raison est que *dont* renferme *de*, puis qu'en cét endroit il signifie *de laquelle.* Autre exemple. *Il n'y a point de païs où je me plaise davantage que dans la France.* Comme *où* tient lieu de *dans lequel*, la regle demande qu'on répete *dans* aprés : ainsi ce seroit mal dit, *il n'y a point de conseil où le secret se garde mieux que le conseil de Venise* ; il faudroit dire, *il n'y a point de Conseil où le secret se garde mieux*

*mieux que dans le conseil de Venise*; & l'Auteur des Doutes n'a pas pris garde à cela : il a eû raison de croire que la répetition de *conseil* estoit necessaire,pour oster l'équivoque que faisoit *celuy* immediatement aprés *secret* : car voicy l'endroit tel qu'il est dans les Entretiens d'Ariste & d'Eugene. *Il n'y a peut-estre point de Conseil dans l'Europe où le secret garde mieux que celuy de la République de Venise.* Mais il ne devoit pas se contenter de rectifier à demi ce passage. Je luy pardonne aprés tout de n'avoir pas songé, ou de n'avoir pas sçeû qu'il falloit mettre, *dans le Conseil de Venise.* Il n'appartient pas à un Bas-Breton, comme il dit luy-même, d'avoir une parfaite connoissance de nostre Langue : mais je ne puis pardonner à l'Auteur des Observations l'indulgence qu'il a eûë en cette rencontre pour l'Auteur des Doutes. Ne devoit-il pas faire la leçon à ce Campagnard, pour luy apprendre à ne se pas mêler une autrefois de corriger ; & pour instruire en mesme temps le

public sur l'usage des prépositions répetées : Puisque M. Ménage n'en a rien fait, il faut que je dise enfin pour conclure cette Remarque qu'aprés avoir mis *où* dans la premiére partie de la comparaison, on peut quelquefois mettre *à* dans la seconde; par exemple : *Il n'y à point de Ville où je me plaise plus qu'à Paris.* *Où* se met là, comme nous avons dit, pour *dans laquelle.* Cependant on ne dit pas, *que dans Paris*, mais qu'*à Paris,* parce qu'on dit, *je me plais à Paris.*

## FAROUCHE.

CE mot n'a pas toûjours la même signification. Il signifie *cruel* & *féroce*, quand on le joint avec le mot de *bestes*, *les bestes farouches.* *Saint Ignace*, dit l'Auteur de la Mort des Justes, *est condamné à estre exposé aux bestes farouches.* Je dis avec le mot de *bestes*; car si on le joint avec d'autres mots, même avec des noms qui conviennent aux bestes en général, ou avec des noms de bestes particuliéres; il ne signifie pas *cruel,*

*cruel*, ni *feroce* précisément, mais *sauvage & difficile à apprivoiser*; *des animaux farouches*; *un chat farouche*; *il n'y a rien de si farouche qu'un moineau qui n'est point privé.*

A plus forte raison, quand *farouche* se dit des hommes, il n'emporte ni *cruauté*, ni *ferocité*; il marque seulement une humeur sombre & retirée; un esprit ennemi du monde, & des conversations agréables. Ainsi nous nommons *farouche* un sçavant qui est toûjours sur ses livres, & qui a moins de commerce avec les vivans qu'avec les morts. C'est en ce sens que M. de Balzac dit dans une lettre à M. Chapelain: *S'ils ne peuvent souffrir nostre jeune Docteur, qui a sacrifié aux Graces; de quelle façon traitteront-ils le farouche Heinsius?*

Nous disons, *une vertu farouche*, pour dire qui n'est pas humaine, & qui est hors des regles de la société civile. M. Godeau dit dans le Discours sur la paraphrase des Epistres de Saint Paul: *La verité est trop incivile & trop farouche, pour entretenir maintenant les hommes: si elle*

*veut être receuë, il faut qu'elle prenne les couleurs de la flaterie.* On peut presque dire de *sauvage* ce que j'ay dit de *farouche*, & à l'égard des bestes & à l'égard des hommes. *Bestes sauvages* sont des bestes féroces; mais *animal sauvage* est un animal qui n'est point apprivoisé, & qui fuït les hommes. *Homme sauvage* est le méme qu'*homme farouche*.

## SENTIR.

CE verbe, outre ce qu'il signifie dans le propre, a des significations tres-élegantes dans le figuré.

M. Pascal, aprés avoir dit que les Princes se joüent quelquefois, qu'ils ne sont pas toûjours sur leurs Trônes, qu'ils s'y ennuïroient; ajoûte finement, *la grandeur a besoin d'estre quittée, pour estre sentie.* Il dit en un autre endroit: *Quand un discours naturel peint une passion, ou un effet, on trouve dans soy-méme la verité de ce qu'on entend, qui y estoit sans qu'on le sceust; & on se sent porté à aimer celuy qui nous le fait sentir.* Et c'est

c'est en ce sens que M. Pelisson ayant raconté dans l'Histoire de l'Académie, que M. de l'Etoille lisoit ses ouvrages à sa servante aussi-bien que M. de Malherbe, dit en suite que c'estoit pour reconnoistre s'il avoit bien réüssi, parce qu'il croyoit que *les vers n'avoient pas leur entiére perfection, s'ils n'estoient remplis d'une certaine beauté qui se fait sentir aux personnes mesmes les plus rudes & les plus grossiéres.*

M. de Segrais ayant dit que ceux qui trouvent peu d'esprit dans Virgile, sont de cette secte malheureuse qui est insensible aux attraits de l'éloquence, ajoûte : *Je mets au même rang ceux qui ne peuvent sentir le tour qu'il donne à ses pensées & à ses vers, ni le choix, ni la beauté de ses termes.*

On dit d'un endroit qui n'est pas assez marqué, ni assez démeslé dans le discours, *il falloit faire sentir cela davantage.*

M. le Chevalier de Méré dit, en parlant d'un homme, ou plûtost d'un homme galant qui en disoit

trop pour estre crû : *Il exagère tant ses ennuis & son desespoir, que l'on sent que tout cela est faux.* Le même Ecrivain dit, en parlant de Cesar : *Il n'avoit rien qui ne fust noble, & qui ne sentist la grandeur.*

*Sentir* se met quelquefois pour *ressentir. Elle aimoit à prévenir les injures par sa bonté, vive à les sentir, facile à les pardonner*, dit M. de Condom de Henriére d'Angleterre. Il dit aussi, en parlant de la même Princesse : *Affable à tous avec dignité, elle sçavoit estimer les uns sans fâcher les autres, & quoy que le mérite fust distingué, la foiblesse ne se sentoit pas dédaignée.*

On peut juger par tous ces exemples qu'elles sont les significations du verbe *sentir*, & à combien d'usages un mot peut servir, quand on sçait le mettre en œuvre, & l'employer à propos.

S'il

S'il faut dire,

UNE LETTRE PLEINE DE MARQUES DE SON AMITIÉ,

ou

DES MARQUES de son amitié.

Les personnes intelligentes que j'ay consultées là-dessus, ne doutent pas qu'il ne faille dire, *pleine des marques de son amitié*, & que pleine *de marque de son amitié* ne soit une faute ; par la raison que l'article indéfini *de* ne demande rien aprés soy qui ait ou un article défini, ou quelque chose qui en tienne la place, comme *son amitié*. Ie dis qui ait un article défini, ou quelque chose qui en tienne la place ; car si aprés *marques*, on mettoit d'*amitié*, qui est indéfini, pour *de son amitié* ; on diroit fort bien, *une lettre pleine de marques d'amitié*, de mesme qu'on dit *une lettre pleine de traits d'esprit* ; quoy-qu'on ne dise pas *une lettre pleine de traits de son esprit.*

Selon

Selon cette regle si importante, qui roule sur les principes de M. de Vaugelas, & dont on ne sçauroit trop donner d'exemples particuliers, ce seroit bien parler que de dire en général, *un livre plein de bons mots* mais ce seroit mal parler que de dire, *un livre plein de bons mots de Lucien, de Ciceron*, &c. il faudroit dire, *plein des bons mots de Lucien, de Ciceron*, &c.

## REFUSER.

CE verbe a deux régimes, qui tous deux sont bons. Il regit quelquefois la personne. On dit, *refuser une grace à quelqu'un*, & *refuser quelqu'un*. Par exemple. Aprés avoir dit, *je luy ay demandé une grace*, on dira bien, *il me la refusée*, ou *il m'a refusé*.

## RENAISSANCE.

CE mot est bon, & nos Maîtres croyent qu'on s'en peut servir sans scrupule au propre & au figuré.

figuré. *La renaissance des hommes ; la renaissance des beaux Arts.*

Le Traducteur des Homélies de S. Chrysostome sur saint Matthieu dit dans le propre : *Je vous dis en verité que pour vous qui m'avez suivi, lors qu'au temps de la renaissance générale le fils de l'homme sera assis sur le trône de sa gloire,* &c.

M. le Maistre l'a employé dans le figuré au sujet de M. le Chancelier Seguier, en parlant de son Ayeul un des plus éloquens hommes de son siécle : *On apperçoit dans ses discours la renaissance des lettres humaines en ce Royaume.*

L'Auteur de la Vie de D. Barthelemi des Martyrs dit de ce saint homme : *Dieu luy donna des parens vrayment Chrêtiens, qui eûrent grand soin de le conserver dans la pureté que sa renaissance en Jesus-Christ luy avoit donnée.* Le Traducteur que je viens de citer, dit au même sens : *Souvenez-vous de vostre divine renaissance ; rappellez en vostre mémoire le titre auguste dont vous avez esté honoré en vostre baptesme.*

PRI

## PRIMITIF.

IL y a deux endroits où ce mot eſt propre ; *l'Egliſe primitive* ; *les mots primitifs*. Nous entendons par *l'Egliſe primitive* , comme tout le monde ſçait , *l'Egliſe naiſſante* , *l'Egliſe des premiers ſiécles*. Nous entendons par *les mots primitifs*, les mots d'où les autres mots ſont dérivez. Hors de ces deux endroits , j'aurois de la peine à employer *primitif* dans un diſcours fort poli. Les Prédicateurs diſent néanmoins , en parlant de Dieu, *l'Eſtre primitif*, *la Grandeur primitive*, & je ne voudrois pas condamner ces phraſes ; elles ſont peut-eſtre bonnes pour la chaire. Je ne dis pas cela dans le ſens de l'Italien , qui diſoit, *queſto è buon per la predica* ; mais parce que la chaire ne demande pas la derniére exactitude,& que les prédicateurs ont leurs licences , auſſi-bien que les poëtes.

PARENS

PARENS.

Ce mot n'eſt pas noble, pour dire *ceux de qui nous avons receû la vie :* il ne ſignifie élegamment que les perſonnes qui nous ſont unies par le ſang ; & il ne les ſignifie qu'en général, ſans marquer en particulier le pere & la mere. *Nos parens ne ſont pas toûjours nos meilleurs amis ; la pluſpart des procés ſont entre de proches parens.*

*A-t-on veû quelquefois dans les plaines d'Afrique,*
*Dechirant à l'envi leur propre République,*
*Lions contre lions, parens contre parens,*
*Combattre follement pour le choix des Tyrans ?*

*Satire contre l'homme.*

*Parens* pour *pere* & *mere* eſt employé néanmoins par de bons Auteurs ; & M. de la Chambre s'en eſt ſervi trois fois dans l'article IV. de l'amitié des animaux.

*Il n'y a pas d'apparence que Dieu ait oublié les enfans, & qu'il ne leur ait pas*

*auſſi*

*aussi donné des exemples à imiter dans l'amour & dans les devoirs qu'ils sont obligez de rendre à leurs parens, lors même qu'ils sont émancipez, & qu'ils n'ont plus besoin d'eux.*

*Il a choisi quelques animaux, où il a voulu tracer les images de l'amour & de la pieté que les enfans doivent avoir pour leurs parens.*

*L'exemple des Cicognes est si remarquable, que leur nom a servi pour exprimer la reconnoissance que les enfans ont pour leurs parens.*

L'Auteur de la Vie d'un grand Archevesque se sert aussi de ce mot dans la même signification : *Dieu luy donna des parens vrayement Chrêtiens.*

Quelque puissantes que soient ces autoritez, je ne croy pas qu'il faille y déferer trop. Les bons Ecrivains sont en matiére de langage, ce que sont les bons Capitaines en matiére de guerre; les uns & les autres se méprennent quelquefois; & quoy-qu'on doive toûjours les estimer, on ne doit pas les imiter en toutes choses.

AIRRHES,

## AIRRHES, ARRHES.

L'Uſage a diſtingué ces deux mots, qui ne ſignifient au fond que la meſme choſe, c'eſt à dire, des gages. *Airrhes* ſe dit dans le propre, *donner des airrhes au coche. Arrhes* ſe dit dans le figuré, *les arrhes du ſalut. Ces gages*, dit le Traducteur des Homélies de S. Chryſoſtome ſur ſaint Matthieu, *ſont les biens qu'ils nous fait en cette vie ; & tant de graces temporelles & ſpirituelles, ſont comme les arrhes & les prémices des biens à venir.* On dit toûjours *airrhes*, & ce mot n'a point de ſingulier ; *j'ay donné des airrhes, j'ay perdu mes airrhes.* On dit quelquefois *arrhe* au ſingulier. *Le ſaint Sacrement eſt l'arrhe de la vie éternelle que Dieu nous promet.* Un bon Ecrivain dit cependant que le Saint Eſprit eſt *le gage & les arrhes de l'heritage celeſte.*

PRO

## PROPRE.

CET adjectif ſe met avec *à* ou avec *pour*, quand il ſignifie l'*aptus* des Latins ; *un homme propre à la guerre, propre pour la guerre* ; *une herbe propre à guerir les playes propre pour guerir les playes.* Il y a néanmoins une exception à faire, lors que *propre* eſt joint avec des verbes, qui ſous une terminaiſon active ont une ſignification paſſive. L'exemple le fera entendre. *Ces fruits ſont propres à confire*, cela veut dire, *à eſtre confits* ; & ainſi *confire* a tout enſemble la terminaiſon du verbe actif & la ſignification du verbe paſſif. Je dis donc que *propre* eſtant mis avec ces ſortes de verbes, ne demande qu'*à* aprés ſoy : *une verité propre à preſcher* ; *du tabac propre à maſcher, propre à mettre en poudre.* Ce ſeroit mal dit, *une verité propre pour preſcher* ; *du tabac propre pour maſcher, propre pour mettre en poudre.* Il faut toûjours dire, *à preſcher*, *à maſcher, à mettre en poudre* ; & tous les adje-

ctifs qui ſe joignent avec ces verbes actifs-paſſifs, pour parler ainſi, n'ont jamais d'autre régime, comme il paroiſt par les exemples ſuivans, *cela eſt bon à manger ; cela eſt beau à voir ; il eſt fou à lier ; des bleds preſts à couper ; des campagnes preſtes à moiſſonner ;* car *bon à manger, beau à voir,* &c. veut dire *bon à eſtre mangé, beau à eſtre veû,* &c. & qui diroit, *cela eſt bon pour manger, cela eſt beau pour voir,* ne parleroit pas François.

Quand *propre* ſignifie *proprius*, il veut av[illegible] *de* aprés ſoy. On dit, en parlant des femmes, *la pudeur eſt une vertu propre de leur ſexe* ; & en parlant des Princes, *la magnanimité eſt une vertu propre des heros.*

## DIRE UN MENSONGE, Faire un Menſonge.

TOus deux ont quelquefois le meſme ſens, & ſe diſent également ; *j'ai dit un menſonge, j'ay fait un menſonge. Il m'a dit cent menſonges : il m'a fait cent menſonges.* Cependant il ne faut pas toûjours les

les confondre ; car, *dire des mensonges* peut signifier quelquefois, rapporter des mensonges dont on n'est pas l'autheur ; *il m'a conté toutes les nouvelles qui courent, il m'a dit mille mensonges ;* au lieu que *faire des mensonges* signifie toûjours qu'on en est l'auteur. *Un diseur de mensonges*, tels que sont les faux bruits qui courent, ne ment pas en contant des nouvelles, à moins qu'il ne les ait inventées luy-méme. *Un faiseur de mensonges* est proprement un menteur.

## ENVIER, PORTER ENVIE.

E*Nvier* se dit proprement des choses, & *porter envie* des personnes ; *je n'envie point la réputation que vous avez ; je n'envie point la fortune des grands. Cette gloire*, dit l'Auteur des Iconoclastes dans son Epistre au Roy, *est reservée à un Ecrivain plus habile & plus heureux, de qui néanmoins je ne dois pas envier la fortune.*

Ce ne seroit pas parler exactement, que de dire : *je ne porte point envie*

*à*

*à la réputation que vous avez ; je ne porte point envie à la fortune des grands.* Mais s'il ne s'agiſſoit ni de réputation, ni de fortune, il faudroit dire, *je ne vous porte point envie, je ne porte point envie aux grands :* & je ne parlerois pas trop juſte ; ſi je diſois ; *je ne vous envie point, je n'envie point les grands.*

Voicy un exemple de M. de Voiture fait exprés pour cette Remarque ; il eſt tiré d'une de ſes lettres à M. Coſtar. *Ie n'ay pû lire ſans jalouſie les contentemens que vous avez eûs ſur les bords de la riviére de Charante ; & moy, qui en toute autre occaſion me réjoüis de vos avantages plus que des miens propres, & qui ne vous envie pas voſtre eſprit, voſtre ſcience, ni voſtre réputation ; je vous porte envie d'avoir eſté huit jours avec M. de Balzac.*

Il eſt vray que le nouveau Traducteur de Rodriguez a dit : *chacun d'eux ſatisfait de l'uſage auquel il eſt deſtiné, ne porte nulle envie a l'employ de ceux qui en ont le plus de relevez.* Il eſt vray qu'il a dit en ſuite : *chacun*

*cun de nous doit être content de la charge qu'il exerce , sans envier ceux qui en possedent de plus hautes.* Mais il est vray aussi qu'il s'est corrigé luy-même dans l'*erratâ* de son livre , & qu'il a dit qu'on devoit lire , *n'envie point l'employ , sans porter envie à ceux* , au lieu de *ne porter nulle envie à l'employ , sans envier ceux* ; & rien ne fait tant pour la Remarque que ces corréctions.

## RICHESSE.

CE mot est different de *richesses*, au moins pour le nombre ; & se dit élegamment en diverses rencontres , soit dans le propre , soit dans le figuré.

M. de Vaugelas dit , en parlant d'Alexandre: *Estant reconnu aux marques Royales , & à la richesse de ses armes* ; &c. On diroit bien au même sens , *la richesse d'un habit* , *la richesse d'une tapisserie*, &c. Le mot de *richesses* ne viendroit pas-là.

*Richesses* au singulier a quelquefois la signification de *richesses* au pluriel,

riel, ou du moins a une ſignification preſque ſemblable. Nous en avons un exemple dans la vie de Socrate, où M. Charpentier, au ſujet d'Ariſtipe, qui eſtoit accuſé d'avoir le premier des diſciples de Socrate pris de l'argent pour enſeigner, parler de la ſorte : *On dit qu'il envoya un jour deux cens écus de ſon gain à Socrate, qui les luy renvoya ; & comme Socrate luy demandoit d'où venoit ſa richeſſe : Du meſme lieu, répondit-il, que te vient ta pauvreté, entendant de la philoſophie.*

Le méme Ecrivain dit de Socrate, que *la plus excellente richeſſe, à ſon avis, c'eſtoit le repos* ; & il luy fait dire cela, aprés avoir rapporté que ce philoſophe voyant une fois quantité de belles marchandiſes étallées, s'écria : *Bons dieux, que de choſes dont je n'ay que faire !*

M. Des-Préaux uſe auſſi de *richeſſe* dans le propre : *Il en eſt de meſme du ſublime que d'une richeſſe immenſe, où l'on ne peut pas prendre garde de ſi prés, & où il faut malgré qu'on en ait, négliger quelque choſe.* Il dit dans ſon Art poëtique : *Si*

*Si l'or seul a pour vous d'invincibles appas,*
*Fuïez ces lieux charmans, qu'arrose Le Parnasse;*
*Ce n'est point sur ses bords qu'habite la richesse.*

*Richesse* a beaucoup de grace dans le figuré. *Il est indubitable*, dit l'Auteur des Remarques sur la Langue Françoise, *que chaque Langue a ses phrases; & que l'essence, la richesse, & la beauté de toutes les Langues consiste principalement à se servir de ces phrases-là.*

M. de Segrais, dans sa Préface sur l'Enéide, aprés avoir dit que les plus grands hommes sont ceux qui aiment moins à parler; & qu'il n'y a point au contraire de plus grands parleurs que les demi-sçavans, parce qu'ils appréhendent de perdre l'occasion de dire ce peu qu'ils sçavent, dit en suite: *Ce defaut ne se trouve point dans Virgile; il est si asseûré de sa richesse, que ne disant que peu de chose, il ne craint point de passer pour sterile.*

Quoy-que *richesse* se prenne quel-

quefois

quelquefois dans le propre pour *richeſſes* ; on ne dit jamais *aquerir*, *amaſſer de la richeſſe*, pour *aquerir*, *amaſſer des richeſſes*.

On dit *les richeſſes de la Langue*, auſſi-bien que *la richeſſe* ; & M. de Vaugelas parle de la ſorte dans ſa Préface : *Nous avons encore un grand nombre d'autres phraſes, qui ne viennent pas de la Cour, mais qui ſont priſes de tous les meilleurs Auteurs Grecs & Latins, dont les dépoüilles ſont une partie des richeſſes de noſtre Langue.* Mais il ſemble que *richeſſes*, à l'égard d'une Langue, donne une autre idée & une autre notion que *richeſſe*. On conçoit par le mot de *richeſſes* toutes les belles locutions qu'une Langue a de ſon fonds, ou d'ailleurs. On conçoit par *richeſſe* l'abondance, & la beauté de ces locutions.

Les Poëtes ſe ſervent de *richeſſe* en des endroits où *richeſſes* ne les accommoderoit pas ; & M. Geneſt a dit de Verſailles & des autres maiſons Royales :

*Les ſuperbes ornemens*
*De ces vaſtes baſtimens.*

*Où l'Art & la nature épuisent leur*
*richeſſe,*
*De l'une & l'autre Rome effacent*
*les beautez,*
*Surmontent la ſplendeur de la ſça-*
*vante Grece,*
*Et tous ces grands Palais que la*
*Fable a chantez.*

OUVRAGE DE L'ESPRIT,
Ouvrage d'Eſprit.

CE ſont deux choſes differentes. Tout ce que les hommes inventent dans les Sciences & dans les Arts eſt un *ouvrage de l'eſprit.* Les compoſitions ingénieuſes des gens de Lettres, ſoit en proſe, ſoit en vers, ſont des *ouvrages d'eſprit.* On entend par *ouvrage de l'eſprit,* un ouvrage de la raiſon & de cette intelligence qui diſtingue l'homme de la beſte; on entend par *ouvrage d'eſprit*, un ouvrage de la raiſon polie, & de cette fine intelligence, qui diſtingue un homme d'un homme.

M. Fléchier, qui parle toûjours ſi juſte, n'a pas manqué auſſi de dire dans

dans l'Oraiſon Funébre de Madame la Ducheſſe de Montauſier : *Vous diray-je qu'elle penétroit dés ſon enfance les defauts les plus cachez des ouvrages d'eſprit, & qu'elle en diſcernoit les traits les plus délicats?* M. Segrais parle de la même maniére dans la Préface ſur l'Enéide: *Cette difference de ſuccés ſe peut remarquer par la difference des ouvrages d'eſprit & de feu, & des ouvrages de jugement & de conduite*; où il faut obſerver que dans cét endroit, *ouvrage d'eſprit* ne ſe prend pas en trop bonne part, parce qu'il eſt opposé à *ouvrage de jugement & de conduite*. Quand on fait cette oppoſition, *ouvrage d'eſprit* ſe prend pour un ouvrage qui n'a que de la vivacité & du brillant. Mais hors de là, il ſe prend pour un ouvrage raiſonnable, délicat, tout plein de ce bon ſens qui brille, & de ce beau feu qui n'a rien de trop vif, ni de trop ſubtil ; & c'eſt en quoy *ouvrage d'eſprit* differe proprement d'*ouvrage de l'eſprit*, qui n'a pas une ſi ample, ni ſi belle ſignification.

Néanmoins deux Ecrivains fort

polis ſemblent avoir confondu *ouvrage de l'eſprit* avec *ouvrage d'eſprit*. *Ie pourrois vous faire remarquer*, dit l'un, *qu'elle connoiſſoit ſi bien la beauté des ouvrages de l'eſprit, que l'on croyoit avoir atteint la perfection, quand on avoit ſçeû luy plaire.*

*Il y a je ne ſçay quel dernier tour*, dit l'autre, *qui ne peut être donné aux ouvrages de l'eſprit que par ceux là même qui les ont faits.*

Ces deux exemples m'empéchent de condamner *ouvrage de l'eſprit* dans le ſens d'*ouvrage d'eſprit*; mais ils ne m'empeſchent pas de croire qu'*ouvrage d'eſprit* ne ſoit meilleur, pour dire une compoſition ſpirituelle & ingénieuſe.

## PLUSIEURS COMME QUI ne ſont pas dans le même ordre.

C'Eſt une négligence vitieuſe d'entaſſer dans le diſcours pluſieurs *comme* les uns ſur les autres, quand ils ne ſont pas dans le même ordre. En voicy les exemples tirez de deux bons Auteurs, qui aſſeûrément n'y ont pas pris garde. *Ne*

*Ne considerons plus la mort comme des payens; mais comme des Chrêtiens, c'est à dire, avec l'esperance, comme Saint Paul l'ordonne. Ne considerons plus un corps comme une charogne infecte; mais comme le Temple inviolable & éternel du S. Esprit, comme la Foy nous l'apprend.*

*Ne considerons plus les fidelles qui sont morts en la grace de Dieu, comme ayant cessé de vivre, quoy-que la nature le suggére; mais comme commençant à vivre comme la verité l'asseûre.*

*Considerez combien est grande la tyrannie de l'avarice, comme elle corrompt tout, comme elle renverse tout, & comme elle domine les hommes, non-seulement comme des esclaves, mais comme des bestes.*

Aux trois premiers exemples, *comme des payens, comme des Chrêtiens; comme une charogne, comme le Temple du Saint esprit; comme ayant cessé de vivre, comme commençant à vivre*, tous ces *comme* sont dans le même ordre, & n'ont rien d'irrégulier, ni de choquant. Mais les

*comme* qui suivent immediatement aprés, sont pour ainsi dire, d'une autre espece, & font un effet desagréable. Je dis le même du dernier exemple. *Comme elle corrompt tout, comme elle renverse tout, comme elle domine les hommes*, cela est régulier; le reste ne l'est pas, je veux dire, *non seulement comme des esclaves, mais comme des bestes*: ces *comme* là, dis-je, ne sont pas réguliers, à cause des *comme* qui précedent.

Pour réctifier les premiers exemples, on pourroit mettre *ainsi que*, au lieu de *comme*. *Ne considerons plus la mort comme des payens, mais comme des Chrêtiens, c'est à dire, avec l'esperance, ainsi que S. Paul l'ordonne*, &c. Pour réctifier le dernier exemple, il n'y auroit qu'à dire, *comme elle traitte les hommes, non-seulement en esclaves, mais en bestes*; au lieu de *comme elle domine les hommes, non-seulement comme des esclaves, mais comme des bestes.*

Je demande à ceux qui disent que l'éloquence n'est point vetilleuse, si c'est vetiller que de réctifier ainsi le discours.

## SECTAIRES, SECTATEURS.

LE mot de *ſectaires* ſignifie en noſtre Langue, *héretiques*, & n'a point de régime; *les ſectaires ſe ſont tous ſeparez de Rome. Quand je voy*, dit M. l'Abbé de la Chambre, en parlant de l'Europe Chrétienne, *les playes ſanglantes & mortelles que luy ont fait les derniers ſectaires*. De-ſorte que *ſectaires* veut dire proprement les gens d'une ſecte herétique, & ſe prend toûjours en mauvaiſe part.

*Sectateurs* ſe prend en bonne ou en mauvaiſe part, & a toûjours un régime; *les ſectateurs d'Ariſtote*, *les ſectateurs de M. des Cartes*, *les ſectateurs de Mahomet*, *les ſectateurs de Calvin*. *Epictete & ſes ſectateurs*, dit M. Paſchal, *croyent que Dieu eſt ſeul digne d'eſtre aimé & admiré*.

## EMPORTEMENT.

NOus avons veû naiſtre ce mot, ſans que nous ſçachions pré-

ciſément qui en eſt l'Auteur. Nous ſçavons ſeulement qu'il nâquit durant les guerres civiles, & qu'on ne le prit d'abord que pour un mouvement & un tranſport de colere. Il eſtoit juſte en quelque façon, qu'étant né parmi les troubles & dans le carnage, il ne ſignifiaſt que de l'indignation & de la fureur. Il fut employé en ce ſens-là dans les écrits qui parurent alors, & il a duré long temps avec cette ſeule ſignification. Mais depuis quelques années *emportement* a eſté appliqué à d'autres choſes qu'à la colere : on s'en eſt ſervi pour exprimer un amour aveugle & outré, qui ne garde nulles meſures ; par exemple, ſi une femme, oubliant la modeſtie de ſon ſexe, s'abandonne à ſa paſſion, ſans avoir même égard aux bienſéances du monde ; on dit, qu'*elle a des emportemens*. On dit, *il ne s'eſt jamais veû un tel emportement.*

*Emportement* ſe dit des paſſions qui n'ont rien que d'agréable auſſi-bien que de celles qui ſont violentes & accompagnées de trouble.

Nous

Nous diſons *un emportement de joye*, mais nous ne le diſons gueres qu'en mauvaiſe part ; *on vient à ne ſe plaire qu'à des choſes vaines & inutiles, à avoir des emportemens de joye ridicules*, dit M. Regnier dans la Pratique de la Perfection Chrétienne.

Au reſte, le mot d'*emportement* n'eſt pas borné aux mouvemens du cœur ; il s'étend aux productions de l'eſprit ; mais à l'égard de l'eſprit auſſi bien qu'à l'égard du cœur, il a toûjours un mauvais ſens. Auſſi M. de Segrais dit, en parlant d'Auguſte, au ſujet de l'Enéide : *Cét illuſtre Empereur eſtoit dans l'âge où les actions de jugement & de conduite donnent plus d'admiration que ces boutades & ces emportemens qui ſont ſi agréables à la premiére jeuneſſe.* Ainſi on diroit bien, non-ſeulement dans un ſans moral, *emportement* pour *extravagance : Avez-vous veû jamais un plus grand emportement?* mais encore dans un ſens où les mœurs n'ont nulle part, pour *caprice & déreglemēt d'imagination. Les livres des Italiens modernes ſont pleins de ſe ...*

*ſçay quels emportemens, qui ne nous conviennent pas.*

Enfin *emportement* marque d'ordinaire quelque choſe de vitieux : il pourroit peut-être ſe réctifier par une épithete auſſi-bien que le mot d'*audace*; *un bel emportement*; *un noble emportement.*

S'il n'eſt déterminé ou par le mot qu'on y ajoûte, ou par la matiére, il retient ſa prémiere ſignification, & ſe prend pour *un mouvement impetueux de colere.* De ſorte que quand on dit d'un homme, *il eſt à craindre dans ſon emportement*, ſans expliquer davantage ce qu'on veut dire, cela s'entend naturellement de la colere; & c'eſt comme ſi on diſoit, *il eſt à craindre, quand la colere l'emporte.*

## ABSTRAIT.

CE mot eſt françois, & il y a des occaſions où il eſt tres-élegant. Nous diſons, *des ſciences abſtraites.* C'eſt ainſi que Mr. Paſcal parle de la Géométrie & des autres Scien-

ces

ces auſquelles il s'appliqua eſtant jeune.

*J'avois paſſé beaucoup de temps dans l'étude des Sciences abſtraites ; mais le peu de gens avec qui on en peut communiquer, m'en avoit dégouſté.*

*Quand j'ay commencé l'étude de l'homme, j'ay veû que ces Sciences abſtraites ne luy ſont pas propres.*

Nous diſons, *des raiſonnemens abſtraits, des diſcours abſtraits*, pour dire *trop ſubtils*, ou *trop vagues* ; qui ne ſe font pas aſſez ſentir, ou qui ne deſcendent pas aſſez dans le détail.

*Abſtrait* ſe dit quelquefois des perſonnes ; *un eſprit abſtrait, un homme abſtrait* ; cela veut dire proprement, un eſprit qui eſt toûjours en l'air, & qui ne s'applique à rien. Quelques-uns diſent *un homme abſtract*, pour *abſtrait*, mais ce n'eſt pas parler françois. *Abſtract* eſt un terme d'école, qui n'entre point dans le commerce du monde, à moins qu'on ne traite un point de philoſophie. Quelques-uns diſent *diſtrait* pour *abſtrait*, je n'ay jamais veû un hom-

*me plus distrait.* M. Pelisson dit dans son Discours sur les œuvres de M. Sarasin, en faisant les divers caractéres de la Conversation : *On en voit d'autres qui n'ont ni ce chagrin, ni cette fierté; mais qui par une trop forte application à leurs desseins sont toûjours distraits, & ne portent en aucun lieu que la moitié de leur esprit.*

*Distrait* est un tres-beau mot, & il exprime parfaitement ce que M. Pelisson veut dire; mais il n'exprime pas, ce me semble, tout ce que signifie *abstrait*, ou plûtôt il exprime quelque autre chose. Qui dit *abstrait*, dit une personne qui n'entre point dans la conversation, qui n'écoute nullement ce qu'on dit, qui ne songe à rien, ou qui songe à toute autre chose qu'à ce qu'on dit, qui songe par exemple, à la matiére subtile de M. des Cartes, quãd on parle des nouvelles de la guerre. *Distrait* au contraire dit une personne qui écoute à la verité ce qu'on dit, mais qui n'y donne pas une attention entiére. Un esprit *distrait* dans la conversation, est un esprit qui ne suit pas la conversation,

que

que ses pensées emportent ailleurs de temps en temps, & que la conversation rappelle aussi de temps en temps. Aprés tout *abstrait* & *distrait* se confondent quelquefois; & on peut s'en servir indifferemment dans plusieurs rencontres où il seroit assez inutile de les distinguer.

## ENTERRER, Déterrer.

CEs verbes s'employent élegamment dans le figuré depuis quelques années. On dit d'une femme qui a renoncé au commerce du grand monde, qui aime la retraite, & qui ne voit presque personne, *elle s'est enterré*. On dit, en faisant une confidence, & recommandant le secret, *it faut enterrer cela*, pour dire qu'il n'en faut point du tout parler.

*Deterrer* signifie *trouver, découvrir*. Par exemple, nous disons d'une personne qu'on a cherchée long-temps dans une ville, *je l'ay enfin deterrée*. Nous disons d'une chose

que

que nous ne ſçavons pas à fonds, par exemple, d'une nouvelle qu'on nous a dite confuſément, ou d'un conte qu'on nous a fait en général, ſans nous marquer les circonſtances particuliéres, *je déterreray cela.* On dit d'un plaideur qui produit une piéce nouvelle & importante, *je ne ſçay où il a deterré cela.* Mais *déterrer* ſe dit ſur tout des piéces anciennes; & nous dirons élegamment d'un de ces Sçavans qui foüillent dans les vieilles chartres, & qui ont toûjours entre les mains de vieux manuſcrits, *c'eſt un homme qui a déterré mille choſes*; cela ſe pourroit dire avec raiſon de M. du Bouchet, à qui nous devons une infinité de connoiſſances tres-curieuſes en matiére de Généalogie & d'Hiſtoire.

AVOIR NOUVELLES,
Avoir des Nouvelles.

CEs deux phraſes n'ont pas tout-à-fait le même ſens. M. de Vaugelas dit dans ſon Quinte-Curce: *Darius ayant eû nouvelles de la mort de Memnon; Alexandre*

*avoit*

*quoit nouvelles que Darius devoit arriver dans cinq jours*. S'il diſoit, *Darius ayant eû des nouvelles de la mort de Memnon ; Alexandre avoit des nouvelles que Darius devoit arriver*, il ne diroit pas ce qu'il veut dire. *Avoir nouvelles de la mort de Memnon, avoir nouvelles que Darius doit arriver*, c'eſt apprendre la mort de Memnon, c'eſt apprendre que Darius doit arriver : mais *apprendre des nouvelles de la mort de Memnon*, c'eſt apprendre des nouvelles qui regardent ſa mort ; c'eſt plûtôt apprendre les circonſtances & les particularitez de ſa mort, que ſa mort même. Pour, *avoir des nouvelles que Darius devoit arriver*, cela ne ſe dit point ; on diroit bien *avoir des nouvelles de l'armée*, *avoir des nouvelles du ſiége* ; mais c'eſt à dire, *avoir des nouvelles qui regardent l'armée & le ſiége*. Ainſi *avoir nouvelles* regit quelquefois *que*, & quelque-fois un ſubſtantif ; *j'ay nouvelles qu'on a aſſiegé une ville*, *j'ay nouvelles du ſiege* ; mais *avoir des nouvelles* ne regit jamais qu'un ſubſtantif.

ſtantif ; *j'ay des nouvelles de l'armée, j'ay des nouvelles du ſiége*. Les Etrangers qui apprennent noſtre Langue, ſont ſujets à confondre des locutions qui ſe réſſemblent ſi fort ; & nous ſommes en danger de les confondre nous-mêmes, à moins que nous n'y faſſions une réflexion particuliére.

## MOUVEMENT.

CE mot, outre ſes ſignifications anciennes, en a une nouvelle, qui eſt de la Cour & du beau monde. On dit, en parlant d'un homme d'intrigues, qui a fait joûër toutes ſortes de reſſorts pour réüſſir dans une affaire ; *il s'eſt donné bien du mouvement là-deſſus*. On dit au-contraire, *il n'a eû aucun mouvement ſur cela*. Ces façons de parler ſont nées durant les derniéres Campagnes : auſſi viennent-elles apparemment de la guerre ; car le mot de *mouvement* eſt tres-commun à la guerre ; *faire tous les mouvemens de l'exercice militaire* ; *faire de grands*

*mouvemens. Rien n'est plus perilleux,* dit M. de la Chapelle, *que de faire de grands mouvemens devant un ennemi puissant, sur le point d'en venir aux mains.*

*Relation des Campagnes de Rocroy & de Fribourg.*

## PASSIONNE'.

PAssionné se dit des personnes & des choses qui ont rapport au personnes; *un homme passionné, des sentimens passionnez, des expressions passionnées, un air passionné.* Quand ce mot se dit des personnes, il se dit quelquefois sans régime, comme quand il se dit des choses, *je n'ay jamais veû un homme plus passionné,* mais il a le plus souvent un régime. *Un homme passionné pour la gloire, pour les richesses. Qui ne l'estimeroit heureux,* dit M. Charpentier dans l'Eloge d'Agesilaüs, *si l'on considere qu'estant si passionné pour la réputation & pour la gloire, il s'en est veû comblé par-dessus tous les hommes de son temps?* Le Traducteur des Homélies de saint Chrysostome dit de même: *Quelque passionnez*

*que vous soyez pour vos richesses, elles vous quitteront un jour malgré vous.* Le même Ecrivain dit, en parlant des femmes du monde : *On en voit de si passionnées pour tous ces ajustemens, qu'elles ne les aiment pas moins que leurs propres enfans.* Ainsi *passionné* se joint réguliérement avec *pour*. On ne laisseroit pas de dire, aprés avoir parlé de la gloire, ou des richesses, *il en est si passionné.* On diroit même avec le Traducteur de saint Chrysostome : *C'est-là le fruit de ces spectacles dont vous estes si passionnez.* Mais on ne diroit pas directement, si nous croyons un de nos Maistres, *il est passionné de la gloire & des richesses ; vous estes passionnez de ces spectacles. En* & *dont*, sont des détours qui sauvent les phrases précedentes.

Je ne dis rien de *passionner* actif, pour *aimer avec passion*, ni de *se passionner*: M. de Vaugelas a décidé que le premier estoit tres-mauvais, & le second excellent. Il n'y a que ceux qui préferent Nicod & Dupleix à M. de Vaugelas, qui puissent s'opposer

à

à une décision si raisonnable. J'ajoûte seulement que *passionner* actif se dit depuis quelques années dans une signification differente de celle que M. de Vaugelas a condamnée; & c'est pour dire, *reciter avec ardeur, mettre de la passion dans ses paroles, & les animer.* On dira, par exemple, d'un mauvais comédien, *il est froid, il ne passionne rien*; on dira d'une personne qui chante, *elle passionne tous les airs, elle ne passionne pas assez cét endroit.*

## OBSERVANCE.

Ce mot signifie proprement, *regle, statut, coûtume.* Nous disons, *les observances régulières*; & M. Patru dit, en parlant de la Novice de Pontoise: *Ils la trouverent bien persuadée, bien instruite de toutes les observances de la vie religieuse.* Le même Auteur dit dans le même plaidoyer: *Ce n'est point par mépris que la Superieure se dispensa de cette observance. Les Hospitalières vivent en closture; mais elles n'en font point de vœu,*

*vœu, & ne la gardent que par une ſainte obſervance.* Nous prenons quelquefois *obſervance* pour *réforme*; *les Cordeliers de l'Obſervance.*

Nous nous ſervons d'*obſervances*, pour exprimer *les cérémonies legales*; & c'eſt ainſi que parle toûjours le Traducteur des Homélies de ſaint Chryſoſtome ſur ſaint Matthieu: *Quand Ieſus-Chriſt dit, il falloit faire ces choſes, & ne pas omettre les autres; il ne prétend pas nous engager à toutes les obſervances de l'ancienne Loy.* Le même Auteur dit des Phariſiens: *Ils eſtoient extrêmement exacts dans ces obſervances exterieures, & ils mettoient leur vanité à porter des bandes plus larges & des franges plus longues que les autres hommes.*

Quelques-uns diſent *obſervance* pour *obſervation*; *l'obſervance des commandemens de Dieu, l'obſervance des Regles du Monaſtére.*

Vie de S. François de Borgia. *Il fit voir un pareil deſintereſſement & un pareil zele pour l'exacte obſervance des Conſtitutions de ſa Compagnie.*

Panégyrique de *Le monde chrétien eût tout enſemble dans ſa perſonne l'idée de la réforme preſcrite*

*preſcrite par le Concile auſſi-bien que la pratique & l'obſervance exacte de cette même réforme.* Saint Charles Borromée. Pratique de la Perfection Chrétienne.

*Si d'aventure vous n'avez pas eſté fidelle à l'obſervance de vos regles.*

Mais quelques-uns auſſi veulent qu'on diſe toûjours *obſervation* en ces endroits-là : & pour moy j'avoüe que j'aurois de la peine à dire *obſervance* pour *obſervation.* Je ne laiſſe pas néanmoins de croire qu'on peut s'en ſervir abſolument aprés de ſi bons Auteurs, quand il ne s'agit que de choſes ſaintes. Car je ne croy pas qu'on puiſſe dire en matiére d'éloquence, ou de poëſie, *l'obſervance des regles & des préceptes de l'art*, pour *l'obſervation.* Peut-eſtre qu'on a dit, *l'obſervance de la regle du monaſtére*, *l'obſervance des commandemens de Dieu*, parce que la regle, en matiére de Religion, a eſté appellée *obſervance* ; & que les préceptes, les pratiques & les cérémonies de la Loy ancienne ſe nomment *les obſervances de la Loy.* La regle, qui eſt elle même *l'obſervance*, a conduit inſenſiblement à *l'obſer*

*l'observance de la regle* ; & les *observances de la Loy* à *l'observance des commandemens*. Il ne faut pas quelquefois plus de fondement que cela, pour introduire une façon de parler, quelque irréguliére qu'elle soit.

## CE'SAR.

CE mot s'écrit en nostre Langue sans *æ*, & je m'étonne d'avoir veû *Cæsar* dans les Pensées de M. Pascal : *Cét amusement estoit bon à Alexandre; c'estoit un jeune homme qu'il étoit difficile d'arrester, mais Cæsar devoit estre plus meûr*. C'est peut-estre une faute d'impression, qu'on a oublié de mettre dans l'*errata*. Quoy-qu'il en soit, ceux qui écrivent *Cæsar* en François, font asseûrément une faute. On peut dire en général que nôtre Langue n'a point proprement d'*æ*, non plus que l'espagnole & l'italienne ; & je ne sçay pourquoy le Traducteur de Xenophon écrit toûjours *Cyropædie :* je sçay bien que l'origine du mot demande

mande un *a* ; mais nous ne ſommes pas eſclaves des origines, & nous avons ſecoüé il y a long-temps le joug de la Langue greque dans l'ortographe de pluſieurs mots. C'eſt apparemment ſelon ce principe que M. Peliſſon dit dans l'Hiſtoire de l'Académie Françoiſe, en parlant de M. Charpentier : *Il a traduit toute la Cyropédie. Cyropédie* eſt écrit là comme *Céſar.*

A propos de *Céſar*, j'ay dit dans la Remarque qui a pour titre, *rendez à Céſar ce qui eſt à Céſar*, que *Céſar* au ſingulier ne ſignifioit en noſtre Langue que *Iules Céſar*. Ie le dis encore, quoy-que M. Godeau ait écrit dans la Vie de ſaint Paul : *Ils l'accuſerent d'avoir retiré chez luy des ſéditieux qui troubloient la tranquillité publique, & offenſoient la majeſté imperiale de Céſar, diſant qu'un certain Ieſus-Chriſt eſtoit Roy.*

J'ajoûte ſeulement que ce que j'ay dit, regarde la proſe : car en vers *Céſar* ſe dit bien pour *Empereur* ; & M. Racine l'a employé ſouvent dans ſon Britannicus :

*La*

*La mere de César veille seule à sa porte.*

*Et ce sont des secrets entre César & vous.*

*Allez avec César vous éclaircir du moins.*

Outre que *César* est plus commode qu'*Empereur*, pour la mesure du vers; il semble avoir quelque chose de plus noble & de plus poëtique.

## DISCIPLINE.

ON dit; *la discipline de l'Eglise*, ou *la discipline ecclesiastique*; *la discipline de la guerre*, ou *la discipline militaire*; *la discipline des mœurs*, *la discipline du palais*, *la discipline régulière*, *la discipline monastique*. Mais on ne dit point *la discipline civile*, pour dire la police.

*Discipline* sans adjectif s'applique à tout cela, & prend diverses significations

fications suivant la matiére dont il s'agit. M. Fléchier dit dans l'Oraison Funébre de Madame la Duchesse de Mantausier, en parlant du Roy : *Il méditoit ces glorieux desseins, qu'il a depuis exécutez, de réprimer l'injustice, de rétablir la discipline, de corriger les abus qui s'étoient glissez dans les loix mêmes.* M. Sarasin dit que Valstein étant jeune, *au lieu de s'étudier, ne s'occupoit qu'à faire des ligues contre ses compagnons, & à les soûlever contre l'obeïssance & la discipline.* Nous lisons dans la Morale du Sage : *La victoire se remporte bien moins par la multitude & par la vaillance des combatans, que par l'ordre & la discipline* ; & dans la Vie de Socrate : *Il a vescu dans la République, quand elle commençoit à perdre de son ancienne discipline.* Tous nos bons Auteurs parlent de la sorte.

## PURIFICATION.

CE mot ne se dit qu'en deux rencontres ; premiérement pour signifier une feste de la Vierge ;

& en second lieu, pour exprimer une cérémonie des Juifs. Nous disons, *la Purification de nôtre Dame*, *le jour de la Purification*. Nous disons aussi, *les purifications legales*. M. Godeau parle de la sorte dans la Vie de Saint Paul : *Il pratiqua les purifications prescrites par la Loy aux Nazaréens* ; & le Traducteur des Homélies de Saint Chrysostome sur Saint Matthieu dit en propres termes : *Il ne veut pas nous rengager à toutes ces purifications legales*. Il avoit dit auparavant : *C'est cét orgueïl qui les a portez à détruire toute la veritable vertu, & à renfermer toute leur religion dans quelques purifications exterieures, qui ne regardoient que le corps, sans se mettre en peine de la pureté de l'ame.*

Tout cela est françois ; mais je doute que *la purification de la conscience*, comme parle un Auteur celebre ; je doute, dis-je, que cette phrase soit françoise. Le mot de *purification* est consacré dans se propre à ce que faisoient les Juifs, quand ils se purifioient en lavant leur corps ; & il n'est pas permis de transporter

ce

ce mot ailleurs, en luy donnant une signification figurée.

## STOÏCIEN, STOÏQUE.

PLusieurs disent indifferemment ces deux mots. *Pensez-vous*, dit l'Auteur du Discours sur les Réflexions morales, en parlant du Senéque, *que ce Stoïcien, qui contrefaisoit si bien le maistre de ses passions, eust d'autres vertus que celles de bien cacher ses vices?* Et M. Godeau dans la Vie de S. Paul: *Les philosophes Epicuriens & les Stoïques disputoient souvent contre luy.*

Il me semble néanmoins que le fin usage distingue *Stoïcien* & *Stoïque*. *Stoïcien* signifie, à mon avis, un Sçavant qui s'attache à la philosophie de Zenon; & *Stoïque*, un homme qui est insensible à tout, quoyqu'il ne soit ni philosophe, ni sçavant. *Stoïcien* va proprement à l'esprit & à la doctrine; *Stoïque* à l'humeur & à la conduite. Suivant cette distinction, il faut dire, *les Stoïciens sont de ce sentiment. Les Stoïciens*, dit

M. de Saint Réal dans l'Usage de l'Histoire, *prouvoient que tous les méchans estoient fous: mais l'experience fait encore mieux voir que la plufpart des fous sont méchans*. Il faut dire au contraire d'un particulier qui se moque de la faveur des grands, qui se met au-dessus de la calomnie & des injures, *c'est un Stoïque, c'est un vray Stoïque.*

L'Auteur des Satires a dit en ce dernier sens dans le Discours sur la Satire : *Aussi oseray-je dire que j'ay regardé avec des yeux assez Stoïques les libelles diffamatoires qu'on a publiez contre moy.*

Enfin, pour m'expliquer plus clairement, & en peu de mots, *Stoïcien* ne se dit gueres que dans le propre, quand il s'agit effectivement de Zenon & de ses disciples, *la philosophie Stoïcienne. Stoïcienne. Stoique* se dit presque toûjours dans le figuré. *Je viens de voir dans ma philosophie Stoïque*, dit M. de Balzac, *que le sage doit avoir un ami, afin d'avoir quelqu'un pour qui il puisse mourir.* Car ce qu'il ajoûte de Zenon n'est point sérieux,

&

& n'eſt dit que par métaphore. *Voilà ce que c'eſt d'être écolier de Zenon, & d'avoir commerce avec ces ames hautaines de l'Antiquité, dont les extravagances mêmes ſont nobles.*

## PEUPLE.

CE mot ſe dit quelquefois dans une ſignification élegante. *Il faut eſtre bien peuple, pour ſe laiſſer éblouïr par l'éclat qui environne les grands*, c'eſt à dire, *il faut avoir l'ame bien baſſe, il faut avoir tous les ſentimens du peuple.* Mademoiſelle de Scudery a employé ce mot dans un endroit où il a tres-bonne grace. Car aprés avoir dit que ceux en qui on ſe fie le plus, ſont ceux dont on eſt le plus trompé, & que pour eſtre ſage, il faut toûjours ſe défier des autres & de ſoy-même; elle ajoûte: *Tout le monde eſt peuple une fois en ſa vie, tout le monde fait des fautes, & tout le monde a tort en quelque rencontre.*

Au reſte, *peuple* pris dans un ſens

extraordinaire n'eſt pas de nos jours; & M. de Balzac rapporte dans l'éloge du Duc de Guiſe Chef des Ligueurs, un bon mot, qu'on attribuoit à Madame la Mareſchale de Retz : *Ils avoient ſi bonne mine ces Princes Lorrains, qu'auprés d'eux, les autres Princes paroiſſoient peuple.*
„ Cette façon de parler eſt un peu
„ hardie, ajoûte-t-il, & un grammai-
„ rien ſcrupuleux diroit, *paroiſſent*
„ *bourgeois*: mais la Cour eſt audeſſus
„ de l'École, & ne reconnoît point,
„ non plus que l'Egliſe, la juriſdi-
„ ction de la Grammaire.

Aprés tout, quoy que ces locutions ſoient belles, il faut s'en ſervir avec retenuë; ou plûtôt il ne faut pas les employer ſi ſouvent, parce qu'elles ont quelque choſe de trop beau. Il faut prendre garde principalement où l'on les place, & ſe ſouvenir toûjours que les locutions brillantes, & un peu prétieuſes, reſſemblent aux piſtolles & aux loüis d'or, qui ne ſont pas tant d'uſage dans le commerce ordinaire, que les autres piéces de monnoye.

ENTEN

ENTENDRE RAILLERIE,
Entendre la Raillerie.

CE ſont deux choſes differentes. *Entendre raillerie*, c'eſt prendre bien ce que l'on nous dit; c'eſt ne ſe fâcher de rien; c'eſt non ſeulement ſçavoir ſouffrir les railleries, mais auſſi les détourner avec adreſſe, & les repouſſer avec eſprit. *Entendre la raillerie*, c'eſt entendre l'art de railler; comme *entendre la poëſie*, c'eſt entendre l'art des vers. Néanmoins on ne dit gueres, *entendre la raillerie* tout ſeul: on ajoûte d'ordinaire une epithete à *la raillerie*. *Il entend la fine raillerie*; *il y a peu de perſonnes qui entendent l'agréable & l'innocente raillerie.*

Cette Remarque fait voir ce que peuvent les articles en nôtre Langue; puis que les phraſes changent quelquefois de ſignification, ſuivant que l'on met, ou que l'on retranche un article.

## RECONDUIRE.

L'Auteur des Obſervations ſur la Langue Françoiſe trouve ce mot tout-à-fait bourgeois, & ne veut pas qu'on le diſe, tant il aime la politeſ-
„ ſe. La pluſpart des gens de la ville,
„ dit-il, ſe ſervent mal de ce mot
„ *reconduire*. Pour faire entendre
„ que quelqu'un les a receûs civile-
„ ment, ils diſent, *il m'eſt venu re-*
„ *conduire jusqu'au bas du degré, il*
„ *m'eſt venu reconduire jusqu'à mon*
„ *caroſſe*. Il faut dire, comme on dit à
„ la Cour, *il m'eſt venu conduire*.

Comme M. Ménage a veû toute ſa vie le grand monde, ainſi qu'il nous en aſſeûre luy-même ; je m'en tiendrois à ſa déciſion, ſi des perſonnes de la Cour que j'ay conſultées, n'étoient d'un avis contraire. Je ne parle point de nos Maîtres, qui croyent tous que *reconduire* eſt le mot propre, & que *conduire* en ce ſens-là, n'eſt point françois. *Il m'eſt venu voir, & comme c'eſt un homme formaliſte, je n'ay pas manqué*

*manqué de le reconduire ; ce n'eſt plus la mode de reconduire.* Qui diroit, *je n'ay pas manqué de le conduire, ce n'eſt plus la mode de conduire*, parleroit mal, & ne ſe feroit pas entendre. *Conduire* ne ſuppoſe pas une viſite comme *reconduire.* Je dirois bien d'un homme que j'aurois rencontré aux Thuilleries, ou ailleurs *aprés m'eſtre promené quelque temps avec luy, je l'ay conduit à ſon caroſſe*; cela ſignifie ſeulement que je l'ay accompagné juſques à ſon caroſſe. *Reconduire* ne vaudroit rien en cét endroit ; mais il eſt bon en fait de viſite : & je ne ſçache que M. Bérain Avocat au Parlement de Paris, qui dans ſes nouvelles Remarques ſur la Langue, favoriſe le ſentiment de l'Auteur des Obſervations : *Roublier*, dit l'Avocat, *eſt la même faute que reconduire.* Ce M. Bérain a beaucoup du génie de M. Ménage, ou M. Ménage a beaucoup du génie de ce M. Bérain. Outre qu'ils ont l'un & l'autre la même ortographe, *ſegond*, *ſegret*, *a u*, pour *a eû*, ils ont à peu prés

*men*, eſt de l'invention de M. Ménage.

Cependant, pour revenir au Rituel & au Lutrin, s'il euſt cité fidellement M. Des-Préaux, la citation euſt eſté plus à propos, & plus heureuſe. Car enfin c'eſt dans l'Epître à M. Arnaud que *benîtier* eſt employé.

*Et la fiévre demain ſe rendant la plus forte*
*Un Benîtier aux piés vas l'étendre à la porte.*

L'Epiſtre à M. Arnaud s'accorde un peu mieux que Lutrin, avec le Rituel de M. d'Alet.

## SITUATION.

CE mot autrefois ne ſe diſoit que dans le propre, *la ſituation de la ville*, *la ſituation du païs*; & on ſe ſervoit toûjours du mot d'*aſſiéte* dans le figuré, *ſon eſprit n'eſt jamais dans une même aſſiete*; *les affaires demeurerent pour quelque temps en une aſſiéte aſſez tranquille*. Depuis quelques années *ſituation* ſe dit dans

le

grande ſympathie. Deux eſprits auſſi conformes que ceux-là devroient eſtre toûjours d'accord : & néanmoins ils ne s'accordent pas toûjours ; & M. Bérain commence preſque ſes Remarques par faire un procés à M. Ménage ſur *benaiſtier*. *M. Ménage*, dit-il, *pretend à la fin de la neuviéme de ſes Obſervations, qu'il faut dire* benaiſtier. *Ie ne ſuis pas de ſon avis ; il faut dire & écrire* benîtier. Et pour battre M. Ménage de ſes propres armes, il ajoûte, *on ne trouve que* benîtier *dans pluſieurs Dictionnaires*.

Aprés tout, M. Bérain a raiſon. Auſſi M. Ménage ſemble avoir profité de la Remarque du nouvel Auteur : car quoy-qu'il ſoit toûjours pour *benaiſtier*, & que ſelon luy il faille parler de la ſorte, en prononçant doucement la ſeconde ſyllabe ; bien loin de condamner abſolument *benîtier*, il l'approuve en quelque ſorte dans les *additions & changemens* de ſon édition nouvelle, en diſant que *M. Pavillon Evêque d'Alet, dans ſon Rituel, &*

*M.*

*Hebreux*; mais nous disons *la Langue Hebraïque*, *les caractères Hebraïques*.

*Iuifs*, *Iudaïque*. Nous disons, *un Iuif*, *une Iuifve*, quand on considere le peuple de Dieu, depuis que le Sceptre fut tombé dans la Tribu de Juda. On dit, *vivre à la Iuifve*, pour le regard des mœurs, & *à la Iudaïque*, pour le regard des cérémonies. Aussi dit-on, *les cérémonies Iudaïques* : on dit néanmoins *une méchanceté Iudaïque*.

*Chaldéen*, *Chaldaïque*. *Chaldéen* se dit des personnes, & du langage; *les Chaldéens*, *le Chaldéen*. On dit aussi, *le Chaldaïque*.

*Syrien*, *Syriaque*. On dit pour le peuple, *les Syriens*, *un Syrien*, *une Syrienne*; & pour la Langue, *le Syriaque*, *la Langue Syriaque*.

*Arabe*, *Arabesque*. *Arabe* se dit des hommes & des femmes; *les Arabes*, *un Arabe*; *une femme Arabe*. On dit *l'Arabe*, pour la Langue; *un mot Arabe*, *des manuscrits Arabes*, *des caractéres Arabes*. On dit quelquefois *des caractéres Arabesque*;

par

par exemple, *il y avoit sur ce marbre des caractères Arabesque.*

*Perse, Persan, Persien, Persique,* L'Auteur des Observations sur la Langue Françoise prétend qu'on dit *les Perses*, en parlant des anciens Perses; & *les Persiens*, en parlant des modernes. Ie doute un peu de sa décision pour le regard de *Persiens*; & il me semble que les Perses modernes s'appellent plûtôt parmi nous *Persans* que *Persiens*. Ce n'est pas que le mot de *Persan* ne se dise aussi des anciens Perses. On dit communément, *les Perses, l'armée des Perses, Cyrus Roy des Perses*: mais on dit d'ordinaire, *un Persan*, & non pas *un Perse*. M. de Vaugelas parle de la sorte dans son Quinte-Curce: *Il y avoit en l'armée du Roy un Persan nommé Sisénes*. On dit même quelquefois, *les Persans* pour *les Perses*; & M. Pelisson a employé ce mot en faisant le caractére d'un esprit universel, qui prend toutes sortes de formes & de stiles, selon les differentes matiéres qu'il traite: *Il imitera*, dit-il, *la souplesse d'Alcbiade, qui étoit à Sparte*

*te plus laborieux & plus auſtère qu'un Lacedémonien ; en Ionie, plus voluptueux que les Ioniens ; en Perſe, plus pompeux & plus magnifique que les Perſans.*

Pour *Perſien*, on ne le dit gueres que des habillemens, *une Perſienne, une belle Perſienne* ; ce n'eſt pas à dire, *une femme Perſanne*, mais *l'habillement que l'on porte en Perſe*, ou l'étoffe dont eſt fait l'habillement ; encore ne ſçais-je ſi pour ſignifier l'étoffe, il ne vaudroit point mieux dire *une étoffe de Perſe*, qu'une *étoffe Perſienne*, comme nous diſons *une étoffe de la Chine* plûtôt qu'*une étoffe Chinoiſe*. On diroit bien, *la Langue Perſienne* & *le Perſien*, pour l'ancienne Langue : & M. de Vaugelas le dit, *Mithrenes qui ſçavoit la Langue Perſienne*. On dit *la Langue Perſane*, & *le Perſan*, pour la Langue nouvelle ; & c'eſt ainſi que parle toûjours le Pere Beſnier dans ſon projet de la Réünion des Langues : *Ces matrices, dans la penſée des Sçavans, ſont la Romaine & la Grecque ; la Teutonne & l'Eſcla*

*l'Esclavonne* ; *l'Hebraïque*, *la Scythique*, *& la Persane*.

On dit toûjours *à la Persienne*, pour dire *à la maniere des Perses* ; & M. de Vaugelas ne parle point autrement ; *vestu à la Persienne* ; *son cimeterre fait à la Persienne*.

*Persique*, ne se dit que du Golphe, qui separe la Perse de l'Arabie. *Le Golphe Persique*.

Au reste, quoy-que nous disions, en parlant de Cyrus & de Darius, qu'ils estoient *Rois des Perses* ; nous disons aussi qu'ils estoient *Rois de Perse* ; & M. de Vaugelas, M. Patru, M. Charpentier parlent de la sorte. Mais nous ne disons pas de même du Sophy de Perse, qu'il est *Roy de Perse* & *Roy des Perses* : on dit seulement le *Roy de Perse*, en parlant de luy ; & qui diroit que *le Grand Seigneur fait le guerre au Roy des Perses*, ne parleroit pas François.

*Turc, Turquesque*. On dit *une femme Turque*, *un cheval Turc* ; *la Langue Turque*, *le Turc* ; mais on dit, *l'armée Turquesque* ; *c'est agir à la Turquesque*.

*Turquesque*. On dit aussi *à la Turque*, *il vit à la Turque*.

*More*, *Moresque*. On dit *un More*, *une Moresque*. On ne dit gueres *une More*, mais on dit bien, *une femme More*. On dit *le More* pour la Langue. *Le petit More*, ou *le Moresque* est un langage particulier, & different de ce qu'on appelle simplement *le More*.

*Ionien*, *Ionique*; *Dorien*, *Dorique*. On dit du peuple, *les Ioniens*, *les Doriens*; *une Ionienne*, *une Dorienne*; mais on dit *Dialecte Ionique*; *Dialecte Dorique*, en fait de Grammaire; comme *ordre Ionique*, *ordre Dorique* en matiére d'Architecture.

*Teuto*, *Teutonique*, *Teudesque*. On dit *les Teutons* pour les peuples, & *le Teuton* pour la Langue. Mais on dit, *l'Ordre Tentonique*; les Chevaliers de *l'Ordre Teutonique*; *les Freres Teutoniques*. *Teudesque* ne se dit parmi nous, que pour signifier le langage des anciens Allemands; quoyque les Italiens disent, *la Lingua Tudesca*, pour marquer l'Allemand moderne.

*Cophte*,

*Cophte*, *Egyptien*. On dit l'un & l'autre, pour exprimer le langage des Egyptiens.

Voilà les noms irréguliers que j'ay trouvez pour les Nations & pour les Langues. Les autres noms se disent également du peuple & de la Langue. *Les Ethiopiens*, *l'Ethiopien*; *les Tartares*, *le Tartare*; *les Moscovites*, *le Moscovite*; *les Grecs*, *le Grec*; *les Latins*, *le Latin*, &c.

Avant que de finir cette Remarque, il faut que j'ajoûte deux ou trois bizarreries qui regardent les noms. Nous disons *les Hongrois*, *un Hongrois*, quand il s'agit des hommes de Hongrie; mais quand il s'agit des chevaux qui ne sont pas entiers, nous disons, *un Hongre*, *un cheval Hongre*.

Nous ne disons gueres *les Bohemes*, ni *les Bohemiens*, pour dire les peuples qui habitent la Boheme. Ces mots sont attachez à ces coureurs de profession, qui disent la bonne aventure. On dit, *les peuples de Boheme*; & si on veut parler d'un homme, ou d'une femme en parti-

culier

culier,il faut dire,*un homme de Boheme*,*une femme de Boheme*,& non pas *un Bohemien* , *une Bohemienne*.

Nous n'avons point de nom pour exprimer les Parthes ; nous n'en avons point auſſi pour exprimer les peuples de Barbarie. Nous diſons , *les Parthes* , *le païs des Parthes* ; *la Barbarie* , *les peuples de Barbarie*. Car le mot de *Barbe* ne convient qu'aux chevaux de Barbarie ; & en cela nôtre Langue a eû plus d'égard pour les chevaux que pour les hommes. Auſſi ſont-ce des chevaux extraordinaires que les Barbares : on fait leur généalogie en ce païs - là , comme nous faiſons celle des gens de qualité ; & quand on veut vendre bien cher un cheval , on produit ſes titres de nobleſſe, juſqu'à le faire deſcendre quelquefois en droite ligne de l'illuſtre cheval du Grand Valid.

## ACHEVE' adjectif.

QUand ce mot ſe dit des choſes, il ſe prend toûjours en bonne part,

part, & signifie *accompli*, *excellent*; *c'est un ouvrage achevé*; *je n'ay rien veû de plus achevé*. Mais quand *achevé* se dit des personnes, il se prend en bonne ou mauvaise part. Nous disons, *un Auteur achevé*; & M. Des-Préaux s'exprime ainsi au sujet de Lysias: *Accusant Platon d'être tombé en plusieurs endroits, il parle de l'autre comme d'un Auteur achevé, & qui n'a point de defauts*. Nous disons en mauvaise part dans le discours familier, *c'est un fou achevé*; & le Traducteur des Homélies de S. Chrysostome sur saint Matthieu, dit dans le stile sublime: *Ie ne parle point à ces pecheurs achevez, qui desesperant d'eux-mêmes, se sont plongez dans le vice.*

## BIENFACTEUR.

JE n'ay jamais veû les opinions plus partagées en fait de langage, que sur les mots de *bienfaiteur*, de *bienfaicteur*, & de *bienfacteur*. Non-seulement nos Maistres ne s'accordent pas les uns avec les autres, mais ils ne

ne s'accordent pas avec eux-mêmes. Monſieur de Vaugelas a décidé que *bienfaiteur* eſtoit le meilleur ; que c'eſt comme il faut prononcer. M. de Voiture eſtant conſulté là-deſſus par Mr. Coſtar de la part des Gentils-hommes de Poitu, répondit que *bienfaiteur* n'eſtoit pas bon, & qu'il falloit dire *bienfaicteur*. M. de Balzac dit de ſon chef *bienfacteur*, & par complaiſance *bienfaicteur*. *Vous donnez, & je reçois, benit ſoit mon bienfacteur, ou mon bienfaiteur, puiſque M. de Vaugelas le veut ainſi, & que pour ſi peu de choſe, il ne faut pas ſe mettre mal avec ſes amis.*

M. d'Ablancourt dit *bienfaiteur* comme M. de Vaugelas ; M. Peliſſon dit *bienfaicteur* comme M. de Voiture ; M. Maucroix dit *bienfaicteur* & *bienfacteur*, tantoſt l'un, tantoſt l'autre, ſelon l'humeur où il eſt. M. Ménage ſe déclare pour *bienfaicteur* contre *bienfaiteur* & *bienfacteur*. Chacun ſuit ce ſemble le parti qui luy plaiſt le plus, & il n'y a rien de fixe à cét égard parmi nous.

Pour moy, ſi j'oſe déclarer mon incli

*doit avoir pour ses amis & pour ses bienfacteurs, si on se laisse la liberté de parler souvent de leurs defauts.*

*Autre chose est quand il s'agit de l'injure, disons plûtôt de la mort d'un homme qui est en effet, ou que la loy considere comme nôtre bienfacteur.* *Plaidoyer pour le Proc. du Roy de Châteleau. Gaulier.*

On peut ajoûter à M. de la Rochefoucault & à M. Patru, une infinité de personnes qui n'ont point charge d'ames, sans parler de M. de Balzac & de M. Maucroix. Ce dernier est Chanoine à la verité, mais il n'est point Curé, & ne fait point de Prônes, que je sçache. Ainsi je croy que M. Ménage s'est un peu trop avancé sur le mot de *bienfacteur*: il aime le ton affirmatif, mais il le prend quelquefois à faux; & nous avons vû cela clairement sur le mot de *grièveté*. Car il ne se contente pas de dire: *Je mets en fait que depuis l'établissement de l'Académie aucun Ecrivain poli n'a employé cet mot, à la réserve de nostre Gentil-homme*; il ajoûte avec la derniére assûrance: *Il faut estre Bas-Breton, ou haut Allemãd, pour parler de la sorte.* Il s'ex-

Ménage s'imaginent ; & qu'on peut le dire aprés M. de Balzac, M. de la Rochefoucault, M. Patru, & M. Maucroix.

## CONSTRUCTION irreguliere autorisée par l'usage.

EXEMPLE. *Le soleil que les Mathematiciens disent estre bien plus grand que la terre.* Cela se dit tous les jours, & se dit bien ; quoyqu'on ne dise pas, *les Mathematiciens disent le soleil estre plus grand que la terre*, & qu'il faille dire, *les Mathematiciens disent que le soleil est plus grand que la terre.* Car dire regit *que* aprés soy.

Si on parloit selon la regle, on diroit, *le soleil que les Mathematiciens disent qu'il est plus grand que la terre.* Mais cette construction seroit bien choquante, quelque réguliére qu'elle fust. Pour éviter une regle françoise, qui en ce cas a quelque chose de fort rude, nous prenons un tour purement latin, en disant, *le soleil que les Mathematiciens di-*

*sent estre plus grand que la terre.* C'est ainsi que l'usage, qui est le plus souvent tres-bizarre, s'affranchit quelquefois avec raison des regles de la Grammaire.

## RELIGIEUX.

CE mot a divers usages en nostre Langue. Il se prend dans son origine pour ce qui appartient à la Religion ; *un culte religieux*, c'est à dire le culte qu'on rend à Dieu & aux Saints. *Des sentimens religieux* ; *un Prince religieux*, pour dire qui a de la religion & de la piété, Aussi M. de Segrais dit fort bien que le Heros de Virgile *estoit vaillant, civil, populaire, éloquent, politique, & religieux.*

Comme ceux qui quittent le monde pour se consacrer à Dieu, & qui vivent dans la retraite, en observant les conseils evangeliques, font paroître qu'ils sont plus attachez à la Religion que les autres, on a donné par excellence le nom de *Religieux*, à leurs personnes & aux cho-

ſes qui les regardent. *Les Religieux, la vie Religieuſe, les Maiſons Religieuſes.*

Mais *religieux* ſe dit quelquefois dans le figuré, en des occaſions profanes, où il ne s'agit point de religion. Nous diſons qu'*un homme garde religieuſement ſa parole*; & M. Charpentier dit dans l'Eloge d'Ageſilaüs : *Il eſtoit ſi religieux en toutes ſes actions, que les ennemis ſe tenoient plus aſſeûrez de la verité de ſes paroles, que de la foy de leurs propres alliez.* M. de Vaugelas parle à peu prés de la ſorte dans ſon Quinte-Curce. *Mais Darius, comme il eſtoit religieux, & plein de douceur, répondit qu'il ne feroit jamais cette méchanceté, de traiter ainſi ceux qui eſtoient à ſa ſolde, & qui l'avoient ſuivi ſur ſa foy.*

*Religieux* en ces endroits ſignifie *exact, régulier, fidelle*, mais d'une exactitude, d'une regularité, & d'une fidelité, dont on ſe fait une eſpece de religion. Cela s'étend encore plus loin; & l'Auteur de l'Entretien ſur ſes Tragédies dit *religieux* en un

endroit où il ne s'agit point de garder sa parole : *Sophocle n'est pas moins religieux qu'Euripide en de pareilles occasions.* Il parle du soin que ces deux Poëtes avoient de ne rien mettre sur le Théatre qui pût blesser la pudeur, & *religieux* exprime bien ce qu'il veut dire.

## LE SCAVOIR-FAIRE.

CE Substantif a quelque chose de monstrueux, étant composé de deux verbes contre le génie de nostre Langue, qui n'a point de substantifs de cette espece. Aussi l'on peut dire qu'il a eû le destin des monstres : il ne vescut pas longtemps ; & à peine fut-il né, qu'il passa. On y prit plaisir d'abord, comme on en prend aux choses nouvelles & surprenantes : on n'entendoit par tout que *le sçavoir-faire* ; *c'est un homme qui a un grand sçavoir-faire* ; *il en viendra à bout par son sçavoir-faire.* Quelques uns méme disent, *le sçavoir-vivre*, à l'imitation du *sçavoir-faire* : ce qu'il y a de bizarre, c'est

c'eſt que *le ſçavoir-faire* ſemble vouloir renaître, ſuivant la parole du Poëte:

*Multa renaſcentur, quæ jam cecidere.*
Pluſieurs perſonnes du beau monde recommencent à le dire; mais on ne l'écrit point encore, & peut-eſtre qu'on ne le dira plus dans quelques mois. Ces ſortes de locutions, qui ne ſont point dans le génie de noſtre Langue, & qui ne dépendent que d'un pur caprice, ne durent pas plus d'ordinaire que certaines modes extravagantes, qui n'ont rien de l'air françois.

## IMPATIENT avec le génitif.

L'Auteur des Doutes a eû un ſcrupule ſur une phraſe de M. de Balzac; & voicy comme il parle à Meſſieurs de l'Académie, « en les conſultant M. de Balzac dit « dans l'avantpropos du Socrate chré- « tien : *Ils connoiſſent la nobleſſe de* « *leur naturel, qui eſt impatient du joug & de la contrainte.* Impatient n'eſt-il pas de ces mots qui n'ont pas

de ſuite, & qui vont tout ſeuls ? *un homme impatient, une humeur impatiente.* M. Ménage a eû la bonté de parler là-deſſus pour l'inſtruction du
„ Public. *Impatient du joug & de la*
„ *contrainte:* cela eſt tres-bien dit, n'en
„ déplaiſe à l'Auteur des Doutes, qui
„ a repris cette phraſe. Les Latins ont dit avec le même régime, *ſervitutis impatiens.*

Voyez un peu comme les eſprits raiſonnent diverſſement. M. Ménage croit cette phraſe bonne, parce que les Latins diſent, *ſervitutis impatiens*; & moy je la croirois preſque mauvaiſe pour la même raiſon. C'eſt ce *ſervitutis impatiens*, qui me fait penſer qu'*impatient du joug* eſt plus latin que françois ; & que le Bas-Breton a eû ſujet de conſulter ſur cela Meſſieurs de l'Académie. Mais je ne m'étonne pas qu'une phraſe toute latine ſoit au gré de M. Ménage : il parle volontiers Latin en françois, tant il aime la langue Latine ; témoin *calvitie, obſcenité, bien mériter de noſtre Langue, il n'eſt pas donné à tout le monde*, &c.

Mais

« Mais quand cette phrase, *impatient de joug*, ne seroit pas si naturelle, ajoûte-t-il, l'autorité seule de M. de Balzac la pourroit défendre.

Je ne m'y oppose pas, & je demeure d'accord avec M. Ménage que, suivant le passage de Quintilien qu'il cite si à propos, le jugement des grands hommes qui excellent dans l'éloquence, peut tenir lieu de raison, & que l'égarement même est glorieux quand on s'égare en suivant des guides célebres. Mais si cela est, pourquoy M. Ménage rejette-t'il des façons de parler dont se sert M. de Balzac, & entre autres celle-cy *j'accuse la réception de vôtre Lettre?* Car M. de Balzac écrit en ces termes à M. Chapelain : *Ce mot n'est que pour accuser la réception de vôtre Lettre*; & cependant l'Auteur des Observations dit que cette phrâse n'est pas du bel usage. Il a sans doute raison, & je n'ay garde de blasmer une décision si juste. Je veux dire seulement que Monsieur Ménage ne sçauroit pas se démentir; & qu'ayant soûtenu *impatient du joug*, par la seule

*Summorũ in eloquentia virorum judicium pro ratione, & vel error honestus est magnos duces sequentibus.*

autorité de M. de Balzac, le bon sens voudroit qui défendist par la mesme autorité, *j'accuse la reception de vôtre Lettre.*

## DE L'USAGE DES PARTICIPES Passifs, dans les Préterits.

COMME il n'y a rien en toute la Grammaire françoise de plus important, ni de plus ignoré, si nous en croyons M. de Vaugelas; & qu'on ne sçauroit trop démesler une matiére si embarrassée, j'ose dire là-dessus ce que je pense, en attendant que M. Patru éclaircisse parfaitement ce mystere de nôtre Langue dans les Réflexions qu'il doit nous donner sur les remarques de Monsieur de Vaugelas. Voicy ce que j'ay imaginé.

Nous avons deux sortes de verbes auxiliaires, le verbe *estre* & le verbe *avoir*. Le participe se joint avec l'un & l'autre, mais d'une mani[illegible] differente. Avec le verbe *estre* il a réguliérement deux genres & deux nombres de méme qu'en La-

tin;

tin ; *il est aimé, elle est aimé ; ils sont aimez, elles sont aimées.* Avec le verbe *avoir* il est naturellement indéclinable, n'ayant ni genre ni nombre. *J'ay receû vos Lettres ; j'ai receû vos livres*, parce que c'est plûtôt le supin des Latins, que le participe ; & que c'est comme si on disoit, *habet acceptum Litteras, habeo acceptum libros.*

La construction du verbe *estre* passe jusqu'aux verbes réciproques, lesquels tenant plus du passif que de l'actif, se servent aussi de l'auxiliaire *estre* ; *ils se sont tuez, elle s'est guerie.* La construction du verbe *avoir* pasé aussi jusqu'aux verbes neutres, lesquels se servent du verbe *avoir* pour auxiliaire ; *elle a passé, ils ont passé, elles ont passé par là.* Voilà ce qui se fait réguliérement & naturellement selon la pure raison de la Grammaire. Mais il y a une autre raison qui oblige de parler d'une autre maniére ; & c'est lors que la prononciation ne seroit pas assez soûtenuë. Car en ces rencontres, on donne des nombres & des genres aux partici

participes, afin de ſoûtenir le diſcours. On dit pour cela, *la Lettre que j'ay reçeûë*; *la liberté que j'ay priſe*; *les vivres que j'ay acheptez.* Cela eſt ſi vray, que lors qu'on ajoûte quelque choſe aprés, le participe redevient indéclinable, eſtant ſuffiſainment ſoûtenu par ce qui ſuit, comme il paroiſt dans les exemples de M. de Vaugelas. *Le commerce*, parlant d'une ville, *l'a rendu puiſſante*; *je l'ay veû partir*, parlant d'une femme; *c'eſt une fortification que j'ay appris à faire.* A quoy on peut ajoûter, *la peine qu'il a pris de faire cela*; *la peine que m'a donné cette affaire.*

Il arrive tout le contraire à l'égard du verbe *eſtre*; car ſon participe redevient indéclinable au milieu d'un ſens, pour empeſcher la prononciation de languir, & de traiſner trop. C'eſt la raiſon pourquoy on dit, *elle s'eſt venu aſſeoir*; *elle s'eſt fait peindre*; *ils ſe ſont fait peindre*; *elle s'eſt fait admirer*; *elle s'eſt fait belle*; *la liberté que je me ſuis donné de vous écrire*: quoy-qu'on diſe, *la liberté que je me ſuis donnée*, quãd on n'ajoûte

n'ajoûte point *de vous écrire; vous excuſerez la liberté que je me ſuis donnée.*

C'eſt ſuivant ces principes que nos bons Auteurs diſent : *Cette ignorance m'a épargne la peine qu'il dit qu'il a eû à ſe determiner ſur le choix des trois copies.* *Pratique de la Perfectiõ. Chrétienne.*

*L'intention que David a eû de baſtir un Temple au Seigneur fut ſi agréable à Dieu.*

*Ces approbations m'ont confirmé dans l'eſtime & dans la vénération que j'ay toûjours eû pour les ouvrages qui nous reſtent de l'Antiquité.* *Iphigenie Préface.*

*S'ils ſe fuſſent ſenti coupables, il ne leur euſt pas eſté difficile de ſe tenir ſur leurs gardes.* *Commentaires de Ceſar.*

*S'il ſçavoit qu'ils ſe fuſſent venu plaindre, il feroit mourir cruellement leurs oſtages.*

*Pendant qu'elles en eſtoient allé achepter, l'époux vint.* *Nouveau Teſtament.*

Voilà des exemples pour les deux verbes auxiliaires; & ces autoritez peuvent enhardir ceux qui font ſcrupule de s'éloigner quelque fois des regles communes de la Grammaire, ſans conſiderer ce qu'a

dit

dit Quintilien, & ce que M. de Vaugelas répete souvent : *Aliud est latinè, alliud grammaticè loqui.*

Mots qui commencent par In.

L'AUTEUR des Observations sur la Langue Françoise a pris une telle amitié pous les mots qui commencent par *in*, qu'à la reserve d'*immortifié* & *d'inallié*, qui luy déplaisent, tous les autres sont devenus ses favoris. Il se declare hautement là-dessus, & il trouve que ce sont de jolis mots, qu'*intolerance*, *insidiateur*, *insidieux*, *impecuniosité*, *impécunieux*, *injudicieux*, *inexperimenté*, *invaincu*, *indisputable*, *impardonnable*, *incorrompu*, *inconvertible*, *inexplicablement*, *insoûtenablement*. Comme les inclinations sont libres en matiére de mots aussi bien qu'en autres choses, on auroit tort de condamner l'inclination de M. Ménage; mais il auroit tort à son tour de trouver mauvais qu'on ne soit pas de son goust. Pour moy, je confesse qu'*immortifié* ne me déplaist pas

tant

tant qu'à luy ; c'est un mot usité dans tous les livres spirituels, & les Prédicateurs qui parlent le mieux, s'en servent ; *un esprit immortifié* ; *des affections immortifiées* : de-sorte que M. Ménage devoit, à mon avis, blasmer l'Auteur des Entretiens d'Ariste & d'Eugene, de n'avoir pas approuvé *immortifié* dans les écrits de Messieurs de Port Royal, au lieu de l'en loüer comme il fait. Il le loüe plus justement d'avoir repris *inallié* ; mais je ne sçay pourquoy il le blasme d'avoir mis dans le mesme rang *incorrompu*, *inconvertible*, *inexperimenté*, *insidiateur*, qui ne valent pas mieux qu'*inallié*. Pour *irreligieux* & *indévotion*, il n'a pas tort de se plaindre qu'on ait voulut les bannir; car ces mots ne sont pas mauvais, non plus qu'*irreligion* & *indévot*. On pourroit y ajoûter *inapplication* & *mesme inattention*, qu'assez de gens disent. M. Ménage à bien remarqué qu'*inobservation* se trouve dans les Manifestes des Princes, *l'inobservation des Traitez* ; mais il n'a pas dit ce qu'il devoit dire pour instrui-

re

re le public, qu'*inobſervation* eſt preſque conſacré en cét endroit, & qu'on diroit mal, *l'inobſervation des commandemens de Dieu*, *l'inobſervation des regles de l'art.*

Pour *intolerance*, *impécunioſité*; *impécunieux*, *inſidieux*, *invaincu*, *indiſputable*, *impardonnable*, *inexplicablement*, *inſoûtenablement*, que M. Ménage ne feroit pas de difficulté d'employer, je les croy auſſi bons qu'*inſidiateur*; *incorrompu*, *inconvertible*; & l'autorité de Nicod ne me fera pas changer d'avis.

I'admire en verité M. Ménage avec ſes citations de Nicod. Pour „prouver qu'*inexplicablement* eſt un „bon mot, il dit: Vous trouverez „dans Nicod *inexplicable*; & il ajoûte, „pour faire valoir *inſidiateur*, *incor*„*rompu*, *inconvertible*: Vous trouvez dans Nicod un nombre infini de ces mots beaucoup plus étranges; *indiſert*, *ineffaçable*, *inexécuté*, *inforçable*, *infrangible*; *inguerdonné*, *inſciemment*, *inſcrutable*, *inſolu*, *intemperature*, *interminé*. Cela prouve admirablement; comme ſi Nicod eſtoit la regle de nô-

tre

tre langage ; comme ſi les plus mé-chants mots du monde ne ſe trou-voient pas dans un vieux Dictionnaire. Mais quand Nicod ſeroit le Dictionnaire de l'Académie Fran-çoiſe, ſeroit-ce bien raiſonner que de dire, *inexplicable* & *inſoûtenable* ſe trouvent dans le Dictionnaire de l'Academie ; donc *inexplicablement* & *inſoûtenablement* ſont de bons mots ? Combien avons-nous d'ad-jectifs de cette eſpece, dont nous n'avons point les adverbes ? Et en bonne foy M. Ménage voudroit-il dire *ineffaçablement*, *inforçablement*, *inſcrutablement*, parce qu'*ineffaçable*, *inforçable* & *inſcrutable* ſont dans Nicod ? Il dira peut-eſtre qu'il n'en feroit nulle difficulté ; & il le doit dire ſelon ſes principes.

Quoy-qu'il en ſoit, je m'étonne encore une fois de la déference qu'il a pour Nicod. Car enfin, Ni-cod eſt par tout dans ſes Obſer-vations, & il y eſt comme un Au-teur Claſſique. *M. de Vaugelas veut qu'on diſe*, l'iſle de Chypre ; *je ne ſuis pas de ſon avis, vous trouve-*

*rez*

*rez* l'isle de Cypre *dans Nicod. Nicod dans son Dictionnaire, & M. de Moliére dans sa Comedie du Bourgeois Gentilhomme ont dit* haute contre. *Les Pharisiens disent* bigle, *Nicod le dit aussi; on ne peut donc manquer en disant* bigle. *Quoy-que nous disions* arbaleste, *nous disons néanmoins* arbalestier *: ainsi plaist à l'usage ; & c'est aussi comme Nicod a écrit ces mots dans son Dictionnaire. J'ajoute à l'autorité de M. Chapelain celle de Nicod, qui a toûjours dit* le point du jour. *& jamais* la pointe du jour. *Rabelais a dit* court pendu, pomme de court pendu : *mais Nicod a dit* capendu ; *il faut dire* capendu. *Nous disons* ,bignets *dans les Provinces ; Nicod le dit aussi*. M. Ménage oublie en cét endroit qu'il n'est point provincial, & qu'il y a quarante-trois ans qu'il demeure à Paris. Car c'est parler en provincial, que de dire, *nous disons en Anjou*, comme il dit ailleurs Methridat, mithridat, *tous les deux se trouvent dans Nicod.* Enfin il n'y a presque point de page où il ne soit fait mention de ce Di-

ctionnaire ; & il faut avoüer que si le Provincial ne sçait pas mal son Vaugelas M. Ménage sçait bien son Nicod. Ainsi les Observations sur la Langue françoise son tres-bonnes pour appendre comment on parloit du temps de Nicod, ou avant Nicod : car toutes locutions de nos vieux Auteurs, bonnes & mauvaises, sont fidellement ramassées dans ce beau Tresor de la Langne.

Mais pour revenir aux mots qui commencent par *in*, c'est à l'occasion de ces mots que M. Ménage fait un grand procés au Gentilhomme Provincial : *L'invaincu* de M. Corneille a conduit l'Auteur des Observations au mot *d'offenseur* : Il fait un chapitre exprés pour le défendre, & dans l'*addition* qu'il met ensuite, il parle de cette sorte.

Ce que j'ay dit du mot d'*offenseur*, qu'on pouvoit l'employer à l'exem- " ple de M. Corneille, m'oblige de " répondre à l'Auteur des Doutes, qui " parle de ce mot comme d'un mot de " rebut. *Le public*, dit-il, *est si jaloux* " *de son autorité, qu'il ne veut la par-*

*tager*

*tager avec personne ; & c'est peut-être pour cela qu'il rebute d'ordinaire les mots dont un particulier se déclare l'inventeur, ou le patron, témoin* l'esclavitude *&* l'insidieux *de M. Malherbe, le* plumeux *de M. des Marets,* l'impardonnable *de M. de Segrais,* l'invaincu & l'offéseur *de M. Corneille.*

Ce que M. Ménage dit aprés, est remarquable, & je le rapporte tout au long, parce qu'il ne faut que cela pour justifier l'Auteur des Doutes. Voicy donc comme M. Ménage poursuit.

Il y a plusieurs fautes en ces quatre ou cinq lignes de nostre Critique. „ Premiérement il blasme un mot qui „ a été approuvé par Messieurs de „ l'Académie, qu'il appelle ses Ora- „ cles, & ausquels il dédie son ouvra- „ ge. Car voicy comme ces Messieurs „ ont parlé de ce mot dans leur sen- „ timens sur le Cid. *L'observateur,* c'est M. de Scudery, *a quelque fondement en sa répréhension, de dire que ce mot* offenseur *n'est pas en usage, toutefois étant à souhaiter qu'il y fust, pour opposer à* offensé, *cette hardiesse n'est pas condamnable.*

Je demande ſi Meſſieurs de l'Académie ayant déclaré poſitivement qu'*offenſeur* n'eſtoit point en uſage, & ce mot n'ayant point été receû enſuite, quoi-que Meſſieurs de l'Académie l'eûſſent régardé comme une hardieſſe qui n'étoit pas condamnable : je demande, dis-je ſi l'Auteur des Doutes a offencé l'Académie, en diſant que le public avoit rebuté le mot d'*offenſeur* ? "

En ſecond lieu, continuë M. Ménage, il n'eſt point vrai que M. Corneille ait fait ce mot, ni celuy *d'invaincu*. J'ai bonne mémoire d'avoir lû le premier dans l'Aſtrée ; & pour le ſecond, il eſt dans Nicod. Il n'eſt point vray auſſi que Malherbe ait fait *inſidieux*. Le premier eſt auſſi dans Nicod, & le ſecond, comme je l'ai autrefois remarqué, eſt dans le Baron de Feneſte. Il n'eſt point vray non plus que Malherbe ait fait *eſclavitude*.

Si M. Ménage, qui a tant de mémoire, ſe ſouvenoit de ce qui vient de citer luy-meſme du livre des Doutes,

*Doutes sur la Langue Françoise pag. 50.* Doutes, il ne parleroit pas de la sorte. Car enfin le Provincial dit en termes exprés : *Et c'est peut-estre pour cela que le public rebute d'ordinaire les mots dont un particulier se déclare l'inventeur, ou le patron ; témoin* l'esclavitude & l'insidieux *de M. de Malherbe, le* plumeux *de M. des Marets,* l'impardonnable *de M. Segrais,* l'invaincu & l'offenseur *de M. Corneille.* Ce stile-là n'est pas stile affirmatif de M. Ménage. Comme le Provincial fait profession de douter, il n'asseûre rien, il met des *peut-estre* presque par tout : & en cét endroit la préposition disjonctive avec laquelle il s'explique, *l'inventeur ou le patron,* & qui tombe sur les mots suivans, donne à entendre qu'il ne croit pas absolument que les Ecrivains qu'il cite, ayent fait ces mots, mais qu'il croit seulement qu'ils les ont inventez ou adoptez, qu'ils en sont les peres ou les patrons ; c'est à dire, qu'ils les ont faits tout de nouveau, ou qu'ils les ont fait revivre, en les employant dans leurs ouvrages, & en prenant leur parti contre les ennemis des vieux mots.

M. Ménage fait à peu prés la meſme chicane à l'Auteur des Doutes ſur les mots d'*intrepide*, de *diſculper*, & de *bravoure*, en diſant : *Il croit que le Cardinal Mazarin a introduit en noſtre Langue les mots d'*intrepide, *de* bravoure; *tout cela eſt dit ſans preuve.* Voicy comme parle le Provincial, & on peut juger par ſes paroles ſi M. Ménage a raiſon. *Nous avons fait de cette maniére intrepide* d'*intrepidus* latin, ou d'*intrepido* italien; *bravoure* de *bravura*, *diſculper* de *diſcolpare*, & nous devons peut-eſtre ces mots à M. le Cardinal Mazarin. Quand on parle avec cette retenuë, & qu'on ſe ſert d'un *peut-eſtre*, on n'a que faire de rien prouver.

Mais ce qui paſſe l'imagination, c'eſt que M. Ménage ajoûte d'un air triomphant : *Quand tous ces particuliers auroient fait tous ces mots, il eſt tres-faux qu'aucun d'eux ſe ſoit déclaré l'inventeur, ou le patron d'aucun de ces mots.*

Il eſt vray qu'ils n'ont pas dit hautement : *J'ay fait inſidieux ; j'ay fait plumeux ; j'ay fait invaincu, j'ay fait offen*

*offenſeur* : mais ils ont uſé de ces mots, lors que perſonne ne s'en ſervoit ; ils les ont ſoûtenus contre ceux qui y trouvoient quelque choſe à dire ; & c'eſt au moins s'en déclarer les protecteurs & les patrons.

M. Ménage ajoûte pour accabler le Provincial : *Mais ce qui eſt tres-veritable, c'eſt que M. de Vaugelas, le heros de noſtre homme, s'eſt déclaré hautement pour* inſidieux. A la verité M. de Vaugelas dit, au ſujet d'*inſidieux : C'eſt un mot purement latin, que M. Malherbe a taſché de faire françois ; car il eſt le premier, que je ſçache, qui en ait uſé. Je voudrois bien qu'il fuſt ſuivi, parce que nous n'avons point de mot qui ſignifie celuy-là ; outre qu'il eſt beau & doux à l'oreille, ce qui me fait juger qu'il ſe pourra établir.* Le témoignage de M. de Vaugelas prouve clairement que l'Auteur des Doutes a pû dire que M. de Malherbe eſtoit le pere, ou le patron d'*inſidieux* ; mais cela ne prouve pas tout-à-fait ce que pretend Mr. Ménage. Si Mr. de Vaugelas avoit employé ce mot, ou dans ſes Remarques,

marques, ou dans son Quinte-Curce, il se seroit déclaré pour *insidieux*; ce n'est pas se déclarer hautement pour un mot, que de dire qu'il est purement latin, qu'on voudroit bien qu'il fust françois, & qu'on juge qu'il le deviendra, parce qu'on le trouve doux à l'oreille, & qu'on le croit mesme necessaire dans la Langue.

Mais quand M. de Vaugelas auroit eû pour *insidieux* autant de zele qu'en avoit M. de Malherbe; comme ce mot n'a pas réüssi, & que la prédiction de M. de Vaugelas s'est trouvé faux, l'Auteur des Doutes, qui a encore plus de déference pour l'usage que pour M. de Vaugelas, comme les vrais philosophes en ont plus pour la verité que pour Aristote, auroit toûjours esté en droit de mettre *insidieux* au rang des mots rebuttez par le public.

Mais que veut dire M. Ménage, en appellant d'un air goguenard M. de Vaugelas, le heros du Provincial? *M. de Vauge-*

*de nostre homme s'est declaré hautement pour* insidieux.

*Je croy que l'Auteur des Doutes n'a attribué ces mots au Cardinal Mazarin, que pour avoir occasion de dire ensuite conformément à la doctrine de son heros M. de Vaugelas*, &c.

*A l'exemple de Ciceron, ou plûtost à l'exemple de son heros M. de Vaugelas, il est tombé luy-mesme dans la faute qu'il a tant blasmé.*

J'aimerois autant reprocher à un homme d'épée que M. le Prince, ou M. de Turenne est son heros. Et à qui le Gentil-homme Bas-Breton pouvoit-il plus raisonnablement s'attacher qu'à celuy qui a esté l'oracle de la France durant sa vie, qui l'est encore aprés sa mort, & qui le sera tandis que les François seront jalous de la pureté & de la gloire de la Langue ? M. de Vaugelas n'a-t-il pas tout ce qu'il faut, pour estre le heros de ceux qui veulent apprendre à bien parler, & à bien écrire ?

Outre qu'il avoit un génie merveilleux pour nostre Langue, il a esté élevé à la Cour ; & comme il y vint

mement jeune, il ne s'eſt point ſenti des mauvais air des Provinces. Il fit une longue étude du langage, avant que de ſonger à compoſer des Remarques ; & quand il eût pris le deſſein d'écrire ſes lumieres & ſes réflexions, il ne ſe précipita point pour faire un livre. Qu'y a-t'il de plus judicieux, de plus élegant, & de plus modeſte, que ces belles Remarques qu'il a travaillées avec tant de ſoin ; & où il a mis tant d'années ? Il choiſit bien les Auteurs qu'il cite ; il ne confond pas les modernes avec les anciens, ni le bons avec les mauvais. Les raiſonnemens qu'il fait, ne ſont ni vagues, ni faux ; il ne s'amuſe point à des queſtions inutiles ; il ne remplit point ſon livre de fatras, & de je ne ſçay quelle erudition qui ne ſert à rien, ou qui ne ſert qu'à fatiguer les lecteurs. S'il cite quelquefois du Latin, c'eſt avec réſerve, & quand il ne peut ſe faire entendre autrement. Quelque ſombre que ſoit ſa matiére, il trouve le ſecret de l'égayer par des réflexions ſubtiles, mais ſensées,

& par des traits de loüange ou de satire fort délicats. De-sorte que les Remarques de M. de Vaugelas ont un agrément & une fleur que n'ont pas beaucoup de livres, dont la matiére n'est ni seche, ni épineuse. Mais ce que j'estime infiniment, il parle toûjours en honneste homme; il ne dit rien qui blesse la pudeur, ou la bienséance; il ne se loüë point; il ne fait point le docteur; il ne dit jamais, *selon moy ce mot est bon, selon moy ce mot ne vaut rien, dites sur ma parole*, &c. Enfin il ne se propose point pour modele; & je suis asseûré que si la Traduction de Quinte-Curce avoit parut avant les Remarques sur la Langue Françoise, il n'y auroit pas renvoyé les lecteurs, en disant par tout, *Voyez mon Quinte-Curce, je me suis servi de cela dans mon Quinte-Curce, j'ay employé cette phrase dans mon Quinte-Curce.*

Pour moy, je ne m'étonne pas aprés cela que le Bas-Breton, tout campagnard & tout Bas Breton, qu'il est, ait choisi M. de Vaugelas pour son heros: mais ce qui m'étonne extrême

trêmement, c'eſt que M. Ménage, qui a un ſi grand uſage du monde, ait quelquefois ſi peu de conſideration pour M. de Vaugelas, que de luy préferer Nicod & Dupleix. Ce qui m'épouvante, c'eſt qu'il ſe meſnage ſi peu, qu'on diroit qu'il ait entrepris de l'offencer. *Je ne ſuis pas*, dit-il, *de l'avis de M. de Vaugelas; & ſelon moy, c'eſt eſtre dégouſté, plûtoſt que délicat, de ne pouvoir ſouffrir ces petites négligences. C'eſt la veritable raiſon de ce mot*, dit-il ailleurs; *celles dont M. de Vaugelas fait mention, ſont non-ſeulemẽt fauſſes, mais ridicules.* Quand l'Auteur des Obſervations en uſe de la ſorte, il oublie ce qu'il dit luy-meſme en quelques endroits; que M de Vaugelas eſt *le Maiſtre juré de la Langue.*

Au reſte, en défendant le Provincial & ſon heros, je ne prétends pas défendre tout ce que M. de Vaugelas a décidé dans ſes Remarques. Je ſçay bien que depuis la mort de ce grand homme, quelques locutions qu'il a approuvées ont vieilli; & que quelques autres, qu'il a condam-

nées, se sont introduites, suivant le destin des Langues vivantes: mais, excepté ces locutions, qui sont en petit nombre, comme je feray voir à la fin de mes Remarques, tout le reste subsiste, & nous peut servir de regle, pour bien parler, & pour bien écrire.

## INDOLENCE, INCLE'MENCE, INDE'LEBILE, IMMANCABLE.

ON n'a parlé dans la Remarque précedente que des mots dont M. Ménage parle dans le Chapitre 150. de ses Observations: en voicy d'autres qui commencent par *in*, & sur lesquels l'Auteur des Doutes n'a point consulté Messieurs de l'Académie. *Indolence* est un mot consacré en quelque façon, pour signifier l'humeur des Stoïciens, & M. d'Ablancourt s'en est servi dans le Dialogue de Lucien intitulé *Nigrinus*, ou *les mœurs des Philosophes. Il n'approuvoit pas ce que quelques-uns prennent pour un grand exercice de vertu,* *de*

*de se foüetter, ou déchiqueter la peau, pour s'accoûtumer à la douleur ; & disoit que c'estoit dans l'ame qu'il falloit planter l'indolence*. Ce mot s'applique à d'autres qu'aux Stoïciens ; & nous l'employons élegamment pour marquer le caractére de certaines gens qui n'ont nulle sensibilité, qui ne prennent aucun interest à tout ce qui se passe dans le monde, que rien ne réjouïst, & que rien n'afflige. On use mesme quelquefois d'*indolent*, & un de nos meilleurs Poëtes l'a mis dans un lieu où ce mot fait, une image tres-agréable & tres-naturelle.

*Quatre bœufs attelez d'un pas tranquille & lent.*
*Promenoient dans Paris le Monarque indolent.*

*Inclémence* n'est pas si établi qu'*indolence* M. de Balzac l'a employé dans le propre ; *l'inclémence de l'air, l'inclemence du temps*. On commence à s'en servir dans le figuré, & M. Racine fait dire à Ulysse.

*Tandis que pour fléchir l'inclémence des Dieux,*
*Il faut du sang peut-estre, & du plus précieux.*

Il auroit pû mettre *la colere des Dieux*, mais il a crû sans doute que *l'inclémence des Dieux* estoit plus beau & plus poëtique. Je croy que M. Racine a raison, & je croy mesme qu'avec le temps *inclémence* pourra passer de la prose.

*Indélebile* est un mot fait contre l'analogie de la Langue, qui oste réguliérement l'*i* aprés le *b* en ces sortes de verbaux, *invisible insensible*, *inflexibile*, *irreprehensible*, &c. Cependant *indelebile*. se dit en matiére de Sacremens, *le caractére du Baptesme est un caractére indelebile*. Hors de-là *indélebile* ne vaut rien; & qu'il diroit, ou dans le propre, ou dans le figuré, *des traits indélebiles*, pour des traits qui ne se peuvent effacer, parleroit tres-mal. Ce seroit encore pis, si on disoit *des traits indélebles* ou *ineffaçables*, comme disent quelques-uns.

*Immancable* est un des mots que nous avons veû naistre, & qui sont

nez

nez sous une constellation heureuse. Tout le monde le dit, *cela est immancable*, *c'est une affaire immancable* : on dit mesme *immancablement*; *je m'y trouveray à telle heure immancablement*. Je sçay bien que ce mot paroist barbare à un de nos Maistres; mais je sçay bien aussi que quand il plaist à l'usage, les termes les plus barbares deviennent françois : & quand il plaira à cét usage si bizarre & si imperieux, *incharitable*, *infaisable*, *insurprenable*, *irramenable*, ne seroit plus de méchants mots.

## VISION.

CE mot est élegant dans le figuré. Il se prend d'ordinaire en mauvaise part, quand on n'y ajoûte point d'épithete qui le rectifie. Par exemple, pour condamner le dessein de quelqu'un, nous disons *quelle vision* ! Nous disons d'un homme qui se met des chiméres dans l'esprit, & qui forme des projets extravagans, *il a des visions*. Un Ecrivain fort poli a usé de ce mot

bien à propos : *Gardez-vous bien de croire vos Lettres aussi bonnes que les Lettres Provinciales ; ce seroit une étrange vision que cela.* *Vision* s'applique aux ouvrages d'esprit ? M. de Balzac dit à Chapelain : *Est-il possible qu'avec une goutte de sens cõmun on puisse préferer les poëtes espagnols aux italiens, produire les visions d'un certain Lope de Vega pour de raisonnnables compositions ?*

Quand on donne une épithete à *visions*, il se prend en bien, ou en mal, selon la nature de l'épithete qu'on luy donne. Nous disons d'une personne qui imagine de plaisantes choses dans la conversation, *elles a des visions agréables* ; mais si elle n'imaginoit que des sotises, nous dirions bien, *elles a des sotes visions.* A propos de *visions*, il ne sera pas inutile de remarquer en passant que *folies* a quelquefois un bons sens parmi nous, aussi bien que *visions.* Exemple : *Quand on a feu dans l'imagination, & de l'agrémẽt dans l'esprit, on dit cent folies, qui animent, & qui égayent les conversations*

*les*

*les plus ſerieuſes M. de Voiture diſoit toûjours quelque folies ingénieuſes dans les compagnies où il plaiſoit.* Il faut eſtre bien raiſonnable & bien ſage pour eſtre fou de la ſorte. C'eſt un deſordre & un crime en noſtre Langue que de *faire des folies* : mais ce n'eſt pas un que de *dire des folies*, j'entens de ces folies, qui bien-loin de bleſſer la bienséance & la raiſon, partent d'un eſprit poli & délicat, d'une intelligence vive & lumineuſe; car je ſçay bien que *dire des folies* a quelquefois un mauvais ſens.

## AME, ESPRIT.

IL faut prendre garde à ne pas mettre un pronom aprés ces mots, quand ils ſont pris perſonnellement. Par exemple, ce ſeroit mal dit, en parlant à une Dévote, ou à un Bel Eſprit, *les Ames dévotes n'ont pas tant d'ardeur pour les richeſſes que la voſtre en a; les Beaux Eſprits ne ſont pas ſi ſombres, ni ſi triſtes que le voſtre.* Il faut dire, *les Ames dévotes*

*votes n'ont pas tant d'ardeur pour les richesses que vous en avez ; les Beaux Esprits ne sont pas si sombres, ni si tristes que vous estes* : & je ne doute que M. de Voiture parle juste, quand il dit à M. de Schomberg : *En verité ç'a esté une bonne fortune pour nous autres qui faisons des beaux Esprits, que le vôtre ait esté employé jusqu'à cette heure à commander des armées, & à conduire des Provinces*. Je dis le mesme de *teste*, de *plume*, d'*épée*, quand ils tiennent lieu de la personne. *C'est une bonne teste, c'est une bonne plume ; c'est une bonne épée. Il n'y a pas dans le Parlement une meilleure teste que Monsieur *** ; il n'y a pas dans l'Acadamie une meilleure plume que Monsieur ***, il n'y a pas au monde une meilleure épée que Monsieur ****, & non pas *que celle de Monsieur ****, qui feroit un autre sens. Car *il n'y a pas au monde une meilleure épée que celle de Monsieur ****, signifie promptement que l'épée qu'il porte, & dont il se sert, est d'une trempe excellente.

REGLE,

## REGLÉ, RÉGULIER, DÉRÉGLÉ IRRÉGULIER.

R*Eglé* & *régulier* n'ont pas tout-à fait les meſmes uſages. L'un & l'autre ſe dit des perſonnes & des choſes, mais avec des ſignifications aſſez differentes.

On dit, *un homme reglé dans ſes études & dans ſa conduite*, pour dire un homme qui n'agit point par caprice, & qui ne ſuit point ſa paſſion. On dit dans le méme ſens, *un eſprit reglé.*

Nous diſons *des mœurs reglées*, pour *de bonnes mœurs*; *une vie reglée*, pour *une vie pure & innocente*; *c'eſt un homme qui mene une vie reglée.*

Le mot de *reglé* s'étend à mille choſes, qui ſe font dans les formes. *Vne diſpute reglée*; c'eſt une diſpute qui ſe fait à deſſein, & dont on convient auparavant. Elle eſt propoſée à une diſpute que le hazard fait naiſtre.

*Vn repas reglé, un festin reglé*; c'est un repas & un festin de cérémonie, opposez aux repas ordinaires qui se font sans façon.

On dit dans un même sens, *un commerce reglé*; *il y a entre eux un commerce reglé*, c'est-à-dire, *un commerce établi*. On dit, *des heures reglées*, c'est-à-dire, *à de certaines heures, aux mesmes heures*.

On dit, *un geste reglé*, en parlant d'un Orateur. *Il a de la voix, il a du feu mais son geste n'est point reglé.*

On dit, *un ouvrage reglé*, en parlant d'un Ecrivain. *J'ay veû le livre que vous m'avez envoyé; c'est un ouvrage reglé; tout y est raisonnable, & methodique. Les manieres d'agir d'un Poëte*, dit un bon Auteur, *doivent sans doute s'élever au dessus des maniéres d'agir ordinaires mais il faut qu'il y ait quelque difference entre une invention reglée & les visions de la fiévre chaude.*

*Régulier*: outre qu'il se dit dans le propre, *les Clercs Réguliers*, *la discipline réguliere*, il se dit dans le figuré, d'un ami qui s'acquite exa-

ctement de tous les devoirs, de l'amitié ; *c'est un ami régulier.*

Nous disons *une femme régulière,* pour dire une honneste femme, qui ne fait rien contre son devoir, & qui garde toutes les bienséances que demande la vertu. Où il faut remarquer qu'*une femme régulière* n'est pas *une femme dévote* : *régulière* dit moins que *dévote* ; & la pluspart des femmes que nous appellons *régulières*, ne sont que de vertueuses payennes ; elles ont beaucoup de vertu, & tres-peu de dévotion.

On dit *régulier*, des choses qui sont faites dans les formes, ou selon les regles de l'art ; *une procedure régulière, un Bastiment régulier, une fortification régulière, un discours régulier, une construction régulière.*

Nous disons *des traits réguliers, une beauté reguliere. Ce n'est pas* dit-on, parlant d'une femme *une beauté reguliere.*

Nous disons aussi *un mouvement régulier*, pour *un mouvement égal & uniforme* ; *la Lune n'a pas un mouvement régulier.*

Tous

Tous ces exemples font voir que *réglé* & *régulier* ne se disent pas indifferemment, & qu'il y a une grande distinction entre ces deux mots. On dit néanmoins dans le mesme sens, *écrire réglement, écrire réguliérement toutes les semaines.*

*Déréglé* se dit par opposition à *reglé*, quand il s'agit de la morale; *un homme déréglé, un esprit dereglé, des mœurs déréglées, une vie dereglée.*

Hors de-là il ne se dit point, du moins je ne vois pas d'occasions où il se dise; car on ne dit point, *dispute dereglée, repas dereglé* &c. dans un sens opposé à *dispute reglée, repas reglé*, &c.

Pour *irrégulier*, il ne se dit gueres des personnes qu'en matiére Ecclesiastique; *un Prestre irrégulier.* On ne dit point *un ami irrégulier, une femme irréguliére*; mais ce qui ne se dit point des personnes, se dit bien des choses. *Une procedure irréguliére, un bastiment irrégulier, une fortification irreguliere, un discours irrégulier, une construction irréguliére*, &c.

DESEN

## DESENTESTER.

CE mot est assez nouveau, mais il plaît à beaucoup de gens; & je ne doute pas qu'il ne s'établisse un jour, pour le moins autant qu'*entester*. Comme on dit, *s'entester de quelqu'un, s'entester de quelque chose, estre entesté d'une personne, estre entesté de sa noblesse, de sa grandeur*, &c. on dit *se desentester de quelqu'un, se desentester de quelque chose; être desentesté d'une personne, être desentesté de sa noblesse, de sa grandeur*, &c. Quoy-que ces mots expriment bien; ils ne sont pas des plus nobles; & ceux qui ont le plus de goust pour nostre Langue, ne croyent pas qu'il faille les employer dans le stile sublime. Ce sont des mots propres pour la conversation, & pour le stile médiocre.

Au reste *desentester* est plus heureux que *desaveugler, desappliquer, desoccuper*, qui n'ont pas le bonheur de plaire à nos Maistres, & qui ne reüssissent point dans le monde, quoy-

quoy-qu'ils ayent des peres & des patrons considerables. Nous avons plusieurs verbes de cette espece, *desabuser*, *desavoüer*, *desalterer*, *desarmer*, *détromper*, *&c.* mais il n'est pas permis d'en faire à sa fantaisie, à moins qu'on ne les fasse en riant, comme Malherbe qui se vantoit d'avoir *dégasconné* la Cour.

## FEU pour DEFUNT.

On demande si *feu* se dit d'une femme comme d'un homme, & s'il faut dire, *la feu Reine Mere*, ou *la feuë Reine Mere*. Les Esprits sont partagez là-dessus. La plus saine opinion, à mon avis, est celle qui fait *feu* indéclinable. M. Ménage la combat de toute sa force, parce qu'au lieu de faire venir *feu* de *fuit*, il a fait venir par la vertu de son esprit étymologique de *felix*, en cette maniére : *Felix*, *felici*, *felice*, *felce*, *feu*. Neanmoins, en voulant détruire *la feu Reine*, il l'établit sans y penser. Car il avoüe que les Italiens disent, *la fù Madama*, comme *il fù Gran Duca*,

*Duca*, & que plusieurs disent *la feu Reine*. Il cite entre autres M. de Gombeau, qui a dit, *Elegie sur la mort de feu Madame d'Orleans*; & il auroit pû citer M. Chapelain; qui estoit pour *la feu Reine*, contre *la feuë Reine*. M. Patru, M. de Segrais, & d'autres Ecrivains célébres, sont dans un méme sentiment.

## DONNER LA MAIN.

QUelques-uns de nos Poëtes dramatiques usent de cette phrase, pour signifier le mariage.

*O cœur vrayment Romain,*
*Et digne d'un Heros qui vous donna la main !*

*Ma main de se donner n'est pas encor pressée.*

Ils prennent quelquefois *la main* pour le mariage méme. Car aprés avoir dit:

*Helas*,

*Helas, ſuis-je en état de vous donner la main !*

ils diſent :

*Et moy ſans cette main, Seigneur, ſuis-je maiſtreſſe,*
*De ce que ma daigné confier la Princeſſe.*

Quelque mérite & quelque réputation qu'ayent ces poëtes, je ne puis m'empeſcher de dire que *donner la main* en ce ſens-là, n'eſt pas une phraſe bien françoiſe. *Donner la main à une dame*, c'eſt luy aider à marcher, ou à monter en caroſſe. Ainſi toutes les antitheſes qui roulent ſur le cœur & ſur la main me paroiſſent fauſſes ; mais comme ces poëtes ſe ſont perſuadé que *la main* ſignifioit le mariage, ils ne ſe contentent pas de dire *donner la main*, ils diſent *preſter la main*, en voulant parler d'un mariage apparent :

*Preſtez-moy vôtre main je vous donne l'Empire.* On dit à un homme, dont le ſecours nous eſt neceſſaire pour nous venger par la plume, ou par l'épée ; *preſtez-moy vôtre main*, *preſtez-moy vôtre bras* : mais ſans cela

je

je ne ſçay ce que ſignifie en nôtre Langue *preſtez moy voſtre main*, & j'aimerois autant dire, *preſtez-moy voſtre pié.*

## PROVERBES, QUOLIBETS.

LEs proverbes eſtoient autrefois en uſage parmi nous, & faiſoient même une partie des richeſſes de nôtre Langue. Henri Eſtienne dans ſon livre de la précellence du langage françois, faît pour cela une longue liſte de nos vieux proverbes, & il prétend que rien ne contribuë d'avãtage à l'ornement du diſcours. Par exemple, *de jeune angelot, vieux diable; à bon vin ne faut point d'enſeigne; le fol ſe couppe de ſon coûteau*, &c. C'eſt auſſi pour cette raiſon qu'à la fin du Dictionnaire de Nicod, on a mis tous les proverbes françois, comme pour ajoûter de nouvelles richeſſes à ce Treſor de la Langue.

Cela eſtoit bon pour le temps paſſé. On ſeroit ridicule d'uſer aujourd'huy de ces ſortes de proverbes dans un diſcours, ſerieux, & dans

dans des compositions relevées. On ne peut gueres les employer qu'en riant, & dans la conversation, encore le faut-il faire sobrement, de peur qu'on ne nous accuse de parler proverbe. M. de Vaugelas ne les aimoit point; & l'Auteur de la Guerre des Auteurs l'a fait parler dans son génie, en luy faisant dire à un Bel Esprit fanfaron & grand-diseur de méchantes choses: *N'est-ce pas assez de vos équivoques? Voulez-vous encore nous assassiner de vos proverbes?* Ce bel Esprit avoit dit auparavant, *si vous estes glorieux comme un barbier, je vous apprens que je suis fantasque comme la mule du Pape, & vaillant comme mon épée.* Mr. d'Ablancourt, qui estoit si intelligent en nostre Langue, avoit le mesme goust que M. de Vaugelas; & il dit dans l'Epistre dédicatoire de son Lucien, que pour rendre sa traduction plus agréable, il n'a pas traduit tous les proverbes dont cét Auteur Grec s'est servi. Et en effet, rien n'a moins de grace dans un ouvrage raisonnable que des locutions proverbiales

entaſſées les unes ſur les autres ; rien n'eſt moins propre à divertir les perſonnes de bon ſens ; & ſi la Comédie des Proverbes du Comte de Crameil eſtoit joüée à l'hoſtel de Bourgogne, je doute qu'elle fiſt autant rire que l'Iphigénie de Mr. Racine a fait pleurer. Ainſi toutes ces richeſſes, que Henri Eſtienne fait valoir, & qui augmentent le Dictionnaire de Nicod, ſont preſque comptées pour un rien aujourd'huy. Elles reſſemblent à ces vieilles armes & à ces habits antiques qui ſont dans les gardes-meubles des grandes maiſons, & qui ne ſervent jamais, ou qui ne ſervent, tout au plus, qu'à des maſcarades & à des ballets. Car enfin un proverbe veut trouver ſa place dans une piéce Comique, & dans un ouvrage burleſque.

Ce n'eſt pas que certains proverbes ne puiſſent entrer quelquefois dans des Lettres ingenieuſes, & dans des diſcours délicats, mais il faut un grand art pour les mettre bien en œuvre, & c'eſt en quoy M. de Voiture

a excellé. Jamais personne n'a mieux sceû que luy ôter au proverbes ce qu'ils ont de bas & de proverbial. Il se sert des plus communs d'une façon extraordinaire, par le tour qu'il leur donne, & par l'application qu'il en fait; & c'est entre ses mains, pour me servir des termes de M. Costar, que cette boûë & cette ordure se change en or & en diamans. Cela paroist non-seulement dans la Lettre de la Carpe; mais aussi dans d'autres Lettres, qui ne sont ni allegoriques, ni burlesques. Il n'appartient qu'à M. de Voiture de commencer une Lettre sur la prise de Dunkerque, par dire au grand Prince qu'il veut loûër d'une si grande action: *Monseigneur, je croy que vous prendriez la lune avec les dents, si vous l'aviez entrepris.*

Il n'y a pas jusqu'aux proverbes latins qu'il ne sçache faire valoir en François, témoin sa Lettre à M. le „Maréchal de Schomberg. Est-ce que „vous aviez peur que ce que vous „m'écririez sentist l'huile, que vous „m'avez envoyé la vostre sans me faire

faire l'honneur de m'écrire ? Vôtre « lettre pourtant, qui m'est venuë de- « puis, a fait, je vous asseûre, la « meilleure partie de vostre present : « sans elle, *operam & oleum perdide-* « *ras* ; & vous m'eussiez pû envoyer « tous les oliviers de Languedoc, que vous n'eussiez pas fait vostre paix avec moy.

Un des artifices de M. de Voiture pour assaisonner les proverbes les plus fades, & pour leur donner je ne sçay quoy de piquant, c'est de les renverser quelquefois, ou de les détourner de leur signification ordinaire. Par exemple, dans la Lettre de la Carpe, il releve admirablement ce proverbe, *jeune chair & vieux poisson*, en disant : Vous faites « bien mentir le proverbe, qui dit, « *jeune chair, & vieux poisson*; car n'é- « tant qu'un jeune brochet, comme « vous estes, vous avez une fermeté « que les vieux esturgeons n'ont pas. Et dans la Lettre à l'Abbesse, pour la remercier du chat qu'elle luy avoit envoyé : Je l'aimeray tant pour l'amour de vous, dit-il, que je feray

changer le proverbe, & que l'on dira dorefnavant, *qui m'aime*, *aime mon chat*.

Il eſt dangereux de vouloir copier ces originaux, à moins que l'on n'ait l'eſprit de M. de Voiture; car il n'y a rien de plus aiſé que de tomber dans une baſſeſſe indigne de noſtre Langue, en voulant dire des proverbes, & ne ſçachant pas le ſecret de les relever. Les Eſpagnols & les Italiens n'y entendent pas tant de fineſſe que nous. Les premiers ont leurs *Refranes*, dont ils ſe ſervent communément; & les autres ont une infinité de ſentences ou de façons de parler proverbiales, dont ils embelliſſent leurs diſcours. Par exemple, *dal detto al' fatto è un gran tratto*; *chi ſi loda s'inbroda*; *i riſpetti, li diſpetti, li ſoſpetti guaſtano il mondo*, &c.

Mais ce qui eſt aſſez bizarre, c'eſt que ne nous ſervant pas volontiers de nos proverbes, nous empruntons quelquefois ceux des Etrangers, pour orner noſtre diſcours; & ce qui eſt encore plus plaiſant, un proverbe françois que nous aurions honte de

citer

citer ; & dont tout le monde ſe moqueroit, ne déplaira pas, ſi nous le citons en Italien, ou en Eſpagnol ; comme ſi un langage étranger oſtoit à un vieux proverbe ce qu'il a d'antique, de même à-peu-prés qu'un habit neuf & une nouvelle perruque ſemblent rajeunir un vieillard.

Pour les quolibets, depuis que noſtre Langue eſt devenuë raiſonnable, elle les hait encore plus que les proverbes. Car enfin les proverbes ſont des ſentences où le vray ſe trouve, & qui ont quelque choſe de ſimple & de naturel ; mais les quolibets ne ſont, à proprement parler, que de miſerables pointes, qui ne portent d'ordinaire ſur rien, & où il y a du faux preſque toûjours. Ce ſont des alluſions groſſiéres, froides, inſipides, qui déplaiſent, & qui fatiguent d'autant plus que celuy qui les fait, a deſſein de plaire & de réjoüir. Je ne parle pas ſeulement des vieux quolibets qui ſont dans la bouche du petit peuple, & qui ſe communiquent de pere en fils. *Où eſt Mon-*

*sieur? il est sur ses pieds. Où avez-vous disné? sous le nez. Brûlez vostre chemise, & vous n'aurez plus mal-dedans*, en parlant à une personne qui a mal aux dents. *La fortune luy a tourné le dos*, en parlant d'une personne contre-faite, &c. Je parle des quolibets qui se font tout de nouveau, en écrivant ou en parlant; & dont, ceux qui écrivent ou qui parlent, se sçavent quelquefois bon gré.

Un Ecrivain qui aura l'esprit tourné au quolibet, pensera estre fort agréable, en disant, pour se moquer d'une exclamation que son adversaire aura faite, *son grand O n'est qu'un o en chiffre*. Il en pensera dire un bon mot, en l'avertissant *de ne pas suivre le grand nombre, de-peur d'estre un docteur à la douzaine*. Un homme à quolibet ne manquera pas de joüer sur un nom dans des écrits injurieux. Il intitulera un libelle, *la Sausse au Verjus*; & dira en suite, *les raisins qui ne peuvent jamais meûrir, sont bons à faire du verjus. La France approuve ces desseins par son Ministre à la Cour de Brandebourg, & la sausse*

*court risque de n'estre pas des meilleures, puis qu'on y met trop de verjus.*

Il faut avoir le goust bien méchant, pour trouver bon un mot de cuisine. Rien ne fait plus mal au cœur que ces allusions fades, qui n'ont ni sel, ni grace; & je ne sçay, si je n'aimerois point autant la plaisanterie de ce Prédicateur si fameux, qui preschant devant un grand Prince, & ayant pris pour son texte, *omnis caro fœnum*, commença par dire : *Monseigneur, foin de vous, foin de moy, foin de tous les hommes, omnis caro fœnum.* Mais à parler serieusement, la turlupinade du Ministre de Vienne, & celle du Prédicateur de Paris, se valent bien; l'un offense la majesté de l'Empire par un mot grossier & ridicule, en voulant la soûtenir; l'autre deshonore la sainteté de la parole divine par une expression basse & bouffonne. L'un & l'autre blesse la dignité de nostre Langue, qui ne peut souffrir qu'on plaisante mal à propos & grossiérement.

Ce n'est pas qu'il n'y ait des occa-

sions où un quolibet ne puisse absolument trouver sa place ; mais ces occasions sont rares, & il faut que le quolibet soit spirituel & délicat, s'il peut y avoir de l'esprit & de la délicatesse en quolibets. M. de Voiture ne réüssit pas moins en quolibets qu'en proverbes. Estant en Afrique, il mande à Mademoiselle Paulet : *L'air de ce païs m'a donné je ne sçay quoy de felon, qui fait que je vous crains moins ; & quand je traitteray desormais avec vous, faites estat que c'est de Turc à More*, Il dit à M. de Cerisantes Résident pour le Roy prés la Reine de Suéde : *J'admire que les Muses vous ayent pû suivre jusques-là. Vous pouvez vous vanter que vous les avez menées plus loin que ne fit Ovide, & que jamais personne ne leur a fait voir plus de païs que vous.* Toute la Lettre de la Carpe est pleine d'allusions semblables, & c'est là que *la sausse* n'a rien qui dégouste. *Quoy-que vous ayez esté excellent jusques icy à toutes les sausses où l'on vous a mis, il faut avoüer que la sausse d'Allemagne vous donne un*

*grand gouſt, & que les lauriers qui y entrent, vous relevent merveilleuſement. Les gens de l'Empereur qui vous penſoient frire, & vous manger avec un grain de ſel, en ſont venus à bout comme j'ay le dos*, &c.

Tout cela eſt fin, tout cela eſt heureux, & préparé par l'allegorie du Brochet, ſans laquelle M. de Voiture n'auroit eû garde de pouſſer les choſes ſi loin.

Nous avons l'exemple d'un autre quolibet délicat dans une petite piéce de M. Patris. C'eſt ce M. Patris Auteur de la plainte des conſones qui n'ont pas l'honneur d'entrer au nom de Neufgermain, laquelle ſe trouve parmi les Poëſies de M. de Voiture, & à laquelle il fit une réponſe ſi ingénieuſe. Pour juger du quolibet : il faut voir la piéce où il eſt enchâſſé. La voicy.

*Je ſongeois cette nuit que de mal conſumé,*
*Coſte à coſte d'un pauvre on m'avoit inhumé ;*
*Et que n'en pouvant pas ſouffrir le voiſinage,*

*En mort de qualité je luy tins ce langage.*
*Retire-toy, coquin : va pourrir loin d'icy,*
*Il ne t'appartient pas d'approcher ainsi.*
*Coquin, ce me dit-il, d'une arrogance extrême ;*
*Va chercher les coquins ailleurs, coquin toy même.*
*Icy tous sont égaux, je ne te dois plus rien :*
*Je suis sur mon fumier, comme toy sur le tien.*

Le quolibet est au dernier vers, comme on voit. *Je suis sur mon fumier*, &c. a quelque chose de noble en cét endroit ; & si on a dit de Virgile qu'il tiroit des perles du fumier d'Ennius, ne peut-on pas dire que M. Patris qui a changé le fumier met quelque chose de précieux ?

Comme il est difficile de rencontrer toûjours si heureusement ; à parler en général, le bon sens veut que dans les ouvrages d'esprit, on évite toutes sortes de quolibets, de peur que, sans y penser, on ne tombe dans

ce stile froid, qui déplaist tant à Longin & au Traducteur de Longin.

Il faut même s'abstenir dans la conversation la plus enjoûée & la plus libre de tout ce qui a l'air de turlupinade & de quolibet ; & s'il échape quelque plaisanterie de cette nature, il ne faut pas manquer de faire entendre, ou de laisser entrevoir que c'est une méchante plaisanterie, qu'on dit exprés ; il est bon de s'en mocquer le premier ; car, si au sentiment de Monsieur Paschal, un diseur de bons mots est un mauvais caractére, que sera-ce d'un diseur de méchans mots ? Tout cela n'empêche pas néanmoins qu'on ne puisse quelquefois user d'un jeu de paroles pour s'expliquer finement : & c'est ainsi que quand on parla du mariage de Catherine sœur de Henri IV. avec le Duc de Bar, la Princesse, qui aimoit ailleurs, si on en croit la chronique scandaleuse, dit de bonne foy qu'elle ne trouvoit pas son conte dans cette alliance, faisant allusion à la qualité de celuy qu'elle aimoit. Quoy que la Cour

ſoit plus polie qu'elle n'étoit alors, un quolibet comme celuy-là ne bleſſeroit pas peut-eſtre les oreilles de nos courtiſans ; mais pour le dire encore une fois, le plus ſeur eſt de ne point donner dans ce qui s'appelle quolibet. Toutes ces ſortes d'alluſions marquent un petit eſprit, & ont je ne ſçay quoy de rampant, qui s'accorde mal avec la nobleſſe de nôtre Langue.

EN QUOY IL NE FAUT
Point ſuivre les Remarques
de M. de Vaugelas.

BIEN que les Remarques de M. de Vaugelas ſoient ſans doute les plus ſeûres regles de nôtre Langue, on pourroit quelquefois s'égarer en les ſuivant, ſi on ne ſçavoit les changemens qui ſe ſont faits depuis qu'elles ſont écrites. Car comme les choſes vivantes ne demeurent jamais dans le même état, quelque parfaites qu'elles ſoient ; il ne ſe peut faire que la Langue Françoiſe ne ſouffre quelques

petites alterations de temps en temps nonobstant la perfection où elle est parvenuë aprés plusieurs siecles de barbarie. C'est mesme l'idée que nous avons de la perfection qui rend nostre Langue changeante, non pas dans l'essentiel, mais dans des choses assez legéres, & de petite consequence : car enfin nous n'y changeons rien que pour la perfectionner davantage. Voicy les changemens que j'ay remarquez à l'égard des locutions dont M. de Vaugelas a parlé, ou plûtost que j'ay appris des maistres de la Langue, & des personnes qui parlent le mieux.

## *Pour que.*

M. de Vaugelas condamne *pour que* en trois ou quatre sens qu'on peut voir dans ses Remarques ; mais en le condamnant, il dit que cette façon de parler estant courte & commode, il y a grande apparence qu'elle s'établira tout-à-fait.

Les choses ne sont pas arrivées

comme M. de Vaugelas l'a crû. *Pour que* ne s'est point établi entiérement. A la verité plusieurs femmes & quelques hommes du monde disent dans la conversation, *il en use trop bien, pour qu'on se plaigne de luy*; *sa réputation est trop bonne*; *pour qu'on croye les discours de ses ennemis*; *ils sont trop de gens, pour qu'un seul homme les attaque*, &c. mais aucun bons Auteurs n'écrit de la sorte, & les plus grands maistres de la Langue sont dans le sentiment où estoit M. de Vaugelas: que si l'on avoit à dire *pour que*, il faudroit que ce ne fust qu'en cette façon; qu'il est bon cependant de s'en abstenir, jusques à ce que l'usage l'ait établi tout à-fait.

## *Rencontre.*

M. de Vaugelas dit qu'en matiére de querelle, plusieurs font *rencontre* masculin; *ce n'est pas un duel, ce n'est qu'un rencontre*; mais que le meilleur est de le faire feminin. Tous les gens qui parlent bien, disent maintenant *une rencontre*; *ce n'est*

*pas un duel, ce n'eſt qu'une rencontre,* Le feminin a prévalu.

## *Quaſi.*

Ce terme, qui eſtoit vieux du temps de M. de Vaugelas, l'eſt encore davantage preſentement ; pluſieurs meſme le croyent mort, & ne voudroient pas s'en ſervir dans l'endroit où M. de Vaugelas croit qu'il ſe peut dire. *Il n'arrive preſque jamais* leur ſemble plus élegant que *quaſi jamais :* néanmoins je ne voudrois pas le proſcrire tout-à fait ; & quand ce ne ſeroit qu'afin d'éviter la rencontre des deux *que*, *il n'arrive preſque jamais que*, &c. Je ſerois du ſentiment de M. de Vaugelas, qu'il y a des endroits où *quaſi* peut trouver ſa place.

## *Ie vais, je va.*

On ne dit plus *je va*, comme on le diſoit à la Cour, lors que M. de Vaugelas écrivoit ſes Remarques ſur la Langue. On dit, *je vais*, ou *je vas.* Il y a de grands ſuffrages pour l'un & pour l'autre.

*La* pour *le*.

M. de Vaugelas a décidé qu'un homme ayant dit, *quand je suis malade, j'aime à voir compagnie*, une femme doit répondre, *& moy quand je le suis, je suis bien aise de ne voir personne*. Il veut même que ce soit une faute de dire *quand je la suis*. M. Patru n'est pas tout-à-fait de ce sentiment, & il en a de bonnes raisons, qu'il nous expliquera luy-même dans les Remarques qu'il prépare; mais en attendant, je croy qu'on s'en peut tenir à la décision de M. de Vaugelas.

*Reproche*.

On ne dit plus *de sanglantes reproches*, on dit *de sanglans reproches*; & ce mot est toûjours masculin, tant au pluriel qu'au singulier.

*Voire mesme*.

M. de Vaugelas dit qu'il ne voudroit pas se servir de cette façon de parler;

mais qu'il ne la condamne point aux autres : elle a fort vieilli depuis, & ceux qui écrivent purement, n'en usent jamais.

*Securité.*

*Je prévois*, dit M. de Vaugelas, *que ce mot sera un jour fort en usage, à cause qu'il exprime bien cette confiance asseûrée que nous ne sçaurions exprimer en un mot que par celuy-là. Je l'ay déja oüi dire, même à des femmes de la Cour.* Nos Maîtres approuvent *securité*, & plusieurs bons Ecrivains de nôtre temps l'ont employé dans leurs livres. M. de la Chambre dit : *Il y a trois sortes d'animaux qui marchent avec grande securité, le Lion entre les bestes de charge, le Coq entre les Poules, & le Bouc qui va devant les Chévres.* Mais les femmes ne s'en servent gueres, parce qu'elles ne sçavent pas bien ce qu'il signifie : de sorte qu'il n'est pas encore fort en usage ; il y sera bientost apparemment, & nous verrons à cét égard la prédiction de M. de Vaugelas entiérement accomplie.

*Parce que* & *Pource que*.

Tous deux estoient bons, lors que M. de Vaugelas écrivoit ; mais *pource que* ne vaut rien presentement : *parce que* l'a emporté sur *pource que*.

*Si est-ce que*.

C'estoit une façon de parler fort bonne & fort élegante au temps de M. de Vaugelas, mais elle ne l'est gueres maintenant ; & ceux qui écrivent avec le plus de politesse, font scrupule de s'en servir.

*Noms propres*.

Selon M. de Vaugelas, on dit *Brutus*, & non *Brute*. Nos Poëtes modernes disent, *Brute*, & ce beau vers de M. Corneille.

*Il est des assassins, mais il n'est plus de Brutes*, semble avoir autorisé ce mot, qui est d'ailleurs, fort choquant.

On ne dit plus que *Livie*, *Octa-*

*vie* ; on dit même *Poppée*, au lieu de *Poppea*.

*Le onziéme.*

M. de Vaugelas condamne *le onziéme*, & prétend qu'il faut dire & écrire *l'onziéme*. Je croy qu'il a raiſon ; mais comme depuis ſes Remarques pluſieurs diſent & écrivent *le onziéme*, je ne voudrois pas le condamner. Ceux qui ſont pour *le onziéme* défendent leur opinion par l'uſage, qui fait dire *du onze*, *j'ay receû des lettres du onze*, & non pas *de l'onze*.

*Liberal arbitre.*

M. de Vaugelas parle de *liberal arbitre* comme d'une ancienne phraſe, qui n'eſt défenduë que par un fort long uſage. Il préfere *franc arbitre* à *libre arbitre* ; car voicy comme il parle de *libre arbitre* : *On le dit, & on l'écrit encore aujourd'huy* ; *mais le plus ſeûr & le meilleur eſt de dire & d'écrire franc arbitre.* Des gens qui parlent, & qui écrivent tres-bien, aiment mieux *libre ar-*

*bitre* que *franc arbitre*. Les disputes de la Grace, où l'on a cité souvent saint Augustin & saint Bernard *de Gratia & libero arbitrio*, ont fait valoir en nostre temps *libre arbitre*. Et c'est ainsi que M. Godeau a parlé au sujet de Cassien : *Dans le dessein qu'il avoit d'accorder la grace avec le libre arbitre, il blessa l'honneur de celle-là, & flatta l'orgueïl de celuy-cy.* Pour *liberal arbitre*, il n'est plus en usage que parmi le peuple.

*Quatre* pour *quatriéme*, & autres semblables.

On dit communément aujourd'huy *Henri Quatre*, *Henri Trois*, *Charles Six*, *Charles Sept*, *Charles Huit*, *Charles Neuf*, *Loüis Onze*, *Loüis Treize*, *Loüis Quatorze*. On ne dit pas néanmoins *Henri Deux*, ni *Henri Deuxiéme*; on dit toûjours *Henri Second*; comme l'Auteur des Observations a bien remarqué dans un chapitre qui contient plusieurs remarques curieuses touchant les mots de nombre. *Henri Quatriéme*,

*Henri Troiſiémé*, &c. eſt plus ſelon la grammaire; mais. *Henri Quatre, Henri Trois*, &c. eſt plus ſelon l'uſage.

## *Incendie.*

*Incendie* eſt maintenant auſſi uſité *qu'embraſement. Incendie* ſe met d'ordinaire ſans régime; *il y a eû cette nuit un incendie vers le Louvre; on n'a jamais veû un plus grand incendie. Embraſement* a d'ordinaire un régime, *l'embraſement de Troye, l'embraſement du Palais*. La difference tirée du cas fortuit que M. de Vaugelas rapporte d'un des oracles de noſtre Langue, ne ſubſiſte plus; car on dit *incendie* & *embraſement*, d'un feu qui a eſté mis à deſſein, ou par hazard.

## *Pour l'heure.*

*Pour l'heure*, au lieu de *pour lors*, ne s'employe maintenant dans aucun ſtile. Je ne ſçay meſme ſi *pour lors* eſt bon; le plus ſeûr eſt de dire *alors*.

## *Quant à moy.*

Outre *quant à moy*, que M. de Vaugelas condamne, on ne dit plus *quant à luy*, *quant à vous*, *quant à nous*, qui se disoient de son temps. On commence même à bannir du Palais, *quand aux Procureurs*, qui s'est toûjours dit dans les ouvertures du Parlement ; & un celebre Magistrat, qui a beaucoup de politesse avec beaucoup de sçavoir, dit l'année passée dans sa harangue, *pour les Procureurs*, au lieu de *quant aux Procureurs*.

## *Il en est des hommes comme des animaux.*

M. De Vaugelas prétend qu'il faut dire, *il est des hommes comme des animaux*, &c. Comme depuis la mort de M. de Vaugelas nostre Langue s'est fort perfectionnée, particuliérement en ce qui regarde la clarté & la netteté du stile, ceux qui ont le plus travaillé à re-

trancher les ambiguitez & les équivoques, en ont trouvé une visible dans l'exemple de M. de Vaugelas. *Il est des hommes comme des animaux*, fait un faux sens, ou plûtost un double sens, qui embarasse l'esprit d'abord; car il semble que cela veuïlle dire, *il y a des hommes au monde comme il y a des animaux*; & néanmoins ce n'est pas là ce qu'on entend; le vray sens est que *les hommes ressemblent aux animaux*. Ainsi, pour oster toute équivoque, nos Maistres sont d'avis qu'on dise, *il en est des hommes comme des animaux*, & c'est dans cette veûë sans doute que le Traducteur de Longin a dit: *Il en est de même des discours que des corps, qui doivent ordinairement leur principale excellence à l'assemblage & à la juste proportion de ses membres.* Cependant quand il auroit dit, *il est de même des discours que des corps*, la netteté ne seroit pas blessée comme dans l'autre exemple, *il est des hommes comme des animaux*.

*A present.*

Cette façon de parler, que les courtisans ne pouvoient souffrir autrefois, est devenuë bonne & élegante avec le temps. Nous disons *à present* comme *à cette heure*, *maintenant*, *aujourd'huy*, *en ce temps*, *present.*

*Nonchalamment.*

Ce mot se dit en quelques endroits avec plus de grace que *négligemment*; *il estoit couché nonchalamment.*

*Dépendre*, *Dépenser.*

On ne dit plus que *dépenser.*

*Sarge.*

Ceux, qui parlent bien, disent *serge*; & les gens de la Cour s'accordent en cela avec les Bourgeois & les Marchands.

*A l'encontre.*

Cela ne ſe dit plus, pas meſme au Palais, que par de vieux Avocats, qui aiment les vieilles phraſes, & diſent encore, *il a ſon recours à l'encontre d'un tel.* Les autres diſent, *il a ſon recours contre un tel.*

*Fors.*

Ce mot eſt banni aujourd'huy des vers comme de la proſe; & ceux qui excellent en poëſie parmi nous, bien loin de le trouver noble, & meilleur que *hors*, le trouvent bas & méchant.

*Sérioſité.*

M. de Vaugelas avoit bonne opinion de ce mot : *Si l'on faiſoit l'horoſcope des mots*, dit-il, *on pourroit, ce me ſemble, prédire de celuy-cy qu'un jour il s'établira, puis que nous n'en avons point d'autre qui exprime ce que nous luy faiſons ſignifier.*

Il ne s'eſt point établi, quoy-que

M. de Balzac l'ait employé dans ses Lettres ; & *sérieux* substantif, qui déplaisoit à beaucoup d'oreilles délicates, lors que M. de Vaugelas faisoit ses Remarques, est au gré de tout le monde : presentement. *Il est dans un sérieux ; je n'ay jamais veû un plus grand sérieux ; son sérieux me glace.*

## *Il m'a dit de faire.*

Quoy-que cette façon de parler soit gasconne, & qu'elle ne vaille rien dans le fonds, elle s'est introduite à Paris & à la Cour. Mille gens parlent de la sorte dans le discours familier, qui abrége tout. *Il m'a dit d'aller, il m'a dit de faire* est plus court, & va plus viste ; *il m'a dit que je fisse, il m'a dit que j'allasse* traisne davantage. Ainsi dans la conversation, je croy qu'on peut user de ce gasconisme : mais je ne voudrois pas l'employer en écrivant comme fait un Auteur célébre.

*Accueïllir.*

Ce verbe eſt preſque paſſé : on ne le dit plus en mauvaiſe part ; *accueïlli de la tempeſte, accueïlli de toutes ſortes de malheurs.* On ne s'en ſert gueres même en bonne part ; *il a été accueïlli favorablement* ; on dit, *il a été bien receû, on luy a fait un accueïl favorable.*

*Se condouloir.*

Cette façon de parler n'eſt plus en uſage. On dit *s'affliger avec quelqu'un*, ou *faire compliment à quelqu'un ſur*, &c. M. de Vaugelas s'eſt corrigé luy-même dans une addition qu'il a miſe à la fin de ſa préface. *Condoléance* n'eſt point ſi étrange maintenant qu'il paroiſſoit à M. de Vaugelas ; on dit, *faire des complimens de condoléance.*

*Naguéres.*

*de naguéres* ; & presentement on ne dit ni l'un, ni l'autre

*Bienfaiteur, Bienfaicteur, Bienfacteur.*

Je n'ay rien à dire sur cela que ce que j'ay dit dans la Remarque de *Bienfacteur.*

*Cupidité.*

Ce mot peut passer dans un sens theologique, & n'est pas mauvais pour la Chaire. Comme Saint Augustin dit souvent *cupiditas*, & qu'il l'oppose à *charitas*, on a mis *cupidité* fort en œuvre dans les contestations passées, & on s'y est accoustumé insensiblement. Les Ecrivains qui l'employent ne le prennent gueres que pour la concupiscence dont parle Saint Paul. Hors de-là je ne voudrois pas m'en servir, ni dire, par exemple, *la cupidité de regner, la cupidité des richesses.*

*Ambitionner.*

Il n'a point réüssi à la Cour, & ceux

ceux qui y prêchent, ne devroient jamais le dire. M. de Vaugelas a eſté meilleur prophete à l'égard de ce mot qu'à l'égard de quelques autres.

### *Cy* joint aux Subſtantifs.

On dit *dans ce temps-cy*, & non pas dans *ce temps icy*; & on doit ſe ſervir quelquefois de cette expreſſion, pour bien marquer ce qu'on veut dire. *Ce temps-cy* eſt oppoſé à *ce temps-là* de la même maniére que *cecy* eſt oppoſé à *cela*.

### *Pacte*, *Paction*.

*Paction*, qui eſtoit autrefois le meilleur, ne vaut plus rien. *Pacte* a prévalu, ſoit qu'il s'agiſſe des ſorciers qui font un pacte avec le diable, ſoit qu'il s'agiſſe d'autres gens. *Paction* n'eſt plus qu'un terme de Palais.

### *Expedition.*

Nous le diſons d'un voyage de guerre, ſans y ajoûter *militaire*; &

tout le monde l'entend, pourveû que la matiére détermine ce mot à la guerre. Par exemple, *César partit pour cette grande expédition ; il ne s'est jamais veû d'expeditions plus hardies, ni plus heureuses que celles d'Alexandre.*

*Accoûtumance.*

Ce mot, qui commençoit à vieillir du temps de M. de Vaugelas, s'est rétabli peu à peu ; on le dit, & on l'écrit tous les jours. Le Traducteur de l'Imitation de JESUS-CHRIST, & d'autres bons Ecrivains s'en servent souvent.

*Sur les armes*, & *sous les armes.*

On ne dit plus gueres que *sous les armes.*

*L'Armée demeura toute la nuit sous les armes.*

*Commencer.*

J'ay fait une Remarque sur ce verbe, à laquelle je n'ay rien à ajoûter. *De*

*De façon que, De maniere que.*

M. de Vaugelas dit que ces deux locutions sont françoises, mais si peu élégantes, qu'il n'y a pas un bon Auteur qui s'en serve. Elles sont aujourd'huy dans la bouche de plusieurs personnes ; & quelques-uns de nos bons Auteurs les employent, quand il n'y auroit que le nouveau Traducteur de Rodriguez, qui dit souvent *de maniere que.*

Le prêterit du verbe *Sortir.*

Toutes les femmes presque disent, *il y a huit jours que je n'ay sorti ; je n'ay sorti qu'une fois cette semaine,* pour dire, *il y a huit jours que je n'ay fait de visites, que je n'ay été me promener,* &c. Cependant celles qui parlent de la sorte, si on leur demande, *un tel, qui demeure avec vous, est-il au logis ?* elles répondent, *il est sorti.* Selon les principes de Monsieur de Vaugelas, & selon l'ancien usage, il est certain qu'il faut

dire, *il est sorti de sa chambre*, *il est sorti du logis*, *il est sorti de la ville*; mais peut-estre que pour le regard des visites, ou des autres affaires, le nouvel usage établira, *j'ay sorti*, *elle a sorti*, s'il ne l'a déja établi. Celles qui disent, *je n'ay sorti qu'une fois*, n'ajoûtent point *du logis*: elles disent absolument, *je n'ay sorti qu'une fois*; *il y a huit jours que je n'ay sorti*.

### *Fortuné.*

Il ne se dit plus en mauvaise part; & a peine se dit-il en bonne part dans la prose, que pour signifier les Isles de l'Ocean Atlantique, si renommées parmi les Anciens, *les Isles Fortunées*.

### *Futur.*

Ce mot est bon en prose & dans le beau stile. Il y a plusieurs endroits où l'on peut mettre *futur*. *Les présages de sa grandeur future*; *les biens de la vie future*, par opposition *aux biens de la vie presente*. Nos bons Ecrivains parlent de la sorte. Il faut

éviter

éviter ſeulement de donner dans le ſtile de Notaire, *futeur époux, future épouſe.*

*Pluriel.*

On dit auſſi *plurier* ; & peut-eſtre que *plurier* s'éloigne moins de l'analogie ordinaire, ſi on en croit nos plus habiles Grammairiens. Car enfin puiſque *plurier* & *pluriel* ſe prononcent de la même maniére, au ſentiment même de M. de Vaugelas, l'uſage ſemble ne décider rien en faveur de *pluriel*; & la raiſon ſemble luy eſtre contraire : car il n'y a point de mots en noſtre Langue, qui ayant une *l* finale dans l'écriture, l'ayent muéte dans la prononciation, comme il paroiſt dans *miel, fiel, ciel, arc-en-ciel, eſſentiel, formel, originel, mortel, veniel*, &c.

*Découverte*, ou *Découverture.*

On ne dit plus que *la découverte du nouveau monde, la découverte d'un païs. Découverture* eſt devenu tout-à-fait barbare.

*Discord* pour *Discorde*.

Presentement il ne vaut gueres mieux en vers qu'en prose, & nos meilleurs Poëtes ne s'en servent point.

*Perdre le respect à quelqu'un.*

Cette phrase, qui estoit si fort de la Cour autrefois, & dont le Duc de Guise use souvent dans ses Mémoires, a beaucoup perdu de sa faveur; je ne sçache point de bon Auteur qui l'employe.

S'il faut dire

*Cueïllera*, & *Recueïllera*.

ou

*Cueïllira* & *Recueïllira*.

On dit aujourd'huy plus communément *cueïllera*, *recueïllera*: *Aprés cette saison de larmes*, dit M. Maucroix, *il en viendra une de joye*; *& de tant de maux nous recueïllerons une grande moisson de gloire*. Et si M. Regnier

gnier a dit, *l'on recueïlliroit moins de fruit qu'on ne ſemeroit de ſcandale*, il s'eſt rétracté dans l'errata de ſon livre, où il a mis qu'il falloit lire *recueïlleroit*, au lieu de *recueïlliroit*. M. Patru, & d'autres perſonnes intelligentes, ſans parler de M. Ménage, ſont pour *cueïllira* contre *cuillira*.

*Convent.*

On prononce & on écrit aujourd'huy *Couvent*.

*Arondelle, Hirondelle, Herondelle.*

*Hirondelle* a gagné le deſſus, & c'eſt ainſi que tout le monde parle maintenant.

*Gracieux.*

Il ne ſe dit point en proſe ſérieuſement, que quand il s'agit de peinture; *un tableau qui a quelque choſe de gracieux, une figure qui a l'air gracieux*. On peut l'employer en vers, & M. Ménage s'en eſt ſervi fort à propos dans ſon Eglogue pour la Reine de Suéde:

## A

B.

D

# M.

## N.



## O.

## P.

QUARTIER.

R.

Securité,

T.

*Fin de la Table.*

